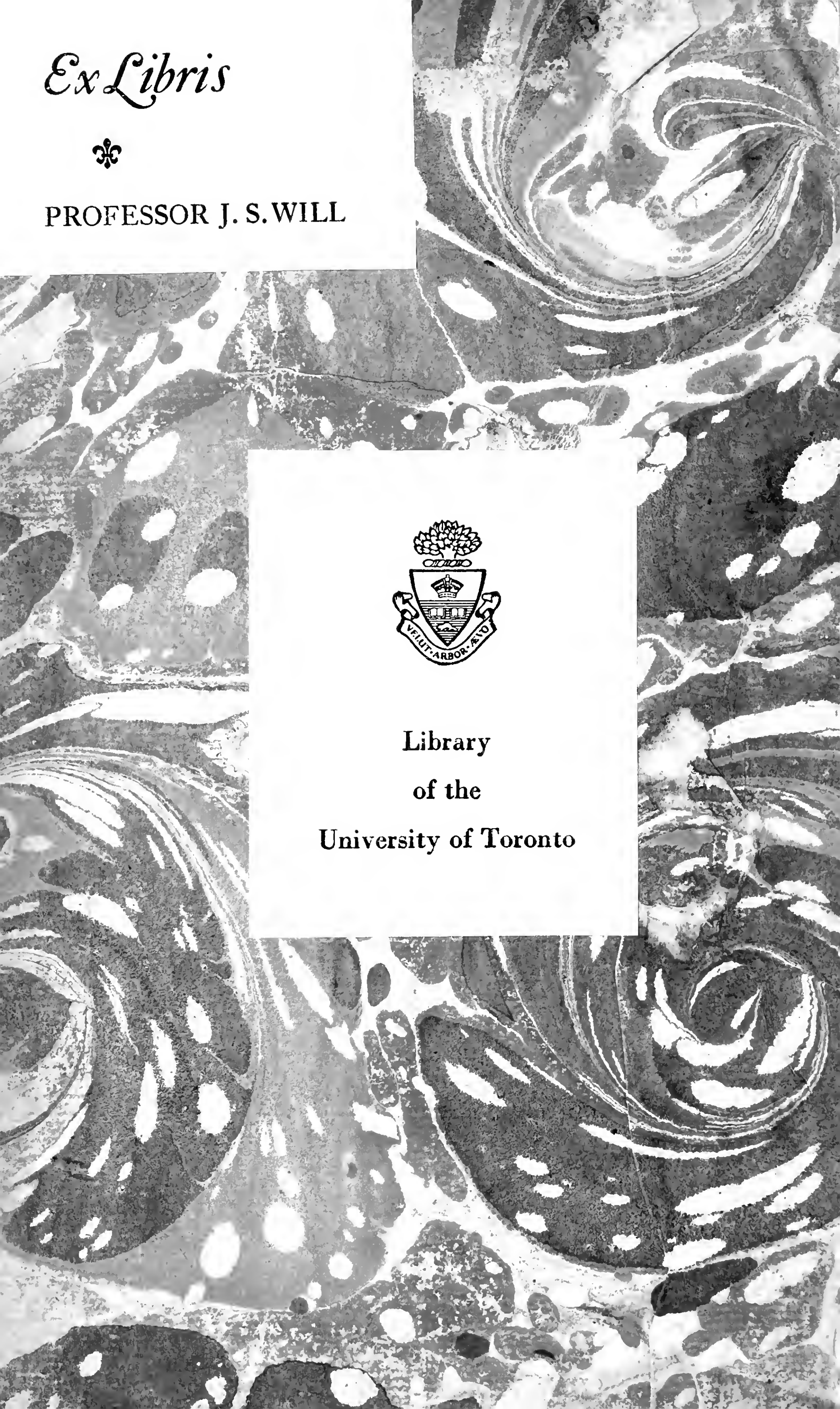
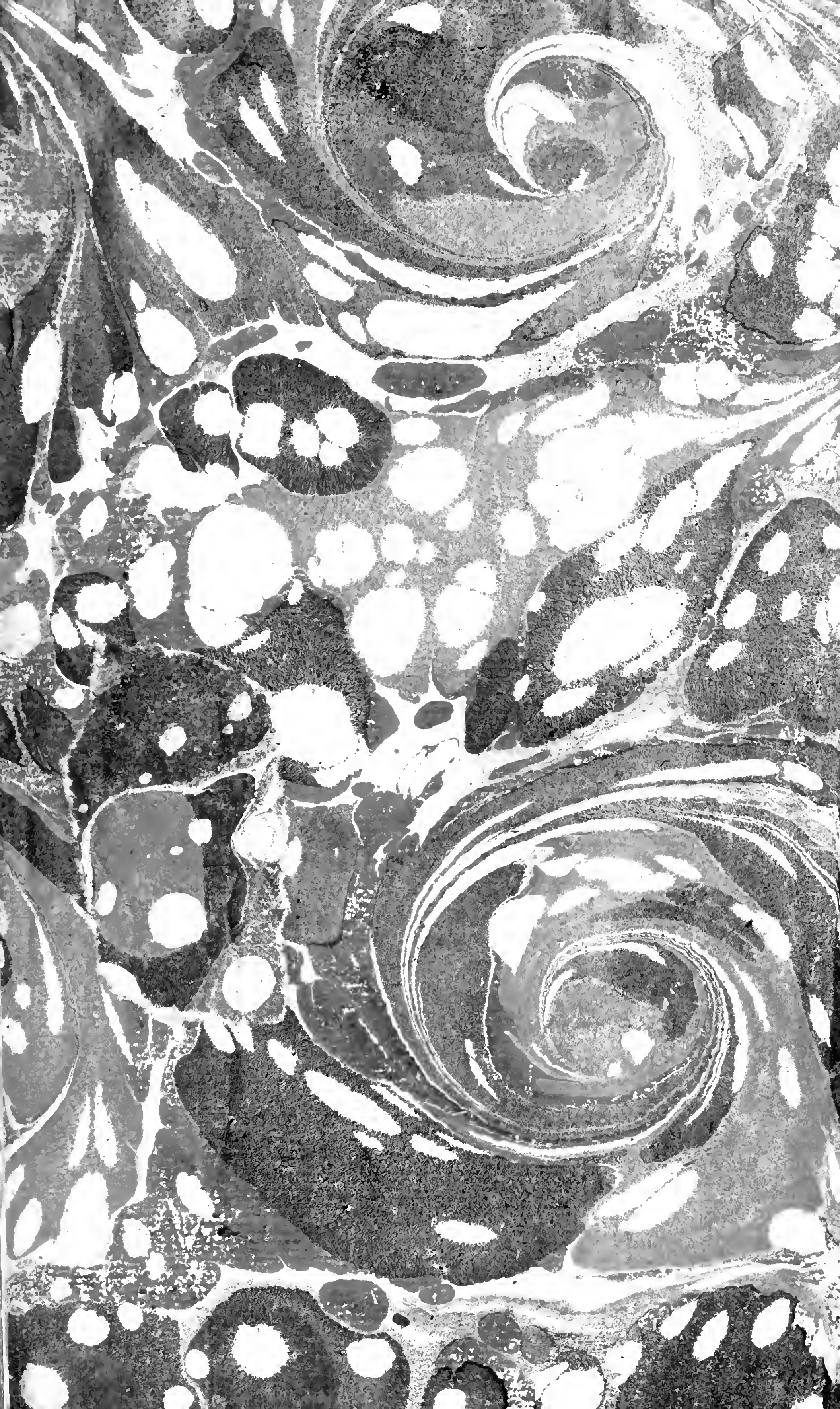
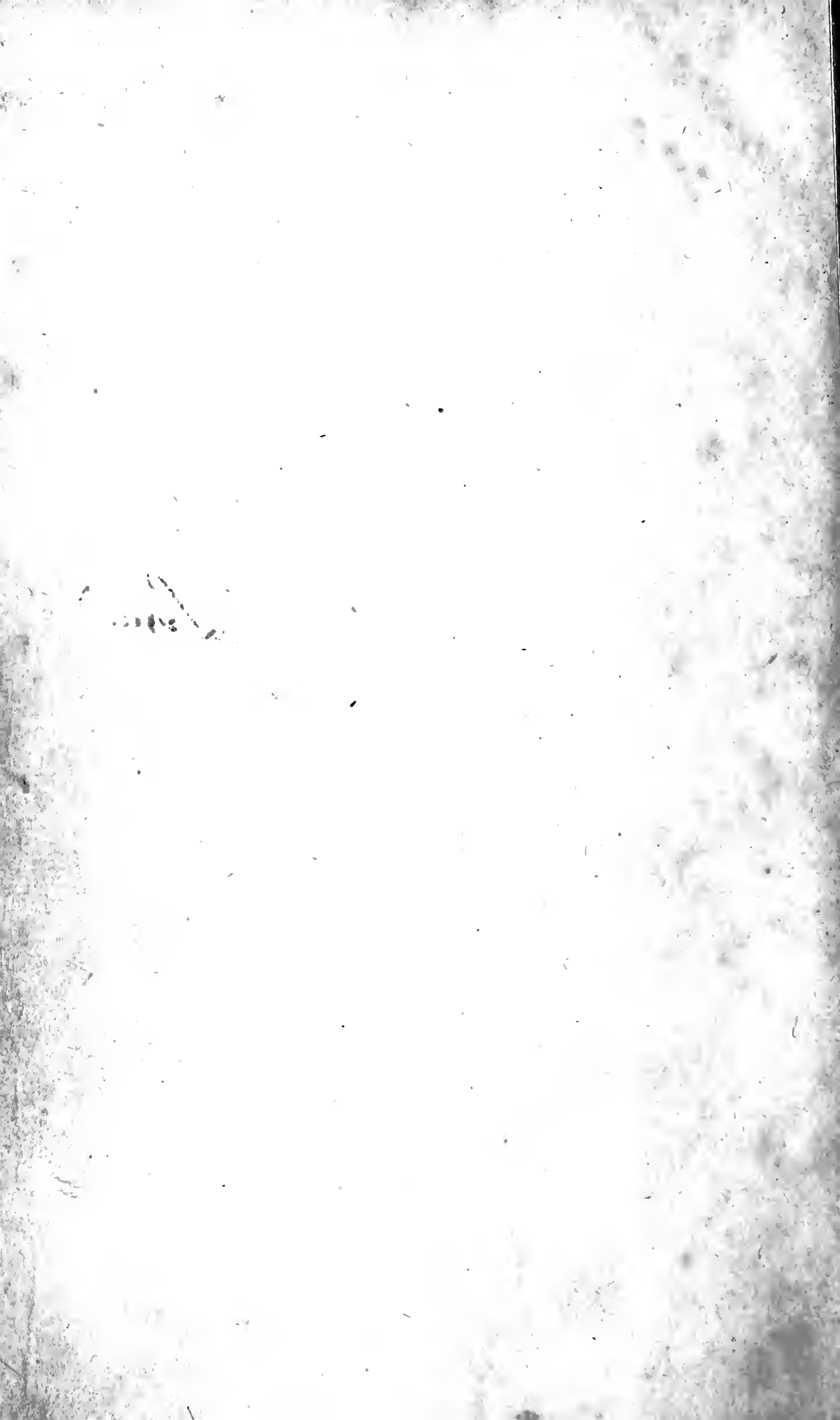




Ex Libris
PROFESSOR J. S. WILL
VELUT ARBOR ÆVO
Library
of the
University of Toronto



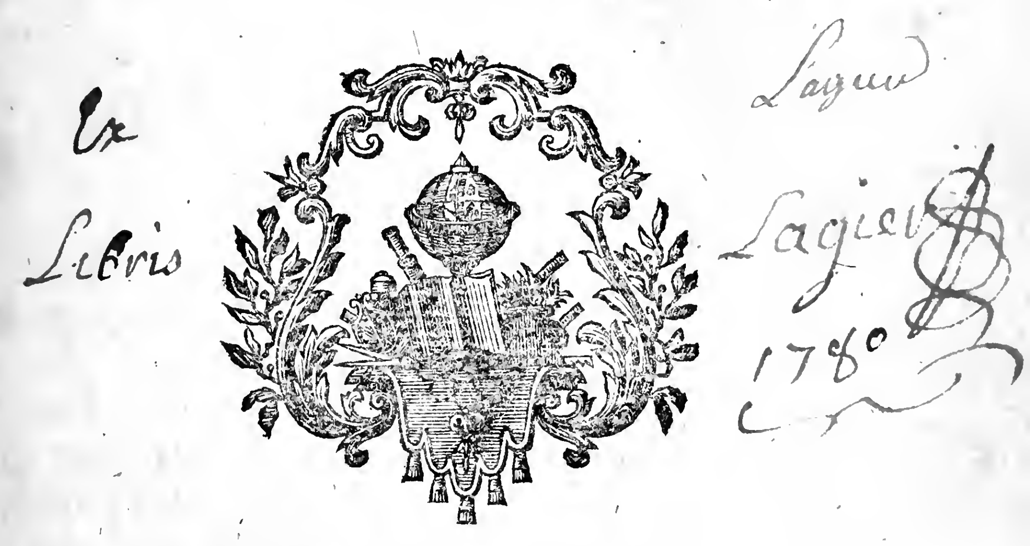


MELANGES
DE POESIE,
DE LITTERATURE
ET D'HISTOIRE,

PAR

L'ACADEMIE DES BELLES LETTRES
DE MONTAUBAN,

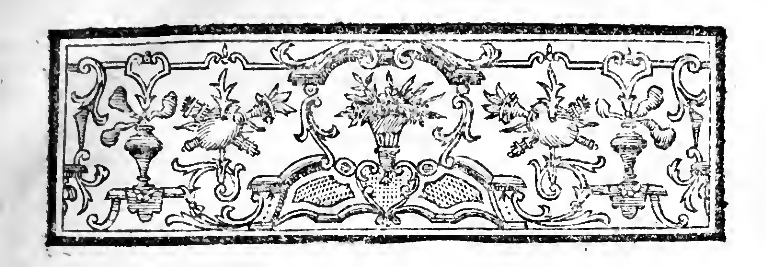
Pour les années 1744, 1745 *&* 1746.



A MONTAUBAN,
Chez Jean-François TEULIERES Imprimeur du Roi & de l'Académie.

M. DCC. L.

Avec Privilége du Roi.



A MONSEIGNEUR
LE COMTE
DE SAINT-FLORENTIN

Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, Chancelier de la Reine, Protecteur de l'Académie Royale des Belles Lettres de Montauban.

MONSEIGNEUR,

C'est à son Protecteur, c'est à son Mécène, que l'Académie

a l'honneur d'offrir ce tribut de ſon amour & de ſa reconnoiſſance. Elle ſait que pour vous plaire elle doit oublier ici vos autres titres, & s'impoſer un rigoureux ſilence ſur toutes vos vertus. Heureuſement pour elle, l'hiſtoire de ſon établiſſement n'eſt que l'hiſtoire de vos bienfaits; & tous les ſiècles ont appris à l'Univers qu'il eſt réſervé aux grands Hommes & aux grands Miniſtres de s'intéreſſer comme vous le faites, MONSEIGNEUR, *au progrès*

des Sciences & des Arts.

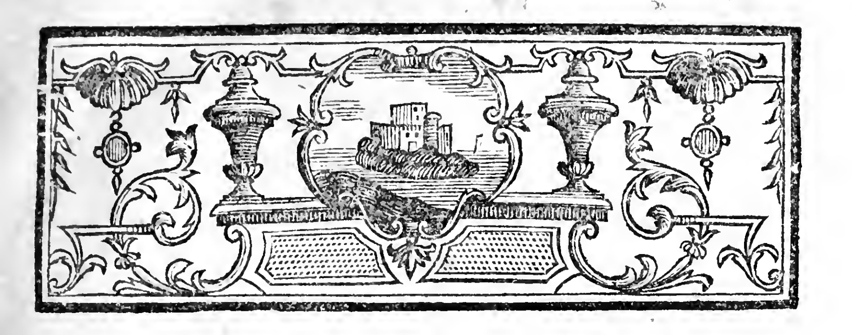
Nous ſommes avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs.

LES ACADEMICIENS DE L'ACADEMIE des Belles Lettres de Montauban.

DE BERNOY *Secrétaire perpétuel.*



HISTOIRE DE L'ACADEMIE DES BELLES LETTRES DE MONTAUBAN.

L'ACADEMIE des Belles Lettres de Montauban, qui dans la derniére forme qu'il a plû au Roi de lui donner, s'est fait une gloire de prendre, autant qu'elle a pû, l'esprit de l'Académie Françoise, étoit destinée à lui ressembler dans ses premiers commencemens. Comme cette Compagnie célébre, elle doit sa naissance à des Assemblées particulières de Litterature, formées d'abord sans aucun projet fixe, sans aucune vûe d'établissement solide. Ce fut en 1730 que M. de la Mothe-Monlausur Conseiller à

la Cour des Aides, M. le Franc Avocat général de la même Compagnie, aujourd'hui premier Président, M. le Comte de Miran & M. de Saint-Bear, épris des charmes de l'Eloquence & de la Poësie, résolurent d'en faire régulièrement, un jour de la semaine, le principal sujet & la matiére de leurs entretiens. Il est singulier que pour rendre un compte exact de la maniére dont ils exécuterent cette résolution, il ne faille que raconter ce que faisoient dans la Capitale, il y avoit alors justement cent ans, quelques illustres amis dont les savantes conversations firent naître à un grand Ministre la pensée de fonder l'Académie Françoise. On peut en effet dire littéralement de ceux-là, ce que M. Pélisson a écrit de ceux-ci: *Que lorsqu'ils s'assembloient, ils s'entretenoient familiérement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire, & de toutes sortes de choses, d'affaires, de nouvelles, de Belles Lettres: Que dès que quelqu'un de la Compagnie avoit fait un ouvrage, comme il arrivoit souvent, il le communiquoit volontiers aux autres, qui lui en disoient librement leur avis; & que leurs*

En 1630.

Hist. de l'Acad. Franç.

conférences étoient précédées ou *ſuivies, tantôt d'une promenade, tantôt d'un repas qu'ils faiſoient enſemble*. Ils tinrent leur première ſéance chez M. le Franc; & dans le cours de la même année ils aſſociérent à leurs exercices M. de Blaſy de Bernoy, M. de Natalis, M. d'Eſcorbiac de Luſtrac, M. de Cauſſade, & feu M. Pradal Conſeiller à la Cour des Aides.

Cette Société, que les Nouvelles publiques de ce temps-là ſe hâterent de faire connoître ſous le nom *de Société Littéraire*, acquît un nouveau trait de reſſemblance avec l'Académie Françoiſe par les différentes contradictions qu'elle eut à eſſuyer. Les Aſſociés furent attaqués ſur tous les tons; mais comme ils ne cherchoient dans leurs travaux que leur ſatisfaction & leur utilité particulière, ils n'eurent à ſe juſtifier ſur rien, & ils ſe contenterent de faire imprimer une Critique également juſte & modeſte d'une Ode ſatyrique publiée contre eux. Ils eurent cependant le plaiſir de trouver des admirateurs & des émules juſque dans les provinces du Royaume les plus reculées. M. l'Ollivier Subſtitut de M. le

Journ. Hiſt. de Verdun. Nov. 1730. Art. I. N. III.

Procureur général du Parlement de Rennes & de M.rs les Procureurs Syndics des Etats de Bretagne, leur témoigna dans une Epître en vers François, un desir ardent d'être initié à leurs mystères. L'initiation lui fut accordée; & il se fit un devoir de la payer comptant par des vers Latins adressés à la Société.

Un badinage élégant & une sage gaieté caractérisoient ordinairement les ouvrages des Associés. Ils n'avoient, ce semble, mis d'abord la Poësie à la tête de leurs exercices, que pour la maintenir dans la possession où elle est (a) d'attirer & d'unir les hommes par la douceur de ses chants.

Comme les membres de la Société n'étoient encore liés entr'eux que par les loix de l'amitié, leurs affaires particulières les obligerent souvent de se séparer, & leurs exercices furent enfin interrompus jusques à l'année 1740. Ils se rassemblerent alors avec une nouvelle ardeur;

(a) *Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis,*
Saxa movere sono testudinis, & prece blandâ
Ducere quò vellet.

Horat. Art. Poetique

& le succès éclatant qu'avoit eu à Paris la Tragédie de Didon de M. le Franc, ne contribua pas peu à ranimer leur émulation. Ils songerent d'abord à augmenter le nombre des Associés. Les dispositions du Public, qui avoit heureusement changé à leur égard, favoriserent leur dessein. La plûpart de ceux qui cultivoient les Belles Lettres à Montauban, souhaiterent, à l'envi les uns des autres, d'être admis aux Assemblées de la Société, qui étoient devenues plus sérieuses & plus régulières; & l'on y reçût presque en même temps M. d'Aumont, M. Pradal, M. du Breilh, M. le Franc Capitaine au Régiment d'Infanterie de Monseigneur le Dauphin, M. Forestier, M. Cathala, M. l'Abbé Bellet, M. l'Abbé Delsios & M. du Roy.

L'année suivante la Société fit encore de nouvelles acquisitions en adoptant M. l'Abbé la Tour, M. de Montlausur Baron de Vabre, M. Massip, M. l'Abbé le Franc, alors grand Archidiacre de l'Eglise de Montauban, & à présent Evêque du Puy, M. Duclos, M. Carrere, M. la Prade & M. Debrocard.

Si l'on en croit l'élégant Historien de l'Académie de Soissons, tout annonçoit, tout promettoit même une Académie à Montauban sous l'épiscopat de M. Colbert, & lorsque M. Foucault y étoit Intendant (*b*). Les témoignages d'estime & d'amitié que ces deux grands hommes y prodiguoient, pour ainsi dire, aux amateurs des Lettres, donnerent lieu à cette sorte de prédiction de M. d'Héricourt. On eût dit que la nouvelle Société s'étoit chargée de l'accomplir. En 1741 M. le Franc fit les premières démarches auprès de M. le Comte de Saint-Florentin pour obtenir du Roi, par l'entremise de ce Ministre, l'établissement d'un Corps Littéraire à Montauban; & il joignit à sa lettre dans cette occasion un projet des Statuts que la Société avoit rédigés dans ses conférences. M. le Comte de Saint-Florentin accueillit l'un & l'autre avec bonté: & les Associés profiterent de cette circonstance favorable pour le prier de les recevoir sous sa protection;

(*b*) *Primoribus istis in unum convenientibus viris, nihil dubii est quin omnia, ad instituendam hic Academiam, sint eò procliviora, quò Rex*, &c. De Acad. Suess. p. 127.

ce qu'il voulut bien leur accorder.

Cependant la ville de Montauban, assemblée en Conseil général le 7 mai de la même année, délibéra de demander au Roy des Lettres patentes pour ériger la Société Littéraire en Académie des Sciences & Belles Lettres ; & il fut donné pouvoir aux Consuls & Syndics d'en poursuivre l'expédition au nom de la Communauté.

Le premier fruit de la Requête présentée au Roi à ce sujet, fut une Lettre de M. le Comte de Saint-Florentin à M. l'Escalopier Intendant, par laquelle ce Ministre lui apprenoit que Sa Majesté approuvoit *les Assemblées* de la Société Littéraire, & qu'Elle *se proposoit même de lui accorder toute sorte de marques de sa protection.* *Du 17 septembre 1741.*

Les Associés, au comble de leur joie, se hâterent d'en donner avis à leurs Confréres absens, qui saisirent cette occasion pour renouveller les engagemens qu'ils avoient déjà pris avec la Société. Les uns & les autres ne songerent plus desslors qu'à mettre le Public à portée de juger de leurs travaux &

de leurs exercices. Ils obtinrent du Roi la permiſſion de tenir des Aſſemblées publiques, & de célébrer, ſelon l'uſage de l'Académie Françoiſe, la fête de Saint Louis, qu'ils choiſirent pour leur patron. Ils aſſiſterent le 25 août 1742 à une Meſſe célébrée par M. l'Evêque de Montauban, durant laquelle on chanta le Pſeaume *Diligam*, motet à grand chœur de feu M. Gilles, exécuté par la muſique du Chapitre. Cette Meſſe fut ſuivie de l'*Exaudiat* pour le Roi, & d'un Panégyrique de Saint Louis, prononcé par M. l'Abbé la Tour Chanoine Sacriſte de l'Egliſe de Montauban, l'un des Aſſociés.

M. de Verthamon.

Le même jour, après midi, les Membres de la Société ſe rendirent à l'Evêché, & tinrent leur Aſſemblée dans la grand'-Salle qui avoit été préparée pour les recevoir. Le Directeur de quartier ayant ouvert la ſéance, pluſieurs des Aſſociés lûrent des ouvrages de leur compoſition, en proſe ou en vers ; & la Société eut lieu de s'applaudir du concours & de l'indulgence du Public dans cette occaſion.

Sur la fin de cette même année M.

l'Abbé le Franc, l'un des Aſſociés, fut nommé à l'Evêché du Puy ; & la Société ſe hâta de lui témoigner par ſes Députés l'intérêt ſenſible qu'elle prenoit à ſon élévation. Ce Prélat ſe trouvant à Paris, ſollicita vivement auprès du Miniſtre toutes les graces que la Compagnie deſira obtenir de Sa Majeſté.

Le zèle des Aſſociés croiſſant tous les jours, la ſociété dans les premières Aſſemblées de 1743, réſolut de faire imprimer un Recueil de ſes ouvrages. L'exécution ſuivit de ſi près le projet, que dans le cours de cette année on vit en effet paroître ce Recueil, imprimé à Toulouſe, avec approbation & privilége du Roi. Il contient en partie les Ouvrages qui avoient été lûs dans l'Aſſemblée publique de 1742. *Chez J. F. Foreſt.*

M. de Verthamon, Evêque de Montauban, perſuadé que l'étude des Lettres forme également des Citoyens à l'Etat & des Miniſtres à la Religion, donna pour lors au Public une preuve éclatante de l'opinion favorable qu'il avoit conçûe des exercices des Aſſociés. Il deſtina la ſomme de deux cens cinquante livres,

pour donner tous les ans, le jour de Saint Louis, un prix de pareille valeur à celui qui, au jugement de la Société Littéraire, se trouveroit avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point de morale tiré des livres Saints. La Société, en applaudissant aux intentions & à la générosité de ce Prélat, s'imposa, pour le jugement des ouvrages, des loix qui ont le caractére de Règlement depuis qu'elle a été érigée en Académie de Belles Lettres. Nous placerons à la suite des pièces justificatives de cet abrégé historique, les différens sujets qui ont été sucessivement proposés aux Auteurs.

En 1748, suivant les vûes de M. de Verthamon Evêque de Montauban, & avec l'agrément de M. le Comte de Saint-Florentin, le prix de deux cens cinquante livres dont ce Prélat a bien voulu confier la distribution au jugement de la Compagnie, a été converti en une bourse de cent jetons d'argent de pareille valeur, portant d'un coté les armes du Fondateur du prix, & de l'autre celles de l'Académie, avec ces paroles dans l'exergue;

l'exergue : *Academia Montalbanensis fundata auspice Ludovico XV, Patre Patriæ, Pio, Felici, Augusto. Imperii anno XXIX.* Les coins en ont été gravés par le sieur du Vivier, & c'est de l'aveu des connoisseurs un des chefs-d'œuvre de ce célébre Artiste.

Pour reprendre la suite des événemens qui composent l'histoire de l'Académie, il faut remonter au mois de novembre 1743, temps auquel M. l'Abbé de Verthamon grand Archidiacre de l'Eglise de Montauban & grand Vicaire de l'Evêché, fut mis au nombre des Associés. M. l'Abbé Pradal Chanoine Théologal de la même Eglise, fut reçu parmi eux au mois de juin 1744.

La Société Littéraire, qui n'étoit, comme on voit, occupée qu'à mériter des Lettres patentes, fut agréablement surprise quand elle apprit tout à coup que le Roi venoit de lui en accorder. Elle eut d'autant plus raison d'être flattée de cette nouvelle, que ce grand Prince étoit alors à la tête de ses armées, & que la rapidité de ses conquêtes sembloit devoir épuiser son attention, en

lui ôtant jusqu'au loisir de s'occuper de quelque autre objet. Mais ce qui mit le comble à la satisfaction des Associés, c'est que Sa Majesté approuva le zèle qu'ils avoient montré pour faire regner entr'eux cette égalité Académique qui ne leur paroissoit pas compatible avec des Académiciens Honoraires dans une Académie de Belles Lettres. De sorte que, suivant leurs desirs, leur liste ne fut composée que de trente Académiciens ordinaires. Le Roi ne laissa pas de leur accorder en même temps la liberté de s'associer dix Académiciens étrangers.

Nous ne ferons point ici le détail de quelques oppositions que les nouveaux Académiciens eurent à surmonter lors de l'enregistrement de leurs Lettres patentes. Outre que le Parlement de Toulouse n'y eut aucun égard, il faut que nous évitions tout ce qui pourroit faire soupçonner l'Académie d'être dans le goût de venger les injures de l'ancienne Société Littéraire.

Nous ne pouvons cependant passer sous silence les difficultés qui s'éleverent entre les Consuls & l'Académie, au sujet

du cérémonial de l'Aſſemblée publique du jour de Saint Louis dans la grand'-Salle de l'Hôtel de Ville. M. le Comte de Saint-Florentin ayant eu la bonté d'en informer le Roi, Sa Majeſté fixa & détermina par un Règlement particulier ce qu'Elle vouloit être déſormais exécuté dans cette occaſion.

On peut voir dans les archives de la Compagnie, & dans les regiſtres de l'Hôtel de Ville, qu'en 1747 le Miniſtre décida de même en faveur de l'Académie quelques nouvelles difficultés qui s'étoient encore élevées au ſujet du cérémonial dont nous parlons.

Dans les premières Aſſemblées de l'année 1745 l'Académie s'empreſſa de faire uſage de la liberté que le Roi lui avoit laiſſée de choiſir & de nommer des Aſſociés Etrangers; & elle fut bien flattée d'être en état de former & d'envoyer à M. le Comte de Saint-Florentin la liſte imprimée parmi les pièces juſtificatives qui ſont à la ſuite de cet Abrégé hiſtorique.

L'Académie, dans le cours de cette même année, donna au Public un ſecond

Recueil de ses ouvrages; & elle perdit peu de temps après, M. l'Abbé Delsios, qui fut remplacé par M. de Savignac Président du Présidial de Montauban. Dans l'intervalle de quelques mois elle eut encore la douleur de perdre M. l'Abbé le Franc premier Président de la Cour des Aides, qui dans toutes les occasions avoit signalé son zèle & son amour pour la Compagnie. Sa place a été remplie par M. l'Abbé de Villars-Lugein Chanoine de l'Eglise de Montauban, Abbé de Saint-Marcel, & de l'Académie des Jeux Floraux.

Jusqu'ici l'Académie avoit été errante, pour ainsi dire, ayant accoûtumé de tenir ses assemblées ordinaires chez le Directeur de quartier. Il n'y avoit qu'environ deux ans que M. Forestier, à l'exemple de ce généreux citoyen d'Athenes qui recevoit chez lui les Philosophes, avoit consacré son cabinet & ses livres aux séances de la Société. Mais enfin les Consuls, en exécution de l'article IX du Règlement donné par le Roi, & des ordres de Sa Majesté, pourvûrent au logement dont l'Académie avoit besoin

pour tenir ses assemblées ordinaires ; & une Ordonnance de M. l'Escalopier Intendant fixa & régla la maniére dont la Communauté devoit remplir les obligations qui étoient la suite de cet arrangement. La Compagnie en témoigna sa reconnoissance à M. le Comte de Saint-Florentin par les vers suivans, de la composition de M. le Franc : *Du 25 septemb. 1745.*

La France sous Louis triomphe aux champs de Mars.
Ministré adoré ; tes regards
Font triompher ici Thalie & Melpomène.
C'est ainsi qu'Auguste & Mécène
Travailloient de concert pour Rome & pour les Arts.

Le 15 août de cette année l'Académie avoit commencé à tenir son Assemblée publique dans l'Hôtel de Ville avec le cérémonial prescrit par le Roi. Dès qu'elle fut ainsi en possession des priviléges que le Roi lui avoit accordés, libre des soins & des sollicitudes qui avoient si souvent été le sujet de ses conférences & de ses délibérations, elle tourna toutes ses vûes du côté de l'étude & du travail. La plûpart des Académiciens s'empresserent d'apporter, pour ainsi dire, au trésor commun, des ouvrages de leur

composition ; & c'est de ce fonds que la Compagnie a tiré de quoi fournir aux Assemblées publiques.

M. l'Abbé des Fontaines Académicien Associé, étant mort dans le cours de l'année 1747, M. Freron fut élû à sa place, & se chargea de donner, pour son tribut, à l'Académie, l'Eloge historique de son prédécesseur.

Quand on eut résolu d'abattre les portes de la ville de Montauban, le Ministre en 1748 jugea à propos de rendre l'Académie dépositaire des Inscriptions qui en faisoient l'ornement, & qui déposoient du zèle des Montalbanois pour transmettre à la postérité les événemens mémorables du regne de Louis XIV & de Louis XV. Ces Inscriptions fourniront un jour aux Académiciens la matiére de quelque savante dissertation.

Il y avoit un dernier article à consommer, & qui tenoit bien à cœur à la Compagnie ; c'étoit le privilége qui lui avoit été promis par l'article XXXIV du Règlement donné par le Roi. Au mois de décembre 1749 Sa Majesté lui accorda cette grace. Elle lui étoit nécessaire pour

remplir les obligations qui lui ont été imposées, & pour satisfaire aux engagemens qu'elle a contractés avec le Public. L'impression du présent Recueil est le premier usage qu'elle fait de ce privilége.

La reconnoissance de l'Académie nous oblige de publier ici que plusieurs Auteurs célébres lui ont fait présent de leurs ouvrages; & nous pouvons citer, entr'autres, M. Racine, M. de Voltaire, M. l'Abbé des Fontaines, M. Titon du Tillet, &c. Quelques autres ont daigné lui faire part de leurs découvertes. Il en est un qui a eu la bonté de lui dédier dans les formes un Poëme: c'est M. de la Soriniere Académicien de l'Académie d'Angers. On juge bien que la Compagnie met au nombre de ses richesses littéraires les productions de ceux de ses Membres que le Public a jugées dignes de son attention: nous parlons des Oeuvres de M. le Franc, & des Traductions ou compositions Italiennes de M. l'àbbé Venuti. Nous pouvions d'autant moins nous dispenser d'en faire mention en cet endroit, que l'Histoire de l'Académie ne sera désormais que l'histoire de ses ouvrages.

LETTRES PATENTES DU ROI.

LOUIS, *par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous présens & à venir, Salut. Nos amés & féaux les Consuls, Syndics & Communauté de notre ville de Montauban nous ont fait représenter qu'en l'année 1730 il s'étoit formé dans ladite ville une Société Littéraire dont le zèle & le travail, ainsi que les talens de ceux qui la composent, ont déjà mérité l'attention du Public. En effet les témoignages qui nous en furent rendus en 1742, nous déterminerent à permettre à ladite Societé de s'assembler, & il ne lui manquoit qu'un établissement solide, qui ne nous paroît plus devoir être différé, ni refusé à l'empressement desdits Consuls & Syndics, qui ont même offert leurs Salles pour y tenir les Assemblées publiques & particulières. Ce zèle de leur part, & les ouvrages d'Eloquence & de Poësie publiés par la plûpart des Membres de cette Société, nous donnent lieu d'en attendre des progrès aussi considérables*

*que ceux de plusieurs Sociétés semblables, qui se sont établies depuis notre avénement à la Couronne. Et voulant mettre celle de notredite ville de Montauban en état de remplir l'objet qu'elle se propose, Nous avons bien voulu non seulement autoriser ses Assemblées, mais encore lui donner des Réglemens nécessaires pour en maintenir l'ordre & la splendeur. A ces Causes, de notre grace spéciale, pleine puissance, & autorité royale, Nous avons permis, approuvé & autorisé, & par ces présentes signées de notre main, permettons, approuvons & autorisons lesdites Assemblées & Conférences. Voulons qu'elles soient faites & continuées dans notredite ville sous le titre d'*ACADEMIE DES BELLES LETTRES*, que nous avons mise & mettons sous la protection particulière de notre amé & féal Louis Phélypeaux, Comte de Saint-Florentin, Secrétaire d'Etat, Commandeur de nos Ordres, & Chancelier de la Reine notre très-chére épouse & compagne. Voulons aussi que le nombre des personnes qui la composent, soit fixé & limité à trente Académiciens ordinaires, à dix Associés étrangers, & au premier Consul de notredite ville de Montauban, qui sera*

Académicien né, conformément aux Statuts & Règlemens ci-attachés sous le contrescel de notre Chancellerie, que nous avons agréés & approuvés, ainsi que tous autres qui seront jugés nécessaires & convenables, sans qu'il soit besoin d'autres Lettres de nous que les présentes, par lesquelles nous confirmons dès maintenant, comme pour lors, tout ce qui sera fait pour ce regard. Permettons en outre à ladite Académie d'avoir un Sceau, tel qu'il est spécifié dans lesdits Statuts, article XXX, pour sceller tous les actes qui émaneront d'elle. Voulons en outre qu'elle soit composée des personnes dont la liste est ci-attachée sous le contrescel de notre Chancellerie, lesquels nous avons nommés & nommons pour cette fois; laissant auxdits Académiciens la liberté de remplir les places qui vacqueront à l'avenir, par la voie d'élection, conformément auxdits Statuts. Mais attendu que ladite Académie n'est actuellement composée que de vingt-sept personnes, nous avons nommé & nommons, pour cette fois seulement & sans tirer à conséquence, pour remplir le nombre de trente porté par lesdits Statuts, nos amés & féaux Conseillers en nos Conseils, les sieurs de Verthamon

Evêque de notredite ville de Montauban, l'Escalopier Commissaire départi en la généralité dudit Montauban, & le Franc premier Président en notre Cour des Aides & Finances de ladite ville : lesquels en cas de décès, seront, ainsi que les autres Académiciens, remplacés par la voie d'élection, & en la forme portée par lesdits Statuts. Voulons aussi & entendons que lesdits Académiciens jouissent des mêmes honneurs, priviléges, franchises & libertés dont jouissent ceux de nos Académies de Paris, à l'exception du droit de committimus. Si donnons en mandement à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans notre Cour de Parlement à Toulouse, & à tous autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra, que ces présentes ils aient à faire enregistrer, & icelles garder & observer selon leur forme & teneur: Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme & stable à toûjours, nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. Donné à Dunkerque, au mois de juillet, l'an de grace 1744, & de notre regne le 29.[e] Signé LOUIS. Et plus bas, *Par le Roi*, PHELIPEAUX. *Visa*, DAGUESSEAU, pour établissement d'une Académie des Belles Lettres en la ville de Montauban.

LISTE

DES MEMBRES DE L'ACADEMIE.

ANTOINE DE MONTLAUSUR DE LA MOTHE Doyen de la Cour des Aides.

JEAN-JACQUES LE FRANC Avocat général de la Cour des Aides, de l'Académie des Jeux Floraux.

JEAN-JACQUES DE VERDUSAN COMTE DE MIRAN, de l'Académie des Jeux Floraux.

NICOLAS-JOSEPH TEMPLE SIEUR DE SAINT-BEAR, Ecuyer.

MATHURIN DE BLAZY SIEUR DE BERNOY, Ecuyer, *Secrétaire perpétuel.*

JEAN-BAPTISTE DE NATALIS Trésorier de France.

LOUIS DE CAHUSAC Ecuyer.

LOUIS D'ESCORBIAC DE LUSTRAC BARON DU BOUSQUET.

JEAN-SAMUEL GALABERT D'AUMONT Conseiller à la Cour des Aides.

JULIEN-BERNARD DE PRADAL Conseiller à la Cour des Aides.

JACQUES DU BREILH Trésorier de France.

LOUIS LE FRANC Capitaine au Régiment d'Infanterie de Monseigneur le Dauphin.

CHARLES BELLET Prêtre Bénéficier du Chapitre Cathédral.

JEAN-GEORGE LE FRANC Evêque du Puy.

ANTOINE FORESTIER Avocat à la Cour des Aides.

JEAN DE CATHALA-COUTURE Avocat à la Cour des Aides.

ETIENNE DELFIOS Prêtre Chanoine de l'Eglise de Montauban.

PIERRE DU ROY Ecuyer.

BERTRAND DE LA TOUR Chanoine Sacriste, Curé de Saint-Jacques, Vicaire général de l'Evêché de Montauban.

JOSEPH-CHARLES DE MONTLAUSUR BARON DE VABRE, Capitaine au Régiment de Cavalerie Commiſſaire général.

JEAN-BAPTISTE MASSIP Avocat au Parlement.

ANTOINE CARRERE Lieutenant en l'Election, Subdélégué de M. l'Intendant.

FRANÇOIS DUCLOS Avocat au Parlement, de l'Académie des Jeux Floraux.

JEAN DEBROCA Procureur du Roi au Préſidial de Montauban.

JEAN LONJON DE LA PRADE Conſeiller à la Cour des Aides.

BALTHAZAR DE VERTHAMON grand Archidiacre, Vicaire général de l'Evêché de Montauban.

FRANÇOIS DE PRADAL Chanoine Théologal de l'Egliſe de Montauban.

MICHEL DE VERTHAMON Evêque de Montauban.

GASPARD-CESAR-CHARLES L'ESCALOPIER Intendant de Montauban.

LOUIS LE FRANC premier Président de la Cour des Aides de Montauban.

LE PREMIER CONSUL *Académicien né.*

Fait à Dunkerque le dix-neuvième jour de juillet mil sept cens quarante-quatre. Signé LOUIS. Et plus bas, PHELYPEAUX.



REGLEMENT

DONNÉ PAR LE ROI.

LE ROI voulant donner des marques de son affection à l'Académie des Belles Lettres que Sa Majesté a établie à Montauban, Elle a résolu le présent Règlement, qu'Elle veut & entend être exactement observé.

PREMIEREMENT.

*L'Académie de Montauban, érigée sous le titre d'*ACADÉMIE DES BELLES LETTRES, *sera composée de trente Académiciens, & du premier Consul de la ville de Montauban, qui sera Académicien né.*

II.

Il y aura en outre dix Associés Etrangers, dont le nombre ne pourra être augmenté, sous quelque prétexte que ce soit.

III.

Elle aura un Protecteur perpétuel, qui sera élû à la pluralité des voix par les Académiciens, & qui ne pourra cependant être nommé qu'avec l'agrément de Sa Majesté.

IV.

IV.

Le Protecteur ne ſera pris que dans le nombre des Princes, Cardinaux, Miniſtres, & Gouverneurs de la province; & le Roi a nommé, nomme & établit pour cette fois ſeulement, le ſieur LOUIS PHELYPEAUX *Comte de Saint-Florentin, Marquis de la Vrilliere, Gouverneur de Gergeau, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Chancelier de la Reine, & Commandeur des ordres de Sa Majeſté.*

V.

L'Académie aura pour Patron SAINT LOUIS *Roi de France. Le jour de la fête, il ſera célébré une grand'Meſſe dans l'Egliſe paroiſſiale, où le Panégyrique du Saint ſera prononcé par le Prédicateur qui ſera nommé par l'Académie. L'après midi du même jour il ſera tenu une Séance publique à l'Hôtel de Ville, où les Conſuls aſſiſteront en corps, avec leurs robes, marques & ornemens de leurs dignités. Ils ſeront placés à la gauche du Directeur, qui préſidera à l'Aſſemblée; & ce jour leſdits Conſuls feront à l'Académie les honneurs de l'Hôtel de Ville, en ſe conformant au cérémonial obſervé en pareil cas entre l'Académie des Jeux Floraux de Toulouſe, & les Capitouls de la même ville.*

V I.

Il ſera élû un Directeur tous les trois mois pour préſider aux Aſsemblées, les convoquer extraordinairement, quand il ſera néceſſaire, porter la parole dans les Aſsemblées, maintenir la diſcipline, propoſer les points à délibérer, les Sujets à recevoir, & prononcer les délibérations.

V I I.

Il ſera élû un Secrétaire, qui tiendra trois regiſtres. Dans le premier ſeront inſcrites les délibérations; dans le ſecond tous les ouvrages de la compoſition des Académiciens; dans le troiſième les ouvrages étrangers concernant les Belles Lettres.

V I I I.

Dans les Aſſemblées il n'y aura de place fixe que pour le Directeur; & le Secrétaire ſera aſſis vis-à-vis de lui. En l'abſence ou maladie du Directeur actuel, l'Exdirecteur tiendra la ſéance, & ainſi ſucceſſivement en cas de maladie ou d'abſence de celui-ci. Tous les Académiciens & Aſſociés ſe placeront ſans diſtinction.

I X.

Les Aſſemblées ordinaires de l'Académie ſe tiendront dans l'Hôtel de Ville, dans une

Salle destinée à cet effet, tous les jeudis depuis quatre heures jusqu'à sept. Et si le jeudi se trouve un jour de fête, l'Assemblée se tiendra le mercredi à la même heure.

X.

Les vacances de l'Académie commenceront le 15 *septembre, & finiront le* 11 *novembre. Elle vaquera en outre pendant la quinzaine de Pâques, la semaine de la Pentecôte, & depuis Noël jusques aux Rois.*

X I.

Les Académiciens seront assidus aux Assemblées. On ne s'y occupera que de sujets purement Académiques, sans entrer dans les matiéres de Religion ou d'Etat, ni rien souffrir de licencieux ou de satyrique.

X I I.

Il sera travaillé à une Histoire générale de la ville de Montauban & de la Province. Cet ouvrage se fera par l'Académie en commun, sur les mémoires qui seront rassemblés par ceux des Académiciens qui seront choisis par l'Académie.

X I I I.

Outre tous les ouvrages auxquels toute l'Académie pourra travailler en commun, chaque Académicien choisira quelque objet

particulier de ſes études ; & par le compte qu'il en rendra dans les Aſſemblées, il tâchera d'enrichir de ſes lumiéres tous ceux qui compoſent l'Académie, & de profiter de leurs remarques.

X I V.

Dans chaque Aſſemblée il y aura quelques Académiciens obligés à tour de rôle d'apporter quelques Ecrits de leur compoſition ; & ceux qui y ſeront préſens, feront leurs remarques ſur ce qui aura été prononcé.

X V.

Tous les Ecrits que les Académiciens apporteront aux Aſſemblées, ſeront par eux laiſſés le jour même entre les mains du Secrétaire, pour y avoir recours dans l'occaſion. Le titre & un extrait de l'ouvrage ſeront inſcrits dans les regiſtres de l'Académie, comme il eſt porté par l'article VII.

X V I.

L'Académie veillera exactement à ce que dans les occaſions où quelques Académiciens ſeront d'opinions différentes, ils n'emploient aucun terme de mépris ou d'aigreur l'un contre l'autre, ſoit dans leurs diſcours, ſoit dans leurs écrits ; & lors même qu'ils combattront les ſentimens de quelques Savans

que ce puiſſe être, l'Académie les exhortera à n'en parler qu'avec ménagement.

XVII.

L'Académie chargera quelques Académiciens de lire les ouvrages importans dans le genre d'étude auquel elle doit s'appliquer, qui paroîtront, ſoit en France, ſoit ailleurs; & celui qu'elle aura chargé de cette lecture, en fera ſon rapport à la Compagnie, ſans en faire la critique, en remarquant ſeulement s'il y a des vûes dont elle puiſſe profiter.

XVIII.

L'Académie examinera les ouvrages en tout genre que les Académiciens ſe proposeront de faire imprimer. Elle n'y donnera ſon approbation qu'après une lecture entière faite dans des Aſſemblées, ou du moins qu'après un examen & rapport fait par ceux que la Compagnie aura commis à cet examen; & nul des Académiciens ne pourra mettre aux ouvrages qu'il fera imprimer, le titre d'Académicien, s'ils n'ont été ainſi approuvés par l'Académie.

XIX.

Les approbations données par l'Académie aux ouvrages des Académiciens & Aſſociés, ſeront ſignées, de l'ordre de la Compagnie,

par le Secrétaire perpétuel.

XX.

Ceux qui ne sont point de l'Académie ne pourront assister ni être admis aux Assemblées ordinaires, si ce n'est quand ils seront conduits par le Secrétaire pour y lire quelque ouvrage intéressant.

XXI.

Le Secrétaire sera exact à recueillir sur les différens registres de l'Académie tout ce qui aura été proposé, agité, examiné & résolu par la Compagnie. Il signera tous les actes qui seront délivrés, soit à ceux de la Compagnie, soit à tous autres qui auront intérêt d'en avoir: & à la fin de chaque année, il donnera au Public un extrait de ses registres, ou une histoire raisonnée de ce qui se sera fait de plus remarquable dans l'Académie. Avant l'impression le Recueil sera envoyé au Protecteur, & il ne sera imprimé qu'après qu'il l'aura renvoyé avec son approbation.

XXII.

Les registres, titres & papiers concernant l'Académie, demeureront toûjours entre les mains du Secrétaire. Il en sera fait un inventaire, que le Directeur dressera; & au mois de décembre de chaque année l'inventaire

sera recolé par le Directeur en place, & augmenté de tout ce qui se trouvera avoir été ajoûté pendant toute l'année.

XXIII.

Le Secrétaire sera perpétuel; & lorsque par maladie ou par autre raison considérable, il ne pourra venir à l'Assemblée, ses fonctions seront remplies par le Sous-Secrétaire que la Compagnie aura nommé la veille de la Saint Louis.

XXIV.

Nul ne sera proposé pour remplir aucune des places d'Académicien, s'il n'est de bonnes mœurs, de probité reconnue, & de l'âge au moins de vingt-cinq ans, & s'il n'a donné des preuves de capacité.

XXV.

Nul ne pourra aussi être proposé, s'il est Régulier & attaché à quelque Ordre de Religion, si ce n'est pour remplir quelque place d'Associé.

XXVI.

Un Académicien ne pourra être destitué que pour faute grave & indigne d'un homme d'honneur. Mais pour que la destitution ait lieu, il sera nécessaire que la délibération tenue à ce sujet, ait été approuvée par le

Protecteur de l'Académie; & ce ne sera qu'après ce préalable, qu'elle pourra être inscrite sur le registre, & ensuite exécutée.

XXVII.

Dans l'admission ou destitution des Académiciens on donnera les suffrages par la voie du scrutin. Il en faudra les deux tiers dans une Assemblée composée de quinze Académiciens au moins.

XXVIII.

Lorsqu'un Académicien sera reçû, on lui fera la lecture des Statuts, qu'il promettra d'observer, & qu'il signera. Il prononcera ensuite dans l'Assemblée, qui sera publique, un discours de remercîment, auquel le Directeur répondra au nom de la Compagnie.

XXIX.

Il ne sera point pris de délibération considérable, qu'il n'y ait au moins quinze Académiciens; & les voix seront recueillies par le Directeur, qui présidera toûjours l'Assemblée; ou, en cas d'absence ou de maladie, elle sera présidée ainsi qu'il est expliqué à l'article VIII.

XXX.

Le Sceau de l'Académie sera un Saule, tel qu'il est dans les armes de la ville de

Montauban, pouſſant de ſa tige une branche de Laurier, avec ces mots de Virgile: Miraturque novas frondes. *On ſcellera de ce ſceau toutes les lettres & expéditions de l'Académie.*

XXXI.

Dans la première Aſſemblée particulière du mois de novembre, on déterminera les fonds néceſſaires pour les frais & dépenſes de l'Académie pendant le cours de l'année. Ces fonds ſeront remis au Tréſorier qui ſera pour lors élû, & qui ne payera que ſur les billets ſignés du Directeur & du Secrétaire; & il rendra compte des fonds qui lui auront été remis, devant ceux des Académiciens qui ſeront à cet effet nommés.

XXXII.

Il ſera permis à l'Académie d'établir des Prix pour couronner les ouvrages qui lui ſeront préſentés. Ces prix ne pourront être remportés par les Académiciens ou les Aſſociés.

XXXIII.

Il ſera permis à l'Académie de faire des Règlemens particuliers pour ſa police intérieure.

XXXIV.

Pour faciliter l'impreſſion de divers

ouvrages que les Académiciens pourront composer, Sa Majesté permet à l'Académie de se choisir un Libraire, auquel en conséquence de ce choix, le Roi fera expédier le privilége nécessaire pour imprimer & distribuer les ouvrages des Académiciens, que l'Académie aura approuvés.

XXXV & dernier.

Veut Sa Majesté que le présent Règlement soit lû dans la prochaine Assemblée, & inséré dans les registres, pour être exactement observé suivant sa forme & teneur. Fait à Dunkerque le dix-neuvième jour du mois de juillet mil sept cens quarante-quatre. Signé LOUIS. Et plus bas, PHELYPEAUX.



ARREST DU PARLEMENT.

Extrait des Registres du Parlement.

VEU les Lettres patentes du Roi accordées par Sa Majesté sur les représentations à Elle faites par les Consuls & Communauté de la ville de Montauban, données à Dunkerque au mois de juillet dernier, signées LOUIS, *& plus bas,* PHELYPEAUX, *& scellées du grand sceau de cire verte, par lesquelles le Roi a érigé la Société Littéraire de la ville de Montauban, en Académie, sous le titre d'Académie des Belles Lettres. Vû aussi les Statuts de ladite Académie, signés* LOUIS; *ensemble la Liste des Académiciens pour composer ladite Académie, aussi signée* LOUIS. *Vû aussi la Requête de soit montré au Procureur général du Roi, présentée par Noble Pierre du Roy Ecuyer, un desdits Académiciens, faisant tant pour lui que pour les autres ses Associés, dont il a charge & pouvoir, tendante aux fins du*

registre desdites Lettres patentes, Statuts & Liste, ensemble les dire & conclusions du Procureur général du Roi, mises au dos de ladite requête; & tout considéré. L A C O U R *a ordonné & ordonne que lesdites Lettres patentes, Statuts & Liste seront enregistrés dans ses registres, pour le contenu en iceux être gardé & observé selon leur forme & teneur. Prononcé à Toulouse, en Parlement, le vingt-unième jour d'août mil sept cens quarante-quatre.* Collationné, I. SERRES.



REGLEMENT
Que le Roi veut être obſervé par les Conſuls de la ville de Montauban à l'égard de l'Académie.

LE ROI voulant fixer & déterminer ce qui doit être fait & obſervé entre les Conſuls de la ville de Montauban & l'Académie établie en ladite ville, Sa Majeſté a réſolu le préſent Règlement, lequel Elle veut & entend être exactement exécuté.

ARTICLE PREMIER.

La ville de Montauban fournira dans l'Hôtel de Ville ou ailleurs, à l'Académie, une Salle convenable & décemment meublée, pour ſervir à ſes exercices ordinaires, & à la tenue de ſes Aſſemblées particulières.

I I.

Lors de la Séance publique, qui ſe tiendra tous les ans le jour de Saint Louis, les Conſuls ſeront obligés de prêter à l'Académie la plus grande Salle de l'Hôtel de ville qui ſe trouvera meublée.

III.

Ce jour-là quand l'Académie ſera aſſemblée, elle envoyera ſon Bedeau avertir les Conſuls de ſon arrivée, & elle ſe mettra en marche deux à deux.

IV.

Deux Conſuls en robe conſulaire & en chaperon, ſe mettront en marche lorſque l'Académie ſera ſur le ſeuil de la porte d'entrée; & les uns & les autres marcheront en préſence & à pas comptés, & la Garde en haie, de maniére à ſe rencontrer au milieu de la cour d'entrée.

V.

Quand l'Académie & les deux Conſuls ſe ſeront une fois joints, le premier de ces deux Conſuls prendra la gauche de celui qui ſera à la tête de l'Académie, & marchera ſur une même ligne avec lui; le deuxième en fera autant avec le ſecond Académicien; le reſte de la Compagnie continuera de marcher deux à deux, comme avant la jonction.

VI.

La marche continuera en cette forme juſqu'à la porte de la grande ſalle deſtinée pour l'Aſſemblée publique, où ſe trouvera

un troisième Consul, qui, comme les deux premiers, accompagnera un Académicien, se plaçant à sa gauche, & marchant de front.

VII.

On parviendra ainsi au milieu de cette grande salle, lieu de l'Assemblée publique; & là le premier Consul ou Maire se mettra à la tête des autres Consuls, & au côté gauche de l'Académicien qui conduira la Compagnie.

VIII.

Etant arrivés au lieu de la séance, l'Académie & les Consuls se sépareront. L'Académie prendra la droite pour occuper les sièges & les bancs qui lui seront destinés: les Consuls prendront la gauche.

IX.

Celui qui se trouvera à la tête de l'Académie, présidera à l'Assemblée, fera ouvrir les portes, ordonnera à la Garde de faire observer le silence, fera commencer la séance & en fixera le terme.

X.

Quand la séance sera finie, pour se retirer, on observera le même ordre qu'on aura observé en entrant; c'est-à-dire, que

le premier Consul ou Maire prendra le premier Académicien, & marchera à sa gauche; ainsi des autres Consuls. Cela continuera jusqu'à la porte de la Salle, où le premier Consul ou Maire laissera l'Académie, & les trois autres Consuls l'accompagneront dans l'ordre ci-dessus marqué, non seulement jusqu'au milieu de la cour où ils l'auront reçûe, mais jusqu'à la porte d'entrée & jusqu'à la rue. Là les Consuls prendront congé de l'Académie, & le cérémonial sera fini. Fait à Metz le treizième jour de septembre mil sept cens quarante-quatre. Signé LOUIS. Et plus bas, PHELYPEAUX.



REGLEMENT

REGLEMENT

Obſervé par l'Académie dans le jugement des Ouvrages préſentés pour le Prix.

PREMIEREMENT.

L'ACADEMIE diſtribuera tous les ans dans l'Aſſemblée publique du jour de Saint Louis un Prix de deux cens cinquante livres, à celui qui ſera jugé avoir fait le meilleur Diſcours ſur un ſujet relatif à quelque point de morale tiré des Livres ſaints, ſuivant l'uſage de l'Académie Françoiſe.

II.

Toute ſorte de perſonnes, de quelque qualité qu'elles ſoient, ſeront reçues à prétendre au Prix, hors les Membres de l'Académie, qui en doivent être les Juges; mais les mêmes Auteurs ne pourront le remporter que trois fois.

III.

Les Auteurs ne ſigneront point leurs

Ouvrages; ils y mettront ſeulement une ſentence, & en fourniront trois copies bien liſibles, qu'ils auront ſoin d'affranchir, s'ils les envoient par la poſte.

IV.

L'Académie ne recevra point de Diſcours qui n'ait une approbation ſignée de deux Docteurs en Théologie.

V.

Les Ouvrages ſeront remis au Secrétaire perpétuel de l'Académie dans tout le mois de mai; on n'en recevra aucun au delà de ce terme.

VI.

Le Secrétaire écrira ſur un regiſtre particulier la réception des ouvrages qui lui auront été remis: il y marquera le nom & la demeure des perſonnes qui les lui auront délivrés, & leur en donnera un récépiſſé.

VII.

Dans la première Aſſemblée du mois de juin le Secrétaire préſentera ſon regiſtre, pour être vérifié, clos & ſigné par le Directeur.

VIII.

Dans cette même Aſſemblée on commencera la lecture des ouvrages reçûs, & l'on

rejettera ceux qui ne paroîtront point dignes de l'examen.

I X.

Cette lecture sera continuée dans les Assemblées suivantes. Après quoi les Académiciens se partageront en trois Bureaux, suivant l'ordre du tableau.

X.

Le Président de chaque Bureau sera élû au sort; & les Bureaux s'assembleront séparément, ou chez le Président, ou en tout autre lieu qui paroîtra plus commode.

X I.

Le Secrétaire donnera à chaque Bureau une des trois copies des ouvrages reçûs & admis à l'examen. Pour prévenir la confusion, il cotera par A, B, C, &c. *les copies qu'il distribuera; en sorte que les copies de la même pièce aient toutes trois la même cote.*

X I I.

Dans les Bureaux on fera deux classes des ouvrages de chaque genre; la première, de ceux qui auront de grandes beautés & peu de défauts; la seconde, de ceux qui auront de grandes beautés & de grands défauts. Il pourroit y avoir des ouvrages

d'une troisième espèce, qui auroient beaucoup de défauts & peu de beautés, ou qui n'auroient ni de grandes beautés ni de grands défauts. Ceux-ci ne pourront jamais être admis au concours, & seront communément privés de l'impression.

XIII.

On donnera constamment la préférence aux ouvrages qui auront été composés dans le goût & sur le modèle des Auteurs de la saine antiquité. C'est à cette règle générale que l'Académie s'est fixée pour juger de la véritable ou de la fausse éloquence.

XIV.

Pour connoître les beautés & les défauts d'un ouvrage, on en examinera, suivant cette règle, le sens, le style & le langage. La beauté du sens & du génie sera considérée la première; puis la noblesse, la hardiesse, la netteté & les autres qualités du style; enfin la pureté du langage.

XV.

Les Ouvrages où l'on trouvera des fautes grossiéres contre la pureté du langage, seront rejetés, conformément à ce précepte du

Législateur de la Poësie Françoise :

Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers empoulé l'orgueilleux solécisme.

Art Poëtique, Chant I, V. 159.

X V I.

Le Président de chaque Bureau règlera l'ordre dans lequel les Ouvrages seront lûs & examinés.

X V I I.

Nul Ouvrage ne sera estimé de la première ou de la seconde classe, qu'il n'ait au moins les deux tiers des suffrages du Bureau.

X V I I I.

Les Ouvrages dont les Auteurs se seront fait connoître, ou ceux pour lesquels on aura sollicité, seront exclus du concours. L'on fera mention du motif de cette exclusion dans l'imprimé qui se distribuera à l'Assemblée publique du jour de Saint Louis.

X I X.

Les Ouvrages qui ne seront pas nouveaux, mais qui auront déjà paru en tout ou en quelque partie, ne pourront point prétendre au Prix.

X X.

On écrira dans les Bureaux le résultat de

chaque séance. Il sera signé par le Président du Bureau, & par celui qui y fera la fonction de Secrétaire.

XXI.

Après que les Bureaux auront achevé leur examen particulier, ils se réuniront tous, pour ne plus former que des Assemblées générales, où le Directeur présidera à l'ordinaire.

XXII.

Dans ces Assemblées générales les Académiciens qui n'auront point assisté aux deux tiers des séances de leur Bureau, ne donneront point de suffrage, ou leur avis ne sera point compté.

XXIII.

Les Ouvrages que les trois Bureaux auront estimés de la première classe, ne seront sujets à subir qu'un examen de comparaison dans les Assemblées générales, lorsqu'il y aura plusieurs Ouvrages jugés de la première classe.

XXIV.

Les Ouvrages qui auront été estimés de la première classe par deux Bureaux, & de la troisième ou rejetés par un seul Bureau, aussi-bien que ceux qui auront été estimés

de la première classe par un seul Bureau, & de la seconde par deux Bureaux, pourront être examinés de nouveau dans les Assemblées générales, & y être jugés de la première classe, pourvû qu'ils aient les deux tiers des suffrages.

XXV.

On écrira chaque jour le résultat des Assemblées générales, & il sera signé par le Directeur & par le Secrétaire.

XXVI.

Dans l'Assemblée publique du jour de Saint Louis, le Prix sera distribué à l'Auteur qui aura fait le meilleur Ouvrage. Le Secrétaire l'appellera à haute voix en cette forme : Vous qui avez mis une telle sentence, venez recevoir le Prix du Discours. *Et le Directeur remettra le Prix à l'Auteur, s'il est présent, ou, en cas d'absence, à celui qui montrera le récépissé du Secrétaire.*

XXVII.

Dans l'Assemblée de la distribution du Prix on lira publiquement les ouvrages couronnés, & les Auteurs seront admis à lire eux-mêmes leurs propres Ouvrages, s'ils le desirent.

XXVIII.

Les Auteurs qui auront remporté le Prix, en recevront les atteſtations ſcellées du ſceau de l'Académie, avec l'Ouvrage en original.

XXIX.

Pour le choix des ſujets du Diſcours de l'année ſuivante, il y aura deux Aſsemblées au commencement du mois d'août. Dans la première on nommera par ſcrutin trois Académiciens, qui ſeront chargés de propoſer chacun un ſujet : dans la ſeconde on choiſira par ſcrutin, & à la pluralité des voix, un des trois ſujets propoſés.

XXX.

Dans l'Aſsemblée publique du jour de Saint Louis, & après la diſtribution des Prix, le Secrétaire publiera à haute voix le ſujet du Diſcours pour l'année ſuivante, & il en diſtribuera ſur le champ des imprimés, où l'Académie donnera aux Auteurs les avis qu'elle jugera à propos.



LISTE
DES MEMBRES DE L'ACADEMIE.
En l'Année 1750.

ANTOINE DE MONTLAUSUR DE LA MOTHE Doyen de la Cour des Aides.

JEAN-JACQUES LE FRANC premier Président de la Cour des Aides, de l'Académie des Jeux Floraux.

JEAN-JACQUES DE VERDUSAN COMTE DE MIRAN, de l'Académie des Jeux Floraux.

NICOLAS-JOSEPH TEMPLE SIEUR DE SAINT-BEAR, Ecuyer.

MATHURIN DE BLAZY SIEUR DE BERNOY, Ecuyer, *Secrétaire perpétuel.*

JEAN-BAPTISTE DE NATALIS Trésorier de France.

LOUIS DE CAHUSAC Ecuyer.

LOUIS D'ESCORBIAC DE LUSTRAC BARON DU BOUSQUET.

JEAN-SAMUEL GALABERT D'AUMONT Procureur général de la Cour des Aides.

JULIEN-BERNARD DE PRADAL Conseiller à la Cour des Aides.

JACQUES DU BREILH Trésorier de France.

LOUIS LE FRANC Capitaine au Régiment d'Infanterie de Monseigneur le Dauphin.

CHARLES BELLET Prêtre Bénéficier du Chapitre Cathédral.

JEAN-GEORGE LE FRANC Evêque du Puy.

ANTOINE FORESTIER Avocat général de la Cour des Aides.

JEAN DE CATHALA-COUTURE Avocat à la Cour des Aides.

PIERRE DU ROY Ecuyer.

BERTRAND DE LA TOUR Chanoine Sacriste, Curé de Saint-Jacques, Vicaire général de l'Evêché de Montauban.

JOSEPH-CHARLES DE MONTLAUSUR BARON DE VABRE, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Montcalm.

JEAN-BAPTISTE MASSIP Avocat au Parlement.

ANTOINE CARRERE Lieutenant en l'Election, Subdélégué de M. l'Intendant.

FRANÇOIS DUCLOS Avocat au Parlement, de l'Académie des Jeux Floraux.

JEAN DEBROCA Procureur du Roi au Présidial de Montauban.

JEAN LONJON DE LA PRADE Conseiller à la Cour des Aides.

BALTHAZAR DE VERTHAMON grand Archidiacre, Vicaire général de l'Evêché de Montauban.

FRANÇOIS DE PRADAL Chanoine Théologal de l'Eglise de Montauban.

MICHEL DE VERTHAMON Evêque de Montauban.

GASPARD-CESAR-CHARLES L'ESCALOPIER Intendant de Montauban.

JEAN-ANTOINE-LOUIS DE SAVIGNAC Président du Présidial de Montauban, *qui a succédé à M. Delfios Chanoine de l'Eglise de Montauban.*

ETIENNE-ANTOINE-LOUIS DE VILLARS-LUGEIN Chanoine de l'Eglise de Montauban, Abbé de Saint-Marcel, de l'Académie des Jeux Floraux, *qui a succédé à M. l'Abbé le Franc premier Président de la Cour des Aides.*

LE PREMIER CONSUL *Académicien né.*



ACADEMICIENS ASSOCIÉS, ELUS PAR L'ACADEMIE,

Conformément à l'article II du Règlement donné par Sa Majeſté.

MESSIEURS,

LE DUC DE NIVERNOIS, Pair de France, de l'Académie Françoiſe, Académicien Honoraire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres.

LE MARQUIS DE MIRABEAU, de l'Académie de Marſeille.

L'ABBÉ DE MONVILLE Chanoine de l'Egliſe de Bordeaux, Vicaire général de l'Evêché de Bazas.

DE CAULET Préſident du Parlement de Toulouſe, de l'Académie des Jeux Floraux.

E CLARIS Préſident de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Montpellier.

DE GRANDVAL Conſeiller au Conſeil Supérieur d'Artois, de l'Académie d'Arras.

LE BOULANGER Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, premier Commis de M. le Comte de Saint-Florentin.

L'ABBE' VENUTI, de l'Académie de Cortone, & de celle de Bordeaux, Correſpondant Honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres.

L'ABBE' VATRY Inſpecteur du Collége Royal, de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres.

FRERON, *qui a ſuccédé à M. l'Abbé Guyot des Fontaines.*



SUJETS PROPOSÉS POUR LE PRIX.

Depuis 1744 jusqu'en 1751.

La vanité des Sciences sans la Religion, conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Vani autem sunt omnes homines in quibus non subest scientia Dei.* Sap. XIII. 1. 1744.

L'épreuve de l'adversité est pour le Sage une source de lumière, suivant ces paroles de l'Ecriture : *Qui non est tentatus quid scit?* Eccles. XXXIV. 9. Par M. Marmontel. 1745.

Il n'appartient qu'au vrai Héros de savoir joindre l'humanité avec la valeur, à l'occasion de ces paroles de l'Ecriture : *In multitudine videbor bonus, & in bello fortis.* Sap. VIII. 15. 1746.

L'Orgueil est le plus grand ennemi de la société, conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Inter superbos semper jurgia sunt.* Prov. XIII. 10. Par M. de Bracanat. 1747.

Nous avons plus d'intérêt que nous ne pensons, à faire du bien aux autres, suivant ces paroles de l'Ecriture : *Benefacit animæ suæ vir misericors.* Prov. II. 17. 1748.

Le Prix réservé de 1746 fut destiné à

une Ode ou à un Poëme, & l'Académie donna pour sujet : *Le retour des Arts en Italie après la prise de Constantinople.*

Les deux Prix furent remportés par le R. P. Lombard Jésuite.

1749. *Pourquoi le Sage est-il émû de la calomnie?* à l'occasion de ces paroles de l'Ecriture : *Calumnia conturbat Sapientem.* Ec. VII. 8.

1750. *Il y auroit plus d'amitié parmi les hommes, s'il y avoit plus de vertu*, conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Qui timet Deum, æquè habebit amicitiam bonam.* Eccles. VI. 17. Par M. Soret Avocat au Parlement de Paris.

Le Prix réservé de 1749 fut destiné à une Ode ou à un Poëme, & l'Académie donna pour sujet : *La destruction des Monumens publics par les Barbares.*

1751. *Combien les Arts sont nécessaires à la société*, conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Sine his omnibus non ædificatur civitas.* Eccles. XXXVIII. 36.

Et pour le Prix réservé, destiné à une Ode ou à un Poëme : *L'Invention de l'Imprimerie.*



QUAND l'Académie, ſuivant le pouvoir qui lui en a été donné par le Roi, approuve les Ouvrages des Académiciens, ordinaires ou aſſociés, & les Diſcours qui lui ont été préſentés pour le Prix, elle ne prétend point adopter tous les ſyſtèmes de Littérature que de pareils Écrits peuvent expoſer au jugement du Public: & en cela l'Académie ſe conforme à l'uſage conſtamment ſuivi dans les Corps Littéraires.

Extrait des Regiſtres de l'Académie.

DE BERNOY *Secrétaire perpétuel.*



MÉLANGES DE POESIE, DE LITTERATURE ET D'HISTOIRE,

PAR

L'ACADEMIE DES BELLES LETTRES DE MONTAUBAN.

ODE

Récitée dans la première Aſſemblée publique le 25 Août 1742.

PAR M. LE FRANC.



RNEMENT éternel des voutes azurées,
Dieu des Arts, Dieu du Jour, toi qui dans ces contrées
Conduis ſous un ciel pur ton char ébloüiſſant,
Ame de l'Univers, Aſtre immenſe & durable,
Jette un œil favorable
Sur ce Temple naiſſant.

De pampre & de raiſins tu couvres nos montagnes;
Cérès te doit le fruit de nos riches campagnes,
Du Laboureur groſſier tu reçois le tribut:
Il eſt temps que ces lieux plus dignement t'adorent,
Qu'à leur tour ils honorent
Ton plus noble attribut.

Il m'entend. Nos efforts ont déjà ſû lui plaire.
Vous qui briguez l'honneur d'orner ſon Sanctuaire,
Vous ſes chers favoris, venez, heureux mortels;
Triomphez ſans orgueil des complots de l'envie;
Apollon vous confie
Le ſoin de ſes Autels.

C'eſt lui qui nous inſpire une audace nouvelle.
En vain de toutes parts la diſcorde cruelle
Oppoſe à nos accens d'effroyables concerts:
Nos champêtres hautbois & nos tendres muſettes
Au milieu des trompettes
Forment de nouveaux airs.

Ils ne ſont plus ces temps où nos Aïeux ſauvages
Par de triſtes fureurs, & de honteux ravages,
Faiſoient la guerre aux Arts diſperſés & tremblans.
O Nation polie, intrépide & ſavante!
Tes Guerriers ſous la tente
Cultivent les talens.

Depuis le ſiècle illuſtre où parmi les alarmes
FRANÇOIS (a) malgré le bruit & la terreur des armes,
Des Amans des neuf Sœurs ranima les transports,
Jamais l'horrible cri du fier Dieu de la Thrace,
Des Nymphes du Parnaſſe
N'étouffa les accords.

Rappelez-vous ces jours d'immortelle mémoire
Où tout ſervoit les Lis, tout aidoit à leur gloire,
Condé par ſes exploits, Corneille par ſes vers:
A Rocroy nos drapeaux enchaînoient la fortune,
A Paris Rodogune
Etonnoit l'Univers.

Le François, qui combat, frappe, & meurt avec joie,
Va ſur les bords lointains que la guerre foudroie,
Secouer le flambeau de Bellonne & de Mars,
Tandis que parmi nous, dans le ſein de la France,
Regnent en aſſurance
Les plaiſirs & les Arts.

Ainſi lorſque les Cieux, obſcurcis de nuages,
Sur les champs inondés verſent l'eau des orages,
Jupiter d'une main lance au dehors ſes feux;
De l'autre il tient le ſceptre, & dans ſa Cour tranquille
Fixe à jamais l'aſyle
De la paix & des jeux.

(a) FRANÇOIS I.

Sous un Roy dont le cœur ne veut rien que de juste ;
Sous l'appui redouté de ce nouvel Auguste,
Chef, modelle, & vengeur des enfans de Capet,
Les Muses de la Seine accompagnent nos Princes
Dans les vastes provinces
Que le sort leur soûmet.

Riche présent des Dieux, Tige heureuse & féconde,
Croissez pour les besoins & le bonheur du Monde,
Etendez en tous lieux vos rejetons nouveaux :
Fertile dans la paix, fertile dans la guerre,
Vous couvrirez la Terre
De vos nombreux rameaux.

O destin, tu détruis les plus augustes races !
De leur pouvoir à peine il nous reste des traces,
Tu fais passer leur sceptre en de nouvelles mains ;
Des dépouilles d'un Roy tes jeux font le partage,
Comme de l'héritage
Du dernier des humains.

Au plus puissant Empire, à l'Etat le plus ferme,
Tu marques sa durée, & tu prescris un terme ;
Le regne des Bourbons (*a*) a seul fixé tes loix.
Eternise, ô Destin, pour l'honneur des Couronnes,
Sur le plus beau des Trônes
Le plus beau sang des Rois.

(*a*) La Maison de France est sur le Trône depuis près de 800 ans.

QU'IL N'EST POINT DE MEILLEUR CITOYEN Que l'Homme de Lettres.

DISCOURS

PAR M. L'ABBE' BELLET.

MESSIEURS,

DANS un jour consacré au triomphe des Beaux Arts, me seroit-il permis, pour venger l'honneur des Savans, de justifier leur profession, & de faire sentir combien la raison désavoue le jugement qu'en porte le vulgaire ? Il regarde un Homme de Lettres comme un membre inutile dans la société : peu s'en faut qu'il ne le croie à charge à la République. C'est un injuste préjugé, enfant de l'erreur & de l'ignorance. Fut-il jamais de meilleur Citoyen que l'Homme de

Lettres? Il a droit à ce titre flatteur, & par les qualités ſolides qui le diſtinguent, & par les avantages ineſtimables qu'il procure à la Patrie.

Les vertus qui rendent l'homme ſociable, forment le caractére du bon Citoyen. Un ſi beau nom promet ce qu'il y a de plus agréable dans les entretiens, & de plus intéreſſant dans la conduite.

L'Homme de Lettres réunit communément l'un & l'autre. Examinez ſon eſprit: la culture l'a dépouillé de ſes défauts naturels. A ſes travers choquans ont ſuccedé les qualités les plus ſolides & les plus aimables: la nobleſſe des idées, la juſteſſe du raiſonnement, la délicateſſe du goût, c'eſt ce qu'on remarque, c'eſt ce qu'on eſt forcé d'admirer en lui.

Enrichi par la lecture, de quelle reſſource n'eſt-il pas dans le commerce de la vie? Par lui tous les pays & tous les ſiècles deviennent préſens à ceux qui l'écoutent. Sur les difficultés les plus épineuſes, comme ſur les doutes les plus légers, quel plaiſir de le conſulter & de l'entendre! Quand il décide, c'eſt avec

l'autorité de la raiſon. Quand il parle, c'eſt avec le langage des Graces.

Faut-il s'étonner qu'il faſſe les délices des converſations ? Il en eſt l'ame, il y répand la vie & les agrémens. Toutes les matiéres prennent dans ſes mains une forme auſſi riante que nouvelle. Nul objet qui ne lui fourniſſe des armes pour combattre, pour vaincre l'ennui, cet ennemi ſi redoutable dans la ſociété.

Les belles connoiſſances ne perfectionnent pas moins le cœur que l'eſprit. Elles élèvent l'ame, & la rendent ſenſible ; de là dans l'Homme de Lettres les procédés les plus nobles & les plus obligeans. L'étude le fait converſer journellement avec les morts ; & à force de méditer les ouvrages de ceux qui ſe diſtinguerent par leur ſageſſe, il adopte leurs maximes, il prend leurs mœurs, il devient plus compatiſſant, plus humain, d'un commerce plus facile avec les vivans. La vertu trouve en lui moins d'obſtacles, & plus de moyens pour le ſoûmettre.

Je conviens cependant que les Lettres n'opérent pas toûjours ce prodige. Il eſt des hommes dont la rudeſſe ou la per-

verſité eſt à l'épreuve des leçons qu'elles donnent. Je réſerve à la Religion la gloire de les réformer : je prétends ſeulement que de tous les moyens purement humains qu'on peut mettre en œuvre pour graver en nous les traits qui caractériſent une grande ame, les Lettres ſont le plus puiſſant & le plus efficace. Comment en douter, après ce qui a été dit d'Orphée & d'Amphion ? Suivant le ſens de ces fables ingénieuſes, c'eſt par le ſecours de l'Eloquence & de la Poëſie, qu'on retira les hommes du ſein des forêts, qu'on adoucit leurs mœurs ſauvages, qu'on leur inſpira le goût des vertus qui ſont l'ame & le lien des ſociétés. On puiſe tous les jours dans les Orateurs & dans les Poëtes les vûes ſublimes, les profondes leçons, les ſentimens magnanimes, les grands exemples qui forment les Héros & les Sages.

Si les Lettres ne conduiſent point par elles-mêmes à la ſageſſe, elles contribuent du moins à lui préparer un ſanctuaire dans le cœur de ceux qui les cultivent. Elle ne ſauroit entrer dans un ame tandis
Seneque. que les paſſions y ſont leur demeure ;

& l'étude eſt propre à nous garantir ou à nous délivrer de leur joug. En nous accoûtumant au ſilence & à la retraite, elle nous fait rompre tout commerce, toute intelligence avec le vice; elle nous éloigne, elle nous détache des objets qui irritent la cupidité; & ce détachement eſt une nouvelle ſource d'égards, de douceur & de complaiſance parmi les hommes.

Il n'eſt point de vertu qui ſoit d'un uſage plus néceſſaire & plus fréquent dans la ſociété, que l'indulgence qui excuſe les défauts, & qui pardonne les fautes: nos imperfections ſont la ſeule cauſe de nos dégoûts mutuels. D'un œil tranquille l'Homme de Lettres voit ces imperfections. L'hiſtoire lui a appris que les hommes ont été les mêmes dans tous les temps. C'eſt à ceux pour qui tout eſt nouveau ſous le ſoleil, d'être étonnés des foibleſſes qui ſont le triſte appanage de l'humanité. Pour lui, jugeant de tout par des principes certains, & ſur des exemples inconteſtables, il trouve le genre humain tel que les ſiècles paſſés l'ont vû, & tel qu'il préſume que le verront les

ſiècles à venir. C'en eſt aſſez pour qu'il ſouffre dans les autres, ſans ſe plaindre, ou les inégalités de leur caractére, ou les irrégularités de leur conduite. Il ſent qu'il ſe ſeroit briſé à ſon tour contre les mêmes écueils, ſi l'habitude & les réfléxions ne l'avoient heureuſement ſauvé du naufrage.

Un ſi riche fonds de ſageſſe & d'humanité ne ſeroit-il pas ſuffiſant pour former des Citoyens dignes de la République de Platon? Eh! qu'étoit-ce que Platon lui-même? Un Légiſlateur éclairé, qui ne dreſſa le plan d'un Etat également heureux & ſage, que ſur les connoiſſances qu'il avoit puiſées dans l'étude des Lettres (*a*).

L'homme n'étant pas fait pour lui ſeul, mais pour la ſociété, c'eſt un devoir du véritable Citoyen d'y remplir dignement la place qu'il y occupe. Chaque rang, chaque poſte a ſes fonctions; il y faut apporter des qualités qui les aſſortiſſent. Perſonne n'eſt plus en état de s'acquitter de cette obligation eſſentielle, que l'Homme de Lettres. L'étude lui fournit

(*a*) Voyez Longin, *Traité du Sublime*. Ch. XI.

toutes les ressources dont il a besoin. Par le secours de ses diverses lectures il s'est muni de principes, de leçons, de modelles, d'expériences même dans tous les genres. Le destine-t-on aux emplois les plus décisifs & les plus éclatans, il est plus propre que tout autre à les exercer, puisqu'ils ne s'exercent noblement que par les talens de l'esprit. Ouvrons les annales de l'univers; nous y trouverons la preuve de cette vérité. Les Historiens les plus délicats ont été quelques fois les plus vaillans Capitaines. Presque toûjours les Magistrats les plus célébres par leur intégrité, le furent aussi par leur capacité & par leur éloquence. Les saints Pontifes dont le zèle a rendu le nom immortel, sont ceux précisément qui ont éclairé l'Eglise par leurs ouvrages. C'est qu'à mesure qu'on est plus instruit, on est plus libre de préjugés, on a des vûes plus vastes, on est plus à l'abri des surprises, on est plus prévoyant dans le projet, & plus ferme, plus assuré dans l'exécution. Qualités solides & brillantes qui préparent à tout, qui rendent ceux qui les possedent, capables & dignes de tout.

Peut-être s'imagine-t-on que l'Homme de Lettres eſt trop concentré en lui-même pour prendre beaucoup de part aux événemens qui décident du ſort de ſa Nation. Soupçon bien injuſte & bien mal fondé ! Qui s'intéreſſe plus vivement que lui à la gloire de ſa Patrie ? Qui en apprend les ſuccès avec plus de tranſport, qui les publie avec plus de zèle ? C'eſt lui qui fournit aux cent bouches de la Renommée, des expreſſions convenables pour en inſtruire tous les peuples de la terre. C'eſt lui qui ſe charge d'en tranſmettre le ſouvenir à la poſtérité la plus reculée. Tantôt Orateur, tantôt Poëte, il prodigue les louanges les plus délicates à quiconque eſt cher à l'Etat par les ſervices ou par les vertus.

Qui a immortaliſé les Héros de toute eſpèce ? Qui les a placés au temple de mémoire ? l'Homme de Lettres. C'eſt par lui que la Patrie reconnoiſſante leur décerne des couronnes, leur dreſſe des trophées, & preſque des autels dans tous les cœurs. Après leur mort ils jouiſſent dans ſes ouvrages d'une eſpèce de ſeconde vie infiniment plus précieuſe

à leurs yeux que la première, dont ils ont fait un si généreux sacrifice. Ne soyons pas surpris si l'ambitieux Alexandre envioit à Achille le bonheur d'avoir eu un Homere qui pût dignement chanter ses triomphes (*b*).

La France, l'univers va être le témoin des transports que le vrai Héros inspire à l'Eloquence & à la Poësie. Déjà toutes les plumes s'apprêtent à célébrer les glorieux exploits de notre invincible Monarque. Elevé dans le sein de la paix, il a paru à la tête de ses armées tel que la fable nous dépeint le Dieu de la guerre, soûtenant la valeur par sa présence, réglant la discipline par ses ordres, dirigeant les opérations par sa sagesse, se multipliant, en quelque sorte, selon les besoins, toûjours entraîné par son courage, & toûjours suivi par la victoire.

Quel tribut de reconnoissance ne lui devez-vous pas, MESSIEURS? Jusqu'au milieu de son camp il s'est occupé de votre repos & de votre gloire. C'est de là (*c*) qu'il a jeté sur vous un regard

(*b*) Cic. *pro Arc.* N. 24.

(*c*) Les Lettres Patentes de l'Académie sont datées de Dunkerque.

favorable. A l'exemple de ſon Auguſte Biſaïeul, d'une main il foudroyoit des remparts, & de l'autre il fondoit l'Académie; comme s'il eût voulu mêler ſes lauriers avec les vôtres, & qu'il vous crût deſtinés à lui donner dans vos ouvrages l'immortalité que ſes conquêtes & ſes vertus lui ont méritée.

Les graces dont il vous comble ſont une preuve éclatante qu'il met au nombre de ſes meilleurs Sujets, ceux qui cultivent les Sciences & les Arts. Et, oſons le dire, que ne doit point la Patrie à de tels hommes!

La véritable ſupériorité d'une Nation ſur les autres, conſiſte dans l'abondance des lumiéres, dans la fineſſe du goût, dans la politeſſe qui y regne. L'Empire le plus eſtimable eſt celui où la raiſon a établi le ſien. C'eſt aux Nations barbares à ne chercher d'autre diſtinction que celle qui vient d'une valeur féroce & brutale. Le mérite ſeul met entre les hommes une différence auſſi glorieuſe que réelle, & *le mérite*, a dit un de nos Auteurs (*d*) *eſt fils de l'eſprit & de la vertu.*

(*d*) Rouſſeau.

Les Hommes de Lettres procurent à la Patrie tous les avantages que donne ce mérite. Par eux elle figure, pour ainsi dire, sur le théatre du monde ; elle écarte, elle dissipe les ténèbres de l'ignorance qui la confondoient autrefois avec les peuples sans mœurs & sans culture. Aux yeux de l'étranger, la lumiére dont brillent ces esprits supérieurs, rejaillit sur leurs concitoyens. Leur nom rend célébres les heureuses contrées qui les possedent. Plus d'une fois on a vû des villes fameuses se disputer l'honneur de leur avoir donné la naissance. Le triomphe des Arts fit les beaux jours d'Athenes & de Rome. Qui n'a pas eu occasion de le remarquer dans ses lectures? Les plus vastes Etats ne s'élèvent ou ne s'anéantissent dans l'Histoire, qu'à mesure qu'ils sortent de la barbarie, ou qu'ils s'y replongent.

Un pays fertile en hommes de Lettres, attire nécessairement les regards des Nations voisines, ceux-mêmes des Nations les plus éloignées. De toutes parts on y vient chercher des leçons & des modelles. Ailleurs tout languit, tout dégénére : ici rien qui ne devienne susceptible de

nouvelles beautés; le bon goût se soûtient ou s'épure dans chaque genre; tous les Arts, chacun dans leur sphère, payent à l'Etat le tribut de quelque découverte utile au commerce ou à la société. *Pendant plusieurs siècles*, remarque un célébre Académicien (*e*), *l'Université de Paris n'a pas moins contribué à la grandeur de la Capitale, que le séjour des Rois.*

Dans ces anciennes Républiques dont l'effort des temps a respecté la gloire & le nom, le soin de former la jeunesse étoit le premier objet de l'attention des Sages. Ils l'envisageoient comme l'unique moyen de donner de grands Hommes à la Nation, & de les y perpétuer. Pour y réussir, quelles règles, quels exemples n'employoit-on pas chez les Egyptiens, chez les Grecs, & même chez les Perses! On puisa dans les écrits des Philosophes l'art de polir l'esprit, de régler le cœur, & de fortifier le corps. Suivant la remarque d'un savant Prélat, les Poëtes, aussi bien que les Philosophes, contribuerent à la perfection de ce grand ouvrage. *Le plus fameux* des Conquérans *regardoit Homere comme*

(*e*) M. de Fontenelle, Elog. de M. l'Abbé Gallois.

comme un maître qui lui apprenoit à bien regner (*f*). Et que voit-on dans la plûpart des autres Poëtes, dont les productions *ne ſont pas*, continue le grand Boſſuet, *moins graves qu'elles ſont agréables?* On n'y *célébre que les Arts utiles à la ſociété humaine; tout y reſpire le bien public, la Patrie, & cette admirable civilité* qui chez les Grecs n'exprimoit autre choſe que les vertus & le caractére d'un bon Citoyen.

A qui doit-on parmi nous ces grands principes & ce bon goût qui caractériſent l'éducation parfaite? N'eſt-ce pas aux Savans, qui ſeuls ont aſſez étudié l'homme pour ſentir au juſte les qualités qui lui manquent, & pour nous indiquer le vrai moyen de les acquérir? Sans leurs lumiéres on ſe conduiroit au haſard, on donneroit dans toute ſorte d'écueils, faute de les craindre ou de les prévoir. Quel ſervice n'ont pas rendu à la Patrie ceux qui ont ouvert à tout le monde les routes de la gloire & de la vertu, & qui les ont applanies par la ſageſſe de leurs conſeils! Dira-t-on que des hommes ſans lecture & ſans

(*f*) Diſcours ſur l'Hiſt. univ.

érudition auroient pû remplacer dans ce genre les Boſſuet, les Fenelon, les Locke, les Rollin?

L'ignorance eſt la ſource féconde de tous les vices & de tous les maux. En abaiſſant l'eſprit & le cœur, elle multiplie néceſſairement les fautes d'où naît la foule des coupables & des malheureux. C'eſt au zèle éclairé à déchirer le voile funeſte qui me cache mes devoirs & mes dangers. Ce Savant, par la lumiére qu'il me prête, par l'ardeur qu'il m'inſpire, me ramène, m'élève, me communique ſes vûes & ſes ſentimens; & renouvellé, pour ainſi dire, par ſes ſoins, je vais ſacrifier mes paſſions au bien public, & me préparer dans ce généreux ſacrifice une gloire auſſi flatteuſe pour moi qu'elle ſera utile à la Patrie.

N'eſt-ce pas encore aux Hommes de Lettres qu'on eſt redevable des amuſemens & des délices de l'eſprit? On voit tous les jours ſortir de leur plume des ouvrages qui ont le double but d'inſtruire & de plaire. Par la hardieſſe de l'invention, par la ſageſſe de la conduite, quelquefois par les ſaillies de l'enjouement, ou par la ſingularité des idées, ils nous fourniſſent de quoi

remplir innocemment le vuide du temps, de quoi nous délasser des fatigues d'une longue contention : la jeunesse y prend du goût pour la lecture, l'âge avancé y oublie ses rides, tous s'y perdent de vûe pour suivre un Auteur ingénieux qui par des chemins fleuris conduit ses Lecteurs jusqu'au Temple de la sagesse.

N'oublions pas de remarquer l'étendue & la durée des travaux de l'esprit. Zenon & Chrysippe, disoit Sénèque (*g*), ont été par là plus utiles au genre humain que les Magistrats & les Conquérans. Ceux-ci n'ont gouverné que les peuples, ou n'ont vaincu que les ennemis de leur siècle & de leur Nation : ceux-là ont combattu les défauts, ont préparé les vertus de tous les pays & de tous les temps. Qu'est-ce qui pourroit affoiblir ou borner le fruit des leçons d'un sage Citoyen? Elles volent au delà des mers, & au delà du tombeau. Les Monarques & les Sujets, les étrangers & les compatriotes, les races futures & les contemporains, tous ont de quoi s'instruire dans les ouvrages du Philosophe, de l'Historien, de l'Orateur & du Poëte.

(*g*) *De otio aut secessu Sapientis.*

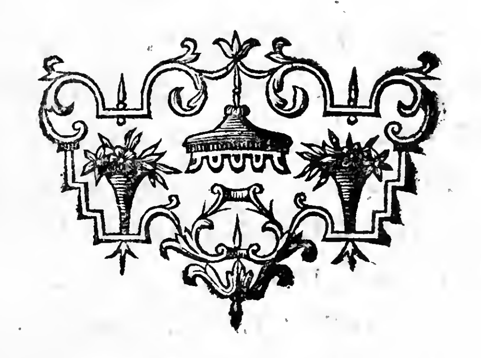
L'intérêt public & l'intérêt des particuliers nous autorisent donc à compter les Hommes de Lettres parmi les Citoyens véritablement utiles à l'Etat. Au jugement de Cicéron, le titre de Citoyen Romain n'étoit que la récompense légitime du travail & de la gloire du Poëte ou de l'Orateur.

Aussi la postérité, toûjours équitable, distribue-t-elle également l'immortalité aux Héros & aux Hommes de Lettres. Elle fait profession de méconnoître la différence extérieure & superficielle que l'aveugle fortune avoit quelquefois mise entr'eux. Après leur mort les uns & les autres sont placés au même rang, & comblés des mêmes honneurs. Dans l'estime des siècles qui les ont suivis, Démosthéne n'a rien à envier à Alexandre, ni Virgile à Auguste. Eh! l'avantage n'est-il pas égal pour l'Etat, d'être soûtenu, enrichi par les talens ou par les exploits? Il est, disoit un Ancien (*h*), deux routes qui conduisent à la gloire: on y arrive en faisant des actions qui méritent d'être écrites, ou en écrivant des choses qui

(*h*) Pline le jeune.

méritent d'être lûes. A cette condition la Patrie nous adopte & nous reconnoît dignes d'elle: au lieu qu'elle consentiroit sans peine à voir arracher de son sein tous ceux qu'une vie obscure & inutile a déjà comme anéantis à ses yeux.

Puisse une telle vérité imprimer sur nos travaux le sceau de la vénération publique, & nous soûtenir nous-mêmes dans les engagemens solennels que nous prenons aujourd'hui !



REFLEXIONS
SUR L'USAGE DES MACHINES DANS LES POEMES Dont les Héros ſont Chrétiens.

PAR M. DE GRANDVAL Conſeiller au Conſeil d'Artois.

JE vois avec déplaiſir, MONSIEUR,(*) que beaucoup de Gens de Lettres ſont prévenus contre l'uſage des Machines propres aux Poëmes dont les Héros ſont Chrétiens. Ils veulent nous perſuader que l'intervention des Anges, des Démons, ou des Etres moraux perſonnifiés, ne forment que des fictions peu agréables. Les prodiges mêmes qu'un Poëte pourroit inventer à l'imitation des miracles reconnus, ne trouvent guère plus de grace devant eux: d'où il faut tirer cette facheuſe conſéquence, que notre Langue doit renoncer pour jamais à l'Epopée. Ainſi cette nation qui a réuni avec tant

(*) Cet ouvrage eſt adreſſé à M. le Franc Premier Préſident de la Cour des Aydes de Montauban,

de gloire les différentes merveilles de Rome & d'Athénes, sera presque la seule qui n'aura pas produit de Poëmes épiques : car si l'on nous ôte ces espèces de Machines, quelle autre ressource pourra-t-on nous suggérer ? Ce seroit bien pis sans doute de mêler, comme a fait le Camoëns, les noms de Jupiter & de Bacchus dans les avantures des Chrétiens. Quelque effort qu'on fasse pour excuser cette licence, sous prétexte de l'allégorie, cela touche peu notre imagination, qui ne se contente pas de raisonnemens, & qui ne sauroit s'accoûtumer à un assemblage qui la révolte. Il n'y a pas non plus d'apparence que pour avoir la liberté d'introduire les Dieux de la fable, on s'avise aujourd'hui de choisir quelque Héros Payen, & de ressusciter parmi nous Dioméde ou Idoménée. La réputation de Télémaque, si justement acquise, garantiroit mal le succès d'un autre ouvrage qui étant mis en vers, n'auroit pas le même avantage du côté de la morale & de l'allégorie.

Boileau, que je crois l'auteur de l'opinion qui s'est répandue, n'en a pas Art Poët. Chant III.

apparemment prévû toute la ſuite. Mais quelque raiſon qu'il ait alléguée, je ſuis perſuadé qu'aucune n'a plus contribué à donner la vogue à ſon avis, que cette raillerie qu'il fait du Diable hurlant contre les cieux. Un trait plaiſant vaut parmi nous le meilleur principe; & le Public, qui l'a une fois retenu par cœur, le prend volontiers pour règle, ſans autre examen. Auſſi ai-je remarqué toutes les fois que j'ai voulu parler de cette matiére, qu'on ne m'a répondu d'abord que par le vers de Boileau. Il eſt vrai qu'il propoſe d'autres raiſons qui ſeroient ſans réplique, ſi elles avoient quelque réalité. Dès que la Religion eſt intéreſſée, nous n'avons d'autre parti à prendre que celui de la ſoûmiſſion. Mais ſans entrer ici dans une queſtion qu'il ne m'appartient pas de diſcuter, il me ſemble qu'il y a bien de la différence entre l'uſage des Machines dont je parle, & le mélange monſtrueux qu'Arioſte & Sannazar ont fait des menſonges du Paganiſme avec nos plus auguſtes myſtères.

Quoiqu'il en ſoit, je n'enviſage (comme je dois) cette matiére que du côté des

principes de la Poëſie. Soyez Juge de mes réfléxions, vous dont les talens ſupérieurs prouveroient bien mieux par l'exécution ce que je ne puis démontrer tout au plus que dans la théorie.

L'agrément des Machines dépend, ſi je ne me trompe, de la façon de les repréſenter. On n'eſt ſi prévenu contre celles dont il s'agit ici, que parce que la plûpart des Poëtes n'ont pas apporté aſſez d'art dans l'uſage qu'ils en ont fait. Mais ſi on vouloit bien les examiner de plus près, peut-être avoueroit-on qu'il eſt auſſi convenable de les admettre dans nos Poëmes, qu'il l'étoit aux Payens de faire agir leurs fauſſes Divinités.

Je ſais que le défaut de vrai-ſemblance eſt la première objection que j'aurai à détruire. Pouvons-nous penſer, dit-on, qu'un Ange prenne un corps pour ſe montrer à un Héros; qu'un Démon ſoûlève la mer, & ſoit l'auteur d'une tempête; que le Génie de la Diſcorde, armé de Couloeuvres, vienne ſecouer ſes flambeaux dans le ſein des nations, &c.? On ſent d'abord l'invention du Poëte, & perſonne n'en peut être la dupe. Tout

cela est vrai : mais à raisonner ainsi, les Idolatres auroient-ils eu plus de liberté que nous de faire mouvoir leurs Divinités ? Il ne faut pas confondre la vraisemblance de l'Epopée avec celle de la Tragédie. Le genre dramatique est si rigoureux, qu'il préfere le vrai-semblable, quoique faux, à une vérité miraculeuse & extraordinaire. Le Poëme Epique au contraire doit être merveilleux par sa nature ; & par conséquent tout ce qui est reconnu possible, même par miracle, y devient vrai-semblable. C'est par cette unique raison qu'Homére & Virgile ont pû attribuer à leurs Idoles tout ce qu'il leur a plu d'imaginer. Me dira-t-on que dans l'opinion des Payens, les Dieux étoient corporels, & capables d'actions visibles ? qu'ainsi on ne devoit pas être étonné de les voir se mêler parmi les hommes, & agir comme eux ? Je conviens que cela pouvoit être bon à rendre l'aspect de ces Dieux plus familier au Lecteur ; mais pour ce qui est de regarder leur action comme vrai-semblante, quelle comparaison entre cette opinion des Idolatres, & la vérité des choses surnatu-

relles qui servent de fondement à nos Machines? La Religion nous a révélé qu'il y a de bons & de mauvais Anges. Elle nous apprend dans les Livres saints que ces Etres spirituels ont apparu aux hommes sous une forme humaine; qu'un Ange s'est montré à Gédéon, qu'un autre a accompagné le jeune Tobie dans ses voyages; que les Démons ont dépouillé Job, qu'ils ont étranglé les sept Epoux de Sara, &c. Nous savons que chaque personne, chaque nation est confiée à la protection d'un Génie tutélaire. C'est par ces Esprits favorables ou funestes, que le bien ou le mal nous est suggéré. L'Ange de la justice, de la sagesse, &c. le Démon de la haine, de la colère, &c. ne peuvent donc nous être inconnus. Nous sommes également instruits de l'apparition des Saints, & même de quelques morts, de Samuel, par exemple, & de ces Patriarches qui sortirent de leurs monumens lorsque notre Seigneur expira sur la Croix. La Bible nous parle des songes de Joseph & de Nabuchodonosor, des sortileges de Balaam, des Enchanteurs de Pharaon: enfin nous avons la

preuve de plusieurs oracles ou prédictions. Peu importe que les Esprits forts n'en veuillent rien croire. Il ne manquoit pas d'Esprits forts à Rome & à Athénes: l'existence même des Dieux y étoit souvent disputée; mais il suffisoit qu'il y eût une croyance commune & populaire, pour donner de la vrai-semblance aux fictions de la Poësie. C'est en effet la persuasion publique qui doit être considérée dans cette matiére plûtôt que la vérité même. Or il n'est personne parmi nous qui, indépendamment des miracles assurés, n'ait été imbu dès son enfance, de sorcelleries, d'apparitions, de prédictions, &c. Cette trace, anciennement imprimée dans notre mémoire, s'y renouvelle chaque jour par les récits du vulgaire. L'imagination, peu d'accord avec l'esprit d'examen, s'est laissée frapper de ces objets, & s'y est, en quelque maniére, accoûtumée. Voilà donc en nous une impression invétérée, qui jointe à la crédulité du peuple, est plus que suffisante pour accréditer nos Machines, à l'exemple de celles des Payens. Mais supposons, si vous voulez, dans ces derniers une

conviction entiére de leurs dogmes, étoient-ils obligés pour cela d'ajoûter foi aux faits miraculeux qu'un Poëte s'avisoit de proposer sans aucun garant? On pouvoit croire qu'il y avoit une Vénus, un Mars, un Mercure, sans croire en même temps, sur la foi d'Homére, que Vénus avoit arraché Pâris à la colère de Menelas, que Mars s'étoit battu contre Dioméde, & que Mercure avoit servi d'escorte à Priam dans le camp des Grecs. Aussi n'y a-t-il pas à douter que les faits particuliers ne fussent regardés par le Lecteur comme de pures inventions; mais il vouloit bien s'en accommoder, parce que la Religion les rendoit possibles. En un mot, il ne s'agit point ici de la conviction de l'esprit: on ne travaille dans un Poëme qu'à charmer l'imagination, qui se repaît de peintures & de descriptions, & qui ne cherche pas à chicaner lorsqu'on la flatte par quelque récit merveilleux.

Ce qui me paroît bien remarquable, c'est que malgré notre prétendue délicatesse, & tout Chrêtiens que nous sommes, nous nous livrons sans peine aux extra-

vagances de la Fable. Rien ne nous blesse dans les objets qu'elle nous offre ; & quand nous lisons Homére ou Virgile, nous croyons voir agir leurs Divinités. On dit à cela que nous nous transportons en esprit dans ces temps de mensonge ; que nous admettons pour un moment les préjugés des Payens ; & que cette supposition établie, il ne nous coûte plus rien d'y conformer nos idées. J'en conviendrai sans doute, pourvû qu'on m'accorde en même temps les conséquences de ce principe. Car dès qu'une fois on veut bien accepter par fiction les choses les plus fausses & les plus frivoles, sera-t-il moins facile de se prêter à des miracles d'une possibilité reconnue dans le Christianisme, ou de s'élever, pour parler ainsi, dans la région de ces prodiges dont on nous a répété dès le berceau mille & mille exemples ? Au reste, quelles sont les Machines qui souffrent le plus de contradiction dans nos Poëmes ? Ce sont les Etres moraux, la Renommée, l'Envie personnifiées : elles y paroissent, dit-on, froides & insipides, & on ne peut les prendre que pour des chimères. Pourquoi

donc, encore un coup, les admirons-nous si volontiers dans la Poësie Grecque & Latine, où elles n'ont pas plus de réalité, où elles jouent précisément les mêmes rôles & produisent tous les mêmes effets, ni plus ni moins que dans la nôtre? Remarquez, je vous prie, combien cette prévention est singulière. Les Payens, riches en personnages surnaturels, par la multitude de leurs faux Dieux, n'avoient aucun besoin de ces Etres de la morale qui nous sont si nécessaires : cependant ils ont crû pouvoir en faire usage, & les revêtir d'un extérieur sensible. Homére nous peint la Discorde, qui a, dit-il,

La tête dans les Cieux, & les pieds sur la Terre.

Lucréce en fait autant de la Religion, dont il parle en ces termes, avec son impiété ordinaire :

Quæ caput à Cœli regionibus ostendebat
Horribili super aspectu mortalibus instans.

La Patrie est représentée dans Lucain sous une forme naturelle, & Virgile a fait de la Renommée cette fameuse peinture qu'on a répétée en tant de façons,

Ovide enfin ne s'eſt pas contenté de perſonnifier l'Envie ; il donne un corps à la Faim même. En vain diroit-on que tout étoit Dieu chez les Payens, qu'ils adoroient juſqu'aux arbres & aux ruiſſeaux, & que rien n'échapoit à leur culte. Je crois bien, à la vérité, que la Diſcorde a eu quelque part un Temple. Pour l'Envie & la Faim, je ne ſache pas qu'on ſe ſoit empreſſé à leur élever beaucoup d'Autels. Mais quand même on auroit déifié en certains lieux quelques paſſions, leur divinité auroit-elle été pour cela reconnue par-tout ailleurs ? Ce culte n'étant pas général, leurs apparitions poëtiques auroient donc paru à tout autre qu'à leurs adorateurs, auſſi étranges, auſſi ſurprenantes qu'elles peuvent l'être pour nous-mêmes. Malgré cela les anciens Poëtes n'ont pas héſité de s'en ſervir dans toutes les occaſions ; & perſonne de leur temps n'y a trouvé à redire. On a ſuppoſé que ces perſonnages repréſentoient des Génies qui préſidoient aux choſes intelligibles. Serons-nous plus difficiles, nous qui n'avons pas d'autre reſſource ? Avouons-le ; les Grecs & les Romains n'étoient

n'étoient pas moins éclairés que nous; mais ils connoissoient mieux les priviléges de la Poësie.

Qu'il me soit permis de faire encore une observation en faveur de ces Machines. C'est que la hardiesse des Peintres a forcé depuis long-temps nos yeux à s'y accoûtumer. Tous les jours nous prenons plaisir à considérer dans un tableau la Vertu, la France, l'Hérésie personnifiées; & nos sens s'y abandonnent sans résistance. Pourquoi s'y refuseroient-ils dans un Poëme? Si nous devons être choqués d'un objet idéal représenté sous une forme corporelle, il y a bien plus de quoi nous effaroucher quand la peinture nous en montre une image plus matérielle encore & plus présente qu'elle ne peut l'être dans le simple récit d'un Poëte. C'est le principe d'Horace:

Segniùs irritant animos demissa per aurem,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

On a toûjours dit que la Poësie & la Peinture étoient sœurs, & qu'elles avoient les mêmes prérogatives. Ne seroit-ce pas dépouiller la première de son plus riche

attribut, que de lui ôter les Acteurs dont je vous entretiens ici ? Mais d'où vient qu'on les admet ſans difficulté dans nos Epitres héroïques, dans nos Odes, & (ce qui eſt plus frappant encore) dans nos Opéra ? On les adopte ſur la ſcène lyrique, même dans des ſujets qui ſont pris hors de la Fable. Le ſpectateur les y voit, non point par repréſentation, comme dans un tableau ; ni par narration, comme dans un Poëme ; il les y voit en propre perſonne, il écoute ce qu'ils diſent, il obſerve ce qu'ils font, & ne s'aviſe jamais de diſcuter ſi ce ſont des fantomes qu'on expoſe à ſa vûe. L'Epopée ſeule ſera-t-elle donc exceptée de ce privilége, elle à qui appartiennent de droit toutes les richeſſes de la Poëſie ?

Que vous dirai-je de plus ? Je ſens bien, malgré tous ces argumens, qu'un eſprit lent ou glacé, ne concevra jamais qu'on puiſſe prêter un corps & des actions à un Etre imaginaire. Ces ſortes d'eſprits, que rien n'échauffe, ne ſont pas propres à ſaiſir de pareilles images. Mais auſſi ce n'eſt pas pour eux qu'elles ſont inventées. Il n'en eſt pas moins conſtant

que ces figures, toutes vaines qu'elles paroiſſent, ſont pourtant très-proportionnées à la nature de notre imagination. Nos diſcours les plus familiers nous en fourniſſent mille preuves. A chaque inſtant nous y animons les choſes les plus inſenſibles : nous diſons que la mer ſe courrouce, que le vent s'appaiſe, &c. Nous allons même juſqu'à exprimer les qualités de l'eſprit par les propriétés du corps. On dit qu'un eſprit eſt étendu, profond, ſolide, &c. & cela parce que nous ramenons tout à nos ſens, & que preſque tous nos termes ſont empruntés des objets matériels.

Mais voici un autre point de vûe pour ceux qui ſont touchés de l'autorité divine. Ils reconnoîtront combien les Machines ſont naturellement aſſorties à nos propres idées, lorſqu'ils ſe rappelleront l'uſage fréquent que l'Ecriture ſainte en a fait. Tantôt nous y trouvons Babylone ſous la figure d'une Reine ſuperbe, ou d'une Courtiſane artificieuſe. Tantôt c'eſt Jéruſalem repréſentée comme une captive tremblante, qui gémit aux pieds de ſon vainqueur. Là c'eſt l'Egliſe dans

Apocal.

Jerem.

Pſ. 44.

tout l'éclat d'une jeune Princesse parée de ses plus riches vêtemens, qui oublie la maison de son père, & ne songe plus qu'à plaire à son époux par les charmes de sa beauté. Ailleurs la sagesse fait entendre sa voix sur le haut des montagnes. Sa bouche ne s'ouvre que pour enseigner aux hommes les voies de la justice. Elle leur annonce sa propre origine, qui a précédé la construction de la Terre, & la création des Cieux. Elle-même en traça le plan, disposant tout avec le Créateur, & se jouant, en sa présence, dans la vaste enceinte de l'univers. Nous rencontrons par tout des images de cette espèce dans ces livres saints, dictés par l'esprit de Dieu-même. Et les eût-il inspirées à ses Prophètes, si elles ne s'accommodoient avec la maniére de penser des hommes pour qui il parloit? Comment donc pourroit-on rejeter d'un ouvrage profane ces mêmes personnages que la raison éternelle a employés pour nous instruire de ses vérités?

Proverb.

Je conclus de tout cela que ce n'est pas à un raisonnement solide qu'il faut attribuer l'opinion que j'attaque. C'est à

cet eſprit philoſophique qui regne parmi nous, qui veut analyſer tout, rendre compte de tout, & par là dépouiller l'imagination de tous ſes droits. Mais cet eſprit de diſcuſſion, ce ſens froid ſi contraire au beau feu & à l'enthouſiaſme de la Poëſie, ſi ennemi de toute verve & de tout heureux tranſport, doit-il faire ici notre loi? Mépriſons ce flegme métaphyſique à qui il n'appartient, ni de goûter les Poëtes, ni de les juger. Par bonheur nous avons approuvé dans la pratique ce que l'on diſpute dans la théorie. M. de Voltaire a fait entrer avec ſuccès dans la Henriade tous ces Etres incorporels que je réclame pour l'Epopée; & chaque fois qu'ils lui ont fourni quelqu'une de ſes brillantes deſcriptions, tout Lecteur impartial s'eſt offert de lui-même à l'enchantement. Si la critique a voulu s'écrier, ce n'a été qu'après une réfléxion froide & tardive, qu'on ne doit point écouter en fait de Poëſie, où la première impreſſion décide. Mais Boileau lui-même, dans ce charmant Poëme du Lutrin, n'a-t-il pas fait intervenir avec mille agrémens, la plûpart de ces Acteurs dont

nous parlons? On auroit beau dire que c'eſt un ouvrage badin, que les portraits y ſont ironiques, & amenés ſeulement pour la plaiſanterie. Toûjours eſt-il vrai que ſi l'Auteur les avoit crû incapables de plaire & d'attacher, il ne les auroit pas mis en œuvre, ou n'auroit pas dû les y mettre. Car enfin dans une pièce badine, comme dans un ouvrage ſérieux, il ne faut préſenter à nos ſens que des objets qu'ils puiſſent adopter. Quoiqu'il en ſoit, il a réuſſi; & tout cela me perſuade que quand il a blâmé dans ſon Art Poëtique les Machines qu'on veut accommoder à notre Religion, il a moins entendu parler des Etres moraux, dont il s'eſt ſervi lui-même, que des Anges, des Démons & des Saints. En effet il n'a nommé que ces dernières eſpèces, dont il a crû qu'on ne pouvoit tirer rien de convenable pour l'Epopée. Mais, comme j'ai déjà dit, le ſuccès de ces différentes Machines dépend uniquement de l'art de les employer: & c'eſt là le point principal que nous avons à examiner.

J'avoue qu'un Poëte qui ſe contenteroit

d'introduire froidement quelque Etre intellectuel, ou un Ange, ou un Démon, & qui ſans aucun préparatif, lui attribueroit certaines actions, riſqueroit de dégoûter le Lecteur par un menſonge mal-adroit & groſſier. La raiſon en eſt toute ſimple. C'eſt que n'ayant donné à ce perſonnage aucune apparence extérieure propre à frapper l'imagination, elle n'en eſt point aſſez imbue; & l'eſprit, qui demeure de ſens froid, découvre auſſi-tôt le vuide du ſujet. Il s'agit donc de captiver d'abord l'imagination: & pour cela il eſt néceſſaire de lui préſenter un objet ſenſible, auquel elle puiſſe s'attacher. Il faut que cet objet prenne une forme viſible, un corps matériel & palpable, dont l'idée ſaiſiſſe nos ſens; il faut qu'on nous peigne ſa figure, ſa marche, ſon maintien, & que tout cela ſoit revêtu de couleurs & de traits convenables au caractére du perſonnage. J'ajoûte même que ce détail de deſcription eſt beaucoup plus de conſéquence pour nous qu'il ne l'étoit pour les Payens. Ceux-ci croyoient leurs Dieux corporels; il ſuffiſoit de leur en parler, pour qu'ils ſe

représentassent leur image. C'est pourquoi Homére se borne quelquefois à nommer la Divinité qu'il fait agir ; & quand Achille, bouillant de courroux contre Agamemnon, & incertain du parti qu'il doit prendre, commence par tirer son épée, Minerve descend soudain du Ciel, & l'arrête par les cheveux (*a*). Le Poëte ne fait point ici une peinture chargée de la Déesse, qu'il désigne seulement par son nom. C'en étoit assez pour ses Lecteurs. Mais nous qui ne connoissons hors de la nature, que des Esprits invisibles, on ne sauroit nous faire illusion, qu'en nous offrant un portrait circonstancié dont rien n'échappe à notre vûe. Cela est sur tout indispensable lorsqu'on nous annonce cet objet pour

(*a*) Πηλείωνι δ' ἄχος γένετ'· ἐν δέ οἱ ἦτορ
Στήθεσσιν λασίοισι διάνδιχα μερμήριξεν,
Ἢ ὅγε φάσγανον ὀξὺ ἐρυσσάμενος παρὰ μηροῦ.
Τοὺς μὲν ἀναστήσειεν, ὁ δ' Ἀτρείδην ἐναρίζοι,
Ἠὲ χόλον παύσειεν, ἐρητύσειέ τε θυμόν.
Ἑως ὃς ταῦθ' ὥρμαινε κατὰ φρένα καὶ κατὰ θυμὸν,
Ἑλκετο δ' ἐκ κολεοῖο μέγα ξίφος. ἦλθε δ' Ἀθήνη
Οὐρανόθεν. - - - - - - - - - - - - - - - - -
- - - - - ξανθῆς δὲ κόμης ἕλε Πηλείωνα.

la première fois. On doit alors nous y accoûtumer, &, pour ainſi parler, nous familiariſer avec lui par une deſcription qui le mette ſous nos yeux. Les Payens même ne ſe ſont diſpenſés de cette précaution que quand la rapidité du diſcours a exigé d'eux qu'ils omiſſent les circonſtances. Mais quand le ſujet le permet, quel deſſein, quel coloris n'emploient-ils pas dans l'expreſſion de ces perſonnages! Voyez comme Virgile nous repréſente Charon dans ſon 6e livre de l'Enéide :

Portitor has horrendus aquas & flumina ſervat,
Terribili ſqualore Charon, cui plurima mento
Canities inculta jacet : ſtant lumina flammâ :
Sordidus ex humeris nodo dependet amictus.
Ipſe ratem conto ſubigit, veliſque miniſtrat,
Et ferrugineâ ſubvectat corpora cimbâ,
Jam ſenior : ſed cruda Deo viridiſque ſenectus.

Ne diriez-vous pas que vous avez devant les yeux ce Dieu funeſte; que vous reconnoiſſez ſon air, ſes traits, ſes habillemens? Qu'on nous donne une image de cette force dans un ſujet que nous puiſſions traiter, & nous verrons ſi elle y paroîtra inſipide ou déſagréable. Ne

cherchons pas ſi loin ; ſouvenez - vous ſeulement de celle-ci.

Lutrin, chant II.

A ce triſte diſcours, qu'un long ſoupir achève,
La Molleſſe en pleurant ſur un bras ſe relève,
Ouvre un œil languiſſant, & d'une foible voix
Laiſſe tomber ces mots qu'elle interrompt vingt fois.
. . . . La Molleſſe oppreſſée
Dans ſa bouche, à ce mot, ſent ſa langue glacée,
Et laſſe de parler, ſuccombant ſous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

Y a-t-il un tableau qui puiſſe me rendre la molleſſe plus préſente que ne fait cette deſcription? Je la vois, je l'entends, je remarque toutes les circonſtances de ſon action, & mon imagination échauffée croit ſaiſir un objet réel. La raiſon a beau me dire que c'eſt une fiction; mes ſens ſont gagnés, l'illuſion eſt faite, & je ne ſonge pas ſeulement à en ſoupçonner la fauſſeté.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe ſe contenter quelquefois d'une ſimple définition. Alors le Poëte a plûtôt en vûe d'expliquer les différentes qualités du perſonnage, que d'en tracer une peinture extérieure. Ce n'eſt plus aux yeux,

c'eſt à l'eſprit qu'il s'adreſſe. Nous en avons un exemple dans ces beaux vers de M. de Voltaire.

On voit la Liberté, cette eſclave ſi fière,
Par d'inviſibles nœuds en ces lieux priſonnière :
Sous un joug inconnu, que rien ne peut briſer,
Dieu ſait l'aſſujettir ſans la tyranniſer ;
A ſes ſuprêmes loix d'autant mieux attachée
Que ſa chaîne à ſes yeux pour jamais eſt cachée ;
Qu'en obéiſſant même elle agit par ſon choix,
Et ſouvent aux deſtins penſe donner des loix.

Il eſt vrai que ſi toutes les Machines d'un Poëme Epique étoient décrites de cette manière, la repréſentation n'en ſeroit pas aſſez ſenſible. Il faut, comme j'ai dit, des couleurs & du corps, parce que dans le principe général on ne doit pénétrer juſqu'à l'eſprit que par la voie des ſens. Mais auſſi nous ſerions bien malheureux ſi nous pouſſions le ſcrupule juſqu'à nous refuſer toûjours de pareilles beautés. Admettons-les comme une exception de la règle, & dans le cas ſeulement où le perſonnage ne ſera chargé d'aucun rôle dans le cours du Poëme. Car s'il y parle, s'il y agit, s'il prend

part aux événemens, il eſt néceſſaire, à ce qu'il me ſemble, de l'envelopper d'une apparence viſible qui puiſſe nous éblouir & nous entraîner.

Une méthode qui me paroît fort propre à augmenter la vrai-ſemblance de ces Machines, c'eſt de les métamorphoſer, je veux dire, de les peindre ſous une figure empruntée, & de les revêtir d'un extérieur qui nous ſoit connu. C'eſt ainſi que Virgile en uſe quand Vénus apparoît à Enée ſur les côtes de Carthage.

Virginis os, habitumque gerens, & virginis arma
Spartanæ . . . . .
Namque humeris de more habilem ſuſpenderat arcum
Venatrix, dederatque comas diffundere ventis;
Nuda genu, nodoque ſinus collecta fluentes.

Ce portrait s'inſinue bien mieux dans l'imagination, qui ne trouve rien que d'ordinaire dans la figure d'une Chaſſereſſe. C'eſt pourtant une Divinité. Mais comme les yeux n'y ſont pas accoûtumés, ce n'eſt que par degrés qu'elle paroîtra ſous ſa propre forme.

Namque haud tibi vultus
Mortalis, nec vox hominem ſonat : ô Dea certè, &c.

Mais la première impreſſion eſt-elle

faite, aussi-tôt le voile se tire.

Dixit : & avertens roseâ cervice refulsit,
Ambrosiæque comæ divinum vertice odorem
Spiravere : pedes vestis defluxit ad imos ;
Et vera incessu patuit Dea.

C'est sur tout au moment où le personnage se met en action qu'il est bon d'user de cet artifice. Jusques-là les portraits surnaturels qu'on peut faire de ces Acteurs merveilleux, n'effarouchent guère le Lecteur. Tant qu'on ne décrit que leurs attributs, leur figure, leurs vêtemens, &c., il se prête aisément à ces images, qu'il regarde comme des ornemens poëtiques. Mais lorsque ces Machines commencent à agir, à parler, & à faire les autres fonctions d'un personnage naturel, voilà, dit-on, ce qui pêche davantage contre la vrai-semblance. Or rien ne remédie mieux à cela que d'écarter l'idée de la Machine même, en lui substituant l'apparence d'un Acteur ordinaire, qui peut jouer toutes sortes de rôles sans causer aucun étonnement.

Cette espèce de transformation est encore très-favorable pour adoucir ou

animer certains personnages qui sans cela pourroient être, ou désagréables, tels que les Démons; ou froids & languissans, tels que les Etres moraux. Quelquefois la métamorphose est d'une nécessité absolue. Si vous voulez feindre que la Discorde parle à un Héros pour s'emparer de lui, quelle apparence y a-t-il que vous la présentiez à ses yeux sous la forme ordinaire que les Poëtes lui donnent? Un monstre, un Démon hérissé de serpens, & tenant en main la torche infernale, ne seroit pas un objet propre à le persuader: au contraire, il lui fera horreur, & le détournera par son aspect même de l'entreprise où il le vouloit engager. Vous aurez donc recours à un travestissement qui loin de blesser les yeux de votre Héros, sera capable de le séduire par la ressemblance de son ami ou de son confident. Boileau nous en fournit encore un exemple dans son Lutrin; & quoique cette description soit comique, vous y appercevrez toutes les qualités que nous cherchons.

La Discorde, qui voit leur honteuse disgrace,
Dans les airs cependant tonne, éclate, menace;

Et malgré la frayeur dont leurs cœurs sont glacés,
S'apprête à réunir ses Soldats dispersés.
Aussitôt de Sidrac elle emprunte l'image,
Elle ride son front, allonge son visage,
Sur un baton noueux laisse courber son corps,
Dont la chicane semble animer les ressorts,
Prend un cierge en sa main, & d'une voix cassée
Vient ainsi gourmander la troupe terrassée.
Lâches, où fuyez-vous? &c.

Ce n'est plus ici ce spectre hideux dont la vûe glaceroit d'épouvante. Ce n'est pas même un personnage indifférent, tel qu'une Chasseresse. C'est une personne connue avec qui les Acteurs du Poëme sont familiarisés, & qu'ils sont disposés à écouter & à suivre. Or le Lecteur se met toûjours à la place des Acteurs, & par conséquent cette adresse ne peut manquer de réussir. Je conviens pourtant qu'elle n'est pas toûjours indispensable. Si celui devant qui l'on veut amener quelque mauvais Génie est agité de passions violentes, s'il l'invoque lui-même, & desire de le voir ou de l'entendre, comme lors qu'Armide au désespoir, appelle la haine à son secours, alors il n'y aura pas d'inconvenient

Opéra d'Armide.

de lui présenter le fantome avec toute l'horreur qui peut l'accompagner.

Mais si on veut que la vrai-semblance des Machines se soûtienne, & que l'illusion continue, il me paroît encore à propos que quelques-uns de ces personnages fantatisques reparoissent de temps en temps dans la suite du Poëme. Ils ne doivent pas être perdus de vûe trop long-temps, & c'est au Poëte à leur ménager une certaine égalité de fonctions qui partagent les événemens entre eux & les Héros, de maniére cependant que ces derniers n'en soient pas effacés. Sans cela mon esprit, que vous auriez rempli de la peinture de ces Etres surnaturels, se refroidiroit bientôt en les voyant tous disparoître. Vos Machines alors ne seroient plus que des figures étrangéres, collées, pour ainsi dire, au tableau, sans art, sans nuance & sans liaison. Mais au contraire, si leur concours est rendu nécessaire à l'accomplissement de l'action, si je les y vois participer fréquemment, l'idée du merveilleux s'entretient insensiblement en moi, & se nourrit elle-même par son propre retour. L'art consiste à

ne pas laiſſer rallentir l'échauffement & l'imagination.

Au reſte, quand je parle ainſi, je ne prétends pas que ces ſortes de perſonnages deviennent intéreſſans par eux-mêmes juſqu'à un certain degré. Ce n'eſt point pour cela qu'ils ſont introduits dans le Poëme. La Minerve de l'Odyſſée, la Vénus de l'Enéide ne s'attachent guère les ſentimens du Lecteur, qui doivent être réſervés tous entiers pour le Héros. Auſſi leurs fonctions ne ſont-elles ordinairement que momentanées : & ſi Homére s'eſt quelquefois étendu davantage ſur les actions de ſes Dieux, ce n'eſt pas toûjours en cela qu'il a mieux réuſſi. Les querelles de Jupiter & de Junon forment-elles, à votre avis, des épiſodes bien propres à nous remuer? C'eſt donc mal à propos qu'on reproche à nos Machines le défaut d'intérêt. Elles n'en ſont pas ſuſceptibles & ne doivent pas l'être. Leur effet ſe borne à exciter l'admiration & à procurer des événemens qui jettent le Héros dans une ſituation périlleuſe, ou qui l'en délivrent ; & ce ſont ces événemens qu'elles font naître, qui nous tou-

chent & nous émeuvent. Ainſi c'eſt à elles à produire l'intérêt, & non pas à ſe l'attirer. Mais alors cet intérêt que nous prenons au Héros, rejaillit néceſſairement ſur les Machines mêmes, & elles le partagent avec lui, non parce qu'elles en ſont l'objet, mais parce qu'elles en ſont la cauſe.

Voulez-vous maintenant que nous parcourions les diverſes Machines que les Payens ont employées ? nous connoîtrons par là celles que nous pouvons emprunter d'eux, & nous examinerons en même temps les conditions particulières qu'elles exigent.

Nous trouvons dabord chez les Idolatres, des Dieux d'un premier ordre, tels que Jupiter, Minerve, Neptune &c. enſuite des Dieux d'un ordre inférieur, Eole, Iris, les Furies &c. puis de bons & de mauvais Génies qui répondent à nos Etres moraux ou intellectuels, la Paix, la Renommée, la Diſcorde &c. enfin les Ombres des Morts, les Oracles, les Songes, & les Enchantemens.

A l'égard des Dieux principaux, ils avoient une Hiſtoire ſuivie & fertile en

événemens, où la Poësie trouvoit une source inépuisable de fictions. Les assemblées de ces Dieux, leurs intérêts opposés, leurs disputes, leurs amours, & sur tout leurs fonctions différentes, tout cela servoit de matiére à de grandes descriptions. Il est vrai que souvent il en résultoit des inventions ridicules. Malgré les efforts qu'on a faits pour justifier Homére, il est à croire qu'il a décrit la Divinité d'une maniére bien indécente, puisque les Payens mêmes en ont été scandalisés. Platon l'a chassé de sa République, & ils ont dit de lui qu'il faisoit des Dieux de ses Héros, mais que de ses Dieux à peine en faisoit-il des hommes. Quoiqu'il en soit, je demeure d'accord que cette matiére étoit pour les Anciens, une vraie richesse qui manque en partie à nos Poëtes.

Mais d'un autre côté on a beaucoup trop exageré notre disette; & cela par une admiration outrée de ces Anciens, qui a fait mépriser tout ce qui ne ressembloit pas à leurs productions. On a beau affecter de nous appauvrir, il nous reste d'excellentes ressources; & quiconque

ſaura les mettre à profit, trouvera aiſément dans le fond que la Religion nous laiſſe, de quoi faire rouler tout un Poëme ſur le merveilleux.

Et pour commencer par Dieu même, ſon image ne fournit-elle pas à l'Epopée les traits les plus magnifiques? Quelle grandeur, quelle majeſté, dans ce morceau de M. de Voltaire!

Au milieu des clartés d'un feu pur & durable
Dieu mit avant les temps ſon Trône inébranlable.
Le Ciel eſt ſous ſes pieds: De mille aſtres divers
Le cours toûjours réglé l'annonce à l'Univers.
La puiſſance, l'amour, avec l'intelligence
Unis & diviſés, compoſent ſon eſſence &c.

A la vérité, Dieu n'eſt pas ici repréſenté ſous un corps viſible, & les deux derniers vers forment moins la peinture d'un perſonnage qu'une eſpèce de définition. Vous m'avouerez cependant que l'expreſſion en eſt poëtique, & beaucoup plus ſignificative que ce vers du Taſſe, tout beau qu'il eſt:

Riſplendeâ con tre lumi in una luce.

Cela prouve au moins que nos plus

profonds Myſtères, juſqu'à la Sainte Trinité même, ſont ſuſceptibles des ornemens de la Poëſie. Combien d'autres exemples n'en trouvons-nous pas dans le Taſſe & dans Milton? Mais en voici un de la Henriade qui me paroît bien frappant:

Il reconnoît l'Egliſe ici-bas combattue,
L'Egliſe toûjours une & toûjours étendue,
Libre, mais ſous un chef; adorant en tout lieu
Dans le bonheur des Saints, la grandeur de ſon Dieu.
Le Chriſt, de nos péchés victime renaiſſante,
De ſes Elûs chéris nourriture vivante,
Deſcend ſur nos Autels à ſes yeux éperdus,
Et lui découvre un Dieu ſous un pain qui n'eſt plus.

Mais s'agit-il de peindre Dieu ſous une apparence plus ſenſible, & de le dévoiler, pour ainſi dire, à notre vûe? Tantôt il vole ſur l'aile des vents, & les Anges ſervent d'appui à ſon trône. Tantôt il foule ſous les pieds les aſtres du firmament, ſes mains ſont armées du tonnerre, & ſes regards lancent l'épouvante. Il parle, & la terre tremble; la mer l'a vû, & ſoudain elle a pris la fuite. Les Pſeaumes nous fourniſſent tou-

tes ces grandes idées que vous avez rendues si fortement dans vos Odes sacrées & dans vos Cantiques. Quelle différence faites-vous, je vous prie, entre ces figures & ce trait si célébre d'Homére quand Jupiter au clin de ses yeux fait trembler tout le mont Olympe (*b*)? Le Paradis perdu fourmille de semblables récits ; & on y voit à chaque page toutes les couleurs qui nous sont communes avec les Anciens pour peindre la Divinité.

Qu'y a-t-il dans ces assemblées des Dieux, qui ornent avec tant de pompe l'Iliade & l'Enéide, que nous ne puissions introduire avec succès dans notre Epopée ? Les volontés de Dieu, qu'il communique à ses Saints, les ordres qu'ils communiquent à ses Ministres, remplacent avantageusement parmi nous cette espèce de sujet. L'intercession des Bienheureux en faveur des Hommes n'est-elle pas une matiére de colloques aussi grands, aussi sublimes que ceux de Thétis ou de Vénus

(*b*) Ἡ καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων.
Ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπεῤῥώσαντο ἄνακτος
Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο, μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον.

proſternés aux pieds de Jupiter ? Permettez-moi de vous renvoyer encore à la Henriade, dans cet endroit où Dieu paroît au milieu de ſa gloire, entouré de ces brûlans Séraphins qui changent à ſon gré la face de la terre. Saint Louis ſe préſentant devant le trône, & implorant la clémence divine pour le Roy Henry, nous offre un ſpectacle qui vaut, ce me ſemble, les tableaux des Anciens. Mais voyons comment Milton fait traiter ce qui ſe paſſe dans le Ciel. Je me ſers de la belle traduction de M. de S.-Maur.
„ L'Eternel du haut de ſon trône daigna „ baiſſer les yeux pour contempler l'ou„ vrage de ſes mains, & celui de ſes „ créatures. La ſainte milice des Cieux, „ nombreuſe comme les étoiles, ſe tenoit „ de bout autour de lui, & goûtoit, en le „ voyant, une béatitude qui paſſe toute „ expreſſion. A ſa droite étoit aſſis ſon „ Fils unique, l'expreſſion de ſa propre „ ſubſtance, la vive image de ſa gloire... „ Pendant que Dieu parloit, une odeur „ d'Ambroſie remplit l'Olympe, & répan„ dit dans les Eſprits bienheureux une „ joie inconcevable. Son Fils parut tou-

„ ché. Dans lui brilloit tout ſon Père
„ exprimé ſubſtantiellement, & ſur ſon
„ front majeſtueux on découvroit une
„ compaſſion divine, un amour ſans fin,
„ une bonté ſans meſure... Les Bien-
„ heureux, pénétrés de joie, ſe livrerent
„ aux plus vifs tranſports. Malgré la force
„ de leurs acclamations, ſemblables à
„ celles d'une multitude infinie, on ſen-
„ toit cette douce mélodie qui diſtingue
„ la voix des Immortels. Le Ciel fut
„ rempli de ſaintes rejouiſſances, & les
„ régions éternelles retentirent de canti-
„ ques éclatans. Inclinés profondement
„ vers les trônes divins, ils y dépoſerent
„ leurs diadèmes treſſés d'or & d'ama-
„ ranthe... Après cet acte d'adoration
„ & d'hommage ils reprirent leurs cou-
„ ronnes. Ils porterent la main à leurs
„ harpes mélodieuſes; harpes d'or, que
„ telles qu'un carquois, une écharpe
„ brillante ſuſpend à leurs côtés. Ils com-
„ mencerent leurs chants ſacrés. Nulle
„ voix ne fut en ſilence; on entendit de
„ toutes parts des accords parfaits: le
„ raviſſement accompagne toûjours l'har-
„ monie des Cieux. Ils te chanterent

„ d'abord, Père tout puiſſant, immuable,
„ immortel, &c.

Quel crayon, quels coups de pinceau! quelle expreſſion de la gloire du Dieu vivant! La Cour de Jupiter a-t-elle jamais étalé tant de magnificence?

Les Anges & les Démons peuvent faire à leur tour les mêmes perſonnages que font chez les Payens Apollon, Neptune, Mercure & les autres principaux Dieux. Si Junon protège les Grecs, ſi Vénus défend les Troyens, un Ange veillera à la conſervation d'un peuple ou d'un Roy, priera pour ſa proſpérité, lui prêtera du ſecours. Les Démons exciteront le déſordre, inſpireront des paſſions turbulentes, la diſſention, la fureur & la guerre. Ils feront manquer un traité de paix prêt à conclure, comme Minerve au 4.e livre de l'Iliade, ou comme Junon au 7.e de l'Enéide. Ils allumeront des embraſemens comme Vulcain, ils exciteront des tempêtes comme Neptune; ils feront également les fonctions des Dieux inférieurs, de Bellone, des Euménides. Les Anges rempliront les rôles d'Iris, de Vertumne & des autres Divinités favora-

bles aux Hommes.

Qu'on examine les différentes Machines des Grecs & des Latins, on conviendra qu'elles peuvent, pour la plûpart, être ainsi accommodées aux sujets que nous avons entre les mains. De tant de preuves qu'il me seroit aisé d'en rapporter, je ne choisirai que celle-ci. Dans l'Iliade Mercure descend du Ciel pour conduire Priam aux tentes d'Achille. Dans l'Enéide il vient apporter à Enée les ordres de Jupiter. Ces deux fictions sont copiées, presque mot pour mot, l'une sur l'autre. Comparons la description de Virgile avec celle du Tasse, qui fait aussi descendre en terre l'Ange Gabriel. Car je m'appuye toûjours sur des exemples, qui en matiére de préjugés, valent mieux que des raisonnemens.

Ille patris magni parere parabat
Imperio ; & primum pedibus talaria nectit
Aurea, quæ sublimem alis, sive æquora suprà,
Ceu terram, rapido pariter cum flamine portant.
Tum virgam capit : hac animas ille evocat orco
Pallentes, alias sub tristia tartara mittit ;
Dat somnos, adimitque, & lumina morte resignat.
Illâ fretus, agit ventos & turbida tranat
Nubila. Jamque volans apicem & latera ardua cernit

Atlantis duri, Cœlum qui vertice fulcit. (c)

. . . .

Hic primum paribus nitens Cyllenius alis
Constitit, hinc toto præceps se corpore ad undas
Misit; avi similis, quæ circum littora, circum
Piscosos scopulos humilis volat, æquora juxta.
Haud aliter terras inter Cœlumque volabat,
Littus arenosum Libyæ, ventosque secabat
Materno veniens ab avo Cyllenia proles.

Le Tasse imite ainsi cette peinture.

. . . . *Gabriel s'accinse*
Veloce ad essequir l'imposte cose;
La forma sua invisibil d'aria cinse,
Ed al senso mortal la sottopose:
Humane membra, aspetto human si finse;
Mà di celeste maestà il compose:
Trà giovane e fanciullo età confine
Prese, ed ornò di raggi il biondo crine.

(c) Ces vers sont presque tous traduits littéralement d'Homére.

. . . . . . οὐδ᾽ ἀπίθησε διάκτορος ἀργειφόντης.
Αὐτίκ᾽ ἔπειθ᾽ ὑπὸ ποσὶν ἐδήσατο καλὰ πέδιλα,
Ἀμβρόσια, χρύσεια; τά μιν φέρον ἠμὲν ἐφ᾽ ὑγρὴν,
Ἠδ᾽ ἀπείρονα γαῖαν, ἅμα πνοιῇς ἀνέμοιο.
Εἵλετο δὲ ῥάβδον τῇ τ᾽ ἀνδρῶν ὄμματα θέλγει
Ὧν ἐθέλει, τοὺς δ᾽ αὖτε καὶ ὑπνώοντας ἐγείρει.
Τὴν μετὰ χερσὶν ἔχων πέτετο κρατὺς ἀργειφόντης.
Αἶψα δ᾽ ἄρα Τροίην τε καὶ Ἑλλήσποντον ἵκανε.

Ali bianche vestì, c'han d'or le cime,
Infaticabilmente agili e preste :
Fende i venti e le nubi, e và sublime
Sovra la terra e sovra'l mar con queste.
Così vestito indirizzosi à l'ime
Parti del mondo il messagier celeste;
Pria su'l Libano monte ei si ritenne,
E si librò sù l'adeguate penne.

Je vous demande maintenant si cette description ne fait pas sur vous le même effet que la narration de Virgile ? Votre imagination a-t-elle plus de peine à saisir l'image de l'Ange que celle de Mercure ? ou plûtôt ne trouvez-vous pas dans les deux le même agrément & la même vrai-semblance ?

Mais, dira-t-on, les noms de Gabriel, de Raphaël (ces noms saints & terribles) n'ont pas assez de grace dans notre poësie. Je sais en effet jusqu'où va sur ce point la puérile délicatesse de notre nation. Qu'on use, si l'on veut, de tant de tours nobles & poëtiques qui peuvent y suppléer; ou bien qu'on ne mêle ces noms sublimes que dans des vers dignes d'eux, & il faudra bien que les beaux Esprits s'y accoûtument.

Je ne dirai pas la même chose des Démons, qui étant odieux de leur nature, ont besoin de quelque adoucissement. Je me garderois bien d'appeler ceux-ci par leurs noms. Cela ne peut se souffrir que dans un Poëme comme celui de Milton, où ils se trouvent par essence en qualité d'Acteurs principaux. Hors de là, qui s'aviseroit de nommer Lucifer, Astarot, Belzebut, choqueroit rudement des oreilles Françoises. Qu'on nous les indique donc par quelque périphrase qui les fasse reconnoître. Le Démon de l'envie, l'Ange de la revolte, l'Esprit, le Génie qui préside à la vengeance, &c. ces sortes de dénominations tirées du vice dont chaque Démon est auteur, nous les désignent suffisamment, & n'ont rien qui nous rebute. Une autre maniére encore plus élégante, c'est de les distinguer par le lieu où ils étoient adorés chez les Payens, par les sacrifices extraordinaires qu'ils s'y faisoient offrir, enfin par quelque crime ou quelque événement dont nous savons qu'ils ont été les instigateurs.

C'est lui qui dans Raba, sur les bords de l'Arnon, *Henriade.*
Guidoit les descendans du malheureux Ammon,

Quand à leur Dieu Moloc des méres gémiſſantes
Offroient de leurs enfans les entrailles fumantes.

Ajoûtez à cette déſignation un extérieur corporel qui nous les rende ſenſibles. Uſez ſur tout de cette métamorphoſe dont je parlois tantôt, & vous verrez que ces perſonnages deviendront, non ſeulement poëtiques, mais encore vraiſemblables. La prévention qui s'eſt élevée contre cette eſpèce de Machine, n'a donc pris ſa ſource que dans la maniére indécente ou déſagréable dont quelques Auteurs nous l'ont préſentée. Le Taſſe, tout grand Poëte qu'il eſt d'ailleurs, n'eſt pas exempt de reproches à cet égard. Qu'eſt-ce en effet que cette image de Sathan, qu'il nomme mal-à-propos Pluton?

E'n guiſa di voragine profonda
S'apre la bocca, d'atro ſangue immonda.

Qual i fumi ſulfurei ed infiammati
Eſcon di mongibello, e'l puzzo, e'l tuono:
Tal de la fiera bocca i negri fiati,
Tale il fetore e le favilla ſono.

N'auroit-il pas beaucoup mieux fait

de ſe contenter de ce qu'il avoit dit d'abord :

Horrida maeſtà nel fiero aſpetto
Terrore accreſce, e più ſuperbo il rende.
Roſſeggian gli occhi, e di veneno infetto
(Come infauſta cometa) il guardo ſplende.

Mais ſi nous voulons voir des deſcriptions plus magnifiques & des peintures vives & animées de ces Eſprits malheureux, c'eſt dans Milton qu'il nous les faut chercher. Qui ne ſe laiſſeroit entraîner à des tableaux de cette eſpèce ! " Du „ haut de la voute éthérée les bras de „ l'Eternel le précipita (Satan) dans „ un gouffre d'horreur ... Privé de ſen„ timent, il roula neuf jours au gré des „ vagues de feu avec ſon abominable ar„ mée ... Il revient à lui, & l'horreur „ le ſaiſit ... Il promène par-tout ſes „ yeux étincelans ... Sa vûe perçante, „ telle que les Anges la poſsèdent, em„ braſſe tout d'un coup ce lieu maudit, „ affreux, épouventable ... Il diſcerne „ les compagnons de ſa chûte enſevelis „ dans un fleuve & dans un tourbillon „ de flammes dévorantes. Il reconnoît

„ ce conquérant ſuperbe, le premier après „ lui en puiſſance comme en crime . . . „ A cette vûe Satan, l'implacable enne- „ mi de Dieu, rompit le ſilence. Es-tu „ ce Chérubin qui protegeoit les autres „ à l'ombre de ſes ailes? Es-tu cet Ange „ gardien dont l'éclat éblouiſſoit les „ Cieux? . . . Ainſi parla Satan, la tête „ élevée au deſſus des flots, & les yeux „ étincelans de feu. Le reſte du corps „ flottant ſur le fleuve couvroit pluſieurs „ ſtades.

Et un peu après: " Satan s'éleva ſur „ le lac. Le mouvement qu'il fit, laiſſa „ entre les flammes un horrible vallée. „ Il déploya ſes ailes, & prit ſon vol en „ haut, ſe balançant ſur l'air ténébreux, „ qu'il comprimoit de ſon poids immenſe.

Ne pourroit-on pas encore, dans certaines circonſtances, repréſenter ces Eſprits infernaux ſous la forme de quelque animal propre à cacher leurs artifices? Pluſieurs paſſages de l'Ecriture & les tableaux des Peintres ont diſpoſé notre eſprit à cette idée, & le même Milton s'en eſt ſervi avec ſuccès. Sans parler de la métamorphoſe du Démon en ſerpent, qu'il

qu'il a tirée de la Généſe, & qu'il a exprimée avec tant d'art & d'élégance, voici comme il le transforme dans un autre endroit. " Tantôt ſous la figure „ d'un Lion il marche fièrement autour „ d'eux * avec un regard plein de feu; „ tantôt il ſe couche comme un Tigre „ qui par haſard ayant entrevû deux „ jeunes Faons, ſe tapit contre terre, „ puis ſe levant, s'avance, ſe couche, „ & change ſouvent de poſte, choiſiſſant „ le terrein d'où il pourra mieux s'élancer „ & les ſaiſir entre ſes griffes.

(*) *Adam & Eve.*

Ce que j'ai dit des Anges & des Démons, je peux le dire en partie, ſoit des Saints, ſoit des vertus ou des vices perſonnifiés. Mais quelles images de gloire & de majeſté ne trouveroit-on pas dans l'intervention des Saints! M. de Voltaire paroît en douter à la fin de ſon Eſſai ſur la Poëſie Epique, & il fonde ce doute ſur les noms de Saint Roch, de Saint Criſtophe, &c. Mais n'y a-t-il point dans le Ciel de noms plus propres aux beaux vers? D'ailleurs, une périphraſe, comme j'ai dit, corrige tout cela. J'en appelle à lui-même & à qui-

conque a un génie vraiment poëtique. L'exemple que j'ai cité de Saint Louis dans la Henriade, montre assez combien ce sujet est fertile entre les mains d'un grand Poëte.

Les vertus & les vices demandent plus d'art & de choix pour en composer des personnages vrai-semblables. En général je crois qu'entre ces Etres moraux, il faut autant qu'on peut, choisir entre les principaux genres, sans employer les différentes especes. Par exemple, je ferai agir la justice préférablement à la probité ou à l'équité. Parmi les vices on donnera plûtôt une figure visible à la colère que non pas à la rage ou à la fureur. C'est que notre esprit saisit plus vîte les idées simples & générales, qui ont, pour ainsi dire, quelque chose de plus sensible & de plus palpable : au lieu que les idées compliquées, les distinctions, les modifications donnent plus de travail à notre conception. Or ce travail même avertit que l'objet présenté est purement intellectuel : alors on se tient sur ses gardes, on ne se prête plus si aisément à l'illusion. Il faut donc nous détourner de tout

ce qui ſe reſſent de l'opération de l'eſprit, & nous offrir des objets ſimples, entiers, qui puiſſent être appréhendés plus facilement. On doit auſſi donner la préférence aux vertus & aux paſſions dont l'image nous eſt devenue plus familière, ſoit par les deſcriptions des Poëtes, ſoit par les deſſeins des Peintres qui les ont repréſentées ſous une forme humaine. Mais ſur tout qu'on s'abſtienne d'en employer jamais qui ne ſoient point ſuſceptibles d'un extérieur poëtique. Le courage, la foibleſſe, l'activité, l'expérience, & mille autres qualités ſemblables, ne peuvent jamais prendre l'ombre même d'un corps, ni donner le change à nos yeux. Encore moins devra-t-on choiſir pour Acteurs, des qualités négatives qui portent avec elles une marque de privation, je veux dire, l'imprudence, l'inſenſibilité, &c. Milton ſeul a oſé réaliſer le néant. Chez lui le cahos devient un Prince qui regne par l'impuiſſance, qui gouverne par la confuſion; un Souverain qui pour domaine n'a que le vuide, pour ſujet que la déſobéiſſance, & dont l'empire eſt l'anarchie : Fiction

étonnante par les couleurs que le Poëte a sû jeter sur les ténèbres mêmes; mais fiction monstrueuse, où les idées ne naissent que pour se contredire, où les objets ne paroissent que pour se détruire. Contentons-nous de chercher des personnages dans ce qui existe, du moins par la pensée. La vertu, la sagesse, l'envie, la haine, &c. nous fournissent des peintures nobles, riches & sublimes. Tâchons seulement de les rendre plus sensibles, plus animées, en chargeant davantage le détail de leur portrait, & les circonstances de leur action. Qu'on ne s'en tienne pas à me montrer la discorde avec des cheveux entrelassés de vipères. Une description trop brève n'allumeroit pas mon imagination, qui doit être toute empreinte de la figure de ce monstre. Qu'on me décrive donc son front menaçant, ses yeux enflammés, ses bras ensanglantés. Que j'apperçoive un poignard dans sa main, que son cri ébranle la voute du Ciel, & que la terre tremble sous sa démarche audacieuse. Ajoûtez-y la suite horrible qui l'environne, ses vêtemens,

ſon armure; qu'elle étende ſur ſes partiſans

> Son bouclier de fer, immenſe, impénétrable, *Henriade.*
> Qui commande au trépas, qu'accompagne l'horreur,
> Et dont la vûe inſpire ou la rage ou la peur.

Alors tous mes ſens ſeront occupés; toutes mes idées s'attacheront à cette image, & mon eſprit trompé croira que mes yeux ſont témoins de l'objet dont il eſt rempli.

Mais le meilleur moyen d'achever la vrai-ſemblance de ces Etres perſonnifiés, c'eſt d'inſinuer, en les introduiſant, la preuve de leur réalité. Rappelons-nous encore un fois que ſelon notre croyance les Anges & les Démons ſont toûjours occupés à nous inſpirer le bien ou le mal, & que les Payens même ont connu des Génies propices ou malfaiſans, qu'ils regardoient comme leurs protecteurs ou leurs ennemis. C'eſt pourquoi quand on perſonnifie quelque vertu ou quelque vice, ce perſonnage doit ſignifier le Génie qui y préſide ſpécialement. Par là les Etres moraux rentrent dans la claſſe des Anges & des Démons. Mais comme cette idée

ne ſe préſente pas aſſez d'elle-même, je voudrois que le Poëte eût ſoin de la faire naître dans l'eſprit du Lecteur, & qu'au lieu de nommer sèchement la jalouſie, la haine, &c., il eût recours à ces dénominations dont j'ai parlé plus haut, & qu'il les appelât, du moins au commencement de leur introduction, le Démon de la jalouſie, le Démon qui ſouffle, qui excite la haine. Cette indication, toute ſimple qu'elle eſt, gliſſée une ſeule fois à leur première entrée, reveilleroit en nous l'idée d'une exiſtence qui nous eſt connue; & l'imagination préparée par cette conviction ſecrete, ſe trouvant en même temps échauffée par la peinture vive & frappante de l'objet qu'on lui offre, ſe laiſſeroit entraîner avec bien plus de rapidité.

Cette adreſſe, comme vous voyez, n'eſt pas fort difficile; mais je la crois d'une grande utilité. Elle ne ſe borne pas aux ſeuls perſonnages que le Poëte emprunte des vertus & des paſſions. On peut l'étendre pareillement à toutes les autres choſes qui ſont du reſſort des bons & des mauvais Eſprits. Car nous croyons

que les Anges, outre qu'ils nous ſuggérent les vertus, ſont encore chargés de diriger les événemens qui intéreſſent les Hommes; qu'ils gouvernent même les différentes parties de cet univers, tandis que les Démons de leur côté s'efforcent de le troubler. Cela nous met en droit de peindre, non ſeulement l'Ange de la juſtice, le Démon de la colère, &c. mais auſſi l'Ange de la paix ou de la victoire, le Génie de la France, l'Ange des mers, le Démon des tempêtes, de la contagion, &c. Et je penſe que cela vaudroit mieux que de perſonnifier ſimplement la paix même, la France, la patrie, &c. C'eſt d'ailleurs le ſeul moyen que nous ayons de parler le langage de l'Epopée, d'animer les Etres inſenſibles, & de donner un eſprit aux orages, à la mer & aux vents.

Ainſi, veut-on s'étendre ſur le récit d'un naufrage & ſur l'action du Démon qui l'a ſuſcité? Qui empêche de figurer ce turbulent Génie avec les cheveux hériſſés, les yeux creux & ardens, tel que Borée ou Eole nous ſont repréſentés? Il appelle à lui ces Eſprits fougueux qui

commandent aux vents ; & ſoudain échappés de leur priſon ténébreuſe, ils ſe précipitent en tumulte ſur l'Océan agité. Sa voix effrayante raſſemble d'un pôle à l'autre les ſombres vapeurs, les épais nuages. Il fend d'un vol impétueux leurs noirs tourbillons, qu'il comprime de ſes ailes humides, & en fait jaillir avec un bruit épouvantable la pluie, la foudre & les éclairs. Il deſcend enſuite aux plus profonds abymes de la mer. A ſa parole l'onde indignée mugit, & ſe couvre d'écume. Il la frappe d'un coup de ſon trident. Le vaſte gouffre bouillonne de fureur, & ſoûlève juſqu'aux nues ſes vagues orageuſes mêlées avec l'arène, &c.

Je viens maintenant à d'autres eſpèces de Machines que les Payens ont auſſi miſes en uſage. Ce ſont les apparitions des morts, les ſonges, les prédictions & les enchantemens. Je ne répéterai point ici les raiſons qui nous autoriſent à en enrichir notre Epopée. Mais examinons quel art on doit apporter dans l'emploi que nous en pouvons faire.

Il y a deux maniéres de ſe ſervir de la viſion des ombres. La premiére, quand

le mort apparoît lui-même, comme dans l'Enéide Hector & Anchise apparoissent aux yeux d'Enée. La seconde, quand c'est un Ange ou un Démon qui se montrent sous la ressemblance & le nom de ce mort. M. de Voltaire a usé de cette derniére méthode dans le 5.e chant de sa Henriade. Il y introduit le fanatisme comme je disois tantôt qu'il convient toûjours de le faire, c'est-à-dire, sous le titre & l'idée d'un Esprit infernal.

Elle (*) améne à l'instant de ces demeures sombres
Le plus cruel Tyran de l'empire des ombres ;
Il vient : le Fanatisme est son horrible nom.

* *La Discorde.*

Le Poëte suppose ensuite que ce Démon prend la figure du Duc de Guise récemment assassiné, & que sous cette apparence il se présente devant Jacques Clement.

Il emprunte de Guise & la taille & les traits ;
De ce superbe Guise en qui l'on vit paroître
Le tyran de l'Etat & l'effroi de son maître,
Et qui toûjours puissant, même après son trépas,
Traînoit encor la France à l'horreur des combats.
D'un casque redoutable il a chargé sa tête :
Un glaive est dans sa main, au meurtre toûjours prête :

Son flanc même eſt percé des coups dont autrefois
Ce Héros factieux fut maſſacré dans Blois.
Et la voix de ſon ſang, qui coule en abondance,
Semble accuſer Valois & demander vengeance.

Cette maniére de faire paroître les morts, eſt, ſuivant moi, beaucoup plus avantageuſe, en ce qu'elle redouble le merveilleux; & à meſure qu'elle nous en occupe, elle écarte toute réflexion ſur le fonds des objets, & ſur ce qu'il y a d'extraordinaire dans le perſonnage.

Les ſonges ſont d'une importance encore plus grande pour l'Epopée. On peut dire qu'ils embraſſent en eux ſeuls preſque toutes les autres Machines enſemble. Ils nous dévoilent Dieu même & une partie de ſes actions. Ils nous annoncent ſes promeſſes, ſes menaces, ſes jugemens, &c. Les Anges & les Démons, les Saints, les morts n'apparoiſſent jamais avec plus de vrai-ſemblance qu'à un homme qu'on ſuppoſe plongé dans le ſommeil. L'imagination s'attache d'autant mieux à ces récits, qu'elle eſt accoûtumée par elle-même aux illuſions que les rêves lui font éprouver. Et quoique ceux dont

nous parlons, ſoient cenſés d'un ordre ſurnaturel, il réſulte néanmoins de ces fictions une idée confuſe de fantome & de réalité qui nous rapproche de la nature du ſonge, & nous empêche de chicaner le Poëte.

A l'aide de ces inſpirations nocturnes on met ſous les yeux les événemens paſſés & les actions futures. Henry le Grand voit en ſonge un rayon des ſplendeurs céleſtes, il apperçoit les Princes qui l'ont précédé ſur le trône, & entrevoit ceux qui doivent s'y aſſeoir après lui; ſuite triomphante de Héros, dont les exploits & les caractéres forment le plus grand tableau qui ſoit entre les mains de la Poëſie.

Henriade, Ch. VII.

Il eſt vrai que des viſions de cette derniére eſpèce ſont fort haſardeuſes parmi nous. Homére & Virgile n'avoient pas beſoin de tant de détours. Ils ont fait deſcendre leurs Acteurs en perſonne juſque dans les champs Eliſées. Leur Théologie le leur permettoit. Mais dans notre Religion il n'y a qu'un ſonge myſtérieux qui puiſſe faire paſſer de pareilles inventions, & encore exigent-elles beaucoup

d'art & de ménagement. Plus les choſes ſont merveilleuſes & étonnantes, & plus il eſt néceſſaire de les charger de circonſtances ſpécieuſes qui invitent à les admettre. Il faut que le Lecteur ne puiſſe pas perdre de vûe que c'eſt un ſonge qu'on lui raconte : la cauſe ſurnaturelle doit y dominer auſſi, & paroître vrai-ſemblable par l'importance & la grandeur du ſujet. C'eſt au Poëte d'appuyer avec adreſſe ſur toutes ces raiſons de probabilité, de les fortifier par des comparaiſons connues de ſemblables prodiges, & de ménager ſi bien ces différentes nuances, que notre eſprit en ſoit, pour ainſi dire, environné, & contraint de s'y rendre.

Les prédictions ſont à beaucoup d'égards de la même eſpèce que les ſonges. Et comme tout l'art du Poëte conſiſte dans le bon choix du perſonnage qui annonce l'avenir, je ne m'arrêterai pas à vous en parler davantage. Je paſſe aux enchantemens.

Cette matiére, tant rebattue, tant variée, a été pour les Poëtes un ſujet de bien des extravagances. Homére, qui s'en eſt ſervi le premier pour ſon épiſode

de Circé, en auroit fait un morceau intéressant, si le tout n'avoit abouti à métamorphoser des hommes en pourceaux. Rendons pourtant justice à ce Poëte unique, à cette intelligence sublime, qui n'est ordinairement critiquée que faute d'être entendue. Souvenons-nous que chez les Grecs, comme chez les Latins, on n'avoit pas une idée ignoble de ces animaux, qui d'ailleurs forment en cet endroit une allégorie bien digne de la plus saine morale. Ce n'est pas que je pardonne pour cela au Tasse d'avoir transformé, par une imitation ridicule & mal placée, des Guerriers Chrétiens en poissons, & d'en avoir rempli les étangs d'Armide. Nos idées ne souffrent point dans la magie des effets de cette nature. Que dirai-je des Enchanteurs de nos vieux Romanciers, & de ceux de l'Arioste qui les a si dignement copiés; de ce palais enchanté d'Atlante, de ces anneaux qui rendoient invisibles, de ces hardis Rolands qui alloient bravement aux coups sans pouvoir être blessés, *ed era tutto fatato*? J'épuiserois votre patience, si je vous tenois plus long-temps sur cet article,

Mais ce qui m'a choqué davantage, c'eſt qu'au moindre ſortilége les armes tomboient des mains du plus intrépide Guerrier. Un Héros qui la veille avoit diſperſé une armée entiére, tomboit-il malheureuſement dans un charme, il falloit qu'il y ſouffrit, ſans pouvoir s'en défendre, toutes les avanies des Sorciers & des Lutins juſqu'à ce qu'il plût à un autre Enchanteur de venir le délivrer. N'étoit-ce pas encore une belle invention que ces Fées qui n'étoient, ni des Déeſſes, ni des femmes ordinaires, ni de ſimples Magiciennes; fantome ambigu, & cependant ſurnaturel, ſur qui rouloit tout le merveilleux d'un Poëme dont les Héros étoient des Chrétiens? Conclurons-nous de là que les charmes doivent être bannis de l'Epopée? Vous vous y oppoſeriez ſans doute. Vous me diriez qu'ils ont fourni de beaux vers à Virgile, & qu'ils ont rendu plus terribles les emportemens de Didon; qu'il ne s'agit que d'en faire un meilleur emploi; qu'on peut, ſans avilir un Héros, lui oppoſer des preſtiges que ſa hardieſſe fait évanouir. Peut-être même pardonneriez-vous à ce délicieux

palais d'Armide, & aux monſtres qui en défendent l'entrée, s'il ne regnoit en cet endroit une molle galanterie, peu digne de la majeſté épique; ſi l'enchantement, pour ſe rompre, tenoit à autre choſe qu'à une ſimple baguette (car ce miroir ſi bien inventé n'eſt que pour la perſonne de Renaud.) enfin ſi la maîtreſſe de ce Renaud reſſembloit mieux à l'amante d'Enée. Je ſens auſſi que j'aurois peine à retrancher de ce Poëme les évocations magiques d'Iſmeno. Mais qu'il eſt triſte que cela finiſſe par enfermer l'Enfer dans le tronc de quelques chênes! Qui s'attendroit à cette chûte, après l'affreux appareil que voici:

Hor qui s'en venne il mago, e l'opportuno
Alto silentio de la notte ſcelſe;
De la notte che proſſima ſucceſſe,
E ſuo cerchio formovi, ei segni impreſſe.

E ſcinto, e nudo, un pie nel cerchio accolto
Mormorò potentiſſime parole;
Girò tre volte a l'oriente il volto,
Tre volte a i regni ove declina il Sole;
E trè ſcoſſe la verga, ond' huom ſepolto
Trar de le tombe, e dargli il moto ſuole;
E trè c'ol piède ſcalzo il ſuol percoſſe,

Poi con terribil grido il parlar mosse.

Udite, udite, &c.

Enfin je m'imagine qu'on peut tirer de grands secours de cette espèce de Machine, en accommodant ses effets à la délicatesse de nos idées. Mais on risque, en cherchant le merveilleux, de rencontrer le ridicule. Ce danger est ordinairement à craindre dans les Poëmes dont la magie fait le principal ressort. Un épisode n'en est pas si susceptible. Mais quel spectacle frappant ne peut-il pas nous offrir! Je ne saurois me dispenser de vous remettre ici devant les yeux ce morceau de M. de Voltaire.

Dans l'ombre de la nuit, sous une voûte obscure
Le silence a conduit leur assemblée impure.
A la pâle lueur d'un magique flambeau
S'élève un vil autel dressé sur un tombeau.
C'est là que des deux Rois on plaça les images,
Objets de leur terreur, objets de leurs outrages:
Leurs sacriléges mains ont mêlé sur l'autel
A des noms infernaux le nom de l'Eternel.
Sur ces murs ténébreux cent lances sont rangées;
Dans des vases de sang leurs pointes sont plongées,
Appareil menaçant de leur mystère affreux.

. . . .

L'Hebreu

L'Hébreu joint cependant la prière au blasphème
Il invoque l'abyme, & le Ciel, & Dieu même,
Tous ces Esprits impurs qui troublent l'univers,
Et le feu de la foudre, & celui des Enfers.

. . . .

De ces antres muets sort un triste murmure.
Mille éclairs redoublés dans la profonde nuit,
Poussent un jour affreux qui renaît & qui fuit.

. . . .

L'air s'embrase à l'instant de cent coups de tonnerre;
L'Autel couvert de feux tombe & fuit sous la terre;
Et les Seize éperdus, l'Hébreu saisi d'horreur
Vont cacher dans la nuit leur crime & leur terreur.

Vous m'avouerez qu'il est difficile de composer de plus beaux vers. Je crois cependant que la Magie pourroit nous fournir encore quelque épisode plus étendu, & qui influeroit davantage dans le cours de l'action. Mais la matiére me paroît trop dangereuse, pour que je conseille jamais d'en faire résulter tout le merveilleux d'un Poëme Epique.

Au surplus, de quelque espèce de Machines que le Poëte fasse usage, soit qu'il emploie le concours des Anges & des Démons, soit qu'il juge à propos de personnifier les Etres moraux, ou

qu'enfin il ait recours aux autres moyens que l'art lui permet, sa principale attention doit être de n'annoncer au Lecteur que des prodiges qui ayent quelque vraisemblance. C'est un milieu qu'il faut trouver où, parmi le prodigieux & le surprenant, il ne s'offre rien de trop incroyable, rien de trop extraordinaire. Il doit y avoir une sorte de possibilité jusque dans le miracle même. Ce seroit abuser des priviléges de la fiction, & tourner le merveilleux en ridicule, que de nous entretenir de reveries impossibles, de pompeux caprices, plus étonnans par leur singularité, qu'admirables par leurs effets. Malheur à toute invention qui porte avec elle le caractére d'une idée chimérique. C'est par là que l'Arioste, & le Tasse même, ont donné tant de prise à la critique. On a été indigné de s'entendre raconter le voyage d'un Astolphe conduit par Saint Jean dans le globe de la lune, pour y retrouver dans une fiole la raison perdue de Roland. On s'est révolté de voir tous les plus braves Guerriers d'une armée occupés sérieusement à porter la coignée au

pied de quelques arbres enchantés, n'en approcher qu'en frissonnant, & s'en retourner avec les cheveux hérissés de frayeur ; des hippogriphes volans, des colonnes brisées d'un coup d'épée, sautant en éclat jusqu'aux nues, des dards lancés par de-là la région du feu, qui retombent enflammés sur la terre après avoir obligé le Père Eternel à se mettre en garde. Ajoûterai-je ce fameux spectre du Camoëns, ce rocher, ce promontoire personnifié, le cap de Bonne-espérance vivant & parlant, & se souvenant encore d'avoir été l'un des Titans qui ont escaladé le ciel (*d*) ? Tant d'étranges visions n'ont pas contribué beaucoup à nous prévenir en faveur des Machines. Ainsi des Poëtes, excellens d'ailleurs, & dont les ouvrages sont pleins des plus grandes beautés, se sont crû en droit, sous prétexte du merveilleux, de nous raconter

(*d*) Cette fiction, qui est d'une expression admirable, eût été magnifique en tous sens, si le Poëte se fût contenté de désigner le mauvais Génie qui préside à ce promontoire. Mais il a fait sentir trop ouvertement qu'il vouloit animer le rocher même, & a surchargé mal à propos ce récit, de l'histoire des Titans ; mêlant toûjours la Fable avec le Christianisme.

toutes les extravagances d'une imagination déréglée. Tant il eſt vrai que l'invention eſt un talent rare, même parmi les plus beaux génies. Mais revenons à notre principe. Il y a, comme j'ai déjà dit, des prodiges qui malgré ce qu'ils ont de contraire aux loix de la nature, ne laiſſent pas d'être vrai-ſemblables, ou par leur conformité aux vrais miracles, ou même par la crédulité du public. Tous les jours nous voyons le peuple les recevoir avidement, ſans aucune preuve, ſans aucune préparation. Un miracle avéré a fait croire mille preſtiges. C'eſt au Poëte de choiſir parmi ces divers objets ceux à qui l'art peut donner une apparence de réalité, & qui ſont plus ſuſceptibles des ornemens de la Poëſie. Vous ſavez mieux que moi que la nobleſſe des fictions, la pompe des images, & la magnificence du ſtile contribuent plus que tout autre choſe à nous ravir & à nous captiver. Mais indépendamment de tout cela, le point capital eſt, à ce qu'il me ſemble, de n'inventer jamais de prodiges, qu'ils n'ayent quelque exemple connu, ſoit

qu'on en trouve de ſemblables dans l'Ecriture ſainte ou dans l'hiſtoire de l'Egliſe, ſoit que la prévention populaire les ait accrédités.

Je termine ces réflexions par une autre qui me paroît la plus importante de toutes. C'eſt que le ſuccès des Machines dépend principalement du choix du ſujet. L'Hiſtoire nous fournit des matiéres toutes diſpoſées, pareilles mêmes au merveilleux. Que de faits ſurnaturels dans le ſeul regne de Clovis, ſi nous en croyons nos Ecrivains! La victoire miraculeuſe de Tolbiac, ſuivie de la converſion du Roy, la ſainte Ampoule apportée du ciel par une Colombe, l'Ecu ſemé de fleurs de lis, & ce célébre Oriflamme dépoſés par un Ange entre les mains d'un ſaint Solitaire, le don accordé au Prince de guérir des maladies, &c. Joignez à cela le grand nombre de ſaints perſonnages qui ont illuſtré ce regne, & qui étoient tous hommes à prodiges, un Saint Vaaſt, un Saint Remy, la Reine Clotilde elle-même, &c. Voilà ſans doute un temps bien fertile en merveilles. Je mettrai dans le même rang ce

beau ſujet que Chapelain a gâté, la délivrance de ce Royaume & la ruine des Anglois par la Pucelle d'Orleans, cette fille extraordinaire que l'incrédulité ne ſauroit définir, que la piété canoniſe, & que tous regardent comme une Héroïne. Les Croiſades, ces guerres autrefois ſi approuvées par les Saints, ſi blâmées aujourd'hui, ſi déteſtées par cet eſprit philoſophique qui peut-être en condamne moins l'imprudence, que le zèle de la religion; ces guerres, dis-je, qui annoncoient pour motif l'intérêt du Ciel même, offrent un fonds extrêmement propre aux fictions merveilleuſes. C'eſt une juſtice qu'il faut rendre au Taſſe d'avoir bien choiſi ſa matiére, & j'ai regret de ce qu'oubliant toute ſa grandeur, il l'a trop ſouvent tournée à des avantures de Chevalerie, à des intrigues amoureuſes qui en font en pluſieurs endroits plûtôt un roman qu'un Poëme Epique. Mais à conſidérer l'argument en lui-même, & les autres dont je viens de parler, quelle facilité n'y trouveroit-on pas pour donner aux Machines toute la vrai-ſemblance qu'on peut raiſonnablement exi-

ger! Des événemens surnaturels transmis par l'Histoire, répétés par tous les Ecrivains, & reçûs dans l'opinion des peuples, ne doivent pas essuyer de contestation dans un ouvrage de Poësie. C'est là que pour les plus incrédules, ils tiennent lieu de la vérité même, & l'esprit fort, quelque rebelle qu'il soit, ne sauroit du moins y refuser son imaginarion. Qu'on chicane tant que l'on voudra, qu'on appelle au secours tous les raisonnemens de la philosophie, l'idée du prodige est gravée au fonds de la mémoire, l'empreinte en subsiste involontairement & résiste d'elle-même à toutes les réflexions. Deslors la carriére est ouverte aux inventions poëtiques. L'imagination, asservie par l'impression des miracles reçûs, ne peut plus se roidir dans un même sujet, contre d'autres merveilles qui n'auront rien de plus incroyable. Elle n'est plus en garde contre le récit du Poëte, & il la trouvera disposée à recevoir toutes les images qu'il voudra lui présenter. Supposons, par exemple, que dans un Poëme de Clovis, où l'Oriflamme& les Fleurs de lis seront apportées

du Ciel, le Poëte feigne encore qu'un Ange armé d'un glaive étincelant a jeté la terreur dans l'armée ennemie, n'eſt-il pas vrai que le miracle connu ſervira de preuve au miracle inventé, & que le Lecteur ſe prêtera ſans réſiſtance à la ſéduction? Ainſi l'eſprit une fois accoûtumé au merveilleux, ſe fait illuſion à lui-même, & croit trouver la réalité par-tout où il trouve des objets qui lui ſont devenus familiers.

Voilà les réflexions que j'avois à vous propoſer ſur une matiére qui eſt peut-être la plus intéreſſante de toutes celles qui concernent la belle littérature. J'ai tâché de prouver que dans un Poëme dont les Héros ſont Chrétiens, on peut employer avec agrément le ſecours des Machines, & leur procurer toute la vraiſemblance néceſſaire. J'ai recherché les moyens les plus propres pour y réuſſir; & je crois qu'en rempliſſant avec génie toutes les conditions que je demande, un Poëte ſeroit certain du ſuccès. Par malheur, je n'en connois point juſqu'à préſent qui les ait obſervées dans toutes leurs circonſtances, avec le ſcrupule &

l'exactitude qu'elles exigent. C'eſt ſans doute à cette négligence qu'il faut attribuer le préjugé que je me ſuis efforcé de détruire.



MOMUS CENSEUR DES MUSES.

DIALOGUE

PAR M. DE LA MOTHE.

MOMUS à l'Assemblée.

MON emploi, mon unique affaire,
Et sur la Terre & dans les Cieux,
Fut toûjours de dauber les Hommes & les Dieux.
Ce n'est pas le moyen de plaire.
Aussi d'un tel emploi, foi de Dieu, je suis las.
Laissons les gens vivre à leur mode;
Un censeur est trop incommode.
Des sottises d'autrui ne nous amusons pas:
N'en parlons point, même tout bas.
Bref, de railler toûjours l'aveugle frénésie
Ne m'occupant plus aujourd'hui,
Je faisois ce matin débauche d'Ambrosie
Pour charmer un peu mon ennui;
Quand par le blond Phœbus la nouvelle est semée
Que les savantes Sœurs viennent tenir leur cour

Dans cette ville renommée.
Je vole pour les voir dans leur nouveau ſéjour,
D'eſprit ſur le Tarn on petille,
Et de talens cette ville fourmille.
Ses citoyens dans tous les temps
En ont donné des gages éclatans.
Vous qui ſuivez leurs pas, dans votre Académie
Supprimez les airs importans :
Minerve n'eſt pas endormie
Pour tous les autres habitans.
Par de nouveaux efforts, par de nouveaux ouvrages,
Méritez leurs juſtes ſuffrages,
Et mon ſilence officieux.
Hâtez-vous d'élever un temple aux doctes Fées;
Et que l'oiſiveté, l'ignorance étouffées,
Aux pieds de leurs autels expirent à vos yeux.
Mais je vois deſcendre des Cieux,
Pour vous combler de leurs faveurs nouvelles,
Ces chaſtes Sœurs, ces filles immortelles :
Elles viennent ici s'offrir à vos regards.
Montrez-vous en ces lieux, compagnes d'Uranie :
Dans la Grèce ſavante, au palais des Céſars
Vous n'avez jamais vû meilleure compagnie.

CALLIOPE. *

Je chante des Héros les exploits éclatans ;

* *Muſe du Poëme Epique.*

Je fais vivre leurs noms, même au delà des temps.
Ma trompette bruyante a sauvé des ténèbres
Des mortels renommés les actions célébres:
Mes sons harmonieux font admirer encor
Le courageux Ajax & le vainqueur d'Hector.
Ma voix a publié la haute destinée
Du père des Romains, du généreux Enée,
Qui, malgré cent revers, toûjours constant, pieux,
Fut dans tous ses périls secouru par les Dieux.
Du célébre Henri les vertus magnanimes
Doivent leur grand éclat à mes concerts sublimes.
Mes sœurs furent toûjours jalouses de ma voix.
Dans ce nouveau Portique elles donnent des loix;
Mais mon art merveilleux peut seul dans cette ville,
A côté de Voltaire, élever un Virgile.

MOMUS.

Nimphe auguste & sublime, avec votre secours,
Dans ces murs étonnés nous verrons tous les jours
Cent Héros célébrés par une verve épique;
Et de votre caquet ampoulé, magnifique
Tous nos jeunes Auteurs entêtés follement,
Pour vous faire leur cour mentir impunément.
Vos Virgiles, ainsi que vos divins Homéres,
Enfans chéris, que vous vantez,
Eblouiront par leurs chiméres,

Vrais contes de vieilles grand-méres,
Que le bon ſens n'a jamais adoptés.
Sans fiction, ſans hyperbole,
Allez chanter de l'un à l'autre pôle,
Non vos Capitaines fameux,
Non votre Hector, non votre Achille;
Louis ſeul en vaut plus de mille.
Célébrez ce Roi belliqueux;
Vous ne changerez pas de ſtile.
Tout ce que vous direz paroîtra fabuleux.

MELPOMENE. *

Je ſuis cette ſavante & ſage Melpomène,
Qui des plus nobles ſons fais retentir la ſcène.
Par l'effort de mon art à vos yeux ſont offerts
Les Héros dont les noms remplirent l'univers.
De crimes, de malheurs, de ſang environnée,
Des ſpectateurs ſurpris je tiens l'ame enchaînée,
Et ſais leur inſpirer, & peindre tour à tour
La fureur, la pitié, la vengeance & l'amour.

MOMUS.

Vous parlez à l'eſprit, vous voulez le ſéduire
Pour parvenir à diſpoſer du cœur.
Sous l'éclat brillant & trompeur

* *Melpomène muſe de la Tragédie.*

D'une fauſſe vertu que vous faites reluire,
Sur la ſcène on peut introduire
La folle ambition, la haine, la fureur,
La vengeance éclatante, une coupable flamme.
Pour Phèdre & Tiridate on ne ſent plus d'horreur ;
On voit avec pitié leur crime ou leur malheur :
Et votre art s'applaudit de ſurprendre notre ame.
Melpomène, voici vos merveilleux emplois.
Tantôt tendre, & tantôt cruelle,
Rarement innocente, & ſouvent criminelle,
D'une Actrice d'honneur vous empruntez la voix ;
Pour animer vos débiles Princeſſes :
De vos Héros choiſis vous vantez les exploits,
Les faits éclatans, les proueſſes ;
Et vous leur laiſſez des foibleſſes,
Qu'on ne paſſeroit pas au plus ſimple bourgeois.

CLIO. *

Le plus utile emploi des Filles de Mémoire
Eſt ſans doute le mien ; je préſide à l'Hiſtoire.
Oui, mon Théatre eſt l'univers,
Et ſeule j'eus toûjours la gloire
De tenir tous les yeux ouverts
Sur mille événemens divers,
Qui ſeroient ignorés, ou qu'on ne pourroit croire.

* *Muſe de l'Hiſtoire.*

MOMUS.

Oui, votre emploi ſans doute eſt des plus importans;
Vous avez l'art, Madame la Conteuſe,
Tantôt vraie & tantôt menteuſe,
De nous montrer dans tous les temps,
Les vices des mortels & leurs faits éclatans.
Nous le voyons dans tous les âges,
Nous ſavons qu'ils n'étoient ni plus fous ni plus ſages;
Par le récit de leurs malheurs
Vous tentez vainement de les rendre meilleurs;
Vos leçons, toûjours ſi frappantes,
Et toûjours ſur eux impuiſſantes,
Ne changeront jamais les cœurs.
Mais permettez un mot de remontrance
Pour le plaiſir de vos Lecteurs.
Si vous voulez en Muſe d'importance
(Qu'on préfere à toutes vos ſœurs)
A quelqu'amant chéri prodiguer vos faveurs,
Voici, Clio, ce que je penſe;
Par là vous porterez votre gloire bien haut:
Accordez-lui l'ordre, l'intelligence,
La force, le génie & la plume d'Henaut.

ERATO. *

On me chérit au moment qu'on ſoupire,

* *Muſe des vers tendres.*

Je prête mon ſecours aux timides amans;
Ils peuvent attendrir l'objet de leur martyre
Par les vers que je leur inſpire.
Tantôt je peins leurs ſentimens
Avec les couleurs les plus vives;
Tantôt des peintures naïves
Offrent aux yeux d'Iris l'excès de leurs tourmens;
Mais toûjours de mille agrémens
J'orne le récit de leurs peines,
Et je fais avec art le tiſſu de leurs chaînes.
Je chante quelquefois l'amour paré de fleurs,
Et ſans carquois & ſans armure:
Souvent il eſt baigné de pleurs,
Et le triſte ſouci fait toute ſa parure.
Enfin par mes ſons enchanteurs
D'Aminthe & de Cloris je fléchis les rigueurs.
Et ſans trop me flatter je penſe
Que ſur toutes mes doctes ſœurs
On me donne la préférence:
Elles charment l'eſprit, & je touche les cœurs.
Amans qui de l'amour attendez des faveurs,
Et dont l'eſpoir flatteur pourroit faire naufrage,
Pour aſſurer votre bonheur
De l'amant de Lesbie apprenez le langage,
Et du tendre Catulle empruntez la douceur.

MOMUS

MOMUS.

Ce n'eſt plus la route commune:
Vos ſons tendres & langoureux
Ne font plus aujourd'hui fortune;
Et d'un larmoyant amoureux
La figure ſeule importune.
L'Amour à préſent eſt joyeux:
A ſa Cour les ris & les jeux
Charment également & la blonde & la brune.
Préſentez-nous l'Amour ſenſible à nos deſirs,
Suivi des graces, des plaiſirs.
Dans ce ſiècle tout ſe rafine;
Les pleurs & les ſoupirs ne ſont plus de ſaiſon;
On veut des roſes à foiſon,
Sans trouver une ſeule épine;
Et je prétens qu'on a raiſon.

EUTERPE. *

Oui, dans les premiers jours du monde
Le charme puiſſant de mes airs
Aſſembla des mortels la troupe vagabonde.
Mercure par mes ſons ferma cent yeux ouverts;
Orphée attendrit les enfers;
Et le luth d'Arion, que je touchois ſur l'onde,

* *Muſe de la Muſique.*

Par ma douce harmonie, en miracles féconde,
Sur le dos d'un Dauphin lui fit passer les mers,
Amphion dans un champ stérile
Fait naître une fameuse ville
Dont les superbes murs étonnent l'univers.
Je calme la fureur, & je suspends la rage.
La force, la douceur de mes divins concerts
Chez le peuple poli, chez le peuple sauvage,
Ont fait cent prodiges divers.

MOMUS.

Pour vous, soyez la bien venue.
Dans ces lieux vous êtes connue
Beaucoup plus que vos autres sœurs;
On y chérit vos appas séducteurs.
Cependant on vous fit déloger sans trompette: *
Tout ce qui sent la Muse est ici dénigré.
Quoi! Mesdames du Mont sacré,
Il ne viendra jamais à votre connoissance
Qu'on dit que vous avez le cerveau mal timbré,
Avec vos airs de suffisance
Dont à vos favoris l'usage est consacré!
Quoi! vous croyez avec votre jactance,
Et quelque conte délabré,
Tromper de la raison la sage vigilance!

* *Chûte du Concert.*

Par vos sons une ville éclose dans un pié,
Par vos sons un Orphée aux enfers est entré;
Ces prodiges divers, que votre extravagance
Vient de me détailler dans un pompeux narré,
Mettent de plus fort, à mon gré,
Votre folie en évidence.
Si vous avez tant de puissance,
Evoquez du tombeau le concert enterré.

*THALIE.**

Sous un nom étranger, où sous quelque figure,
Je vous présente vos défauts,
Et je les peins d'après nature,
Et de mille façons, & par des tours nouveaux.
En vous divertissant j'étale
De la pure vertu, de la sage morale
Les charmes tout-puissans, les solides attraits.
Lorsque par différens portraits
Ma bile comique s'exhale,
Chacun se reconnoît à quelqu'un de mes traits.
Chacun en riant fait les frais
D'un bon mot dont je le régale.
Au grand Moliere j'ai dicté,
Mais avec plus de soin qu'à Plaute, qu'à Térence,
Des portraits consacrés à l'immortalité.

* *Muse de la Comédie.*

La nature & la vérité,
Et la plus ſage intelligence,
Ont conduit ſes pinceaux avec tant de fierté,
Que les traits & la reſſemblance
Surprendront la poſtérité.

MOMUS.

Tout cenſeur que je ſuis, je le goûte & l'admire.
C'eſt l'Auteur favori des ſpectateurs ſenſés.
Mais de votre art charmant les beaux jours ſont paſſés;
Tout eſt changé dans votre empire;
Vous voulez qu'on y pleure, & moi j'y voudrois rire.

TERPSICORE. *

Par d'ingénieux mouvemens
Cent figures ſoudain élégamment tracées,
Aux ſons réglés des inſtrumens,
Du cœur montrent les ſentimens,
Et de l'eſprit nous rendent les penſées.
Comme en Europe, on me chérit
Chez le Scythe & chez le Barbare.
Il n'eſt jamais de fête où l'on ne ſe prépare
A me donner un grand crédit;
Et pour m'y recevoir chaque Beauté ſe pare,
Et ſouvent avec art répare
Des attraits fugitifs le déſordre maudit.

* *Muſe de la Danſe.*

Dans la haute & basse fortune
Je bannis des chagrins la présence importune.
Je donne au corps la grace & le noble maintien:
Chez les Grecs on le savoit bien.

MOMUS.

Sans blesser le respect, charmante Terpsicore,
Je vous prenois jadis pour la franche pécore
De ce Mont si fameux où président vos sœurs:
Je ne connoissois pas encore
De votre emploi brillant les attraits enchanteurs.
Souffrez que pour jamais ici je vous arrête,
Et je n'en serai pas dédit.
Vous avez aux pieds plus d'esprit
Que toutes vos sœurs à la tête.

URANIE. *

Des astres j'observe le cours.
De celui qui par sa lumiére
Distingue les nuits & les jours,
Je connois l'immense carriére.
Je m'éleve au dessus des sciences, des arts;
Je porte tous les jours, d'une main assurée,
Et mon compas & mes regards
Jusques à la voûte azurée.

* *Muse de l'Astronomie.*

MOMUS.

Avec votre front lumineux,
Avec votre divin génie,
Avez-vous, charmante Uranie,
Rendu les hommes plus heureux?
Mon ignorance vous irrite;
Je le conçois fort aisément.
Mais qu'importe, après tout, que l'on sache comment
Saturne loin de nous fait mouvoir son orbite,
S'il se promène gravement,
Ou s'il tourne rapidement
Avec les astres de sa suite?
Quant à moi, j'aime beaucoup mieux
Observer de près deux beaux yeux
Sans Télescope ni lunette;
Ou si jamais je deviens vieux,
J'aurai recours à la lorgnette.

POLYMNIE. *

De l'univers entier je changeai les destins.
Souvent sans le secours des armes,
Par le seul pouvoir de mes charmes,
J'arrêtai des peuples mutins.
Rien ne peut résister à la douce éloquence;
Tout cède à ma sublime & noble véhémence.

* *Muse de l'Eloquence.*

MOMUS.

Oui, je me souviens que jadis
Avec quelque plaisir on pouvoit vous entendre;
J'avois l'esprit de vous comprendre;
Et vos tours naturels étoient fort applaudis.
Mais votre éloquence moderne
Est d'un genre si neuf & s'élève si haut,
Qu'elle met souvent en défaut
Mon entendement subalterne.
Ainsi donc revenez à votre premier ton:
C'est l'unique moyen d'éviter la satyre;
Car n'espérez pas que j'admire
De vos chers Orateurs le sublime jargon.

à l'Assemblée.

Messieurs les Citoyens, je vous fais mes adieux:
Je ne sens que trop l'injustice
De mes brocards injurieux.
Vous n'offrez rien à mon caprice
De friand, de délicieux:
Et de mon goût railleur, toûjours peu gracieux,
Quoique dans le fond sans malice,
Vous êtes l'écueil glorieux.
Je retourne au séjour des Cieux.
Que dans ce jour tout applaudisse
Aux filles du maître des Dieux,
Et que chacun se réjouisse
De voir les Muses en ces lieux.

PATRIÆ PARENTI,

SOCIORUM VINDICI,

GENTIUM ARBITRO,

CARMEN. *

MORTE triumphatâ LODOICUS, & hoste fugato,
Incolumis victorque redit, dum regia gestans
Fulmina, quassatas evertit Contius arces
Allobrogum, Eridanoque minatur vincla tumenti.
Servat adoratum Gallis, hostique tremendum
Cœlicolum pia cura caput; procul este cupressus;
Thurea felici vireant altaria lauro.

Et tu magna parens Heroûm, desine fletus,
Mœstaque colla jugo, Germania, solve pudendo;
Rumpe moras omnes: sacra libertatis avitæ
Jura renascantur, generosaque Cæsaris Ales
Liberiore adeat Germana Palatia pennâ.
I, propera. Jamjam Austriadûm fremuere phalanges;

* *Cette pièce fut composée au mois de Septembre 1744 par M. le Franc Avocat général à la Cour des Aides, aujourd'hui premier Président de la même Compagnie.*

Jamque ſuas repetit gens * deteſtata latebras;
Gens fera, quæ legum, Chriſtique oblita parentis,
Chriſtiadis ſtragem horrendam, cædeſque nefandas
Intulit, & ſcelera antiquis incognita ſæclis.
Inſequere attonitos, & diviſa arripe caſtra.
Non audita priùs, nec deindè videnda, latronum
Agmina, quid ceſſas, ultoribus obruere telis.
En pallet Batavus, triſti furit Anglia luctu,
Imbelleſque minas procul audiet ultima Thule.

Vivit pacis amans, vivit quo Rhenus & Iſter
Vindice ſe jactant, undis concordibus, Heros.
Quo duce Religio, Pax & Themis alma reviſent,
Quas noſtro ejectæ fugerunt crimine, terras.
Vivit quem titulo, quo non pretioſior alter,
Inſignivit amor populorum, & cui ſua Mundus
Otia debebit. Belli Victoria portas
Claudat, & occiduis à Gadibus uſque remotos
Gentis Hyperboreæ tractus, Tanaïmque nivalem,
Soſpite nunc demùm LODOICO Europa fruatur.
Plaudite vos Galli, vos ipſe plaudite gentes
Quas modò fulmineis invitus conteret armis,
Moxque vel invitas æternâ pace beabit.

* *Ces vers ne déſignent que les brigands connus ſous le nom de* Pandoures, *&c. dont les horribles déſordres ont été ſi ſouvent déſavoués & punis par les Généraux de l'Impératrice-Reine.*



ELOGE HISTORIQUE DE M. DELFIOS,

PAR M. L'ABBE' BELLET.

MESSIEURS,

RIEN de plus puiſſant ſur les grandes ames, que l'intérêt de la gloire. Voilà ce qui entraîne ſur les pas de Louis cette foule de Guerriers, de Héros, que ſon exemple rend invincibles. Voilà ce qui forme ſous ſes yeux des légions intrépides & infatigables. On ne craint rien, on ſupporte tout pour mériter l'eſtime de ſon Prince, & pour voler, après lui, à l'immortalité.

Pourquoi ne ſeroit-on pas ſuſceptible d'une pareille émulation dans la carriére des Lettres ? N'y a-t-il pas également des ſervices à rendre à l'Etat ? N'y a-t-il pas de même des couronnes à remporter ? Apollon a ſes lauriers, auſſi-bien que Mars.

La noble ambition de ſe faire un nom illuſtre eſt la paſſion dominante des François ; & l'Académie veut mettre à profit une diſpoſition ſi louable, en montrant aujourd'hui au Public la place qu'elle réſerve dans le Temple de Mémoire aux amateurs des ſciences & des arts. A l'exemple de tous les Corps Littéraires, elle s'eſt impoſé la loi de faire l'éloge des Membres que la néceſſité fatale des années lui enlevera. Elle ſe flatte qu'en éterniſant leur ſouvenir dans ſes faſtes, elle applanira, pour ainſi dire, les routes du Parnaſſe, elle encouragera les Auteurs trop timides, elle arrachera tous les âges, tous les ſexes, à une molle oiſiveté, à la pareſſeuſe ignorance.

N'eſt-il pas juſte que l'homme de Lettres reçoive tôt ou tard le prix de ſes veilles ? Mais quel prix eſt digne de

lui, ſi ce n'eſt la gloire & l'immortalité? Il mépriſe, par modération, les dons de l'aveugle fortune. Elle ne diſpenſe d'ordinaire ſes faveurs qu'aux ames viles qui ſe proſternent ſans ceſſe devant ſes autels. C'eſt donc un acte de juſtice qu'on doit aux Savans, de conſacrer, ſi j'oſe parler ainſi, leur mémoire, pour les dédommager de l'obſcurité des jours qu'ils ont paſſés dans l'étude. C'eſt une eſpèce de nouvelle vie à laquelle ils ont droit après le trépas. La mort, qui les dépouille de tout le reſte, les met en poſſeſſion de ce précieux avantage.

Le temps de la vie eſt toûjours un temps critique pour un homme de Lettres. Tous ſes contemporains deviennent autant de rivaux de ſa gloire. Ils ne commencent à lui rendre juſtice, que quand il n'eſt plus à portée de leur rien diſputer. Il nous ſera donc permis de jeter alors quelques fleurs ſur ſon tombeau, de lui payer le tribut de louanges qui lui eſt dû.

Du reſte, le Public ne doit point être alarmé de cet article du règlement de l'Académie: elle rejette les adulations

insipides ; elle renonce à la pompe trop affectée de l'oraison funèbre ; elle lui préfere la noble simplicité de l'histoire.

L'éloge d'un Académicien ne doit être composé que de faits. Il faut que la vérité en soit le seul ornement : nous ne nous proposons point de faire des apothéoses.

De judicieux Auteurs l'ont remarqué : il n'en est pas de la vie d'un homme de Lettres, comme de la vie d'un Prince, ou d'un Législateur. Les moindres actions de ceux-ci peuvent être intéressantes ou instructives. Par rapport à celui-là, c'est communément assez de connoître le genre & le degré de son talent, les progrès de ses études, les maîtres qui l'ont formé, l'objet & la mesure de son travail, l'époque précise de sa naissance & de sa mort.

Nous le savons : c'est sur tout dans la province que le commerce journalier livre les citoyens les uns aux autres. L'habitude de se voir, & la facilité de se connoître, y mettent ordinairement beaucoup d'obstacles à l'estime & à la vénération publique.

Voici le premier éloge dont l'Académie

a eu occasion de nous charger; elle ne croyoit pas avoir si tôt la douleur d'observer cet article de son règlement. Nous nous ferons un devoir de nous renfermer dans les sages bornes qu'elle s'est prescrites.

ETIENNE DELFIOS nâquit à Montauban le 16 juin 1687. Il eut le bonheur de commencer ses études sous la discipline de son grand-oncle maternel, Chanoine de l'Eglise Cathédrale, homme respectable par la pureté de ses mœurs, & très-versé dans la science Ecclésiastique. Les leçons qu'il reçut d'un tel maître, & les vertus dont il fut témoin, firent tant d'impression sur son esprit & sur son cœur, qu'il ne cessa jamais d'en parler avec la plus tendre reconnoissance, & avec une espèce de transport.

Comme on l'avoit destiné au Barreau, il fit un cours de Droit dans l'Université de Toulouse; mais rentré dans le sein de sa famille, il se détermina à prendre le parti de l'Eglise. Il trouva dans sa maison deux oncles que leurs bénéfices attachoient au Chapitre de Montauban. C'est

auprès d'eux qu'il puisa, non seulement l'esprit de son nouvel état, mais le goût des beaux Arts; l'un étoit Peintre & Géographe, & donna des preuves de capacité dans les deux genres: l'autre cultivoit également les Lettres sacrées & profanes; nous avons vû de lui une traduction de quelques Sermons de Saint Bernard, plusieurs Cantiques, & une traduction en vers Gascons du premier livre des Métamorphoses d'Ovide.

M. Delfios ayant été fait Prêtre sur la fin de 1713, s'attacha particulièrement à la lecture des livres Liturgiques. L'attrait qu'il a eu toute sa vie pour ces sortes d'ouvrages, étoit le fruit de son éducation, & lui valut l'avantage d'observer les cérémonies du culte public avec une exactitude éclairée, infiniment estimable aux yeux de la Foi.

Un voyage qu'il fit à Paris en 1724, le mit à portée d'augmenter ses richesses littéraires. La connoissance des livres est une science à part, plus difficile & plus rare qu'on ne pense. Il y fit des progrès à la faveur des relations qu'il se ménagea avec le Clergé d'une paroisse considérable,

& dans une Abbaye célébre (*a*) où il exerça quelque temps les fonctions du saint Ministère. Ce fut lui qui procura à *l'Adolphide* de M. Garrissoles l'honneur d'avoir une place dans la Bibliothéque du Roi; & M. l'Abbé Bignon voulut que le frontispice de ce Poëme fit mention des mains fidèles qui lui remettoient ce précieux dépôt. M. Delfios eut encore occasion de connoître à Paris quelques-uns des Membres de l'Université; & par le commerce qu'il eut avec eux, il fut initié à tous les mystères de la langue des Anciens. Il relut avec attention & avec fruit les Orateurs & les Poëtes Latins. Les études qu'on fait dans la province donnent communément une intelligence trop superficielle des Auteurs de la saine antiquité. L'espèce de culte qu'on leur rend dans la Capitale, est également la cause & l'effet du bon goût qui y regne.

A peine M. Delfios fut revenu dans sa patrie, qu'il entendit parler de la Société Littéraire qui commençoit à s'y établir. Il admira le zèle & le courage des premiers Fondateurs de l'Académie; & la justice

(*a*) L'Abbaye d'Hiere.

justice qu'il se fit un devoir de leur rendre, dans un temps où ils éprouvoient les contradictions du Public, étoit un présage de la part qu'il devoit avoir un jour à leurs travaux & à leurs succès.

En 1737 il fut pourvû d'un canonicat de l'Eglise de Montauban, demeuré vacant par la pieuse retraite d'un de ses oncles.

Dès que la Société Littéraire eut pris une forme régulière, il souhaita ardemment d'y être admis. Ses vives instances pour y obtenir une place, annonçoient en lui un amour du travail, qui auroit suffi pour l'en rendre digne. Il apporta en effet parmi nous beaucoup d'émulation & beaucoup d'assiduité; qualités presque aussi utiles dans un Corps naissant, que la supériorité du génie, qui dédaigne quelquefois les détails, & qui écoûte trop souvent la voix séduisante de la mollesse & de l'oisiveté. Plein de zèle pour la gloire des Lettres, il se livra tout entier aux exercices de l'Académie; il en étudia l'esprit, il en adopta toutes les vûes. Entre plusieurs morceaux qu'il composa sur divers sujets, il fit un dis-

H

cours ſur l'*Exemple*, où, ſans y penſer, il ſe peignit lui-même, en décrivant tout ce que ce motif eſt capable de produire ſur les ames bien nées. Ses *Réflexions ſur la République des Lettres* furent imprimées en 1743 dans le Recueil de l'Académie. De l'aveu d'un Critique judicieux (*b*), elles *ſont ſolides, & l'on ne peut donner trop de louanges aux maximes de M. Delſios.* Auſſi n'enſeignoit-il que ce qu'il avoit pratiqué le premier ; ſoigneux d'éviter les défauts incompatibles avec le caractére d'un véritable Académicien, il ne fut, ni idolatre de ſes propres ouvrages, ni jaloux des productions d'autrui. Par des ſentimens fort oppoſés à la diſpoſition ordinaire des hommes, il recevoit la critique avec docilité, & il donnoit des éloges avec plaiſir. Quand l'Académie, en exécution de l'article XII du règlement qui lui a été donné par le Roi, eut réſolu de travailler à une Hiſtoire générale de cette province, il ſe chargea d'écrire la Vie de Saint Théodart Archeveque de Narbonne, né au bourg

(*b*) Jugem. ſur quelques Ouvr. nouv. tom. VIII. pag. 150.

de Montauriol, aujourd'hui la ville de Montauban. Il fit des recherches curieuſes pour rendre ſon travail digne de l'attention du Public. Nous avons vû une partie des matériaux qu'il avoit déjà raſſemblés, & nous regrettons qu'une mort précipitée l'ait empêché de les mettre en œuvre. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 20 mars 1745, âgé de 57 ans 9 mois.



M. DE SAVIGNAC AYANT ETE ELU par l'Académie, à la place de feu M. Delsios, y prit séance le même jour 19 juillet 1475, & prononça le Discours qui suit.

MESSIEURS,

JE dois à votre indulgence la place que je viens occuper dans cette Compagnie. Peu favorisé de la nature, je n'avois pas droit d'y prétendre, & je sens bien qu'en m'accordant vos suffrages, vous avez moins voulu récompenser le mérite, qu'exciter l'émulation.

Juges éclairés des talens, vous voulez ranimer dans cette ville le goût & l'amour des Lettres. Ce noble dessein ne

pouvoit être formé que par vous; & lorsque la postérité verra, dans des temps différens, s'élever parmi nous des Citoyens illustres, elle regardera leurs progrès comme le fruit de cette ambition que vous aurez gravée dans le cœur de leurs pères. Leur gloire sera votre ouvrage; vous serez pour eux, comme pour nous, la source unique, mais toûjours féconde, de l'éloquence & de l'érudition.

Aussi heureux que les Héros de l'Antiquité, dont la mémoire sera chére à tous les âges, vos noms seront consignés dans les fastes publics, & nous verrons nos voisins étonnés envier à ce climat la gloire de votre naissance.

Qui suis-je donc pour entrer avec vous dans le Sanctuaire des Muses? Ne devoit-il pas me suffire de vous admirer? L'impuissance où je suis de remplacer le digne Confrère à qui je viens de succéder, ne vous rendra-t-elle pas plus sensible le regret de l'avoir perdu?

Tout fut recommandable en lui; pureté de mœurs, justesse d'esprit, solidité de jugement. Ministre fidèle du Seigneur,

il ne perdit jamais de vûe les devoirs de ſon état; il ſût allier avec ſuccès l'étude des Belles Lettres à celle de la Morale Chrétienne: & les témoignages d'eſtime que vous donnez à ſa mémoire, en juſtifiant ſes vertus, le feront vivre au delà du tombeau.

Que le Vulgaire flatteur prodigue ſes éloges ſans meſure, c'eſt un effet de ſon caprice. Plus éclairés dans vos ſuffrages, vous les accordez toûjours au mérite, & vous n'en reconnoiſſez point de plus ſolide que dans l'Homme de Lettres. Inſtruit en effet par l'étude, il (*a*) en retire cet avantage particulier, qu'elle lui apprend à guérir ſes préjugés, comme à triompher de ſes paſſions: elle donne à ſon eſprit des lumiéres & des connoiſſances profondes, qui le conduiſent à la vérité; elle adoucit ſes mœurs, élève ſes ſentimens, forme ſon cœur, & le porte à la vertu.

Connoître tout le prix de ces avantages, & ne pas s'attacher aux Lettres, qui nous les procurent, c'eſt ſans doute,

(*a*) *Ingenuas didiciſſe fideliter artes*
Emollit mores, nec ſinit eſſe feros.
Ovid. *de Ponto*, Lib. II, Eleg. 9.

en se refusant à ses besoins, négliger les moyens les plus propres à se rendre heureux. Que l'esclave de la fortune & de la volupté coure sans cesse après les biens & les plaisirs, comme après la source d'un bonheur véritable: malheureux dans ses recherches, il ne sauroit trouver, même dans ce qui le flatte, que vuide & qu'amertume. Chez lui l'esprit sera toûjours la dupe de l'imagination, & le cœur la victime du penchant.

Plus docile aux lumiéres de la raison, l'Homme de Lettres sait préférer les douceurs d'une vie tranquille au tumulte des passions; il goûte dans un calme heureux une félicité d'autant plus parfaite, qu'elle est pure, & toûjours indépendante. Maître de ses desirs, il est content dans la médiocrité: il se suffit à lui-même; dans tous les temps, dans tous les lieux, il trouve dans l'étude une ressource aussi propre à le garantir des écueils d'une folle jeunesse, qu'à le consoler dans les accablantes miséres d'un âge plus avancé (*b*).

C'est ainsi que les sciences font le

(*b*) Cic. *Pro Arch. Poët.*

bonheur de ceux qui les culivent, comme elles sont l'ornement & l'appui des Etats où elles fleurissent. Athènes savante est plus redoutable pour Philippe, que l'invincible Sparte; & Rome, cette maîtresse des nations, ne doit pas moins son salut à l'éloquence de Cicéron, qu'à la valeur de Camille.

Quels dignes fruits, MESSIEURS, n'avons-nous donc pas droit d'attendre de vos veilles! & quels succès ne nous promet pas l'autorité d'un Ministre aussi respectable par son mérite que par sa naissance! Protecteur des Beaux Arts, on le voit donner tous les jours aux Savans des marques de sa bienveillance, & s'assurer une gloire durable, en favorisant l'établissement d'une Compagnie qui sera un monument éternel de son amour pour les Belles Lettres, & de son zèle pour la gloire de LOUIS *le Bien-Aimé*.

A ce nom, quel étonnement me saisit! Je vois un Prince magnanime, né pour le bonheur de ses peuples, paroître dans la guerre aussi jaloux du progrès des sciences, que de la prospérité de ses armes; bien différent de ce Romain

orgueilleux qui renversa sans ménagement le Portique, notre auguste Monarque, dans le cours de ses plus grandes conquêtes élève aux Muses des Temples nouveaux, & leur fait goûter une paix tranquille au milieu des combats.

En vain l'Europe conjurée pour donner des bornes à sa puissance, rassemble en foule des peuples divers; LOUIS par sa valeur rend leurs efforts impuissans, il arrive, il voit, il triomphe; & malgré la fureur de l'envie, le France sous son bras toûjours invincible, donnera des loix à l'univers.

Mais où m'emporte mon zèle! Pour célébrer dignement les exploits de ce Héros, je devrois, MESSIEURS, comme vous, parler le langage des Dieux. Plus sage désormais, je vais l'admirer dans le silence. Heureux si je puis par mon assiduité à vos exercices, & par une véritable reconnoissance mériter le bienfait dont vous m'honorez en ce jour!



APREZ QUE M. DE SAVIGNAC eut prononcé son Discours, M. LE FRANC Directeur de l'Académie répondit.

MONSIEUR,

JE vous ouvre avec joie les portes de l'Académie. Quelle fonction plus flatteuse pour moi dans la place que j'ai l'honneur d'occuper ! Interprète des sentimens de mes Confrères, témoin de l'unanimité de leurs suffrages, que n'aurois-je point à dire, si je voulois parcourir les motifs qui ont déterminé leur choix en vôtre faveur ? Mais l'approbation que ce choix a reçûe du Public, vous a déjà loué plus éloquemment que je ne pourrois faire ; & c'est

là ſans doute le véritable éloge d'un Académicien.

Vous mériterez bientôt, MONSIEUR, de nouvelles louanges par les fruits de votre travail, par votre zèle pour la gloire de cette Compagnie, & par une aſſiduité conſtante à nos exercices.

L'Académie de Montauban, la plus moderne Colonie de la République des Lettres, n'a pû ſe diſtinguer encore que par beaucoup d'émulation. Ses premiers eſſais ont été accueillis avec indulgence. Elle aſpire déſormais à quelque choſe de plus. Vous entrez parmi nous dans le moment que notre ambition commence à ſe développer, que nos progrès ſont apperçûs, que nos eſpérances s'accroiſſent; dans le moment, dis-je, qu'après n'avoir été qu'encouragés, nous faiſons tous nos efforts pour être applaudis.

Excités par l'exemple de tant de Corps Littéraires qui perpétuent dans ce Royaume l'amour des Arts & la culture des Sciences, nous devons, comme citoyens, concourir à de ſi nobles travaux; mais nous le devons ſur tout par reconnoiſſance & par reſpect pour le Roi qui

nous gouverne. Nous ne pouvons nous rallentir, sans compromettre ses bienfaits, sans nous écarter des vûes du Protecteur illustre (a) qui nous les a procurés.

Issu d'une maison où par une longue suite de services rendus au Prince & à l'Etat, les honneurs du ministère sont devenus, en quelque sorte, un droit de succession, il sait, comme tous les grands Ministres ses ancêtres, qu'on ne peut aimer le bien public sans favoriser les Beaux Arts. Malheur à tout homme en place, je ne dis pas qui seroit l'ennemi des Lettres, mais qui, faute d'en connoître assez l'utilité, leur refuseroit son secours, ou seroit insensible à leurs succès!

M. le Comte de Saint-Florentin, instruit qu'il ne manquoit à la décoration de la ville de Montauban, & aux avantages dont elle jouit, que l'établissement d'un Corps Littéraire, dont les travaux & les exercices fussent un objet continuel d'émulation pour la jeunesse, a secondé nos projets avec cette bonté qui carac-

(a) M. le Comte de Saint-Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, Protecteur nommé par le Roi, de l'Académie des Belles Lettres de Montauban.

térife unMiniftre bien-faifant. Il n'ignoroit pas que cette ville, où la nature eft fi libérale de fes dons, négligeoit un peu les reffources de l'art; femblable à ces terres fécondes qui endorment l'induftrie du Laboureur, & qui fouvent demeurent incultes parce qu'on a trop compté fur leur fertilité naturelle. Ofons, Meffieurs, avouer aujourd'hui nos befoins paffés. Le Philofophe devenu riche ne rougit point d'avoir été pauvre.

Un digne Membre (*b*) de cette Académie a prouvé qu'il n'eft point de meilleur citoyen que l'homme de Lettres; & dans cet ouvrage il a lui-même rempli les devoirs d'un excellent citoyen. Tout nous annonce en vous, Monfieur, un Académicien animé du même efprit. Citoyen diftingué de cette ville, deftiné aux fonctions d'une charge importante, vous fentirez tous les jours davantage combien la qualité d'homme de Lettres fait honneur à l'homme public. Le Roi fe plaît à la voir unie aux dignités de fes principaux fujets. Ils acquiérent par là un nouveau degré de mérite à fes yeux.

(*b*) M. l'Abbé Bellet.

L'eſtime qu'il daigne faire des gens de Lettres, il la publie avec tout l'éclat de l'autorité ſuprême. Vous lirez, Monſieur, dans nos regiſtres plus d'une preuve des graces dont Sa Majeſté a honoré l'Académie dès ſa naiſſance; & qui d'entre nous, en voyant les précieux monumens des bontés de notre maître, ne ſeroit pénétré de cette brillante ardeur qui tient quelquefois lieu de talent!

Que dans le calme de la paix, dans l'oiſiveté d'une Cour livrée aux plaiſirs, au milieu d'un peuple heureux, un Monarque puiſſant, que rien n'inquiéte au dehors, jette un œil de protection ſur les Sciences & ſur les Arts; qu'il leur permette d'éclairer ſes ſujets, & de contribuer à leur bonheur, c'eſt l'effet d'un mérite commun, c'eſt remplir ſans peine & ſans embarras les devoirs généraux de la Royauté. C'eſt en un mot n'être point un méchant Prince, ſans être néanmoins un grand Roi.

Mais dans l'horreur d'une guerre univerſelle, au fond des tranchées, ſur un champ de bataille, s'occuper de l'avancement des Lettres, embraſſer des objets

éloignés, qu'un eſprit médiocre dédaigneroit dans ce moment, & que le génie ſupérieur ne perd jamais de vue; c'eſt ce qui n'appartient qu'à un Prince plus grand encore par les qualités de ſon ame, que par ſa naiſſance & par ſon pouvoir; & qui dans tous les lieux, dans tous les temps, dans toutes ſes actions, n'a d'autre but que l'avantage de ſes peuples, la gloire du nom François, & la félicité du genre humain.

Oui, Meſſieurs, ne craignons pas de le dire: la date de la fondation de cette Académie n'eſt point indigne d'entrer dans l'Hiſtoire de notre invincible Monarque. C'eſt à la tête des armées qu'il menoit à la victoire, c'eſt à la vue de celles qui n'oſoient troubler ſes exploits, c'eſt dans le cours des plus rapides conquêtes, qu'il a ſigné les Lettres de votre établiſſement, de cette main triomphante qui, chargée de lauriers, préſentoit l'Olive à l'Europe, en foudroyant les ennemis de la paix. Circonſtance à jamais glorieuſe pour les Arts! Epoque mémorable pour cette ville, & que ſes habitans doivent graver dans leurs Faſtes en

caractéres immortels.

Puissent nos successeurs exprimer dignement un jour ce qui est si fort au dessus de mes expressions ! Puissent s'élever parmi nous des talens capables de célébrer un Héros père de la patrie, conquérant & pacificateur ! Mais quel génie assez vaste pourroit suffire à l'histoire d'un Prince qui suffit lui seul à tout ! Tracer des camps, livrer des combats, prendre des villes, fonder des Académies, encourager tous les arts, être entouré du Soldat, & veiller sur le Laboureur, écoûter sous la même tente les Généraux & les Magistrats, protéger le commerce & les Savans, vaincre, & se faire adorer des vaincus, ne verser du sang que malgré soi, récompenser avec joie, ne punir qu'à regret ; être à la fois César, Auguste, & Antonin, quel spectacle pour l'univers ! quel exemple pour les Rois ! quel tableau pour la postérité !

Heureux les Guerriers qui combattent sous les yeux d'un tel Souverain ! Heureuse la nation qui vit sous ses loix ! Tandis que les Muses de la Seine s'approchent du Trône, que leurs hommages sont

ſont reçûs au champ de Mars, & qu'elles font retentir la trompette héroïque juſque dans les plaines de Fontenoi, faiſons du moins éclater notre zèle aux yeux de nos citoyens; l'auguſte Monarque qui en eſt l'objet n'en ſera point importuné. Nos foibles voix, à peine entendues de ſi loin, ſe perdront dans le cri général d'amour & d'admiration que forment ſes Sujets, & qui ſera bien tôt ſuivi des acclamations de joie de tout l'univers.



RECHERCHES SUR LES COURONNES D'HERCULE

PAR M. D'AUMONT

Procureur général de la Cour des Aides.

MESSIEURS,

DANS une des séances que vous avez données à la lecture de la belle traduction de Virgile par feu M. l'Abbé des Fontaines, vous parûtes souhaiter que votre illustre Associé, dans ses notes sur le deuxiéme livre des Géorgiques, eût parlé de la couronne de Peuplier attribuée à Hercule ; & vous me chargeâtes de faire des recherches sur les différentes couronnes de ce Héros.

Ce genre de travail, tout facile qu'il eſt, a pour but d'inſtruire & de plaire; & par là il doit être cher aux Académies.

Ces deux objets, trop ſouvent ſéparés ailleurs, ſont toûjours réunis parmi nous. D'autres peuvent s'applaudir d'avoir par des ouvrages ſéduiſans charmé l'ennui de la plûpart des hommes, ſans leur avoir rien appris. Ce frivole avantage, & cette gloire paſſagère ne ſont pas à deſirer pour ceux qui connoiſſent le véritable emploi des talens, & qui ont à cœur l'utilité publique. Je viens à mon ſujet.

Les couronnes étoient dans leur origine la parure de la licence; elles naquirent dans la joie des feſtins: le Lierre, le Myrte & les Roſes ſervirent ſucceſſivement à orner la tête des convives. Et quoiqu'on ait attribué au Myrte & aux Roſes la faculté de diſſiper les fumées du vin, & de rafraîchir ceux que cette liqueur avoit trop échauffés, il ſeroit, je crois, difficile de donner aujourd'hui le vrai motif d'un uſage ſi ancien. Il fut annobli dans la ſuite, & l'antiquité, accoûtumée peut-être à conſacrer indiſtinc-

tement tous les goûts de ceux dont elle faisoit l'objet de son admiration, mit bien tôt les couronnes au nombre des attributs de ses Héros & de ses Dieux. Elles conserverent cependant quelque chose de leur première destination; & en même temps qu'elles servoient chez les Grecs & chez les Romains, de prix à la victoire, & de symbole à la religion, par une bisarrerie singulière, elles servoient aussi de décoration à la débauche; de sorte que dans plusieurs Auteurs les mots *coronatus*, *dissolutus* & *intemperans* sont souvent synonymes. Il faut donc s'attendre de voir Hercule même ajoûter à la dépouille du Lion de Nemée l'ornement de tête des Courtisanes, & qu'un vil feuillage tombe sur les épaules de celui pour qui le Ciel n'a été qu'un léger fardeau. Ce contraste ne doit point diminuer la haute idée que nous avons de ce Héros. S'il a porté des couronnes à la Cour d'Omphale, il s'en est également servi dans les actes de religion les plus solennels & dans les plus grands travaux. Les couronnes d'Hercule sont de trois espèces, de Peuplier, d'Olivier

ſauvage & d'Ache.

Veut-il faire un ſerment à la face des Autels, en touchant le feu ſacré, jurer par le Stix & par la foudre de Jupiter ſon père? Stace dit que pour rendre la cérémonie plus auguſte, il ceint ſa tête de Peuplier. Le chœur de Thébains qui dans la Tragédie d'*Hercules furens* célèbre la victoire qu'Hercule vient de remporter aux Enfers, l'invite à couvrir ſa chevelure du Peuplier qu'il chérit. Lorſque dans cette pièce, après la mort de Lycus, il ordonne lui-même les apprêts d'un ſacrifice, il laiſſe les rameaux d'Olivier à Théſée, & ſe réſerve ceux de Peuplier. Philotecte, témoin de la mort d'Hercule ſur le mont Æta, rapporte à ſa nourrice que ſon bucher étoit entouré de Peuplier; c'étoit ſon arbre favori: *Populus Alcidæ gratiſſima*, dit Coridon dans la 7.e Eglogue de Virgile. Et Dejanire, dans Ovide, reproche à ſon perfide époux d'avoir oſé mettre une mitre ſur ſa chevelure hériſſée, au lieu du Peuplier blanc, ſa couronne ordinaire. Hercule préféra le Peuplier blanc aux Peupliers d'une eſpèce différente. On eſt généralement

Stat. L. III. Silv.

Act. IV, verſ. 912.

Senec. Herc. Œtæ. act. V verſ. 1640.

Epiſt. IV. verſ. 63.

d'accord ſur cette préférence, mais les Auteurs fabuleux en donnent différens motifs.

Selon les uns ce Héros, en deſcendant aux enfers, accablé de fatigue, entoura ſa tête de branches de Peuplier. La ſueur blanchit les feuilles qui ſe trouverent du côté de la tête d'Hercule, & celles qui étoient en dehors furent noircies par la fumée des enfers. Depuis il y a eu, dit-on, une eſpèce de Peuplier, qu'on appelle Peuplier blanc, dont les feuilles ſont preſque blanches d'un côté, & de l'autre d'un verd preſque noir.

D'autres au contraire prétendent qu'Hercule, en arrachant Cerbére des Enfers, rapporta de ce triſte ſéjour le Peuplier blanc, qui étoit inconnu ſur la terre; & que par cette raiſon on le nomme encore *arbos Acheruſia*, arbre de l'Acheron ou de l'Enfer.

Serv. in Virg. Eclog. 7.

On raconte, à ce ſujet, que Pluton amoureux de Leuké fille de l'Océan, enleva cette Nymphe, dont la beauté ſurpaſſoit celle de ſes compagnes. Il l'aima conſtamment, & lorſqu'elle eut vêcu dans les Enfers le temps marqué

par les destins, Pluton la changea en Peuplier blanc, & la plaça aux champs Elisiens pour lui donner une preuve de son amour.

D'autres encore regardent le Peuplier blanc, que Virgile appelle *bicolor*, comme le symbole, par sa double couleur, des travaux d'Hercule chez les vivans & chez les morts. *Æne. lib. VIII. vers. 276.*

Il en est qui ne donnent à la préférence d'Hercule pour le peuplier blanc, d'autre motif que l'épaisseur du feuillage de cet arbre, qui le rend plus propre à garantir des ardeurs du soleil, que le Peuplier noir, & que celui de Lybie. Il n'est en effet désigné dans le deuxiéme livre des Géorgiques, que par la qualité d'*arbos umbrosa*. *Vers. 66.* Quoiqu'il en soit, à l'exemple d'Hercule, les Héros se couronnerent de peuplier. Horace parle ainsi de Teucer fils de Telamon:

Teucer Salamina patremque
Cùm fugeret tamen uda lyæo,
Tempora populea fertur vinxisse coronâ. *Lib. I. od. 7.*

Les Athlétes furent aussi couronnés de Peuplier. Les Prêtres d'Hercule lui sacrifierent avec un pareil ornement, non

ſeulement dans la Grèce, mais en Italie avant la fondation de Rome, & à Rome même lorſqu'on voulut obſerver le rit Grec.

Les Amans enfin, croyant avoir le droit de ſe mettre au nombre des imitateurs d'Hercule, porterent des couronnes de Peuplier ornées d'une infinité de rubans couleur de pourpre.

La couronne d'Olivier ſauvage, autre attribut d'Hercule, lui fut donnée comme inſtituteur ou comme reſtaurateur des jeux Olympiques: car il y a pluſieurs opinions ſur l'établiſſement de ces jeux célébres. Les uns l'attribuent à Piſus, à Pelops, à Jupiter même, après la défaite des Titans, ou avec plus d'apparence à l'Hercule Idéen, l'un des Dactyles qui porterent les arts dans la Grèce; & ne laiſſent à l'Hercule Thébain, dont nous parlons, que la gloire de les avoir rétablis, environ ſix cens après leur fondation, lorſqu'il eut mis fin à ſon expédition contre Augias Roi d'Elis, par la mort des Molionides neveux de ce Prince. D'autres, tels que Polybe, regardent Hercule comme l'inſtituteur des jeux &

de l'aſſemblée d'Olympie. Selon eux il perſuada le premier aux Grecs du Péloponeſe de ſe trouver à cette aſſemblée, pour y traiter de leurs intérêts communs : il en régla le temps & les cérémonies, & il y prononça l'apologie de ſes différentes guerres. Ce Héros, vainqueur des jeux, y porta la couronne d'Olivier ſauvage, & elle fut après lui la récompenſe de ceux qui vainquirent dans les mêmes jeux. Les couronnes deſtinées aux vainqueurs, étoient ſuſpendues, ou expoſées ſur des trépieds ; & ſur l'ordre de l'Agonothète, le Héraut couronnoit celui qui avoit vaincu, ou ce dernier enlevoit lui-même le prix de ſa victoire. Diodore aſſure que perſonne n'oſa entrer en lice avec Hercule, & qu'il remporta ſans combattre, le prix des divers combats. Les femmes n'avoient pas la liberté d'aſſiſter aux jeux Olympiques : celles qu'on y ſurprenoit, ou qui avoient paſſé l'Alphée pendant la célébration des jeux, étoient précipitées du mont Typée. Cette ſévère loi, dictée par la pudeur, fait voir que la Grèce entière étoit bien éloignée d'approuver l'indécence des fêtes *Lib. IV.*

& des exercices de Lacedemone.

Tous les Oliviers ſauvages ne pouvoient pas eſpérer de fournir la couronne Olympique : cet avantage étoit réſervé à celui qu'Hercule avoit planté lui-même, & qu'il avoit apporté de chez les Hyperboréens, ce peuple tant vanté, dont la véritable habitation eſt encore inconnue. Cet Olivier, qu'on appela par reſpect l'olivier ſacré, étoit gardé aux environs de l'Iliſſus, fleuve de l'Attique, conſacré aux Muſes; un mur élévé en défendoit l'approche, & on avoit prononcé de grandes peines contre les téméraires qui oſeroient y porter leurs mains profanes. Ses feuilles reſſembloient à celles du Myrte, & les Nymphes avoient un autel au pied de cet arbre reſpectable. Le fleuve chéri de Jupiter Olympien, dont les eaux avoient ſeules le privilége de ſervir à délayer les cendres des victimes offertes à ce Dieu, & à réparer ſon autel, l'Alphée avoit ſur ſes bords des Oliviers magnifiques, qui ne pûrent obtenir la préférence ſur l'Olivier d'Hercule. Celui-ci tenoit de ce Héros un caractére de Divinité qui manquoit anx premiers;

auſſi ſes rameaux ſervirent-ils toûjours à couronner les vainqueurs des jeux Olympiques : ils ne pûrent être vaincus eux-mêmes dans ce genre d'honneur, que par l'or, qui s'établit tôt ou tard ſur les ruines de la noble ſimplicité des premiers âges.

Au reſte, la couronne Olympique n'étoit faite que d'un ſeul rameau ; modelle qui ſervit dans la ſuite pour la couronne de Laurier qu'accorda la fière Rome à ſes Conſuls & à ſes Empereurs triomphans.

Hercule, avant de rétablir les jeux Olympiques, avoit inſtitué les jeux Neméens. Vainqueur du monſtrueux Lion de Nemée, bourg de l'Achaïe peu éloigné d'Argos, il célébra des fêtes où l'on s'exerçoit à pluſieurs ſortes de combats, tels que celui du Stade, & du Pancrace, qu'on croit réunir la Lutte & le Pugilat. Mais le principal exercice des jeux de Nemée étoit la courſe des chars à deux & à quatre chevaux. Les chars à trois chevaux, ſi communs aux Héros de la guerre de Troye, ne furent jamais admis dans les jeux de la Grèce. Hercule donna

pour prix aux vainqueurs, des couronnes d'Ache, & il en fut couronné lui-même.

On a diſtingué deux ſortes d'Ache; celle qui croît dans les pâturages, & celle qu'on cultive dans les jardins. Horace invite Philis à cueillir de cette derniére, dont on faiſoit des couronnes pour les feſtins, & que les Anciens mêloient dans leurs repas avec les fleurs les plus rares. Peut-être dans le fonds ces deux plantes n'ont d'autre différence entre elles que celle que la culture & le changement de climat ont pû lui cauſer. L'Ache croiſſoit abondamment dans le territoire de Némée; elle étoit la nourriture des chevaux deſtinés aux courſes. Il étoit juſte qu'une plante qui par la force & la légéreté qu'elle donnoit aux chevaux des combattans, contribuoit beaucoup à la victoire, en fût auſſi le prix. On a dit cependant qu'Hercule ne choiſit l'Ache pour la couronne des jeux Neméens, que parce qu'elle ſervoit de pâture aux jumens de Junon. La couronne d'Ache paſſa des jeux de Nemée à ceux de l'Iſthme. On donnoit l'Ache verte dans les premiers, & l'Ache sèche dans les derniers. Cette

Lib. IV. Od. II.

plante étoit née du ſang des Corybantes; c'eſt pourquoi les Prêtres Corybantes défendoient qu'on la ſervît avec ſa racine.

On tenteroit vainement de concilier avec la vérité tout ce que je viens de dire à l'occaſion des différentes couronnes d'Hercule. Outre que les Savans ont toûjours reconnu pluſieurs Hercules, puiſque Varron en comptoit juſqu'à quarante-quatre, & qu'il eſt impoſſible que ce Héros, à qui on ne donne ordinairement que quarante-neuf ans de vie, ait pû dans ce court eſpace exécuter ce qu'on raconte de lui, il eſt certain que les Grecs, en attribuant à l'Hercule Thébain toutes les grandes actions des Héros du même nom, ont chargé ſon hiſtoire de mille traits fabuleux. Ce ſeroit donc ſe conſumer en de vaines recherches, que de vouloir donner raiſon de tous ces traits à l'aide de l'hiſtoire & de la mythologie, ou avec le ſecours de l'Ecriture ſainte, comme ceux qui ont prétendu retrouver dans Hercule les actions de Samſon, & ne faire de l'un & de l'autre qu'une même perſonne ſous des noms differens. Il faut, à peu de choſe

près, se borner dans cette occasion à des conjectures. Je vais rapporter celles qui m'ont paru le plus vrai-semblables.

Thésée avoit voulu enlever Perséphone femme d'Aydonée Roy des Thesprotes ; ce Prince le retint prisonnier. Hercule entreprit de le délivrer, & il y réussit. La ville d'Éphira, où regnoit Aydonée, étoit située sur les bords du Cocyte & du lac Acherusia, formé par les eaux de l'Acheron. Les bords de ce lac étoient plantés de Peupliers blancs. Hercule vainqueur en transporta l'espèce dans son pays. Et comme Aydonée a passé chez les Anciens pour le Souverain des Enfers, à cause de la situation de son royaume, ou d'un oracle des morts, fameux dans la Thesprotie, on a pû dire qu'Hercule étoit descendu aux Enfers pour en arracher Thésée, & qu'il en revint couronné de Peuplier blanc.

La fable de Leuké fille de l'Océan, métamorphosée en Peuplier par Pluton, est expliquée par le nom de cette Nymphe, qui en Grec signifie un Peuplier blanc ; arbre qui se plaît sur le bord des eaux. Les rubans couleur de pourpre,

dont les amans ornerent les couronnes de Peuplier, n'étoient qu'un hommage rendu à l'Hercule Phénicien, qui le premier avoit procuré la plus belle des parures, en apprenant aux hommes à teindre en cette couleur.

L'Ache étoit un excellent reméde pour les maladies des chevaux, si nécessaires dans les jeux de Nemée. Leur instituteur ne pouvoit mieux témoigner le cas qu'il faisoit de cette plante salutaire, qu'en l'élevant au premier degré de la gloire. Je ne dois pas omettre que le Peuplier & l'Ache étoient consacrés aux morts. On les employoit aux funérailles, qui ont peut-être été la première origine des jeux anciens.

La jeunesse Troyenne qui célébre chez Aceste des jeux funèbres à l'honneur d'Anchise, se couronne de Peuplier : & ceux qui ont attribué à Adraste & à ses compagnons l'établissement des jeux Neméens, assurent qu'il les institua aux obséques d'Ophitès ou d'Archemore fils du Roy Lycus. Heziphile nourrice de ce Prince l'avoit couché sur de l'Ache très-épaisse pour aller conduire aux fontaines

voiſines Adraſte & les autres Chefs qui revenoient du ſiége de Thèbes. Pendant ſon abſence un dragon fit mourir le jeune Archemore. Adraſte tua le dragon, & il célébra des jeux à l'honneur de celui dont il avoit ſi innocemment cauſé la mort.

L'Olivier ſauvage eſt le plus dur de tous les arbres: on en faiſoit les ſceptres des premiers Rois. Hercule en avoit fait la maſſue avec laquelle il terraſſa tant de monſtres; & il fut tellement attaché à cette arme terrible, qui eſt ſon attribut diſtinctif, comme la foudre eſt celui de Jupiter, qu'il chercha un prétexte pour ne pas la laiſſer en mourant à ſon cher Philotecte, quoiqu'il lui fit préſent de ſon arc & de ſes flèches: il voulut qu'elle périt avec lui ſur un même bucher. Voilà ſans doute ce qui engagea Hercule à donner les rameaux de l'arbre qui avoit produit ſa maſſue, pour ſymbole de la victoire. Ce Héros, comme je l'ai déja dit, avoit porté l'Olivier ſauvage du pays des Hyperboréens. Ceux qui parlerent les premiers de cette circonſtance, l'atteſterent unanimement. Elle a pourtant dans la ſuite fait revoquer en doute la

Senec. Herc. Œta. act. V vers. 166.

vérité

vérité de ce trait d'hiſtoire. Les Hyperboréens (que par une ignorance ſingulière on avoit d'abord placés au delà du nord, dans un pays, & ſous un climat que les Poëtes avoient pris ſoin de faire & d'embellir à leur gré) ont été regardés pendant long-temps comme ſitués dans les parties les plus ſeptentrionales du monde; d'où l'on avoit conclu qu'il étoit impoſſible que l'Olivier crût chez eux en abondance. Mais les différentes recherches que pluſieurs Savans ont faites dans ces derniers temps ſur la véritable habitation de ces peuples, & ſur la route des trois vierges & des cinq jeunes gens de leur nation qui portoient tous les ans à Délos leurs offrandes myſtérieuſes, ont prouvé que les Hyperboréens n'avoient été ainſi nommés que relativement à leur ſituation par rapport à ceux qui ont parlé d'eux; de ſorte qu'on les a placés avec vrai-ſemblance aux environs du Pont-Euxin, & même dans le pays des Celtes, dont partie étoit au midi. Cela ſuffit pour qu'il n'y ait plus d'inconvenient à croire aujourd'hui qu'Hercule avoit pris chez les Hyperboréens l'Olivier qu'il

tranſporta dans la Grèce.

Si ce que je viens d'écrire ſur les couronnes d'Hercule, n'eſt pas bien ſatisfaiſant, il ſervira du moins à faire voir qu'en même temps que les grands hommes de l'antiquité la plus reculée, ſe ſont rendus recommandables par leurs exploits, ils ont tâché de procurer à leur nation les avantages des arts & de l'agriculture. Non ſeulement Hercule purge ſon pays des brigands & des tyrans qui l'infeſtoient, mais il y porte le Peuplier & l'Olivier; il inſtitue ou il rétablit des jeux qui par divres exercices contribuoient à la force & à la ſanté du corps; & en inſpirant aux Grecs une noble émulation, il entretint ou fit naître en eux un amour pour la gloire, qui les rendit ſi longtemps ſupérieurs aux autres nations. Rien ne prouve mieux juſqu'où ce peuple porta cet amour, que la qualité des prix donnés aux vainqueurs dans ſes quatre jeux ſolennels. Par tout ailleurs les prix étoient utiles, mais là ils n'étoient que glorieux. Enfin j'aurai, en quelque ſorte, rempli l'attente de l'Académie, en l'entretenant aujourd'hui d'un Hèros connu & révéré

ſous le titre de *Muſagéte*, c'eſt-à-dire, chef ou conducteur des Muſes, titre bien mérité, puiſque après avoir étudié dans les Académies de Thèbes, ſous les plus grands maîtres de la Grèce, il donna, au rapport de Diodore, des preuves ſi éclatantes de la ſupériorité de ſon génie, qu'il ne fit jamais rien qui ne fût digne de l'immortalité. Les qualités de l'eſprit ont fait donner à Hercule dans les médailles de Crotone, le trépied & le laurier d'Apollon, & dans celles de Pomponius Muſa la lyre de ce Dieu, avec les neuf Muſes pour compagnes. C'eſt à ces qualités que les Gaulois rendirent les honneurs divins. Ogmion ou Hercule étoit parmi eux le Dieu de l'éloquence. Ils ne le repréſentoient qu'avec des chaînes d'or ſortant de ſa bouche, qui attiroient à lui les nations entiéres. Martial, à la honte des Lettres, n'a pas craint d'élever Domitien au deſſus d'Hercule, & de lui donner les plus viles épithétes pour plaire à cet Empereur. Mais ce Poëte mercénaire trouvera peu d'imitateurs. Cet Hercule, qu'il appelle *puſillus*, ſera toûjours grand, aux yeux même de l'eſprit.

ODE A L'ENVIE.

PAR M. DE CLARIS Président de la Cour des Aides de Montpellier.

QUEL ſpectre affreux, pâle & livide
Du Stix a déſerté les bords!
Il vomit un fiel homicide,
Il trouble la cendre des morts.
Des ſerpens ſur ſon ſein ſe jouent;
Les flambeaux que ſes mains ſecouent
De la nuit redoublent l'horreur:
Par ſon ſouffle les airs s'embraſent;
Et l'encens que ſes pieds écraſent,
Paroît irriter ſa fureur.

Quels malheurs le ſort nous prépare!
Redoutable Envie, eſt-ce toi?
Oui, je te reconnois, barbare,
Je te connois à mon effroi.
C'eſt toi, Divinité funeſte,
Qui contre la troupe céleſte
Armas autrefois les Titans;
La terre encor ſur ſa ſurface
Porte la déplorable trace
De leurs ravages éclatans.

La haine que ta voix excite
Remet son poignard en tes mains,
Et s'applaudit, par toi conduite,
Des maux que tu fais aux humains.
Les Muses, tristes, éplorées,
Loin de leurs ingrates contrées
Fuiront tes dangereux excès:
Rome, Lacédemone, Athènes,
Feront de l'exil & des chaînes
La récompense des succès.

A quel enfant * donnes tu l'être!
Nourri dans tes flancs vénimeux,
De tous les lauriers qu'il voit naître
Il infecte le germe heureux.
Les vertus ont le sort des crimes.
Tremblez, Héros; de ses victimes
Le choix à lui seul est commis.
Qu'il exige de sacrifices!
Mais comment à ses injustices
A-t-il associé Themis?

* *l'Ostracisme.*

Proſcrit par un Peuple indocile
Qui le punit de ſes bienfaits,
Thémiſtocle cherche un aſyle
Chez les Perſes qu'il a défaits.
Des victoires de Miltiade,
De Phocion, d'Alcibiade,
Ce Peuple loin d'être flatté,
Céde aux preſtiges de l'Envie,
Et couvre d'opprobre la vie
Des vengeurs de ſa liberté.

D'Athènes j'apperçois le Sage
En butte aux traits des envieux;
De ſon injuſte Aréopage
J'entends le decret odieux.
Tu pouſſes, monſtre, un cri de joie !
Un inſtant peut t'ôter ta proie;
Crains ce Sage, crains ſes vertus.
Hâte-toi: que ta main fatale
Préſente la Coupe Infernale . . .
Mais déjà Socrate n'eſt plus.

L'Envie au tour du Capitole
A ſemé les diſſenſions:
Que de Citoyens elle immole
Par le fer des proſcriptions!
Inſtrumens cruels de ſa rage,
Vous vous plongez dans le carnage,
Lépide, Antoine, Octavius.
Et toi, Sylla, dans ta furie
Tu te venges ſur ta patrie
Des triomphes de Marius.

De la Grèce, de l'Italie,
Séjour que tu remplis d'horreurs,
Paſſons dans les bois d'Idalie,
Où regnent les plaiſirs flatteurs.
Sur un lit de fleurs étendue
La volupté s'offre à ma vûe,
Que ſes attraits ſont raviſſans!
Et ſa compagne, l'indolence,
D'un peuple d'amours qui l'encenſe,
Aſſoupit les troubles naiſſans.

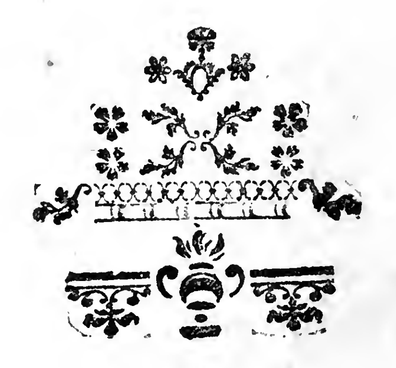
Quel bruit ſoudain dans ces lieux ſombres
Détruit le ſilence & la paix !
Quelle lueur perce les ombres
Qui couvroient les tendres ſecrets !
A ton pouvoir, cruelle Envie,
Cette rive eſt-elle aſſervie,
Ou l'eſt-elle encore à Cypris?
Elle y prodigue en vain ſes charmes;
Tes noirs ſoupçons & tes alarmes
Y font gémir ſes favoris.

Mais par les mains des doctes Fées,
Sur le ſommet du Mont Sacré,
Ses couleuvres ſont étouffées,
Un aſyle m'eſt aſſuré.
Là, des maîtres de l'harmonie
La troupe immortelle eſt unie
Par le charme de leurs accords;
Et des talens qu'on y couronne,
L'émulation ſeule ordonne,
Anime & ſoûtient les efforts.

Quel essor sublime & rapide
Loin de la terre a transporté
Ce nouveau Pindare que guide
Le Dieu dont il est agité !
De la nature il suit les routes ;
Il s'élève jusques aux voûtes
Dont s'enveloppe l'univers :
Ainsi sur un char de lumiére,
Parcourant sa vaste carriére,
Le Soleil monte au haut des airs.

Tant de gloire irrite l'Envie.
Rousseau, quel sera ton recours ?
Puissent les malheurs de ta vie
Ne pas en abréger le cours !
Ta Muse errante, fugitive,
Te prépare de rive en rive
Des moissons d'un nouvel encens.
Dans les antres du Mont Rhodope,
A son fils jadis Calliope
Inspiroit de pareils accens.

Megère, quel hardi délire
Me force à braver ton courroux!
Crois-je donc, au ſon de ma lyre,
Loin de moi détourner tes coups?
Plus mes chants frappent ton oreille,
Et plus ta haine ſe réveille,
Où fuirai-je pour l'éviter?
Mais quoi! du ſuccès de l'ouvrage
Ta fureur ſeroit le préſage:
Eh puiſſe-je la mériter!



SENTIMENS

D'UN PECHEUR TOUCHE' DE LA GRACE.

SONNET

PAR M. L'ABBE' DE MONVILLE.

GRAND Dieu, c'eſt à toi ſeul qu'en eſt dû tout l'honneur.
Je me ſens détrompé des choſes de la terre :
Loin d'y chercher encor la gloire & le bonheur,
Vain éclat, faux plaiſirs, je vous livre la guerre.

Feu ſacré, vive flamme, ardente Charité,
Sur mes égaremens faites couler mes larmes.
Vous que j'ai méconnue, auguſte Vérité,
A mes yeux deſſillés faites briller vos charmes.

Ah! trop long-temps plongée en un fatal ſommeil,
Mon ame appéſantie avoit craint le réveil :
Aux plus folles erreurs j'abandonnois ma vie.

Aveugle, je marchois dans l'ombre de la mort.
Que ta grace, Seigneur, de mes efforts ſuivie
Me faſſe de tes Saints partager l'heureux ſort!



VERS DU MESME,

Faits à la vûe du Portrait de M. le Comte de Saxe Maréchal général des camps & armées du Roi.

QUEL objet se présente à mes yeux éblouis !
Est-ce Alcide, est-ce Mars, précédés par la gloire ;
Ou Saxe sur leurs pas, marchant à la victoire,
Armé du foudre de Louis ?



LE PERROQUET RETROUVÉ.

CANTATE

PAR M. L. B...

UN hôte des climats où dans le ſein de l'onde
Le ſoleil fatigué va terminer ſon cours,
Un Perroquet, l'honneur du Nouveau monde,
Près de Cloé couloit ſes jours.
Toutes les graces du langage
De l'Oiſeau favori relevoient la beauté.
Tout ce que l'amitié dans la fleur du jeune âge
Peut avoir de vivacité,
Lui faiſoit chez Cloé chérir ſon eſclavage.

Pour s'aſſurer de l'amour
Quelle route faut-il prendre?
Souvent le cœur le plus tendre
Eſt le moins sûr de retour.

A l'attraît qui nous engage
Ne cédons que foiblement.
De peur d'aimer un volage
Craignons d'aimer conſtamment.

Quelle route faut-il prendre
Pour s'aſſurer de l'amour?
Souvent le cœur le plus tendre
Eſt le moins sûr de retour.

De la jeune Cloé la tendreſſe innocente
Ne peut-elle éviter un funeſte revers?
Helas! à peine eſt-elle abſente,
Que l'ingrat Indien va chercher dans les airs
Une liberté qui le tente.
O déſeſpoir! ô mortelles douleurs!
Cloé cherche en vain l'infidèle.
Habite-t-il des bois les ſombres profondeurs?
Ou de quelque amitié nouvelle
Le perfide en ſecret goûte-t-il les douceurs?

Déeſſes de ces bocages,
Dryades, répondez-moi:
Cachez-vous ſous vos ombrages
L'ingrat qui fut ſous ma loi?

Nayades, dans vos fontaines
S'il va ſe déſaltérer,
Laiſſez-moi l'en retirer,
Je relâcherai ſes chaînes.

Il revient. Sa priſon eſt un palais pour lui.
Cloé voit le plaiſir ſuccéder à l'ennui.

Que les ris, que les tendres jeux
Se réuniſſent ſur vos traces;
Et que les plaiſirs avec eüx
Accourent ranimer les graces.

Jouiſſez du ſenſible honneur
D'avoir sû fixer un volage.
On eſt au comble du bonheur
Lorſqu'un inconſtant ſe rengage.



QU'IL EST DANGEREUX DE SE LIVRER A UNE TROP GRANDE AMBITION.

PAR M. DE LONJON DE LAPRADE.

Les écueils naissent, pour ainsi dire, sous les pas de l'homme ambitieux. Séduit, aveuglé par son amour propre, il fuit la médiocrité, pour se dérober à la bassesse, qui lui en paroît inséparable. La route qui conduit au faîte des grandeurs, quelque rude qu'elle soit, n'a rien qui le rebute; l'élévation qui en est le terme, & qu'il regarde comme un théâtre de gloire, le dédommage par avance des peines qu'il supporte, des obstacles qu'il doit rencontrer; mais que je commence à craindre pour son honneur! Il se dégrade souvent par l'endroit même qu'il croyoit devoir couronner son ambition. On va le voir succomber sous le poids de sa nouvelle dignité. Son esprit ne peut suffire à l'étendue des talens qu'elle exige. Son cœur est trop foible pour en

en remplir tous les devoirs. Ainsi le plus souvent il porte en lui-même la double cause de sa honte.

L'HOMME se ressent toûjours de sa première origine. Grand dès sa naissance, mais déchû d'un état éminent, toute supériorité l'offense. Il vole inconsidérément aux plus grandes places sur les ailes d'une espérance hasardeuse. Je loue une noble émulation. J'aurois trop à combattre, si j'avois contre moi un penchant gravé dans tous les cœurs. Mais ce penchant, quoique général, doit avoir ses bornes: que seroit-ce, si chacun le suivoit sans examen! Il faut dans l'élévation, de plus grands talens, & en plus grand nombre. La nature ne les a pas distribués avec une proportion égale. Qu'on s'étudie donc jusqu'au scrupule, pour ne pas devenir l'objet du mépris des hommes, & la victime de son propre aveuglement. I. POINT.

Si on se livroit moins au délire d'une imagination ambitieuse, on succomberoit moins souvent dans ses projets téméraires. Quelle est la folie de celui qui destiné par le sort, & par la médiocrité de ses

talens, à la vie privée, ne veut jamais en reconnoître les avantages! Retiré d'un monde tumultueux, éloigné du cahos des affaires, trop épineuses pour lui, ne peut-il pas se faire un sort honorable & tranquille? La voie de l'estime est ouverte au simple particulier. Qu'il remplisse ses devoirs: peu manquent des talens nécessaires pour s'en acquitter. J'ose dire que sa condition est presque toûjours assortie des qualités qui lui conviennent. Mais les avantages que vous offre la médiocrité ne vous satisfont pas: vous voulez cueillir des lauriers dans l'élévation. De quel front osez-vous aspirer à une place qui vous livre la confiance du Prince, qui met en vos mains les intérêts de l'Etat, qui doit vous rendre le père de vos concitoyens! Quelle sublimité de génie, quelle justesse, quelle étendue ne faut-il pas dans les vûes, pour saisir d'un coup d'œil le point fixe où se réunissent les intérêts du Souverain & ceux du Peuple! Au delà c'est tyrannie, au dessous c'est confusion. Que de ressorts à faire agir! Que d'intérêts divers à concilier! Quels immenses détails à embrasser!

Que de difficultés épineuſes à ſurmonter ! Que de grands ſacrifices à faire ! Un d'Amboiſe renaît rarement ; auſſi voit-on rarement un regne tel que celui de Louis XII.

La médiocrité des talens, dont la juſte proportion fut toûjours ignorée à l'ombre d'une vie obſcure, eſt dévoilée dans l'élévation. Les yeux des hommes ſont ſans ceſſe fixés ſur ceux qui occupent les premières places. Ils renouvelent leur ſévérité envieuſe dès qu'ils ſe trouvent inférieurs à celui qui fut leur égal. Accoûtumés à le voir de niveau avec eux, ils ſouffrent impatiemment qu'il domine ſur leurs têtes. Le faîte des grandeurs ne peut le dérober à leur critique : ils découvrent des défauts ignorés juſque-là ; ils jetent des traits empoiſonnés ſur ſes meilleures qualités. En un mot, ils dépréciènt d'autant plus ſes talens qu'il eſt plus élevé. Ainſi la meſure de l'éclat qui l'environne, va devenir la meſure de ſa honte.

L'Etre ſuprême ſemble laiſſer le ſoin de l'univers à ceux qui occupent les grandes places, ou pour mieux dire, il ſemble ſe

les aſſocier. En faut-il davantage pour donner une grande idée de l'élévation, de l'étendue, de la multiplicité des talens, néceſſaires pour les remplir, & de la témérité de ceux qui oſent y aſpirer? Il faut un génie vaſte, orné des qualités les plus éclatantes, qui ne brillent que pour s'éclairer mutuellement, & qui ne s'entreheurtent jamais. Le grand nombre de ces qualités devient eſſentiel par le grand nombre de devoirs attachés à l'élévation. Un homme eſt également comptable de ſa conduite à ſon Prince, au Public & à lui-même; trois tribunaux qu'il ne doit jamais perdre de vûe.

Celui de qui vous tenez l'autorité, ne vous l'a confiée qu'afin que vous le repréſentiez dignement dans tous les cas. Savez-vous allier la douceur & la fermeté? Connoiſſez-vous l'art d'éviter la baſſeſſe dans la modeſtie, le faſte dans la majeſté, la prodigalité dans une ſage profuſion?

Enivré des attraits d'une grande place, vous fermez les yeux ſur ce qui vous manque pour la ſoûtenir; du moins vous eſpérez qu'en faveur d'une bonne foi,

ou d'un zèle étudiés, on vous dispensera de ce que votre peu de capacité ne vous permettra pas d'exécuter. Fol espoir! vous allez être dégradé. Reconnoissez maintenant les trompeuses amorces de votre ambition. Vous vous êtes élevé sur le souffle de la fausse opinion qu'on avoit de vous, attendez-vous donc à une chûte aussi honteuse que prochaine. L'élévation ne souffre pas de médiocrité dans les talens. C'est manquer dans tous les points, que de manquer en un seul.

Vous ne trouverez pas plus de grace au tribunal du Public. C'est une hydre à cent têtes, dont chacune a des pensées différentes. L'envie les réunit pour découvrir vos fautes. On saura percer les voiles les plus épais. Que sais-je? Peut-être vous imputera-t-on ce que vous ne fites jamais. Tous exigent de vous des choses opposées. Jugez de la multiplicité des talens dont vous avez besoin, par le nombre de ceux qui observent vos démarches, qui étudient vos sentimens, même les plus secrets, pour les condamner. Comment concilier tant d'esprits! Comment parer tant de coups! De quels

moyens se servir? Irez-vous d'un vol précipité fondre sur des obstacles qui vous traversent? Mais il est des digues qui résistent aux plus impétueux torrens. Prendrez-vous des détours pour vous ménager un penchant imperceptible afin de les sapper peu à peu? Mais craignez de voir manquer vos ressources avant que leur résistance s'affoiblisse. Par quel endroit triompherez-vous donc de cet assemblage confus de caprice, d'inconstance, d'injustice? Vous y parviendrez peut-être en trahissant les intérêts du Prince. Vous vous dégradez auprès de lui, pour être au gré de ses sujets. Quel écueil vous effraie plus, de Sylla, ou de Caribde?

N'espérez pas trouver plus de grace auprès de vous-même. Tourné vers la perfection par essence, vous serez le premier frappé de vos manquemens. Plus clairvoyant que tout autre sur votre propre conduite, vous vous en reprocherez les erreurs avec plus d'impartialité, & peut-être vous condamnerez vous vous-même à descendre de ce rang élevé où la médiocrité de vos talens devoit vous

empêcher d'aſpirer.

Fuſſiez-vous de ces génies privilégiés en faveur de qui la nature libérale ſemble avoir épuiſé ſes tréſors, ſongez que le génie ne ſuffit pas ; ſondez encore votre cœur.

L'ORGUEILLEUX ſe flatte avec trop de préſomption de dompter ſes paſſions, ou de les ſuivre impunément. Elles tyranniſent l'homme dès ſa naiſſance. Point d'état qui l'en mette à l'abri, point de précaution qui l'en garantiſſe. Mais elles ſemblent quelquefois négliger la médiocrité, pour triompher avec plus d'éclat de l'élévation. Le cœur y eſt en butte à des attaques plus vives, plus fréquentes & plus variées. Auſſi l'honneur & la gloire y ont-ils plus de naufrages à craindre. II POINT.

Eſt-il étonnant que dans un poſte élévé le cœur eſſuye des ſecouſſes plus violentes? Tout y réveille les paſſions, les irrite, les rend plus fortes, par la facilité que nous avons de les ſatisfaire ; & nous devenons plus foibles, par les nouveaux attraits qu'elles ont acquis. Pourquoi fuir donc avec tant de ſoin la vie privée ? Les

passions y sont resserrées dans d'étroites bornes ; elles y tiennent caché tout leur feu. Dans cet asyle nos chûtes doivent être bien moins rapides, puisque nous y prenons moins d'essor.

Les desirs de l'homme ne sauroient se soûtenir sans le secours de l'espérance. Ils se fortifient, si elle leur promet de les remplir ; & ils ne sont jamais plus violens que quand on se flatte de les voir comblés. Les passions dans une condition élevée sont à ce dernier période. Tout leur rit, tout se prête à elles, tout les prévient, tout les sollicite. Elles voient d'un coup d'œil l'appas enchanteur de ce qui les flatte, & les moyens de se satisfaire. Ainsi irritées, tantôt par les occasions, tantôt fomentées par d'indignes adulateurs, quels rudes coups ne porteront-elles pas à un cœur en proie à toutes les impressions ! Ce foible cœur, devenu leur jouet, voguera à leur gré sur la mer orageuse où il s'expose. Pilote inhabile, il se laissera entraîner sur les écueils les plus dangereux, & ne trouvera pour terme, que l'ignominie & l'indignation publique.

Pour les passions qui étoient comme

aſſoupies dans la médiocrité, elles acquièrent de nouvelles forces dans un état plus élevé. Il eſt aiſé d'en ſentir la raiſon. Ce feu, juſque-là caché ſous la cendre, force bien tôt ſa priſon, & jette les plus vives flammes, parce qu'il reçoit un nouvel aliment. A meſure que les dangers augmentent, nos reſſources diminuent, notre propre foibleſſe accroît la tyrannie des paſſions. L'appas des plaiſirs qu'on reſpire, étouffe les ſemences d'une vertu qui ne devoit ſon être qu'à une éducation heureuſe. D'ailleurs comment dans le ſein de la grandeur ſe préſerver de l'atteinte des paſſions auxquelles par un uſage honteux on ſe fait gloire de céder! L'exemple eſt un tyran puiſſant contre lequel on ne peut tenir, ou du moins contre lequel on tient rarement.

Tout conſpire à dégrader l'homme parvenu au comble de ſes deſirs. Les paſſions, comme ſi elles n'avoient pas aſſez de leurs forces ſéparées, ſe réuniſſent pour l'attaquer de concert. Elles étudient toutes le foible de ſon cœur, le temps & le moyen de s'y introduire. Le peu d'occaſions qu'elles avoient de le combat-

tre dans une vie privée, lui étoient un gage sûr de son repos. Maintenant tout les réveille, tout favorise leurs attaques; aussi que d'assauts à soûtenir!

L'orgueil, paré de l'éclat qui l'environne, l'entretiendra obstinément de ce qu'il n'est pas, pour lui faire oublier ce qu'il est. Il lui fera envisager les hommes comme des esclaves destinés à décorer son triomphe. Il lui montrera sans cesse les victoires injustes d'Alexandre, & lui cachera la modestie & les vertus d'Agesilas.

L'avarice, chargée d'un métail aussi méprisable que la poussière, lui suggérera les funestes moyens de sapper les fondemens & de s'approprier les débris des plus grandes fortunes. Déjà il n'est altéré que de la substance du Peuple. Sourd aux plaintes des malheureux impitoyablement dépouillés, il est l'artisan des calamités générales, l'objet de l'indignation des hommes.

Mais, dira-t-on, l'ambition parvenue à l'élévation, n'a plus rien à souhaiter. Tous ses projets sont remplis, ses espérances sont comblées : son cœur n'a donc

lus de nouvelles secousses à craindre? Quelle erreur! L'ambition, accompagnée e la perfidie & de la cruauté, le tourne ers un état au dessus de celui où il est lacé; elle lui suggére les moyens d'y parvenir. Desslors tout lui sert de degré our y monter. Point de concurrent qui e soit écrasé, point de vertu qui ne soit roscrite ou persécutée, point de serment ui ne soit violé, point de Religion qui e soit profanée. Foibles ressources pour nnocence, que son obscurité, sa souission! Il suffit qu'elle porte les caractéres la vertu pour n'être pas épargnée. le fait rougir l'ambitieux; son crime assez grand, elle doit être immolée. uand le barbare Marius exerce tant de uautés, qu'a-t-il à craindre du Pontife utius Scevola, qui se retire dans le mple de Vesta pour embrasser ses tels? Quand le sanguinaire Sylla fait in basse sur tous les Citoyens, qu'a- à redouter des habitans de Salmone ur les condamner à mort? Ils ont été p vertueux; voilà leur crime.

La médiocrité a du moins ce der- t avantage, que les passions n'y sont

apperçûes que d'un petit nombre d
ſpectateurs, ſouvent même que de
ſeule conſcience du coupable. La m
diocrité eſt un théatre, à la vérité, pe
propre à jouer ces rôles d'éclat q
fixent les regards & l'admiration d
Public. Mais auſſi quel mécompte,
on oſe s'en affranchir ſans lumiéres,
ſans fermeté! Qu'il eſt à craindre, quan
on ne doit ſon élévation qu'aux foll
ſuggeſtions de ſon ambition, d'être ſo
même la cauſe de ſa chûte! Si chacu
ſe jugeoit ſéverement avant que d'aſpir
à ces places que le ſort, ou pour mieu
dire, la médiocrité de ſes talens, &
foibleſſe devoient lui interdire, on ve
roit toûjours regner cette harmonie d'
dépend le luſtre & le bonheur d'un ét
Chacun apprendroit des maîtres
monde, à ſe former aux grands talen
aux grandes vertus; & perſonne n'aur
la funeſte honte d'être la victime de ſ
ambition.

* * *

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE Du 14 Octobre 1745.

PAR M. L'ABBÉ VENUTY, De l'Académie de Cortone, & de celle de Bordeaux; Correspondant Honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

MESSIEURS,

DEPUIS que vous m'avez fait l'honneur de me recevoir dans votre illustre Compagnie, j'ai toûjours desiré de venir moi-même vous témoigner les sentimens de ma vive reconnoissance. Je jouis enfin de ce plaisir; & la joie que j'ai de me voir au milieu d'une Assemblée si respectable, ne peut être affoiblie que par

des réflexions ſur mon inſuffiſance, ſur les obligations qui me ſont communes avec vous, & ſur celles que m'impoſent en particulier mon eſtime & mon reſpect pour l'Académie. Que ne pouvez-vous, Meſſieurs, en m'aſſociant à vos travaux me communiquer cette éloquence mâle, cette juſteſſe de diſcernement, ces beautés naturelles qui ſont répandues dans tous vos ouvrages ! Mais il faut être François pour parler dignement à des François.

C'eſt cependant parce que vous l'êtes, Meſſieurs, qu'une bouche étrangére oſe emprunter à vos yeux votre propre langage, au haſard même de le défigurer. Je ſuis raſſuré, en vous voyant, par cet politeſſe envers les étrangers, qui diſtingue votre nation de toutes les autres, par cet amour pour la belle Littérature, qui vous fait accueillir ceux-mêmes qui n'ont d'autre mérite qu'une envie démeſurée de profiter de vos connoiſſances. Ajoûterai-je à cela l'émulation noble & utile qui a toûjours regné entre la France & l'Italie à l'égard des Sciences & des Arts?

Oui, Messieurs, il y a eu de tout temps entre ces deux nations, dirai-je un combat d'étude & de gloire, dont la République des Lettres a tiré des avantages très-considérables. Les deux Langues sont deux sœurs, filles d'une mére immortelle, qui disputent de charmes & d'attraits; l'aînée, par sa noblesse & ses beautés regulières; la cadette, par ses graces & son enjouement.

Les Lettres & le bon goût ont eu la même époque dans les deux plus belles parties de l'Europe. Léon X fut leur protecteur en Italie; François I leur restaurateur en France. Si nos grands Poëtes sont assis sur le Parnasse à côté d'Homére & de Virgile, les vôtres, non moins renommés, occupent le même rang à côté d'Euripide & d'Horace. Nous vantons les Raphaëls & les Michel-Anges: les Poussins & les Poujets sont justement votre admiration. Galilée parmi nous jeta les premières semences de la bonne philosophie: chez vous Descartes apprit aux hommes à penser & à raisonner avec justesse. Enfin les Bourbons ont protégé, favorisé, récompensé les Savans:

les Medicis, en cela comparables aux Bourbons, ont rendu les mêmes ſervices au genre humain. Helas! que la chûte de cette maiſon cauſe de regrets à l'Italie! Que de pleurs nous verſons ſur ſes tombeaux!

Cette gloire, dont nous jouiſſons, va s'éteindre; & cette précieuſe émulation entre deux Peuples rivaux va finir. Votre ſupériorité ſur nous ne ſera plus conteſtée. Le Ciel vous a donné & vous conſerve avec ſoin un Roi qui n'eſt pas moins jaloux de l'Empire brillant des Arts, que des droits ſacrés de ſa Couronne. Minerve eſt aſſiſe à ſes côtés ſur le char même où il triomphe des nations les plus belliqueuſes; & les lauriers de Mars y ſont entrelaſſés avec ceux d'Appollon. Ses Miniſtres ſont auprès de lui les protecteurs des talens. On envoie des Savans illuſtres, aux extrémités de la terre, pour apprendre à l'univers que la France eſt l'arbitre des Sciences, comme des Royaumes. On appelle à la Cour les Poëtes. On établit & on protége les Académies; on les rend floriſſantes dès leur naiſſance, tandis que par tout ailleurs elles

elles languiſſent, prêtes à périr ſous le poids de l'ignorance & de la barbarie. Je ne veux d'autres témoins de ce que j'avance, que vous-mêmes, Meſſieurs, qui éprouvez tous les jours les effets les plus marqués de la protection royale. Et qui oſera diſputer déſormais à la France la gloire de l'Empire Littéraire? Trouvera-t-on ſurprenant que les Savans des autres nations s'y ſoûmettent de bon gré, qu'ils s'empreſſent de chercher un aſyle auſſi reſpecté, & qu'ils y viennent jouir des plaiſirs tranquilles, & des avantages ſolides, qu'ils ne peuvent ſe flatter de trouver ailleurs?

Quant à moi, Meſſieurs, s'il étoit permis d'oublier ſans remords ſes foyers & ſa patrie, ce ſeroit aſſurément dans la place où vous daignez m'inſtaller. Heureux à jamais, ſi je pouvois en tirer tout l'avantage que je m'en propoſe! Croyez du moins, Meſſieurs, que je connois, que je ſens tout le prix de votre choix, & que je ferai ſans ceſſe mes efforts pour ne pas démentir l'opinion que vous avez bien voulu concevoir de moi.

DISCOURS

Prononcé dans l'Assemblée publique de 1747.

PAR M. LE FRANC.

LES jugemens des Compagnies Littéraires sont exposés à la censure du Public, & aux murmures des Auteurs mécontens. Elles éprouvent en cela le sort des Juges ; mais elles ne sont pas moins insensibles qu'eux à l'injustice des plaintes, & à la malignité des critiques. Notre amour pour les Arts suppose nécessairement de l'indulgence pour les Artistes. C'est pour l'utilité des Lettres, & pour l'avantage de la jeunesse, que nous nous rendons sévères, malgré nous, dans nos décisions. Et quels reproches ne seroit-on pas en droit de nous faire, si une complaisance excessive, ou des sollicitations insinuantes, colorées du prétexte d'encourager les talens, nous aveugloient sur tant d'essais informes qui nous sont présentés, & nous arrachoient

des palmes qui ne ſont dûes qu'aux productions régulières de l'eſprit?

Diſpenſateurs des bienfaits d'un grand Prélat, il ſemble que nous en ayons été avares juſqu'à ce jour. Eſt-ce trop de rigueur de la part de l'Académie? Eſt-ce la faute des ouvrages? Si nous ſommes les juges de ces derniers, le Public eſt auſſi le nôtre; & nous nous faiſons ſans peine un devoir de lui rendre un compte exact de nos raiſons & de nos principes.

L'Académie propoſe tous les ans un ſujet de Diſcours pour le prix: & conformément à l'uſage de l'Académie Françoiſe, le ſujet propoſé eſt relatif à une maxime tirée des Livres ſaints. Il arrive de là que les Auteurs, faute d'uſage & de lecture des bons originaux, prennent le paſſage de l'Ecriture pour un texte de diſcours purement chrétien, & ne compoſent que des Homélies ou des Sermons.

C'eſt à des Compagnies plus accréditées que la nôtre, qu'il appartient de donner des règles ſur l'Eloquence. Nous nous bornons ici à l'objet qui nous eſt propre, & ſur lequel les Auteurs qui veulent bien nous choiſir pour arbitres

de leurs compositions, ont besoin de nos
éclaircissemens.

Toutes les idées, tous les principes, toutes les définitions qui enseignent ou caractérisent la pratique de la vertu, l'horreur du vice, la charité pour le prochain, l'amour du bien public, la connoissance de soi-même, celle du juste & de l'injuste, en un mot toutes les vérité qui peuvent instruire l'homme, sont écrite dans les Livres saints, & formeroient u corps séparé de préceptes plus purs & plus lumineux que les Sentences de Philosophes anciens.

Un trait de morale renfermé dans un Maxime émanée de la Sagesse Divine est sans contredit une vérité démontrée Un sujet de discours conçû, énoncé d cette maniére, n'offre rien d'obscur n de paradoxe, inconvénient ordinaire de phrases courtes & sententieuses; & c'es ce qui a peut-être engagé l'Académi Françoise, c'est au moins ce qui nous déterminés à proposer dans cette forme au Public, les sujets pour le prix d'Eloquence.

Mais cinq ou six mots Latins extrait

de la Bible, ne prescrivent point aux Orateurs la nécessité d'envoyer à l'Académie des pièces théologiques. Plusieurs de celles que l'on nous a adressées en différens temps, ont sûrement été prêchées en chaire. Quelques-unes étoient fort éloquentes & remplies d'érudition Ecclésiastique. Elles auroient pû mériter le prix de leur genre. Mais nous souhaitions des discours Académiques, & ce n'en étoient point. Les paraboles de l'Ancien & du Nouveau Testament, nos respectables Mystères, les événemens de la vie de Jesus-Christ, sont réservés pour les exhortations des Ministres de l'Evangile. L'Académie est un lieu trop profane pour y exposer de pareils tableaux.

Doit-on inférer de là que les Discours Académiques sont des ouvrages frivoles & de pur agrément, d'où l'on écarte les beautés solides, pour n'y répandre que des fleurs; où rien n'est discuté, approfondi, ni prouvé? Non, sans doute. Ce seroit s'en faire une fausse idée. Le regne des vaines déclamations est passé. On ne les souffre tout au plus que dans les Ecoles, d'où il seroit même à desirer

qu'elles fussent bannies pour jamais.

Ce que la Philosophie a de plus grave, la Métaphysique de plus profond, la Morale de plus exact, est non seulement du ressort des Discours que nous admettons pour le prix, mais il en doit être encore la base & le fonds. L'utile peut absolument se passer de l'agréable; celui-ci ne sauroit subsister sans l'autre. Le genre d'ouvrages qui sert de matiére à cet entretien, est fait pour les réunir.

Rien ne seroit plus capable, en effet, d'éclairer & de corriger les hommes, sans les rebuter, que la lecture réfléchie de discours métaphysiques & moraux, où ils seroient guidés dans l'étude de leur propre cœur, & dans la réforme de leurs vices, par une main habile, qui leur aideroit à rompre les voiles dont l'ignorance & les préjugés enveloppent la raison.

C'est pour ne pas perdre de vûe le seul flambeau qui luise à nos yeux sans les tromper, je veux dire la Religion, qu'il est important de n'admettre dans la Philosophie humaine, que des principes dictés ou avoués par la Sagesse éternelle.

C'eſt en cela que les Modernes l'emportent inconteſtablement ſur les Anciens. Ceux-ci ne marchoient qu'à tâtons dans un labyrinthe d'erreurs. La vérité, que les plus grands Philoſophes n'ont pû qu'entrevoir, fuyoit devant eux comme un fantôme. Elle n'a du corps & de la réalité que pour ceux dont les ſpéculations & les recherches ſont fondées ſur des principes immuables. Les plus ſages & les plus ſavans d'entre les Payens n'avoient que des notions très-imparfaites de la Divinité, de la providence, du véritable bonheur, de l'autre vie, & de l'immortalité de l'ame. Il leur échappoit des choſes admirables ſur la juſtice, la charité, l'amitié, les devoirs de la vie civile, & généralement ſur toutes les vertus. C'étoient des reſtes précieux des connoiſſances que l'homme avoit eues dans ſon premier état de perfection, & dont ſa chûte ni les ténèbres du Paganiſme n'avoient pas étouffé le germe. Mais ne rapportant plus ſes actions à la fin principale qui en devoit être l'objet, il raiſonnoit au haſard. Sa ſcience étoit bâtie ſur des fondemens ruineux, & il

ſouhaitoit plus de connoître le bien qu'il ne le connoiſſoit en effet. Chaque ſecte avoit ſes ſyſtèmes de vertu, comme chaque peuple avoit ſes Divinités.

Tel étoit l'homme abandonné à ſes vagues méditations. Dieu ſeul pouvoit rectifier ſes penſées, leur donner de l'ordre & de la juſteſſe, un but & une fin. Cet ouvrage lui étoit réſervé. Les plus beaux traités philoſophiques ne nous offrent rien d'utile & de néceſſaire qui ne ſoit clairement expliqué dans les livres de la Loi. C'eſt donc pour apprendre aux jeunes Ecrivains que toute vérité, que toute maxime de ſaine morale eſt renfermée dans les ſaintes Ecritures, qu'il nous a paru convenable d'y chercher les ſujets ſur leſquels ils doivent s'exercer, ſans s'écarter néanmoins du genre Académique.

Le paſſage de la Bible n'empêche point qu'il n'y ait une différence eſſentielle entre l'Académicien & le Prédicateur. Ce dernier doit parler en Apôtre, & le premier en Philoſophe Chrétien. L'un ne faiſant enviſager aux hommes que la vie meilleure à laquelle ils ſont appelés,

ramène tout à ce point intéressant. L'autre, occupé du soin de les rendre meilleurs dans ce monde, plus indulgens, plus sociables, moins injustes, seconde en cela les vûes du Créateur. Celui-là emploie tour à tour l'Ecriture & les Docteurs de l'Eglise ; il emprunte les propres paroles de Dieu ; étale ses promesses, ses menaces, ses jugemens. Celui-ci parle un langage moins terrible, moins chargé de citations & d'autorités. Il s'attache à persuader à ses semblables l'obligation de s'aimer entr'eux, de se secourir mutuellement, & de jouir en commun de tous les avantages de l'humanité.

Les Orateurs qui prendront la peine de travailler à l'avenir pour cette Académie, suppléeront aisément aux réflexions que je pourrois ajoûter ici. Ils jugeront par cette légére esquisse, de la forme qu'ils doivent donner à leurs ouvrages ; & nous espérons que leur éloquence & leur esprit philosophique mettront dans tout son jour cette vérité importante, qui sera le sujet du Discours pour l'année 1748 :

Nous avons plus d'intérêt que nous ne pensons à faire du bien aux autres,

conformément à ces paroles de l'Ecriture : BENEFACIT ANIMÆ SUÆ VIR MISERICORS. *Prov. XI.* 27.

Je ne finirai point ce qui regarde nos Prosateurs, sans recommander aux jeunes Ecrivains la lecture assidue des morceaux excellens qui peuvent leur servir de modelles. Ils trouveront plusieurs chefs-d'œuvre de ce genre dans les Recueils de l'Académie Françoise, & de celle des Jeux Floraux. Qu'ils lisent sur tout le premier des deux Discours couronnés par l'Académie des Jeux Floraux, sur ce sujet, l'un des plus beaux & des plus intéressans qu'on ait jamais proposés : *L'incertitude de l'avenir est un bien qui n'est pas assez connu.* L'ouvrage que je désigne est d'un Magistrat (*a*) dont les talens & le savoir font honneur au premier Tribunal & à la première Académie du Royaume. L'Auteur du Discours auquel nous allons décerner le prix d'Eloquence, a saisi avec assez d'exactitude la méthode & le plan dont l'Académie a jugé à propos de faire une loi pour ceux qui

(*a*) M. Henault Président au Parlement de Paris, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise.

daigneront ſoûmettre à ſon examen les fruits de leurs veilles. Son ouvrage eſt d'un homme qui a étudié le cœur humain & qui le connoît.

La couronne que nous avions deſtinée pour la Poëſie, reſtera encore dans nos mains. C'eſt à regret que nous ſommes économes où nous voudrions être prodigues : mais des récompenſes diſtribuées ſans choix, refroidiſſent plus l'émulation qu'elles ne l'excitent. Nous reconnoiſſons cependant, & l'envie de conſoler les Auteurs, n'a aucune part à nos louanges, que l'on nous a préſenté des poëſies très-eſtimables. Le Public lira avec plaiſir dans nos Recueils un Poëme où regne une invention ingénieuſe & brillante, des Odes pleines de feu, & où l'on remarque des ſtrophes d'une grande beauté.

Mais Horace veut quelque choſe de plus que des détails.

Infelix operis ſummâ quia ponere totum
Neſciet !

Il exige un enſemble parfait & arrondi. Nous n'avons nul deſſein de traiter ici au long les principes de la Poëtique. Les Livres ſont ouverts, & les préceptes

épuiſés. Ce qu'on ne peut trop répéter en général aux jeunes Ecrivains en vers, c'eſt que ſi la Poëſie eſt de tous les arts celui qui appartient le plus au génie, c'eſt auſſi celui qui demande le plus de ſoin & de réflexion. Car qu'eſt-ce qu'un Poëte ſans étude, & qu'un Poëme ſans règles ?

Les ouvrages de peu d'étendue, tels qu'une Ode, une Eglogue, une Elégie, une Epitre, ont cela de commode & d'aiſé, que tout leur mérite conſiſte dans les penſées & dans l'expreſſion, & qu'ils n'ont rien dans la conduite & dans l'ordonnance qui gêne à un certain point l'imagination de l'Auteur. Auſſi les fautes & les négligences y ſont-elles beaucoup moins permiſes que dans les pièces de longue haleine. Je ne ſais même ſi l'on n'y peut pas deſirer toute la perfection dont la Poëſie eſt ſuſceptible. Du moins eſt-il ſûr qu'un certain nombre de phraſes obſcures, de ſens louches, d'expreſſions impropres, de conſtructions vicieuſes, défigurent ces petits Poëmes aux yeux des connoiſſeurs, & ne nous permettent pas de leur adjuger le prix.

De mauvaiſes rimes ſont encore un crime capital devant des Académiciens. J'avoue que l'on pourroit nous oppoſer ſur cela d'illuſtres exemples: mais les libertés que prennent dans leurs écrits les hommes ſupérieurs, ne tirent point à conſéquence pour les autres. Ce ſont des licences qui donnent plus de force à la règle, bien loin de l'affoiblir. D'ailleurs il eſt des genres de Poëme où le plus grand Poëte n'enfreindroit pas impunément les loix de la rime. Par exemple, une Ode, mal ou négligemment rimée, ſera toûjours un méchant ouvrage. La raiſon en eſt bien ſimple ; la voici.

L'harmonie eſt l'ame des vers, principalement des vers lyriques. On cherche dans l'Ode un rythme ſonore & débarraſſé de tout concours choquant de ſyllabes, une cadence nombreuſe & ſuſpendue, qui ſans affoiblir l'énergie du ſens ni la force des mots, retentiſſe doucement à l'oreille, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, & la rempliſſe de ſons artiſtement mélangés. Or la beauté de la rime dans des vers, plus courts d'ordinaire que ne ſont les autres, contribue infiniment à la

beauté de l'harmonie. Des rimes alternatives ou séparées par deux rimes différentes, perdent à la vérité cette monotonie qui déplaît à certaines oreilles; mais elles perdroient aussi tout l'agrément qui résulte de leur combinaison & de leur mélange, si elles n'étoient rapprochées par des chûtes pleines & riches, qui forment par intervalle un harmonieux unisson.

Cette richesse de rimes répand dans les Odes de Rousseau une pompe & une mélodie dont il est impossible de ne pas sentir le charme & la majesté. A ces rimes complétes & magnifiques, qu'on en substitue de pauvres & d'imparfaites, toute harmonie disparoîtra; il ne restera qu'un rythme dur & sec, & notre versification lyrique se verra dépouillée de ses ornemens essentiels. Nous ne parlons dans ce Discours que pour ceux qui sont sensibles aux douceurs de l'harmonie. On voit des personnes que la Musique n'affecte point, ce qui vient de la disposition de leurs organes. Les aveugles ne sont pas consultés sur l'excellence d'un tableau, ni les sourds sur la justesse des accords;

& nous concluons, malgré la plaiſanterie ſingulière d'un homme d'eſprit, qu'un Poëte lyrique, à le conſidérer du côté de l'harmonie, peut fort bien être comparé à une flûte (*a*).

Si de mauvaiſes rimes ſont inſupportables dans l'Ode, des rimes fauſſes y ſont encore moins tolérables. Elles équivalent à des ſolécismes, & nous avertiſſons les Auteurs qu'elles pourront les exclure du prix. Nous rendrons juſtice, en qualité d'amateurs, aux traits de génie, aux détails brillans d'un ouvrage défectueux; mais en qualité d'Académiciens qui diſtribuent des récompenſes Littéraires, nous examinerons ſcrupuleuſement les fautes; & comme juges de l'art, nous n'accorderons point nos ſuffrages à ceux qui en auront violé ou ignoré les loix les plus communes.

Les brèves & les longues ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi ſenſibles dans le François que dans le Grec & dans le Latin. C'eſt un défaut remarquable de

(*b*) Un grand partiſan des Odes de M. de la Motte croyoit juſtifier la dureté qu'on leur reproche, en diſant *qu'un Poëte n'eſt pas une flûte*.

notre Langue, & généralement de toutes les Langues modernes. Nous avons cependant une quantité, qu'on a réduite en principes, & pour laquelle on a composé des règles. M. l'Abbé d'Olivet, à qui les Lettres Françoises & Latines ont de si grandes obligations, a enrichi notre Grammaire d'une excellente Prosodie, que toutes les personnes bien élevées doivent lire, & que les Poëtes Gascons sur tout ne sauroient étudier avec trop de soin.

Outre le prix ordinaire d'Eloquence, l'Académie distribuera encore l'année prochaine un prix de Vers. Elle admettra au concours, des Poëmes ou des Odes indifféremment, sur ce sujet :

Le retour des Arts en Italie après la prise de Constantinople.

Et pour donner plus de carriére à l'imagination des Poëtes, elle leur permet de s'étendre jusqu'à cent cinquante vers.

Nous avions d'abord voulu laisser aux Auteurs la liberté du sujet, nous conformant, en cette partie, aux usages d'une Académie célébre dont nous avons adopté

adopté plusieurs règlemens. Notre propre expérience nous a découvert dans celui-ci des inconvéniens insurmontables. Nous avons éprouvé qu'il étoit très-difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer un point fixe de comparaison entre des ouvrages qui n'ont entr'eux aucun rapport, pas même celui du sujet. Quand plusieurs pièces de Prose ou de Poësie roulent sur un seul & même objet, il est mal aisé qu'une Compagnie de gens raisonnables & intégres se trompe dans le jugement qu'elle en porte. Les opinions particulières, les goûts différens sont forcés de se réunir à un centre commun. Il n'est point question de la préférence des sujets, mais de la préférence de l'ouvrage qui a le mieux traité son sujet. La maniére de le concevoir, de le développer, de l'arranger, de l'embellir, tout se compare, tout entre dans la balance; & si quelqu'un des juges embrasse un sentiment singulier, le grand nombre va au but, & presque toûjours la décision est bonne.

Nous finirons par informer le Public d'une résolution qu'a pris l'Académie, & qui surprendra peut-être par sa nouveauté.

Nous avons pensé qu'il ne suffisoit pas de refuser ou d'accorder des prix aux ouvrages, que cette récompense n'étoit pas le seul fruit que les Auteurs pouvoient tirer des décisions Académiques, & qu'après les avoir jugés, nous devions leur présenter en détail les motifs de nos jugemens, afin qu'ils en profitent, s'ils y trouvent de quoi s'instruire.

Ainsi ceux des ouvrages couronnés, ou dignes de l'impression, qui seront insérés dans nos Recueils, y paroîtront accompagnés de petites observations & de courtes notes, dans lesquelles nous indiquerons seulement les défauts essentiels, comme les contre-sens, les expressions impropres, les rimes fausses, les fautes contre la Langue. De jeunes Ecrivains, qui ont d'ailleurs de l'esprit & du talent, mais à qui les secours manquent, au moins dans les provinces, se familiarisent souvent avec ces sortes d'imperfections. C'est leur rendre service que de les en faire appercevoir ; c'est travailler en même temps pour l'utilité des Lettres, & remplir une partie des engagemens que les Compagnies Littéraires ont contractés avec le *Public*.

ESSAI D'EXPLICATION

De quelques Textes des Réfléxions de l'Empereur Marc-Aurele (a).

PAR M. L'ABBE' BELLET.

JE cite aujourd'hui au Tribunal de l'Académie un célébre Empereur Philosophe. C'est Marc-Aurele Antonin, dont les judicieuses réflexions font encore aujourd'hui l'admiration & les délices des amateurs de la Sagesse. Ce grand homme paroît souvent se glorifier de n'être ni Orateur ni Poëte. Tantôt il raconte avec plaisir comment Rusticus, un de ses maîtres, lui avoit fait voir qu'il *devoit n'étudier ni la Rhétorique ni la Poëtique, & ne pas s'attacher à l'élégance du discours* (b). Tantôt il rend graces aux Dieux de

(a) Réflexions de l'Empereur Marc-Aurele Antonin, surnommé le Philosophe, distribuées par ordre de matiéres, &c. A Paris, au Palais, chez Denully, &c. Edit. de 1742.

(b) Ch. 1. N. VII. p. 4.

n'avoir pas permis qu'il fît de grands progrès dans la Rhétorique, dans la Poëtique, & dans toutes les autres ſciences de cette nature (*c*). Ce ſont ſes expreſſions.

Qu'en faut-il conclure, Meſſieurs? Eſt-ce que Marc-Aurele regardoit l'Eloquence & la Poëſie comme des arts peu dignes d'occuper un homme raiſonnable, ou comme incompatibles avec l'étude de la Sageſſe? Je vous avoue que je ne puis me réſoudre à placer un homme de ce mérite parmi ceux qui jugent mal de nos exercices: ce ſeroit faire trop d'honneur aux ennemis des Belles Lettres. Je vais donc eſſayer de vous prouver, contre les premières apparences, que cet Auteur eſt ſuſceptible d'une interprétation favorable. Vous jugerez, Meſſieurs, ſi j'ai bien pris le ſens que je crois renfermé dans les paroles que je vous ai rapportées.

Je commence par deux obſervations générales qui me paroiſſent eſſentielles.

1°. On ne ſauroit nier que l'Eloquence ne ſoit utile à un Prince. Quand la douce perſuaſion coule de ſes lèvres, il regne ſur les eſprits autant par ſes diſcours que

(*c*) Ch. 2. N. III. p. 18.

par son autorité. On l'écoûte avec admiration ; on n'est point tenté de rien opposer à ses volontés : la vertu & la vérité, en s'exprimant par sa bouche, enlèvent infailliblement tous les cœurs.

L'Histoire nous fait remarquer que les ressources ingénieuses de l'Art ne furent point inconnues aux grands Empereurs. On sait, disoit Tacite (*d*), que César alloit de pair avec les Orateurs les plus célébres de son siècle. Auguste avoit une éloquence digne du maître du monde. Tibère, artificieux & rusé, mettoit dans son stile sententieux toute la majesté des Oracles. Tout étoit corrompu dans Caligula, excepté son langage. Il n'y a pas jusqu'à Claude qui ne sût parler avec élégance, dès qu'il se donnoit la peine de se préparer. Néron, ajoûte l'Annaliste

(*d*) *Dictator Cæsar summis Oratoribus æmulus ; & Augusto prompta & profluens, quæ deceret principem, eloquentia fuit. Tiberius quoque artem callebat quâ verba expenderet, tum validus sensibus aut consultò ambiguus. Etiam Caii-Cæsaris turbata mens vim dicendi non corrupit. Nec in Claudio, quoties meditata dissereres. Nero puerilibus statim annis vividum animum in alia detorsit ; cælare & pingere, cantus, aut regimen equorum exercere.* Tacit. L. XIII. Annal. *Annotabant seniores, primum ex iis qui rerum potiti essent Neronem alienæ facundiæ eguisse.* Ib.

Romain, fut le premier qui après avoir employé sa jeunesse à apprendre à graver, à peindre, à chanter, & à conduire les chariots, fut obligé d'emprunter dans l'occasion le secours d'une éloquence étrangére, en prononçant des discours qu'il n'avoit pas été en état de composer.

Marc-Aurele étoit trop instruit, pour ignorer ces faits; & s'il les connoissoit, il avoit trop de justesse d'esprit, pour n'en pas tirer une conséquence diametralement opposée à celle que le premier coup d'œil croit entrevoir dans ses expressions.

J'observe en second lieu, que Marc-Aurele fait honneur à son père de la *protection qu'il accordoit* à ceux qui *excelloient en Eloquence, ou dans la connoissance de l'Histoire*, &c. (e) *afin*, ajoûte-t-il, *qu'ils pûssent acquérir la gloire qu'ils pouvoient attendre.* Il ne pensoit donc pas que les Historiens, que les Orateurs, &c. fussent des hommes inutiles à l'Etat, ni que la sagesse dût désavouer leurs occupations. Il croyoit qu'ils avoient droit aux récompenses d'un Prince tel que le vertueux Antonin. La raison peut donc,

(e) Ch. 2. N. XVI. p. 14.

ſelon lui, s'exercer avec mérite dans la culture des Sciences & des Arts.

Il ſuit de là qu'afin que Marc-Aurele ne ſoit pas en contradiction avec lui-même, il faut diſtinguer deux points de vûe ſous leſquels il enviſage tour à tour l'Eloquence & la Poëſie. Ici il les conſidére en elles-mêmes; & c'eſt alors qu'il ne leur diſpute nullement la gloire qui leur eſt dûe. Là il a ſeulement égard à quelques circonſtances étrangéres dont elles ſe trouvent quelquefois revêtues; & c'eſt en les regardant ſous ce dernier rapport, qu'il penſe qu'elles étoient peu dignes de l'occuper, & qu'il remercie les Dieux de n'avoir point permis qu'il y ait excellé.

Mais, dira-t-on, quelles ſont ces circonſtances particulières qui ont en quelque ſorte dégradé les Beaux Arts aux yeux de Marc-Aurele? J'ai crû en appercevoir deux qui me paroiſſent ſuffiſantes pour interpréter favorablement ſes expreſſions, mais que je ſoûmets, Meſſieurs, à votre diſcernement & à vos lumiéres.

La première ſe tire du ſiècle même où vivoit Marc-Aurele, & regardoit princi-

palement l'Eloquence. Cette ſouveraine maîtreſſe des eſprits & des cœurs avoit alors dégéneré de ſa nobleſſe & de ſa grandeur. Les Sophiſtes, genre d'hommes fort mépriſable, l'avoient extrémement avilie depuis le regne d'Auguſte. Elle étoit devenue, entre leurs mains, l'eſclave de l'intérêt propre, le jouet du menſonge & de la vanité (*f*). Elle ne conſiſtoit plus que dans une pompeuſe apparence ſans ſolidité, que dans un vain arrangement de paroles : la vérité n'étoit ni ſon objet ni ſon appui. On avoit ſubſtitué à ce natutel touchant, à cette noble ſimplicité qui eſt la parure la plus convenable de la raiſon, un étalage faſtueux, un faux brillant, uniquement propre à faire illuſion.

Une pareille Eloquence, ſi l'on peut donner ce nom à ce qui n'en eſt que l'ombre & le fantôme, méritoit ſans doute le mépris du Sage. Or tout me prouve que c'eſt de cette fauſſe éloquence que Marc-Aurele entendoit parler quand

(*f*) Cicéron les définit : *Qui oſtentationis & quæſtûs causâ philoſophantur.* Cic. Academ. quæſt. L. IV. N. 72.

il se félicitoit de ne s'y être pas appliqué. Tantôt il compte parmi les leçons les plus importantes de *Rusticus*, celle qui lui apprit à *éviter l'orgueil des Sophistes*, & à *ne point faire de harangues pour le plaisir* (g). Voilà le double caractére des Sophistes. Ils ne cherchoient qu'à briller; leur but n'étoit nullement d'instruire: ils vouloient flatter l'oreille, sans se soucier d'éclairer l'esprit. Ils étoient infiniment moins occupés des choses que des paroles. Tantôt Marc-Aurele loue son père de n'avoir jamais donné lieu à personne de l'appeler *un Sophiste*, *un diseur de bons mots*, *un homme qui sentît l'école* (h). Ce sont encore des traits qui caractérisent les mauvais Orateurs dont nous parlons. Laissant à l'écart le bon sens, la raison, ils couroient après les saillies brillantes, après l'esprit, comme on s'exprime aujourd'hui. Leur langage affecté sentoit même l'apprêt & la contrainte qui décéloient leur art, & qui auroient dû suffire pour convaincre leurs Auditeurs que ce n'étoit point là le langage de la belle nature.

(g) Ch. 1. N. VII. p. 4.
(h) Ch. 1. N. XVI. p. 13.

Les Sophiſtes avoient par là gâté, corrompu tous les préceptes de la Rhétorique & de la Poëtique. En s'éloignant du véritable, de l'unique objet qui leur eſt aſſigné, ils ne pouvoient ouvrir que de fauſſes routes, que donner de mauvais conſeils pour devenir bon Orateur ou bon Poëte. Tout le monde ſait que les écoles furent bien tôt infectées de leur faux goût & de leurs ſéduiſans préjugés.

A moins qu'on ne veuille faire à Marc-Aurele l'injuſtice de croire qu'il a confondu & enveloppé dans un même anathème la vraie & la fauſſe éloquence, ce que je n'oſerois ſoupçonner d'un ſi judicieux Philoſophe, il eſt naturel de penſer que les paroles que j'entreprens d'expliquer, ne doivent s'entendre que de l'éloquence des Sophiſtes. Cette interprétation paroît d'autant plus raiſonnable, que les Sophiſtes étoient particulièrement un objet de mépris pour les Philoſophes.

J'ajoûte que Socrate, dans les Dialogues de Platon, attaque & décrie la Rhétorique autant & plus que Marc-Aurele ne l'a attaquée. Cependant, re-

marque M. Rollin (*i*), *il ne faut pas s'imaginer que ce soit à la bonne & véritable Rhétorique que* Socrate *en veuille.* " Il en
„ faisoit tout le cas qu'elle mérite; il
„ ne pouvoit seulement pas souffrir l'abus
„ indigne qu'en faisoient les Sophistes,
„ ni applaudir avec la multitude igno-
„ rante à des discours qui n'avoient nulle
„ solidité & nulle beauté réelle. Car au
„ lieu que l'Eloquence, comme une Reine
„ majestueuse, a des ornemens pompeux
„ & éclatans, propres à relever sa di-
„ gnité, mais qui nont rien d'affecté, &
„ ne sortent jamais du naturel, les So-
„ phistes (continue M. Rollin, d'après
„ Quintilien) lui prêtoient une parure
„ étrangére, molle, efféminée, comme
„ à une Courtisane qui tire toutes ses
„ graces du fard, qui n'a qu'une béauté
„ empruntée, & qui sait tout au plus
„ charmer les oreilles par le son d'une
„ voix douce & mélodieuse. „ Mais si les maîtres de l'art ont crû peuvoir appliquer ainsi aux Sophistes ce que Socrate a paru dire contre la Rhétorique, pour-

(*i*) Hist. Anc. T. XI. P. II. p. 773. Art. des Sophistes. Edit. *in douze*.

quoi ne pourrois-je pas à mon tour, donner un pareil ſens au langage preſque ſemblable d'un Empereur qui admiroit également la façon de parler & de vivre de ce Philoſophe?

Que ſi cependant vous ne croyez point cette explication aſſez ſolide, j'en ai une autre à vous préſenter. Peut-être que Marc-Aurele, en paroiſſant dédaigner l'Eloquence & la Poëſie, ne parloit que relativement à l'état d'Empereur où ſon mérite l'avoit élevé. Je m'explique: Il eſt certain qu'en genre de Poëſie & d'Eloquence un Prince a des écueils à éviter. Il lui eſt avantageux, honorable de connoître, d'eſtimer l'art: mais je ne ſais s'il lui convient de l'exercer. Qu'il ſoit en état de juger de la perfection ou de la médiocrité des Artiſtes, à la bonne heure; mais qu'il ne s'empreſſe point d'occuper une place parmi eux. Il n'eſt pas né pour être leur rival, mais leur protecteur. Que Néron monte ſur le théatre pour y jouer ſon rôle: que Denys le Tyran diſpute aux Poëtes la gloire de faire des vers: ce ne ſont point là des exemples à ſuivre, comme ceux qui les donnent

ne ſont pas des modelles à imiter. Saiſiſſons au juſte ce que demandent l'habileté & la ſageſſe dans un Prince qui doit réunir au même degré ces deux qualités importantes. L'une conſiſte à pouvoir juger de tout par ſoi-même ; l'autre à faire uſage de ſes connoiſſances d'une maniére convenable à ſon rang & à ſon état. Vous vous rappelez le mot de Philippe à ſon fils Alexandre : *N'as-tu pas honte de chanter ſi bien?* Toutes les actions d'un Roi, d'un Empereur, doivent porter l'empreinte de l'auguſte rang qu'il occupe. Il ne faut pas précisément qu'on le définiſſe par l'eſprit, par le ſavoir, par l'eloquence, en quoi il peut avoir des égaux ou même des ſupérieurs, mais par la bonté, par la juſtice de ſon gouvernement, qui le met, ſans exception, au deſſus de tous. Sans doute qu'il lui ſera utile d'être éloquent ; mais il le doit être d'une maniére qui lui ſoit propre. Il convient qu'il parle en bons termes, mais toûjours en peu de mots. Tacite appelle ce genre d'éloquence, *imperatoriâ brevitas* (*k*) ; & il blâme juſtement dans un

(*k*) Tacit. L. Hiſt.

Prince tout ce qui ſent l'affectation, la vanité, & une attention trop marquée à plaire à ceux qui ſont ſoûmis à ſes volontés. C'eſt dans ce ſens qu'Auguſte reprochoit à Marc-Antoine d'écrire plûtôt pour ſe faire admirer que pour ſe faire entendre (*l*).

Sur ces principes inconteſtables, il eſt facile de comprendre que ſi Marc-Aurele a paru négliger l'étude de la Rhétorique & de la Poëtique, ce n'eſt point parce qu'il croyoit ces arts indignes d'un homme raiſonnable, mais ſeulement peu convenables à un Empereur, qui a de plus importantes fonctions à remplir. Des phraſes à ranger, des vers à conſtruire ſeroient une occupation fort déplacée dans un Prince qui a de nombreuſes armées à conduire, des batailles déciſives à donner, un peuple immenſe à gouverner & à rendre heureux.

Une preuve évidente que Marc-Aurele ne prétendoit devoir s'interdire qu'une étude immodérée de l'Eloquence & de

(*l*) *Marcum-Antonium ut inſanum increpat, quaſi ea ſcribentem quæ mirentur potius homines quàm intelligant.* Suet. in vitâ Aug. c. 86.

la Poësie, étant destiné à l'Empire, c'est 1.° qu'il ne se félicite pas de n'avoir point étudié la Rhétorique & la Poëtique, mais seulement de *n'y avoir pas fait un plus grand progrès*, aussi bien que *dans toutes les autres sciences de cette nature* (*m*). Ces expressions n'annoncent pas qu'il eût absolument négligé ces sciences, ni qu'il eût crû devoir le faire.

Il ajoûte, en second lieu, une raison décisive de sa façon de penser. C'est, dit-il, que l'Eloquence & la Poësie *m'auroient peut-être retenu par leurs charmes, si j'y avois mieux réussi* (*n*). Ces derniéres paroles paroissent fixer le dernier sens que je donne à ses expressions. Mais peut-être n'excluent-elles pas pour cela le premier que je vous ai développé. C'est à vous, Messieurs, à juger s'il faut les retenir tous deux, ou s'il convient de donner à l'un la préférence sur l'autre. Je me flatte du moins, quelle que soit votre décision, que vous ne trouverez pas mauvais que j'aye essayé de reconcilier avec les Arts qui nous occupent, un

(*m*) Ch. II. N. III. p. 18.
(*n*) Ib.

Empereur, un Philosophe aussi admirable que Marc-Aurele. Je n'ai pû soûtenir l'idée de le voir condamner ce qui fait la matiére & l'objet de nos exercices. En rapprochant ses différens textes, comme il faut le faire pour saisir le vrai sens d'un Auteur, j'aurai sans doute réussi à vous montrer qu'il ne fut jamais l'ennemi de l'Eloquence ni de laPoësie.



ODE

ODE

DE *M. L. M. D. M.*

QUI m'arrache à la léthargie
Où m'avoit plongé la douleur?
Nouvelle & touchante magie!
La voix du Sage de Phrygie
Rappelle la paix dans mon cœur.

Non, l'ame n'eſt pas conſolée
Par l'effort ſeul de la raiſon:
Souvent aux pieds d'un Mauſolée
On vit la ſageſſe iſolée
Boire un inutile poiſon.

Mais d'une Lyre enchantereſſe
Elle emprunte aujourd'hui les ſons.
Euterpe même avec adreſſe,
Loin des objets de ma triſteſſe,
Dans les champs m'offre ſes leçons.

Ainſi de l'amant d'Eurydice,
Muſe, tu calmois les regrets;
Et du mal qui fit ſon ſupplice,
Ta voix ſecourable & propice
Savoit éloigner les accès.

Ami, ſous un heureux emblême
Tu remets le calme en mes ſens.
Que tu ſais me rendre à moi-même!
Combien j'adopte le ſyſtème
Que nous retracent tes accens!

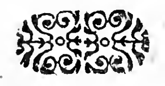
Telles furent les loix d'Aſtrée,
Qu'elle reporta dans les Cieux
Aux temps de Saturne & de Rhée.
Ainſi la vertu révérée
Oſoit être ſimple à nos yeux.

Goûte les doux fruits d'une étude
Dont Minerve même eût fait choix;
Et jouis ſans inquiétude
Des douceurs d'une ſolitude
Préférable au ſéjour des Rois.

Sois toûjours, loin de l'esclavage,
L'interprète de la vertu;
Plus heureux que ne fut le Sage,
Victime de l'indigne rage
Du vice trop bien combattu.

Porte tes regards sur ces plages
D'où je t'appelle à mon secours
Pour me guider dans ces parages,
Où l'on sait que d'affreux orages
Troublent sans cesse les beaux jours.

Tu me rends mon adolescence.
Je reprens mon luth & mes vers;
Reçois-les; foible récompense,
Mais tributs de reconnoissance,
Par là dignes de t'être offerts.



L'ORIGINE DES LUNETTES.

PAR M. DE BERNOY.

DE tous les Arts que le génie enfante
Nul n'eſt égal à celui que je chante:
Ni taliſmans, ni philtres, ni brevets
Ne nous font voir ſi ſurprenans effets.
Figurez-vous tout ce que la chimie
A découvert, tout ce que la magie
De la toilette, avec l'attrait flatteur
Des doux parfums, du carmin ſéducteur,
Sût inventer pour captiver nos ames ;
Tout doit céder. Le croiriez-vous, Meſdames,
Que ce ſecret ſi bien imaginé,
Reſtaurateur d'un viſage fané,
Qui fait paſſer mainte *quarantenaire*
Pour jeune Nymphe à la Cour de Cythére,
Se vit contraint de baiſſer pavillon
Devant cet Art dont je vante la gloire,
Et dont s'honore & le Rhin & la Loire*?
Sans parangon à tous autres métiers,

* Le plus beau verre eſt celui d'Allemagne, de Nevers & d'Orléans.

Non pour n'avoir que nobles ouvriers,
Non, comme croit le vulgaire profane,
Pour avoir sû de l'amant d'Ariane
Forger la coupe où coule le Nectar
Que pour les Dieux on cultive à Pomar *;
Non pour savoir transformer les fougères
En beau cristal, en des lames légères,
Par qui Phebus modifiant ses rais
Nous rend le jour sans nous darder ses traits.
Non, pour cela n'exigea-t-on les titres
Qui donnent droit de fabriquer les vitres.

Muses, Mercure, & Minerve, pardon;
Mais on ne peut long-temps sur votre ton
Dénominer des choses si communes.
Vos phrases d'or, vos règles importunes,
En décorant le vers & l'oraison,
Masquent par fois le sens & la raison,
Si qu'on ne peut sous votre riche écorce
En pénétrer la grace ni la force,
Et que l'on voit l'Auditeur assidu
Bien écoûtant n'avoir rien entendu.
En admirant vos fleurs & vos guipures,
Vos coups de l'art, & vos grandes figures,

* Pomar, c'est un terroir en Bourgogne où croît d'excellent vin.

L'humble Lecteur, loin du fil du discours,
Qu'il suit en vain dans vos brillans détours,
Ferme le livre, & souffre le martyre
A débrouiller ce que vous voulez dire.

Or moi qui veux me rendre, si je puis,
Intelligible, au moins à mes amis,
Abandonnant votre vocabulaire,
Je me réduis à mon dictionnaire;
J'abdique ici tout sublime jargon,
Et j'en reviens à l'Art sans parangon,
Dont l'inventeur fut jadis Tiresie.
Car point du tout ne croyez, je vous prie,
Ni que Jupin, ni que les autres Dieux
Fissent miracle à lui rendre les yeux.
Le Devin n'eut dragon ni cataracte;
Mais trop sentant sa rétine compacte,
Ainsi qu'aucuns, quand par le laps du temps
Force nous est de succomber aux ans,
Prit deux éclats d'une glace cassée,
Les arrondit. De la vitre enchassée
Dans deux cerceaux d'écaille ou de laiton
Deux tourteaux fit, qu'il lia d'un cordon;
Colla le tout juste sur ses paupières:
Et sur le champ voilà que ses visières
Distinguent tout, découvrent clair & net

Autour de lui le plus petit objet.

De là nous vint la mode des Lunettes
D'où l'on forma microſcopes, lorgnettes.
De ces bijoux chacun ſe décora,
Et l'on en fit exprès pour l'Opéra.
La preſſe y fut. Si bien que mainte loge
Pour ce débit ſur le Quai de l'Horloge*
Fut tôt dreſſée; & nous ſavons comment
Telle breloque enchérit promptement.
Toute boutique auſſi-tôt fut pourvûe
De ces outils à conſerver la vûe.
Je le crois bien. Eh! comment ſe paſſer
De ce tréſor, puiſqu'il faut confeſſer
Qu'il n'eſt nul art ſi beau, ſi ſalutaire
Que cil qui ſait rendre le luminaire
Aux foibles yeux, & par ſecours puiſſans
Reſſuſciter le plus cher de nos ſens;
Et plus encor quand l'homme, quand le ſage,
De ces ſecours fait un louable uſage,
Comme le fit celui que j'ai cité,
Dont nous avons ce bel art hérité!

Le bon Docteur n'employa ſes Lunettes
Qu'à fureter les annales ſecretes,
Qu'à déchiffrer chartes & parchemins,

* Ce Quai à Paris eſt preſque tout rempli de Lunettiers & de Miroitiers.

Qu'à feuilleter poëtiques bouquins,
Dont recueillant ſavantes anecdotes,
Très-bien retint réflexions & notes,
Par quoi puiſa dedans l'antiquité
De quoi prédire à la poſtérité.

Certes toûjours l'homme, à l'homme ſemblable,
Eſt aujourd'hui comme au temps de la fable.
Nous qui vivons, ni pires ni meilleurs
Que nos aïeux, avons les mêmes mœurs.
Nos deſcendans ne différeront guères
A l'avenir de nous ni de nos pères.
Et par ainſi peuvent les vrais Savans
Pronoſtiquer futurs événemens.
Mais, s'il vous plaît, qui produit ces merveilles?
Saine lecture, étude, longues veilles.
A quoi vaquant les plus laborieux
Mettoient toujours verres devant leurs yeux.
Du grand Merlin la puiſſante baguette
Rien n'opéra que d'après ſa Lunette.
Notre voiſin, le fameux Provençal,
Long-temps uſa de ce double criſtal,
Portant ès Cieux ſes recherches hardies,
Sur quoi dreſſa ſes doctes centuries.
Tous Erudits, anciens & nouveaux,
Se ſont ſervis de ces verres jumeaux.

Or dites-moi quel art eſt comparable
A celui-là qui nous rend pénétrable
L'ordre, la loi de l'occulte deſtin,
Et d'un mortel fait un être divin?
Car qu'eſt des Dieux la glorieuſe eſſence,
Sinon l'intime & pleine connoiſſance
De tous les temps paſſés, comme à venir,
De tous les faits le fécond ſouvenir?

Voilà les dons, les faveurs infinies
Dont ils font part aux ſublimes génies.
Du noble eſſor de leurs céleſtes feux
Tranſportant l'ame, & la rapprochant d'eux,
Lui font d'en haut contempler le ſpectacle
De la nature, & l'éternel miracle
De l'harmonie, & des reſſorts divers
Qui font mouvoir cet immenſe univers.

Des Immortels pénétrant les myſtères,
De leurs ſecrets ſages dépoſitaires,
Les Caſſinis, les Nevvtons, les Rohauts
Ont ſû percer juſque dans les lieux hauts;
Où computant, modernes Zoroaſtres,
Les mouvemens & les contours des Aſtres,
En meſurant leurs ſphères & leurs cours,
Nous ont appris l'effet de leur concours.

Doctes humains, qui comptiez les planètes;
Vous aviez bien sans doute des Lunettes?
J'en jurerois, car sans elles comment
Auriez-vous pû voir tout le firmament?
Et faisiez bien. Votre utile méthode
Jusques ici n'est point mal à la mode.
Je connois peu d'hommes d'un certain sens
N'avoir sur eux de ces petits besans.
Aucuns encore en dénigrent l'usage:
Mais qui sont-ils? quelque blondin volage,
Quelque étourdi, godelureaux badins,
Nouveaux Abbés, folâtres baladins,
De freluquets imbécille sequelle.
Vraiment c'est bien de quoi faire modelle!
Mais parlez-moi de ces grands de l'Etat,
Des dignités à court & long rabat,
Gens desireux de haute renommée
Chefs du Senat, ou Généraux d'armée.
M'en pourroit-on citer quatre d'entr'eux
A se passer de ces verres heureux?
Partant conclus que notre verrerie
Est l'art sans pair pour sa Lunetterie.
Ne suis surpris qu'il faille être Ecuyer
Pour être admis en ce noble métier,
Qui sût trouver la forme & la matiére
D'un adjudant qui nous rend la lumiére.

※

EPITRE
A L'ACADEMIE.

Par le même.

HEUREUX ménins de la Cour du Parnasse,
Vrais successeurs de Cicéron, d'Horace,
Un vielleur en vos concerts brillans
Admis par grace, & non pour ses talens,
Ose à vos pieds porter sa remontrance
Sur la rigueur d'une austére ordonnance
Qui met sa Muse à ses derniers abois,
Si ne daignez modifier vos loix.

Gentils Docteurs, souffrez le badinage
De temps en temps : on n'en est pas moins sage
Pour rire un peu, quand on rit à propos.
Voudriez-vous de vos divers travaux
Bannir Momus & l'aimable Thalie?
Ils ont leur prix: une vive saillie
Par fois instruit aussi-tôt qu'un sermon.
Ne croyez pas que l'auguste raison,
En Souveraine altiére & taciturne,
Chausse toûjours l'héroïque cothurne;

Nous l'avons vûe en ses habits royaux,
Le sceptre en main, parer de ses joyaux
Plaute, Regnard, la Fontaine, Voiture.
Elle est par tout où regne la nature:
C'est le vrai seul qu'elle orne de ses dons;
C'est au vrai seul d'obtenir ses guerdons.
Et ce vrai n'est qu'où la raison nous mène:
Il a sa place, ainsi que sur la scène,
Dans nos festins, dans nos rians hameaux,
A la ruelle, à l'ombre des ormeaux.
Il guide Locke, il conduit la Bruyere,
Et manque-t-il rarement à Moliere.
S'il suit Virgile, il ne suit pas Villon;
Il a formé Malherbe & Pavillon.
Au grand, au simple, en vers tout comme en prose,
Dans nos écrits raison n'est autre chose
Que le vrai sûr, qui dirige le goût,
Qu'il faut sentir pour se régler en tout.
C'est le grand point. Ni sujet ni matiére
Rien n'y font. Mais traitez-les de maniére
Que le dessein, l'ordre, l'arrangement
Marchent de front avec le jugement.
Si quelque écart vous est jamais loisible,
Même aux plus fins rendez-le imperceptible.
Soyez exact, aisé, correct, égal
Dans l'Epopée autant qu'au Madrigal.

Et ne craignez après, quoiqu'on vous die,
Que vos chanſons paſſent pour rapſodie.

Ne rendons pas plus dur notre métier:
Il l'eſt aſſez, cherchons à l'égayer.
Donc pour cela, paſſons à la jeuneſſe
De diſcourir d'amour & de tendreſſe:
C'eſt là ſa tâche, & tout Poëtiqueur
Toûjours commence à rimer par le cœur.
Viennent après beaux écrits de morale.
Donnons la pomme à l'éloquence mâle,
Comme de droit; mais il n'eſt indécent
D'y vouloir joindre apologue innocent.
Dans tous les goûts votre Apollon fertile
Peut allier l'agréable à l'utile.
Imitons l'art des le Bruns, des Pouſſins,
Dont le génie & les pinceaux divins
Font contraſter en leurs doctes peintures
Grouppe d'amours avec nobles figures.

Aucuns de vous, la trompette à la main,
Suivent LOUIS aux bords guerriers du Rhin:
D'autres ici * vrais maîtres de la Lyre,
Pleins du beau feu que l'Eternel inſpire,

* M. le Franc premier Préſident de la Cour de Aides, dans ſes Odes ſacrées.

Chantent sa gloire; & par leurs saints accords
Rendent notre ame ivre de leurs transports.

Donc, que chacun se livre à son génie.
Tel humblement courtise Polymnie,
Qui par son art, uni, simple, léger,
Aux grands harpeurs sait souvent s'agréger;
En célébrant le doux vainqueur de l'Inde
Par gais couplets, & trouve sur le Pinde
Un bout de place entre les favoris
Du Dieu qui sait mieux départir ses prix
Dans les combats d'éloquence & de rime,
Aux grands talens, qu'au genre de l'escrime.

Tout Ecrivain, soit maître ou candidat,
Doit consulter son goût & son état
Avant d'écrire. Il est des bienséances
A ménager sans aucunes licences.
A cela près suivez votre penchant.
Tout texte est propre à fournir un beau chant;
En observant les loix plus haut prescrites.
Il est dans l'Art cent sortes de mérites
Par où chacun peut se faire un renom.
Il n'est que d'être avoué d'Apollon.
Sur quel sujet? ... je ne crois qu'il importe;
Pourvû qu'il soit chanté d'une voix forte;
Touchant le cœur par gracieux accens,

Sans tortiller fredons éblouiſſans.
Si cette voix éclatante, facile,
Porte le ton, les graces du beau ſtile,
Bien manîrez tel ſujet qu'on voudra.
Et ſerez sûr que votre chant plaira;
Suffit ſans plus. Tout de ſuite Minerve
Echauffera, ſoûtiendra votre verve.
Tous, il eſt vrai, ne vont aux premiers rangs.
Sur le Parnaſſe on compte pluſieurs crans
Bien meſurés aux faveurs d'Uranie.
Diverſités, diſtances de génie,
Ne font d'ailleurs dans le monde écrivain
Mauvais effet; l'ordre républicain
De l'Hélicon tient pour vrais avantages
Des aſpirans les différens étages.
C'eſt ce qui fait la paix & les accords,
Et le concert du poëtique corps.
Et ſi pourtant, malgré cette police,
Souvent voit-on que maint abus s'y gliſſe;
Que dans nos ris l'inobſervation
Cauſe, par fois, rixe & diſſention,
Comme on pourroit vous dire, par exemple,
Qu'un jour certains nouveaux venus au Temple,
Vers le rond-point pouſſant leurs eſcabeaux,
Reculoient ceux des Racans, des Boileaux.
Point ne doutez que rude pénitence

Tôt ne ſuivit ſi folle irrévérence.
Tout le grand banc, Pindare, Juvenal,
Anacréon, Tibulle, Martial,
Prenant parti pour leurs dignes émules,
Leurs avocats, mirent nos ridicules
Hors du parvis, où quelques-uns d'entr'eux
Pour ſtale n'ont que leurs cahiers poudreux.

De là je dis que chacun dans ſa ſphère
Doit ſe tenir; que c'eſt une chimère
De vouloir, comme autrefois Marſias,
Se faire honneur d'un talent qu'on n'a pas.
Fatal orgueil! Le malheureux Satyre
Bien excelloit ſur la flûte & la lyre;
Mais il oſa défier à la voix
Ces mêmes Dieux qu'il chantoit autrefois . . .
Et vous ſavez ſa lamentable hiſtoire.

Mille ſentiers conduiſent à la gloire,
Ce n'eſt douteux; mais qui peut s'aſſurer
D'en choiſir un à ne pas s'égarer?
Dans ce concours de routes inconues,
De chemins verds, de droites avenues,
Gazons fleuris, tilleuls touchant aux Cieux
Enchantent l'ame, & faſcinent les yeux.
Nos ſens charmés de douces rêveries,
Nous font errer ſur de molles prairies.

Tout

Tout débutant à la Cour des neuf Sœurs
Autour de lui n'apperçoit que des fleurs,
Emaux divers, bois, fontaines, caſcades,
Jeunes Sylvains, ou folâtres Ménades.
Puis, pas à pas, preſqu'inſenſiblement,
Vous vous trouvez dans un autre élément.
De vaſtes mers, fécondes en naufrages,
Bordent au loin ces charmans payſages.
Pour les franchir quels labeurs, quels efforts!
Les plus prudens s'arrêtent ſur les bords.
Mais il en eſt qui perdant la bonace
Bravent les flots. Une bouillante audace
Les favoriſe au périlleux trajet:
Puis vont ſurgir au pied d'une forêt
Pleine de rocs, de buiſſons & d'épines,
De haliers forts, de ſcabreuſes ravines.
C'eſt au travers des taillis raboteux,
Par des ſentiers étroits & tortueux,
Que l'on chemine en cette ingrate plage;
Folle entrepriſe! infructueux voyage
Où plus on marche, & moins on a d'eſpoir
De parvenir au glorieux manoir,
Vers qui pourtant, malgré l'incertitude,
Plus d'un pourſuit la traite longue & rude,
Des mains, des pieds, des genoux graviſſant
Sur tertre ſec, ou rocher menaçant,

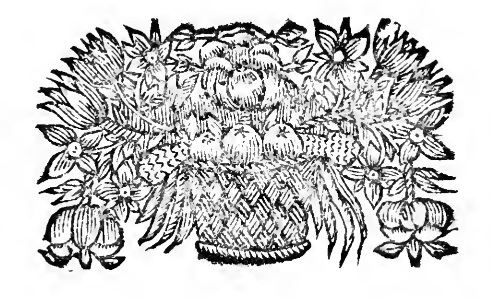
Qu'il faut percer pour arriver au faîte
Du ſacré Mont où le Berger d'Admète,
Après avoir repris tous ſes rayons,
Prépare à l'un ſes plus doctes crayons,
A l'autre fait préſent de ſa trompette;
Ceux-ci n'auront qu'une tendre muſette;
Ceux-là contens du ruſtique hautbois,
Cédent le luth à de plus dignes doigts:
Et là chacun a, ſelon ſa meſure,
Ce qui lui va, ſans forcer la nature.
Quoi! ne faut-il dans un concert complet
Que violons! Le léger flageolet
Y tient ſon coin, & la haute harmonie
Ne l'exclud pas de toute ſymphonie.

De même ſoit des compilations,
De vos travaux riches productions.
Tous ne pouvons dans l'Empire des Lettres
Produire au jour noble proſe & beaux mètres.
Le merveilleux, le ſublime eſt pour vous;
Nous retiendrons l'hilarieux pour nous.
Et croyez-moi, la plus belle partie
En admirant vos œuvres, qu'à Délos
Vante Apollon, n'a refuſé ſon los
Aux traits galans d'un Doyen reſpectable*,

* M. de la Mothe Doyen de la Cour des Aides, & de l'Académie.

Dans les conſeils qu'il donne au ſexe aimable.
Mais celui-là peut rire quand il veut,
Qui tant de fois nous a prouvé qu'il peut
Chanter d'accord à la lyre d'Homére;
De cent façons il ſait inſtruire & plaire.

Pour moi ſeul grace, illuſtres nourriſſons;
Ne rejetez mes petites chanſons.
C'eſt d'un recueil ainſi que d'un parterre;
D'un prix égal n'eſt tout ce qu'il enſerre.
Au pied du lis, à côté des œillets,
Naiſſent ſouvent violette & muguets.



DU HEROS
ET DE
L'HOMME DE LETTRES.

PAR M. L'ABBE' BELLET.

LES hommes ne ſont unis entr'eux que par leurs beſoins; c'eſt le lien commun de toutes les Sociétés. Le même amour propre qui nous éloigne les uns des autres, nous rapproche en mille occaſions, à la faveur de ces mutuelles dépendances auxquelles la Nature nous a ſagement aſſujétis.

Ne diroit-on pas que cette loi générale a été faite en particulier pour le Héros & pour l'Homme de Lettres? Malgré la différence des routes où ils marchent, ils ſe rencontrent tous les jours dans leur chemin, pour s'aider, pour ſe ſoûtenir reciproquement. Ils aſpirent tous deux à la gloire: ce même

point de vûe, bien loin de les désunir, concilie, confond leurs intérêts ; ils ont besoin l'un de l'autre pour arriver au terme qu'ils se proposent.

L'Homme de Lettres cherche à donner des leçons de sagesse au genre humain, & veut s'immortaliser lui-même par ses ouvrages. Mais sans la riche matiére que lui fournissent les Héros, où trouvera-t-il des exemples pour justifier ses maximes, ou des faits pour intéresser ses Lecteurs ? Otez aux Egyptiens leur sagesse & leurs bons Rois, aux Grecs les Fondateurs ou les Soûtiens de leurs Républiques, aux Romains leur valeur & leurs Grands Hommes en tout genre, à l'Univers enfin ses Législateurs ou ses Conquérans, vous n'aurez ni Herodote, ni Xenophon, ni Tite-live, &c. Vous perdrez Platon, Polybe, Quinte-curse, César, &c. Que les Guerriers rassemblés devant Troye expirent sans honneur & sans nom sur leurs propres foyers ; que les Troyens fugitifs & découragés se bornent à promener sur les mers les tristes débris de leur défaite ; qu'un de nos grands Rois déshonore le thrône

par ſa molleſſe & par ſes défauts, il nous faudra renoncer à l'admirable Poëme d'Homére, à l'Enéide, à la Henriade.

Sur quel fonds travaillent les Orateurs, les Hiſtoriens & les Poëtes? Qu'ont-ils accoûtumé de célébrer & de peindre? Des bienfaits répandus avec diſcernement, des revers ſoûtenus avec conſtance, des Thrônes rétablis ou renverſés, des Peuples rendus heureux, la Patrie vengée ou ſervie avec diſtinction, de grandes actions, en un mot, faites par des principes encore plus grands; car voilà les divers genres d'Héroïſme qui ont partagé l'admiration univerſelle. Supprimez ces traits brillans, en livrant à l'inaction les hommes célébres qui ont eſſayé de les réunir, la plume tombera des mains de tous les Auteurs; vous effacerez toutes les inſcriptions, vous abatrez toutes les ſtatues, vous anéantirez tous les monumens publics, tous les chefs-d'œuvre de l'eſprit & de l'art. A ces cris de louange, que mille échos répétent d'âge en âge en l'honneur de la vertu, ſuccéderont d'odieux libelles dictés par la haine publique, ou un morne ſilence qui tranſ-

portera dans la ſociété toute l'horreur des climats barbares. Il faut l'avouer: l'Eloquence & la Poëſie ſeroient bien ſtériles, ſi les Royaumes & les Empires n'avoient été que le théatre des vices des hommes, ſi la vertu ne s'y étoit jamais montrée avec éclat.

Voudroit-on croire que la reſſource des fictions ſuffiroit pour lors aux bons Ecrivains? Mais les fictions peuvent-elles jamais remplacer la vérité? Ont-elles droit de faire la même impreſſion ſur les eſprits? Le vrai ſeul touche & perſuade; des portraits de fantaiſie amuſent tout au plus, mais ne prouvent rien.

Qui peut d'ailleurs ignorer que la Fable elle-même ne ſubſiſteroit point ſans la vérité? Elle lui doit ſa naiſſance & ſes plus riches ornemens. Les Divinités fabuleuſes ne ſont pas des perſonnages purement allégoriques. Leurs différens caractéres offrent aux yeux de l'érudition les principaux événemens de l'Hiſtoire, ou ſacrée, ou profane. Si les Arts utiles au genre humain n'avoient jamais été inventés ou perfectionnés; ſi l'on n'avoit jamais vû de Guerrier qui ſe

fût diſtingué par ſa valeur; ſi la Terre n'avoit jamais été purgée de ces monſtres qui la ravagerent plus d'une fois, où auroit-on pris l'idée d'un Apollon, d'un Vulcain, d'un Achille, d'un Hercule? Tous les Savans en conviennent: ſoit que la Fable ait été compoſée d'après l'Hiſtoire, ou que l'Hiſtoire ait été introduite peu à peu dans la Fable, les métamorphoſes des Poëtes ne ſont qu'un mélange de l'une & de l'autre.

Non ſeulement les Grands Hommes ſont néceſſaires aux Auteurs pour leur fournir la matiére de leurs ouvrages, ils leur ſont encore utiles pour les encourager, pour les ſoûtenir dans leurs productions. C'eſt au véritable Héroïſme qu'il eſt réſervé d'inſpirer cette noble audace qui eſt l'ame des beaux vers, & qui caractériſe le génie. Un objet vulgaire n'émeut ni les Orateurs ni les Poëtes. Si leur eſprit s'élève, s'ils entrent dans l'enthouſiaſme, c'eſt lorſqu'un mérite ſupérieur les rappelle au ſentiment de leur propre excellence. Ils ſe développent alors tout entiers; ils tentent les plus généreux efforts pour ſaiſir le caractére

du Héros qui les frappe, pour tracer un fidèle tableau de ſes vertus, pour rendre vivement l'idée ſublime qu'ils en ont conçûe. Tantôt ils prennent la trompette héroïque, pour avoir le plaiſir de donner à la vertu des éloges dignes d'elle. Tantôt ils emploient les grands mouvemens de l'Eloquence pour mériter l'attention d'un Prince devenu la terreur de ſes ennemis ou l'amour de ſes ſujets. La Littérature eſt par là redevable aux Héros des ouvrages même qui les immortaliſent.

Leurs hauts faits peuvent ſeuls enflammer le génie
De ces enfans chéris du Dieu de l'harmonie,
Dont l'immortelle voix ſe conſacre aux Guerriers(*a*).

Quelque élévation de génie qu'ait un Auteur, il tombe, il s'égare bien-tôt, ſi la vérité ne le guide & ne le ſoûtient. Il faut que l'imagination ait, pour ainſi dire, ſes points fixes d'où elle parte & où elle ramène tout. Ses tableaux ne ſeront jamais réguliers, ſes couleurs ſeront toûjours mal diſtribuées, à moins qu'elle ne copie d'après nature. Qu'elle manque de faits réels où elle ſe puiſſe prendre, ſon propre eſſor l'emportera loin de tou-

(*a*) Rouſſeau. L. VI. Od. II.

tes les règles, & lui enlevera jufqu'aux vrai-femblances. Les grands exploits, les qualités héroïques font pour les Ecrivains ce fil fecourable qui les conduit dans le labyrinthe où l'amour de la gloire les a engagés.

Quelqu'un fera peut-être tenté d'objecter ici que la vérité ne paroît point effentielle à un Poëme épique ou dramatique. Combien, dira-t-il, en a-t-on vûs qui ne roulent que fur des fictions? Un Traducteur fort connu (*b*) a même remarqué que les Poëtes Grecs ou Latins dont le premier foin a été de chercher leurs matériaux dans l Hiftoire, font ceux précifément qui nous ont donné des ouvrages au deffous du médiocre.

Pour répondre à cette objection fpécieufe, diftinguons trois fortes de vérités dont un Auteur peut faire ufage ; une vérité morale, une vérité phyfique, une vérité hiftorique.

La vérité morale eft toûjours renfermée dans ce qu'on appelle la Fable d'un Póëme. Il faut bien que le Poëte fe propofe un but : & peut-il en avoir d'autre

(*b*) Dacier. *Remarq. fur l'Art. Poët.*

que celui d'instruire? Tout le monde sait que la vérité qu'Homére, par exemple, veut prouver dans son Iliade, c'est que *l'union & la subordination conservent les Etats, & que la discorde & la désobéissance les ruinent.* La querelle d'Achille & d'Agamemnon en est comme l'enveloppe & la preuve. C'est ainsi, conclud le savant Traducteur qu'on nous oppose, que *dans le Poëme Epique, la fiction*, suivant le précepte d'Horace (*c*), *marche avec la vérité.*

Je néglige l'avantage que je pourois tirer des Poëmes didactiques où la vérité regne, pour ainsi dire, en souveraine. Elle seule a soûtenu & ennobli les chants redoublés d'un de nos Auteurs qui représente heureusement au Public les talens aussi-bien que le nom de son père.

Mais la vérité morale n'est pas la seule qui entre dans un Poëme: la vérité physique y trouve aussi sa place dans les descriptions. On y voit quelquefois la peinture la plus vive & la plus exacte des lieux & des temps. Il y a même des Poëmes entiers où le Poëte se borne à

(*c*) *Veris falsa remiscet.* Horat. *Art. Poët.*

expliquer des vérités naturelles & philosophiques. Virgile & Lucrèce sont connus de tout le monde.

La vérité historique n'est pas moins utile, moins nécessaire dans la Poësie. Elle fournit l'action principale dans Pompée, dans Athalie, dans le Paradis perdu, dans la Henriade, &c. Quels brillans, quels ingénieux Episodes ne ménage-t-elle pas aux Auteurs dans les divers tableaux qu'elle leur offre? C'est par son secours qu'Anchise prédit à Enée la grandeur future de Rome sous Auguste, & que Saint Louis découvre à Henri IV celle de la France sous Louis le Grand. Un Poëte n'eût-il à peindre que les mœurs des hommes, il a besoin de faits historiques pour saisir leur caractére, suivant la différence des âges, des états, des pays & des siècles où ils ont vécu. Il n'est pas jusqu'aux personnages allégoriques où il ne soit nécessaire de rassembler les traits de la vérité. Sous d'agréables mensonges il faut qu'on puisse la retrouver toute entiére. Aussi, disoit Despréaux:

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable:
Il doit regner par tout, & même dans la Fable.

De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité. *Epit. IX.*

Enfin Horace définit la Poësie une sorte de peinture (*d*); & toute peinture suppose un original: elle n'est qu'une copie, qu'une imitation de la vérité.

La matiére manqueroit donc bien tôt aux Auteurs, s'ils perdoient ces Grands Hommes dont les divers genres de mérite servent tour à tour de fondement & de base aux trois espèces de verités que nous avons remarquées.

Est-il moins vrai que les vertus les plus dignes de l'immortalité, doivent leur éclat & leur être aux Historiens, aux Poëtes & aux Orateurs?

Je conviens que les dispositions naturelles de l'esprit & du cœur renferment le premier germe de l'Héroïsme. Mais cette précieuse semence ne se développe guères sans le secours d'une main habile qui la cultive. Les grandes ames éprouvent sans doute un penchant secret & presqu'invincible qui les entraîne vers la gloire; mais ce penchant toûjours confus & aveugle par lui-même, a besoin

(*d*) *Ut Pictura Poësis.* Horat. *De Art. Poët.*

d'être conduit, d'être dirigé, à mesure qu'il s'attache à quelque objet particulier. Or les travaux des Hommes de Lettres sont utiles, sont nécessaires pour cette double fonction. Quels secours immenses ne peut-on pas y puiser ! Ouvrez leurs livres, vous y verrez tous les sentiers qui conduisent à la gloire, tous les obstacles qui en éloignent, & les exemples vivans de toutes les vertus. Vous y apprendrez les secrets ressorts de la politique, les sublimes maximes du gouvernement, les loix équitables de la justice, le métier difficile de la guerre. C'est par là que de fameux Capitaines se sont formés à l'école d'Achille ou d'Alexandre. Je n'ai pas besoin de remonter dans des siècles éloignés, ni de passer chez des Nations étrangéres, pour citer les plus grands noms en preuve de cette vérité. Presque de nos jours, &, pour ainsi dire, sous nos yeux, les Condé, les Conti, semblables aux Scipions, cherchoient sans cesse dans la lecture des Anciens, ces vûes supérieures, cette science des détails, si vaste, mais si nécessaire; cet art enfin de per-

fectionner & de metre en œuvre les qualités de l'esprit & du cœur, que la nature à coûtume de prodiguer aux Héros. Personne n'ignore que le premier, dans une de ses brillantes expéditions, les Commentaires de César à la main, alloit reconnoître les lieux qui avoient servi de théâtre à la valeur & à la capacité de ce célébre Conquérant des Gaules. Faut-il s'étonner qu'il en imitât si bien la conduite, qu'il parût constamment animé du même génie, qu'il en ait égalé les divers succès?

L'émulation, cet immortel aiguillon de la gloire, n'agit si puissamment sur le cœur humain que par le secours de ces vives images qu'elle emprunte de l'Eloquence & de la Poësie. Les Historiens, en nous mettant continuellement sous les yeux les vertus & les exploits d'un Héros, nous inspirent le desir de l'imiter : & quels prodiges de valeur n'enfante point ce noble desir! L'amour propre, toûjours avide de distinctions, ne voit pas sans en être émû, les honneurs décernés à ceux qui se signalent. Un beau modelle l'anime, l'enflamme; mais

ce modelle, nous le tenons de la main du Poëte ou de l'Orateur. Eux ſeuls l'ont tracé; eux ſeuls nous le préſentent, le conſervent, en perpétuent le ſouvenir & l'amour. Ils ont donc la première part à tous les effets utiles qu'il produira dans la ſuite des âges (*e*).

Du deſir & de l'eſpoir de l'immortalité ſont toûjours nées les actions héroïques. En vous dévouant aux périls, aux travaux, vous vous flattez qu'un jour l'univers retentira du bruit de vos vertus & de vos exploits. Quel moyen infaillible avez-vous pris pour n'être pas trompé dans votre attente? Comment votre nom parviendra-t-il juſqu'aux climats étrangers? Comment pourra-t-il franchir les bornes étroites de votre patrie? Vous avez beſoin que quelque Poëte, que quelque Hiſtorien s'en charge, pour le tranſmettre, ſi j'oſe parler ainſi, de main en main avec le ſien, pour le faire voler avec ſon ouvrage au delà des mers, au delà même des temps. Sans lui, les cent bouches de la renommée feront bien-tôt muettes pour vous.

(*e*) . . . *Oratorum ac Vatum victorias incitamentum ingeniis allaturas.* Tacit. An. L. XIV. N. 21.

C'eſt

C'eſt à lui à fixer en votre faveur cette gloire fugitive dont vous croyez être en poſſeſſion & qui cherche ſans ceſſe à vous échapper. C'eſt lui qui grave en caractéres ineffaçables dans les annales de l'univers les victoires des Conquérans, la ſageſſe des Légiſlateurs, toutes les qualités des Héros. C'eſt lui qui les fait paſſer d'âge en âge juſqu'à la poſtérité la plus reculée.

Qu'eſt-ce qui pourroit ſuppléer à ſon ſilence? Ce ne ſeront point les ſtatues, les inſcriptions, les trophées; titres vuides, éloges toûjours imparfaits, qui n'indiquent tout au plus qu'une partie du mérite; monumens fragiles, que le temps renverſe, qu'il détruit tout ou tard. Les ouvrages de l'eſprit ſont les ſeuls qui ſoient naturellement affranchis de la loi des changemens. Le marbre & l'airain périront avant que les productions immortelles de l'Homme de Lettres ayent reçû la moindre atteinte: elles ſurvivent à toutes les revolutions, elles aſſurent par conſéquent l'immortalité à tous ceux qu'un Auteur digne de ce nom aſſocie à ſa réputation & à ſa gloire.

Voilà les ſolides fondemens de la vénération reciproque du Héros pour l'Homme de Lettres, & de l'Homme de Lettres pour le Héros. Ils vont de concert à l'immortalité; ils y vont même l'un par l'autre. S'ils n'étoient point déjà unis par les liens de l'eſtime, ils ſe feroient par ceux de la reconnoiſſance. Les ſecours mutuels qu'ils ſe prêtent, les mettent en poſſeſſion du bien précieux qu'ils deſirent.

Ne cherchons point ailleurs la cauſe ſympathique
De l'alliance antique
Des favoris de Mars avec ceux d'Apollon.
Un gloire commune, un même honneur anime
Leur tendreſſe unanime;
Et leur front fut toûjours ceint des mêmes lauriers(*f*).

Qu'on ceſſe par conſéquent d'être ſurpris ſi les hommes vulgaires font peu de cas des talens, ou ſi les génies ſupérieurs s'occupent peu des hommes dont une injurieuſe médiocrité eſt le triſte partage. Ils n'ont dans le caractére perſonnel aucun trait de reſſemblance; ils ne peuvent même rien attendre les uns des autres. Ce Citoyen obſcur ne fournit au Poëte aucune action d'éclat: ce Poëte n'a de ſon

(*f*) Rouſſeau.

côté aucun éloge à donner à ce Citoyen obſcur. Qu'ils s'honorent donc reciproquement d'une parfaite indifférence ; la gloire des Lettres n'en ſouffrira point.

C'eſt aux grands Hommes ſeuls à ſentir le mérite
D'un art qui reſſuſcite
L'héroïque vertu des grands Hommes comme eux.

Ces vérités ne nous ſuffiroient-elles pas pour expliquer un ancien problême ? On a demandé autrefois (*g*), & la queſtion a été renouvellée dans ces derniers temps (*h*), pourquoi les grands Hommes de tous les âges ont toûjours été contemporains ; pourquoi le ſiècle des Héros a communément été le ſiècle des bons Auteurs. C'eſt que les bons Auteurs & les Héros ſe forment & ſe soûtiennent tour à tour. Les faits héroïques réveillent l'Ecrivain ; les louanges délicates animent le Guerrier. Il ſe fait entr'eux un commerce de gloire, dont chacun profite, qui les invite également à ſe ſurpaſſer. L'un cherche à devenir plus grand que ſa reputation ; l'autre à devenir, s'il ſe

(*g*) *Velleius Paterc.*
(*h*) L'Abbé du Bos.

peut, encore plus fameux que le Héros qu'il célébre.

Quel heureux présage pour notre siècle ! Nos Guerriers & nos Auteurs brûlent à l'envi du desir de se signaler. De là ces prodiges de valeur qui remplissent l'Europe d'admiration ou de crainte. De là ces chants sublimes qui sortent de toutes les bouches pour porter le nom de Louis jusqu'aux deux bouts de l'univers. Jamais tant de grands exploits réunis: jamais tant de plumes empressées à les décrire. Si nos Ecrivains égalent nos Héros, la France pourra se féliciter d'avoir porté de nos jours au plus haut point de la perfection la gloire des Armes & la gloire des Lettres.



REFLEXIONS SUR LE GENIE D'HORACE, DE DESPREAUX ET DE ROUSSEAU.

PAR M. L. D. D. N.

LES ouvrages de Deſpréaux & de Rouſſeau, fondus enſemble, faiſoient, quant au genre, un Horace preſque complet. Celui-ci, modelle inimitable juſqu'à eux, en a été imité ſi ſoigneuſement, qu'il ſemble, au premier coup d'œil, non ſeulement leur avoir prêté ſon goût, mais leur avoir communiqué ſon génie. Je ne crois pourtant pas qu'il y ait aucune reſſemblance dans leurs génies. Ce ſont trois hommes à peu près de la même taille, vêtus des mêmes habits, & dont les traits ont quelque rapport. On peut s'y méprendre de loin; mais de près chacun a ſa phiſionomie bien marquée qui le caractériſe.

A dire le vrai, le génie différent des Langues, le différent goût des Nations peuvent bien entrer pour quelque chose dans ce qui distingue les trois Poëtes. Notre goût méthodique a proscrit l'usage de ce que les Anciens nommoient Episodes ; & nous les nommons Ecarts. Peut-être est-ce avec raison que nous nous les sommes interdits ; car l'usage en est fort difficile, & l'abus en est fort aisé. On reproche à Horace d'en avoir abusé, & l'on pourroit bien reprocher le contraire aux autres. Mais ceci n'est qu'une différence vague & générale : on peut observer des nuances plus fines, & qui sont aussi frappantes quand on les démêle avec soin. Tout cela se présente naturellement en jetant les yeux sur les genres où ils se sont exercés, & sur l'empreinte particulière dont chacun les a marqués. Horace, par exemple, dont le mérite est de réunir la finesse & le sentiment, seme tous ses ouvrages des traits les plus flatteurs pour ceux à qui il les adresse. Toutes ses louanges sont pleines de délicatesse, & conservent en même temps un air de naturel & de

ſimplicité, d'où réſulte le vrai mérite des louanges, qui ne ſont flatteuſes que lorſqu'elles paroiſſent ſincères. Celles qu'Horace donne, reſpirent toûjours un air de vérité bien plus précieux que la fineſſe dont on ſe pare ſouvent mal à propos. Cette derniére qualité perd ſon mérite dès qu'on l'apperçoit; auſſi Horace ne l'emploie-t-il qu'en l'incorporant aux autres, de façon qu'elle en relève le prix ſans qu'on puiſſe démêler qu'elle y entre pour quelque choſe. Il ne marche guères ſans elle, mais il la maîtriſe. Il ne veut point l'employer pour éblouir, parce qu'il n'en eſt pas ébloui lui-même: il s'en ſert dans ſes louanges pour y aſſaiſonner le reſpect & la reconnoiſſance; ſentimens froids, à qui il ſait donner un ton piquant ſans qu'il ceſſe d'être affectueux. Telles ſont les louanges qu'il donne à Auguſte. Il les proportionne aux divers points de vûe ſous leſquels on pouvoit l'enviſager. Tantôt il le loue comme le maître du monde, tantôt comme le protecteur des arts, tantôt comme le défenſeur des loix, le fléau des vices, l'ami des vertus. Quelque fois il raſſemble tous

ces traits dans le même tableau; & quelque flatteur que soit le pinceau, il conserve au portrait un certain air de fidélité & de ressemblance. Quand il loue ses amis, c'est avec chaleur & modestie tout ensemble: il loue alors comme l'amitié fait louer. Quand il loue Mécène son ami, mais un ami protecteur & respectable, il exprime le respect & la reconnoissance; mais il leur fait parler le langage de l'inclination. Mécène lui donna, après le retour d'Auguste en Italie, une petite métairie auprès de Rome. Son étendue & ses revenus étoient fort modiques: il n'y en auroit peut-être eu assez pour personne; mais il y en avoit assez pour Horace, à qui non seulement la médiocrité suffisoit pour être heureux, mais qui ne pouvoit l'être que par elle. Il fit alors une Ode pour remercier son bienfaiteur, ou plûtôt pour lui dire, sans le remercier expressément, que son bienfait faisoit la douceur de sa vie. Voici deux strophes de cette Ode, qui me paroissent avoir un grand mérite. Dans l'une il fait une peinture indirecte du présent que lui a fait Mécène, & il l'ac-

compagne d'une réflexion philoſophique qui prouve que ce préſent lui ſuffit & lui doit ſuffire. L'autre contient une louange détournée de la généroſité de Mécène, à qui le Poëte ne ſuppoſe d'autres bornes que les deſirs de ceux qu'il oblige.

Incluſam Danaën, &c. L. III.

Un clair ruiſſeau, de petits bois,
Une fraîche & tendre prairie
Me ſont un tréſor que les Rois
Ne pourroient voir qu'avec envie.
Je préfére l'obſcurité,
Qui ſuit la médiocrité,
A l'éclat qui ſuit la puiſſance.
Le Riche eſt au ſein des plaiſirs
Moins heureux par la jouiſſance
Que malheureux par les deſirs.

Je n'ai point ces riches habits
Qu'avec orgueil Plutus étale :
Ni vin rare, ni mets exquis
Ne couvrent ma table frugale.
Mais dans ma douce pauvreté,
De la dure néceſſité
J'ignore l'affligeante peine ;
Je jouis d'un deſtin heureux.
Et n'ai-je pas toûjous Mécène,
Si je voulois former des vœux ?

Voilà comme Horace louoit. C'eſt

une preuve de la facilité merveilleuse de son génie que cette fécondité de pensées, cette variété de tours qui ne lui manquoient jamais quand il vouloit louer. Et c'est aussi une des nuances les plus marquées qui le distingue d'avec Rousseau & Despréaux. Rousseau loue rarement; il le dit lui-même dans son Epître à Marot :

> J'ai peu loué. J'eusse mieux fait encor
> De louer moins.

Je suis de son avis, & je trouve que non seulement il loue rarement, mais rarement bien. Quand je dis bien, j'entends par là un bien proportionné au mérite supérieur qu'il a dans d'autres parties, un bien qui pût le mettre de ce côté-là en parallèle avec Horace, avec qui il me semble qu'il le soûtient à d'autres égards. Il faut pourtant excepter de cette critique son Ode au Prince Eugène, où prenant un essor audacieux, il emploie l'invention la plus riche, & fait éclorre du sein des fictions un éloge historique & simple en apparence, mais admirable & digne du Héros

à qui il l'adresse. Je ne saurois me refuser le plaisir de transcrire ici les belles strophes qui l'aménent. Je sais que tout le monde les a sous ses yeux; mais je m'assure que ceux qui ont le bon esprit de les savoir par cœur, seront bien aises de les retrouver encore ici.

Ce Vieillard qui d'un vol agile
Fuit sans jamais être arrêté,
Le Temps, cette image mobile
De l'immobile éternité,
A peine du sein des ténèbres
Fait éclorre les faits célébres,
Qu'il les replonge dans la nuit.
Auteur de tout ce qui doit être,
Il détruit tout ce qu'il fait naître,
A mesure qu'il le produit.

Mais la Déesse de Mémoire,
Favorable aux noms éclatans,
Soûlève l'équitable histoire
Contre l'iniquité du temps:
Et dans le registre des âges
Consacrant les nobles images
Que la gloire lui vient offrir,
Sans cesse en cet auguste livre
Notre souvenir voit revivre
Ce que nos yeux ont vû périr.

C'eſt là que ſa main immortelle,
Mieux que la Déeſſe aux cent voix,
Saura dans un tableau fidèle
Immortaliſer tes exploits.
L'avenir faiſant ſon étude
De cette vaſte multitude
D'incroyables événemens,
Dans leurs vérités authentiques
Des fables les plus fantaſtiques
Retrouvera les fondemens.

Tous ces traits incompréhenſibles,
Par les fictions ennoblis,
Dans l'ordre des choſes poſſibles
Par là ſe verront rétablis.
Chez nos neveux moins incrédules,
Les vrais Céſars, les faux Hercules
Seront mis en même degré;
Et tout ce qu'on dit à leur gloire,
Et qu'on admire ſans le croire,
Sera crû ſans être admiré.

Je ne ſais rien de plus beau dans notre Langue que ces quatre ſtrophes. Les trois premières ſur tout ſont comparables à ce qu'Horace a jamais fait de mieux. J'avoue que la louange que contient la quatriéme, me paroît un peu outrée; &

je ne sais s'il n'y a pas plus d'exageration que de délicatesse. C'est que Rousseau, toûjours maître dans l'art de la Poësie, qui consiste en choix d'images, de tours & d'expressions, ne l'étoit pas dans l'art des louanges, qui exige une aménité dans l'esprit & dans le cœur, dont son caractére l'éloignoit trop.

Le peu de louanges répandues dans ses ouvrages, est une preuve & un aveu de son impuissance à cet égard. Il savoit bien tirer parti de lui-même, & je ne doute pas qu'il n'ait été fort embarrassé toutes les fois qu'il s'est crû obligé de louer. Despréaux ne mérite pas tout-à-fait le même reproche. Il a loué l'Auguste de son siècle, quelquefois aussi finement qu'Horace le sien. Tel est l'éloge du Roi qu'il met dans la bouche de la mollesse au deuxiéme chant de son Lutrin.

Helas qu'est devenu ce temps, cet heureux temps
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéans,
S'endormoient sur le thrône, & me servant sans honte,
Laissoient leur sceptre aux mains, ou d'un Maire, ou (d'un Comte ?
Aucun soin n'approchoit de leur paisible Cour :
On reposoit la nuit, on dormoit tout le jour.

Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille & lent
Promenoient dans Paris le Monarque indolent.
Ce doux siècle n'est plus. Le Ciel impitoyable
A placé sur le thrône un Prince infatigable.
Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix;
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace:
L'été n'a point de feux, l'hyver n'a point de glace.
Je me fatiguerois à te tracer le cours
Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours.

Ce tour de flatterie me paroît bien heureux, & il n'est pas le seul de cette espèce que Despréaux ait mis en usage dans l'Epître au Roy qui commence par ce vers:

Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

L'artifice qu'il emploie pour prodiguer un encens détourné, est fort ingénieux. Je ne sais s'il n'en auroit point pris l'idée dans une Lettre de Voiture au grand Condé. Ce Voiture savoit louer bien finement. Son esprit est marqué au coin du mauvais goût de son temps, & sans doute du sien; mais il en a toûjours beaucoup, & ses louanges en sont pleines.

Je ne ſais pourquoi il l'alloit chercher ſi loin : il ne tenoit qu'à lui de le trouver bien plus près. C'eſt une choſe à remarquer, qu'un homme nourri, comme il le paroît par pluſieurs de ſes Lettres, de la lecture des meilleurs ouvrages des Anciens ; un homme qui ſavoit apprécier ſi bien le goût du ſiècle d'Auguſte, & celui du ſiècle de Néron, ſoit tombé lui-même dans les défauts qu'il apperçoit, & n'ait jamais écrit que du ſtile qu'il condamne. Du moins Corneille avoit-il la bonne foi d'admirer hautement Lucain, & de chercher ouvertement des beautés dramatiques dans la Pharſale. Mais Voiture, zélé partiſan de Cicéron, ſe déchaîne en mille endroits contre l'affectation & le ſtile précieux de Sénéque & de Pline le jeune, tandis que lui-même ne s'apperçoit pas qu'il eſt toûjours recherché dans ſes tours, & n'eſt jamais naturel ni ſimple dans ſes expreſſions. Cette contradiction eſt plus étonnante que rare. Sénéque lui-même s'eſt élevé contre le mauvais goût de ſon temps : il pleure la bonne Eloquence, & attaque avec ce chagrin qui ne l'abandonne

jamais, les Orateurs de son siècle, sans se souvenir que c'est de lui qu'ils ont pris ce ton qu'il leur reproche, & avec lequel il déclame contr'eux.

Je ne sais si on ne trouveroit pas en France des exemples pareils; mais Despréaux s'est bien garanti de ce défaut : on ne sauroit lui reprocher aucun de ceux que sa critique reproche aux autres. A cela près ses Satyres ne me paroissent avoir rien de commun avec celles d'Horace. Ce n'est pas qu'en bien des endroits les unes ne soient imitées, & souvent traduites des autres; mais il est bien différent de traduire un Poëte, ou de lui ressembler. L'un est l'ouvrage de l'art: on traduit avec du travail, de l'application & de la constance. L'autre ne sauroit être que l'ouvrage de la nature: il faut avoir la même tournure de génie qu'un homme, pour lui ressembler. C'est de là que résulte la différence qui distingue nos deux Satyriques. Le Latin porte une lumiére philosophique sur les mœurs de son temps; il peint le vice & la vertu, & les colore avec les nuances les plus justes, & les plus propres à inspirer l'amour de l'un & l'horreur de

l'autre.

l'autre. C'eſt là ſon but ; il ne fait qu'effleurer les ſors Ecrivains de ſon temps. Ce n'eſt pas contr'eux qu'il veut écrire : tant pis pour ceux qui ſe trouvent ſur ſon paſſage ; il ne va pas les chercher. La morale eſt le fonds de ſon ouvrage, non pas une morale sèche, monotone, & inanimée, pour ainſi dire, mais vivante, enjouée & variée à l'infini par de continuels portraits. C'eſt dans chacune de ſes Satyres quelque précepte nouveau, paré de toutes les graces d'une poëſie familiére, & d'une peinture vive. Le corps de ſes Satyres forme une galerie de tableaux. Celles du Poëte François ne ſont, à proprement parler, qu'un recueil d'obſervations littéraires : il n'en veut qu'aux mauvais Poëtes ; il les attaque avec audace, il les pourſuit avec acharnement. Ce qui n'eſt qu'un jeu pour Horace, & une eſpèce d'Epiſode qui le délaſſe de la Philoſophie, eſt l'affaire eſſentielle de Deſpréaux, qui au contraire ne philoſophe qu'en paſſant ; & alors quelle prodigieuſe différence entr'eux ! Boileau prêche la raiſon, Horace la fait parler, la fait voir. Le

François montre de la justesse & de la solidité. L'autre les cache & ne laisse voir que de l'agrément. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'à chaque moment on retrouve Horace chez Despréaux, & Horace traduit aussi-bien qu'il peut l'être. Il n'y perd souvent rien, si on n'en excepte une certaine noblesse de tour qui est inimitable à l'art, qui échappe à la lime, & que la nature seule peut donner. Voilà ce qui manquoit souvent à Despréaux. Aussi de tous les Anciens qui lui ont servi de modelle, Horace n'est pas celui qu'il a le plus heureusement imité; il trouve mieux son compte avec Juvenal & Perse, dont les écrits portent l'empreinte d'un caractére sec & dur, plus analogue à l'inflexibilité de Boileau que la plaisanterie philosophique d'Horace. La traduction qu'il fait dans sa Satyre sur l'Homme, de ces beaux vers de la cinquiéme Satyre de Perse, est un chef-d'œuvre avec lequel il faut se souvenir à tout moment, que Perse est l'original, si on veut lui accorder quelque préférence sur la copie.

Eia, inquit Avaritia; surge ... Sat. V.

Debout, dit l'avarice; il est temps de marcher.

Hé laiſſe-moi ! Debout. Un moment ! Tu répliques ?
A peine le ſoleil fait ouvrir les boutiques.
N'importe, lève-toi. Pourquoi faire après tout ?
Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
Chercher juſqu'au Japon la Porcelaine & l'Ambre,
Rapporter de Goa le Poivre & le Gingembre.
Mais j'ai des biens en foule, & je puis m'en paſſer.
On n'en peut trop avoir, & pour en amaſſer
Il ne faut épargner ni crime ni parjure ;
Il faut ſouffrir la faim, & coucher ſur la dure.

Pourquoi cela eſt-il ſi bien traduit ? C'eſt que cela couloit de ſource. Le Traducteur alors penſoit d'après lui, & il auroit pû dire la même choſe, quand Perſe ne l'auroit pas dite avant lui. Il n'en eſt pas de même d'Horace, & celui-ci n'a guère dit de choſes qui ſans lui ſe fuſſent trouvées ſous la plume de Boileau. On s'approprie les penſées d'un homme ; mais pour cela on ne penſe pas comme lui, & on ne s'approprie pas ce qui le faiſoit penſer, je veux dire ſon génie. Deſpréaux a fait des vers admirables, des critiques excellentes ; il a donné des leçons raiſonnables. Il a employé très-heureuſement les penſées d'Horace. Je confonds ici, pour abréger,

les Satyres de Boileau avec ses Epîtres morales. On y trouve par tout un Poëte maître de son art, un Ecrivain judicieux, un homme d'un goût sûr, & d'une morale saine. Mais à côté de tant d'admirables qualités on entrevoit souvent un peu de stérilité, de sécheresse, & une certaine raison pesante & triste qui cherche à convaincre plûtôt qu'à persuader. Horace dans les ouvrages du même genre est en même temps sublime & familier, noble & simple, lumineux, clair & concis. Sa philosophie est douce, enjouée, animée; sa raison est aimable, & son goût fin. Le François est un Philosophe qui versifie, le Latin est un Poëte qui philosophe. Ecoûtons le juste & bel éloge que Rousseau en fait dans son Epître aux Muses.

Le seul Horace en tous genres excelle,
De Cythérée exalte les faveurs,
Chante les Dieux, les Héros, les Buveurs;
Des sots Auteurs berne les vers ineptes;
Nous instruisant par gracieux préceptes,
Et par sermons de joie antidotés.

Voilà Horace tel qu'il est : voilà aussi Rousseau, quant aux ouvrages, mais

non pas quant à la maniére. Sa poësie lyrique est d'une élégance admirable ; ses images sont poëtiques & parfaitement rendues : mais je ne sais s'il ne se livre pas trop au plaisir de faire de beaux vers. L'amour de la rime l'emporte, ou du moins c'est à cela que j'attribue quelques longueurs, quelques répétitions, quelques lieux communs, qui ne laissent pas de se trouver assez souvent dans ses Odes. Plus sage & plus exact qu'Horace, son pinceau est plus léché, ses couleurs sont plus empâtées, ses ouvrages sont plus finis : mais ce premier trait, cette première pensée du Peintre, qu'un coup de pinceau transmet à la toile, & qui la fait parler ; ces hardiesses d'enthousiasme, que la correction affoibliroit, qui donnent la vie au tableau, & qui le rendent la chose même, se rencontrent rarement chez lui.

Voilà le genre de beautés qui fourmillent chez Horace, & qui le caractérisent. Souvent il ne dit qu'un mot, mais chaque mot est une chose, chaque chose est une pensée ou une image : il semble n'écrire que pour peindre ou pour penser.

Rouſſeau ne penſe & ne peint que pour écrire. Quelquefois même il lui arrive de s'occuper de cette troiſiéme choſe aux dépens des deux autres. Il eſt juſte d'en accuſer notre Langue, un peu sèche, & dont le goût, aſſervi à la méthode, croit que la clarté ne conſiſte que dans l'ordre apparent. De là cette économie des tranſitions, ſi pénibles pour le Poëte, & ſi facheuſes pour la Poëſie, qui mettent la moitié d'une Ode en liaiſons. De là cet uſage d'enchaîner la vérité qu'on ſe propoſe d'établir dans une Ode, à la ſuite des penſées préliminaires qui l'aménent méthodiquement; de façon qu'une Ode devient une file

De froids dixains rédigés en chapitres,

comme le dit plaiſamment Rouſſeau à quelqu'un, ou une Romance ſublime qui ſuit pied à pied ſes Héros, & détaillant ſcrupuleuſement leurs exploits, y attache ennuyeuſement les yeux du Lecteur.

Mais ſi tout cela réſulte néceſſairement du genre de notre Langue, & du goût de ceux qui la parlent, il s'enſuit auſſi qu'il ne faut point faire d'Odes en François; car tout cela eſt préciſément contradic-

toire à la nature de l'Ode. Je ne crois pas que ce ſoit là le parti qu'il faille prendre. C'eſt comme ſi on vouloit proſcrire chez nous l'uſage des eſpèces parce que notre pays ne fournit point d'or. Entretenons ſagement l'abondance, en cherchant ſous un autre climat ce que le nôtre nous refuſe. Empruntons, approprions-nous les beautés réelles d'une autre Langue, enrichiſſons-en la nôtre, & multiplions par là nos propres biens. D'ailleurs on trouve quelquefois des tréſors en retournant un champ où des ſiècles entiers n'avoient apperçû qu'un ſable aride. S'étoit-on aviſé avant la Fontaine de penſer que la Langue Françoiſe fût ſuſceptible de la perfection du ſtile des Fables ? On ne s'eſt pas même aviſé depuis d'en faire ſouvenir. Eſt-ce la faute de la Langue, ou des Ecrivains ? N'excluoit-on pas la Poëſie épique de notre domaine ? Ne déſeſpéroit-on pas que notre Langue pût atteindre au pathétique, au ſublime, à l'énergie, à la variété qu'elle exige ? La Henriade a paru, & on y trouve tout cela. Il ne faut que du génie, mais il en faut. Lui ſeul fait

trouver dans une Langue tout ce qui lui eſt propre. Rouſſeau lui-même en eſt une preuve en pluſieurs endroits. Si toutes ſes Odes reſſembloient à celle qu'il a faite ſur la naiſſance du Duc de Bretagne, il ſeroit bien difficile de ne pas confondre ſon mérite avec celui d'Horace. Cette Ode me paroît un chef-d'œuvre qui ne laiſſe rien à deſirer. La variété, la nobleſſe, la richeſſe des tours & des expreſſions, y répandent ces beautés qu'on admire chez Horace, & qu'on ſouhaite ailleurs. Point de liaiſons traînantes, point de répétitions, point de lieux communs. Le Lecteur n'y trouve que des fleurs à cueillir, des pierres précieuſes à amaſſer : & toutes ces richeſſes ſont enchaſſées avec un art infini par le ſecours mélodieux des rimes, qui ſans doute embelliſſent notre Poëſie quand elles ne la défigurent pas. La rime eſt un ornement ſymmétrique qui pare beaucoup l'édifice dont il fait partie. Mais cette ſymmétrie ne ſauroit être trop parfaite, ni l'Architecte trop difficile dans le choix des matériaux qu'il y emploie. Rouſſeau ne s'y eſt guère trompé; &

cette beauté eſt à un point de perfection ſi ſatisfaiſant chez lui, qu'elle fait ſouvent illuſion ſur le regret qu'on pourroit avoir qu'elle n'accompagne pas toûjours des beautés d'un autre genre.

Un autre talent qui met un grand prix aux ouvrages de Rouſſeau, eſt celui de choiſir heureuſement ſes expreſſions. Chaque mot eſt à ſa place, & celui qu'il emploie eſt preſque toûjours celui qu'il falloit. Voilà peut-être le ſeul point de reſſemblance entre Horace & lui. Auſſi les Epîtres du ſecond me paroiſſent avoir aſſez d'analogie avec celles du premier. Horace ſe ſert d'une tournure de vers aiſée, & dont le ton familier ſupplée à l'harmonie, & joint les graces libres de la Proſe à la vive préciſion de la Poëſie. Rouſſeau a employé une meſure de vers peu eſtimée chez nous avant lui, & inconnue dans le genre d'ouvrage où il l'a portée. Il y raſſemble les graces de Marot & de la Fontaine; il les épure & les ennoblit quand il le faut; & cachant un travail profond ſous l'air agréable d'une liberté élégante, il réunit dans ſes vers la clarté, l'aiſance, la nobleſſe & la naïveté. Il

égaie sa philosophie par des images. Il ne crie pas si haut que Despréaux, mais il se fait mieux entendre. Il ne déclame pas, il ne prêche pas; il raisonne, il parle, il peint. Voilà ce qu'a fait Horace. Aussi leur maniére de philosopher se ressemble assez. Mais il ne faut pas s'y tromper, ils ne se ressemblent que dans la maniére: le fond est absolument différent; ils ne voient pas les mêmes objets sous les mêmes faces.

La morale d'Horace respire par tout la gaieté, la tranquillité de l'ame, & une certaine quiétude qui ne se rencontre qu'avec des passions douces, & qui forme l'homme de plaisir raisonnable, & l'homme vertueux, aimable, en un mot, l'Epicurien sage, le Philosophe de bonne foi, l'homme heureux. Rousseau n'a point de philosophie dans l'esprit: il s'en pare presque toûjours; & celle qu'il emprunte, est acre, mordante, cynique: de là le fiel dont ses plaisanteries & ses préceptes sont imbibés. Horace a bien quelquefois des railleries piquantes; mais ce n'est qu'un grain de sel de trop qui semble être tombé par mégarde. Rousseau, ac-

cablé d'ennemis, taxé d'une conduite odieuse, poursuit avec acharnement ses accusateurs. Jaloux de sa réputation, il se venge de l'avoir perdue plûtôt qu'il ne réussit à la récouvrer : il traite avec le genre humain en récriminant ; & sa causticité naturelle, aigrie par son malheur, lui inspire une acreté qui fait ressembler ses ouvrages plûtôt à un libelle qu'à une apologie. Il est vrai que la position de ces deux Poëtes a été bien différente. Horace, chéri de ses concitoyens, aimé du maître du monde, avoit autant d'amis & de protecteurs qu'il y avoit d'honnêtes gens à Rome : il lui étoit bien difficile d'être de mauvaise humeur. Rousseau, martyr malheureux de la prévention, ou exemple célébre d'une justice sévère, a passé la moitié de sa vie dans le trouble, & l'autre dans le désespoir. L'enjouement ne marche guère en si mauvaise compagnie. Mais le malheur ne change pas le caractére des hommes ; il le développe, il en découvre les défauts que la bonne fortune cachoit ; mais il ne fait que les découvrir, & ne les fait pas naître.

Ovide, plus malheureux que Rousseau n'a jamais connu la causticité ; il est tomb dans la bassesse, dans la foiblesse, dar l'adulation la plus outrée. C'est un excè bien opposé à celui qu'on peut reproch à Rousseau. C'est que le génie de celui- étoit bien opposé au génie d'Ovide ; il ne ressemble pas davantage à cel d'Horace. Horace étoit un homme vo luptueux, indépendant, un temperamen tranquille & modéré. Il avoit assez d passions pour être heureux, & elles n'é toient pas assez vives pour l'empêcher d l'être. Ce n'étoient, à proprement parle que des goûts, & le plus dominant ch lui étoit la paresse. Le sentiment se pouvoit l'en tirer. Le sentiment lui dicta ces vers aimables où il chante si agré blement tantôt sa maîtresse, tantôt plaisir de la table. Il est charmant da ces deux genres ; & la peinture de c soupers Epicuriens qui rassembloient frugalité & la délicatesse, sont d'i agrément infini. On y voit un mélan inimitable de libertinage & de philos phie, deux choses bien opposées, & q vont si bien ensemble quand elles se ré

nissent naturellement. On y trouve par tout l'honnête homme & l'homme de plaisir qui joint la finesse du goût à la délicatesse du sentiment ; enfin, pour dire tout cela en un mot qui n'étoit pas en usage de son temps, l'homme de la meilleure compagnie à tous égards. Ecoûtons-le parler à sa bouteille, & lui demander le doux trésor qu'elle renferme, & qu'il veut partager avec un Philosophe de ses amis.

O nata mecum, &c. L. III.

Aimable fille de la treille ;
Doux charme de l'oisiveté ;
Fidèle ami, chére bouteille ;
Viens, améne la volupté.
Que dans l'ardeur de ton délire
Nos jours passent comme un instant.
Obéis au son de ma lyre :
Hâte-toi, Sylvandre t'attend.

Ne crains pas son air de rudesse ;
Formé sur de dures leçons :
La voix qu'inspire la sagesse
Ne dédaigne pas les chansons.
Souvent cette morale austére
Dont Caton voulut s'étayer,
Célébrant ton joyeux mystère ;
Avec toi daigna s'égayer.

Par une douce violence
Tu commandes à nos humeurs ;
Tu forces la haine au silence,
Tu sais t'assujétir nos mœurs.
Tu dérides le front du Sage,
Sous la douce ivresse abattu ;
Et tu sers le libertinage,
Sans effaroucher la vertu.

Le voile de la politique
Tombe sous tes premiers efforts ;
De sa plus secrette pratique
Tu découvres tous les ressorts.
Par toi le Pauvre qu'on opprime
Perd un douloureux souvenir,
Et dans le transport qui l'anime
Ne voit qu'un heureux avenir.

Viens, & que les graces badines
Qui ne t'abandonnent jamais,
Des plaisirs que tu nous destines
Redoublent encor les attraits.
A la lueur de cent bougies,
Rivales de l'astre du jour,
Nous célébrerons tes orgies,
Sans songer même à son retour.

Voilà Horace à table & en gayeté. Quelles graces, quel agrément dans

l'eſprit! Qu'il ſeroit délicieux de vivre avec un tel homme! Deſpréaux & Rouſſeau n'ont rien fait qui faſſe deſirer la même choſe. Ils ne ſauroient être mis en parallèle avec Horace de ce côté-là. Je ne vois rien chez les Modernes qui en faſſe ſouvenir à cet égard, ſi ce n'eſt quelques pièces de l'Abbé de Chaulieu. On y voit la même morale, la même ſenſibilité pour le plaiſir, & la même facilité d'expreſſion, enfin le même tour de génie. Ne croiroit-on pas qu'Horace a fait ces quatre vers où l'Abbé de Chaulieu, déjà vieux, achève ainſi la peinture de ſon ame:

Ami, voilà comment ſans chagrin, ſans noirceurs,
De la fin de nos jours poiſon lent & funeſte,
Je ſeme encor de quelques fleurs
Le peu de chemin qui me reſte.

Quelles ſont ces fleurs dont il ſeme ſes derniers jours? C'eſt le ſecours d'une philoſophie douce & gaie qui s'accommode au temps, & qui porte le plaiſir par tout. C'eſt ce qu'il dit dans quatre autres vers qui finiſſent ſon Ode ſur la Retraite:

Egayons ce reſte de jours

Que la faveur des Dieux nous laisse ;
Parlons de plaisirs & d'amours :
C'est le conseil de la sagesse.

Voilà les fleurs qu'Horace cueilloit. Cette retraite de l'Abbé de Chaulieu est tout-à-fait dans son goût, & comparable presque à cette Ode charmante dans laquelle Horace chante la douceur de la vie champêtre. " Heureux, dit-il, ,, heureux celui qui sillonne le champ ,, de ses pères, & vit, comme eux, sans ,, soins, sans affaires & sans créanciers !

De la trompette sanguinaire
Il ose mépriser la voix :
De la fortune mercenaire
Il ignore les dures loix.

Il rit du frivole avantage
Dont le Courtisan est épris ;
Et l'intrigue, au double visage ;
N'obtient de lui que des mépris.

Fidèle aux loix de la nature,
Seule elle fait tous ses plaisirs ;
Et ses besoins sont la mesure
De ses goûts & de ses desirs.

Tantôt à sa vigne naissante
Il unit de jeunes ormeaux ;
Tantôt d'une main bienfaisante
Il en élague les rameaux.

Tantôt

Tantôt à l'ombre de ſa treille
Il compte ſes troupeaux naiſſans ;
Il ſerre les dons de l'abeille ;
Il tond ſes agneaux bondiſſans.

Lorſque Pomone en ſes contrées
A mûri ſes dons précieux,
Il charge ſes mains épurées
Des prémices qu'il offre aux Dieux.

Sous un vieux chêne il ſait attendre
Le déclin du brûlant ſoleil ;
Puis ſur un gazon frais & tendre
Il va chercher un doux ſommeil.

Alors mille rivaux d'Orphée,
Fardeau léger des arbriſſeaux,
S'uniſſent, pour hâter Morphée,
Au gazouillement des ruiſſeaux.

Cette peinture n'a-t-elle pas un agrément infini ? Il ſemble voir la nature elle-même, & la nature de l'âge d'or. Voilà ce que Deſpréaux & Rouſſeau n'ont jamais fait entrevoir. Ils ne connoiſſoient pas ce genre-là : & pourquoi ? C'eſt que la nature de leur eſprit les en détournoit. Il faut pour ces poëſies champêtres & printanières un naturel & une aménité qui ne ſe trouvent qu'avec un

cœur paisible & un esprit gai. Il faut que ces ouvrages soient faciles & empreints d'un certain caractére de paresse aimable, qui ne semble éveillée que par le sentiment. Ils doivent respirer la vertu douce & la volupté sage. Les images y doivent être simples, mais nobles; il ne faut les chercher qu'autour de soi, mais il faut les choisir. Il y faut de l'élégance sans affectation, de la naïveté sans grossiéreté, de l'enjouement sans déréglement, de la poësie douce, familiére, fertile sans excès, variée sans écarts, noble sans faste, & animée sans transport. Despréaux & Rousseau, remplis d'excellentes qualités, étoient bien loin de celles-là. L'esprit du premier répand l'aigreur; le cœur du second distille le fiel. Despréaux, critique farouche & opiniâtre, est presque toûjours de mauvaise humeur. Rousseau, venimeux par sa propre nature, s'il est permis de parler ainsi, & envenimé par ses malheurs, est un ennemi toûjours armé. Ce sont deux Lynx affamés, prompts à appercevoir & à saisir leur proie. Je ne crois pas que ni l'un ni l'autre ait jamais été amoureux.

La diſcrétion des Poëtes ne leur défend pas de chanter leurs amours, & la Poëſie le leur ordonne. La peinture de ce doux ſentiment eſt ſon plus délicieux appanage; ainſi leur ſilence peut conſtater leur inſenſibilité. Et il ne faut pas y avoir du regret; une maîtreſſe auroit été bien mal entre leurs mains. Je crois que pour peu qu'elle eût connu Horace, elle l'eût trouvé bien ſouvent à redire dans ſes imitateurs. Ecoûtons-le parler à la ſienne, & la faire parler dans une Ode en dialogue qu'il lui adreſſe comme un projet de raccommodement, & le gage de la douleur qu'il a d'être brouillé avec elle.

HORAGE ET LYDIE.

Donec gratus, &c. L. III.

HORACE.

Plus heureux qu'un Monarque au faîte des grandeurs,
J'ai vû mes jours dignes d'envie.
Tranquilles, ils couloient au gré de nos ardeurs;
Vous m'aimiez, charmante Lydie.

LYDIE.

Que mes jours étoient beaux quand des ſoins les plus (doux
Vous payiez ma flamme ſincère!
Venus me regardoit avec des yeux jaloux:
Chloé n'avoit pas ſû vous plaire.

HORACE.

Par ſon luth, par ſa voix, organe des amours ;
Chloé ſeule me paroît belle.
Si le deſtin jaloux veut épargner ſes jours,
Je donnerai les miens pour elle.

LYDIE.

Le jeune Calaïs, plus beau que les amours ;
Plaît ſeul à mon ame ravie.
Si le deſtin jaloux veut épargner ſes jours,
Je donnerai deux fois ma vie.

HORACE.

Quoi ! ſi mes premiers feux, ranimant leur ardeur,
Etouffoient une amour fatale ;
Si perdant pour jamais tous ſes droits ſur mon cœur,
Chloé vous laiſſe ſans rivale . . .

LYDIE.

Calaïs eſt charmant, mais je n'aime que vous.
Ingrat, mon cœur vous juſtifie.
Heureuſe également, en des liens ſi doux,
De perdre ou de paſſer la vie.

Que d'eſprit, que d'adreſſe, ou plûtôt que de ſentimens ! car j'aime à croire que cette Ode eſt ſon ſeul ouvrage. Avec quelle fineſſe les motifs de cette brouillerie amoureuſe ſont détaillés ! Avec quel artifice ce Calaïs & cette Chloé qui en étoient les cauſes, ſont amenés là

pour être ſacrifiés à Horace & à Lydie! Il eſt à croire que celle-ci adopta le projet de ſon amant, & juſtifia la fin de l'Ode: je ne lui pardonnerois pas de ne l'avoir pas fait. Mais je crois que Deſpréaux & Rouſſeau auroient été bien embarraſſés à la détacher de ſon Calaïs. La tendreſſe & la galanterie ne ſont pas de leur domaine. Il y a cependant quelques Epigrammes & quelques Contes du dernier qui ſont marqués au coin de ces deux qualités aimables. Il faut prendre garde ici à une choſe; c'eſt qu'il y a dans ces petits ouvrages deux mérites d'un genre différent. Il y a la penſée, ou le ſentiment, qui conclud & qui conſtate l'Epigramme; & il y a la maniére d'amener cette penſée. Ce dernier talent doit ſe rapporter à l'art de conter; & Rouſſeau le poſſedoit à merveille: il y eût été le maître d'Horace. Celui-ci a inſéré quelques Contes dans ſes Satyres & ſes Epîtres. Les allégories ſont juſtes & fines, les préceptes ſont raiſonnables, la fable eſt nette & conciſe. Mais la Fontaine n'avoit pas paru, & Horace n'étoit pas la Fontaine. Sa maniére de

conter tient un peu de la précision sèche de Phèdre, dont il étoit presque contemporain. Peut-être étoit-ce là le goût des Romains. Peut-être aussi ne s'accommodoient-ils de cela que parce qu'ils ne connoissoient pas mieux.

Rousseau, nourri non seulement des Anciens, mais de ces Modernes à qui il ne manque, pour ainsi dire, que l'antiquité, a puisé heureusement dans les sources qu'avoient ouvert Marot & la Fontaine. Aussi conte-t-il admirablement. Pas un mot qui ne soit où il ne doit être, pas un de manque, pas un de trop. Il semble que celui qu'il emploie en rime, ait été inventé pour le mettre à la fin du vers où il le place. Rien ne languit, tout marche, tout tend à la fin, & jamais il ne blesse cette unité précieuse d'où résulte la vraie beauté des ouvrages d'esprit. Voilà le mérite de la maniére; & celui-là n'est fondé que sur le jugement sain, le goût juste, & l'artifice judicieux de l'Auteur. Le mérite de la pensée au contraire tient uniquement au sentiment qu'elle exprime. Quand cette pensée est fine, quand elle est naturelle, quand elle est délicate, quand elle est tendre,

quand elle eſt paſſionnée, quand elle eſt galante, elle a le mérite de la fineſſe, du naturel, de la délicateſſe, de la tendreſſe, de la paſſion, de la galanterie. Or pour faire une douzaine d'Epigrammes tendres & galantes, il ne faut qu'une douzaine de penſées de ce genre. Je conviens que pour en trouver ſeulement une, il faut avoir les parties d'où elle réſulte.

Mais à l'égard de Rouſſeau, chacun ſait comment ſes Epigrammes ſont nées ſous ſa main : & ſon mérite eſt établi ſur tant de titres inconteſtables, qu'on peut, ſans offenſer ſa mémoire, avouer que dans ces petits ouvrages le fonds n'eſt pas à lui. Les vieux livres & la converſation le lui fourniſſoient; mais ce qui eſt uniquement à lui, c'eſt la maniére. Je ne parle point de ſes Epigrammes ſatyriques; je crois que perſonne n'en reclamera les penſées: & ſi c'eſt un mérite de médire plaiſamment, celui-là reſtera tout entier à Rouſſeau.

Oublions ces traits où l'eſprit ſe pare des défauts du cœur, & revenons à des objets plus doux. Je remarque que

Rouſſeau a donné la forme de Conte à tous les petits ouvrages qu'il a faits dans le genre galant. C'eſt que quand il tenoit une penſée de cette eſpèce, il ſe ſentoit maître dans l'art de la faire valoir. Sans l'artifice du Conte, cette penſée n'auroit fait qu'un vers ; & il en faut bien de pareilles pour faire une Ode telle, par exemple, que le Dialogue d'Horace & de Lydie. Rouſſeau ſe défioit avec raiſon de ſon fonds ſur cet article, & il a bien fait de ſe rejeter ſur la maniére, où il eſt admirable. Quand il s'eſt écarté de cette méthode ſage, il s'en eſt mal trouvé. Il y a pourtant de jolis tableaux dans ſes Cantates ; mais ce ſont des peintures, & non pas des ſentimens. L'Ode qu'il adreſſe à une Veuve, fait voir combien il étoit neuf dans le pays de la galanterie. Ce petit Poëme eſt moqueur, au lieu d'être galant ; ce qui ſeroit ſon véritable genre. Rouſſeau n'y cherche pas à plaire, mais à faire rire. Il y a même des plaiſanteries groſſiéres, & qui devroient choquer celle pour qui elles ſont faites. Telle eſt cette ſtrophe :

De la célébre Matrone

Que l'antiquité nous prône
N'imitez point le dégoût,
Ou pour l'honneur de Petrone
Imitez-la jusqu'au bout.

Il me semble que c'est sacrifier bien indécemment l'honneur de sa veuve à celui de Petrone ; & je ne crois pas que cette tournure de consolation lui ait beaucoup plu. N'y a-t-il donc que l'égarement le plus infame, qui puisse remplacer le sentiment le plus honnête ? La Poësie manque-t-elle d'images agréables & voluptueuses ? Non, sans doute. Mais le Poëte dont nous parlons en manquoit, il manquoit de sentiment. Quand je dis, Rousseau manquoit de sentiment, je ne veux pas dire qu'il ne sentoit point ; mais il n'avoit qu'une façon de sentir. Tous les sentimens n'étoient point de son ressort : & comme il s'est exercé sur toutes sortes de sujets, on sent quelquefois ce vuide dans ses ouvrages. Ses Cantiques, qui sont admirables, pleins d'idées, de tours, d'expressions, d'images sublimes, deviennent froids quand il y faut parler le langage affectueux. Tant que Rousseau veut peindre le maître, le créateur du

monde, le Dieu des armées, le fléau des méchans, son pinceau est d'une hardiesse & d'une noblesse inimitables. Mais faut-il peindre un Dieu père & ami des hommes, faut-il lui adresser l'hommage du cœur, Rousseau ne trouve plus rien chez lui, & se sert mal adroitement de ce qu'il emprunte.

Horace parloit à ses Dieux sur un ton bien différent. Les images riantes, les sentimens affectueux ne lui coûtent pas plus que les traits pathétiques & les idées majestueuses. Il semble le meilleur ami de ses Dieux. C'est M. de Fenelon. Horace est plein de sentiment : il le porte par tout. C'est le caractére distinctif de tous ses ouvrages ; & c'est un mérite qui manque souvent à Rousseau, & plus encore à Despréaux. Celui-ci réunissoit le goût, la raison, & une connoissance infinie de sa Langue & de son art. Tout cela en a fait un Versificateur excellent, un Ecrivain admirable ; un peu plus de sentiment en auroit fait un Poëte achevé. C'est du sentiment que résulte le génie ; ou plûtôt le génie n'est autre chose qu'un sentiment fort & vif, un instinct supérieur

à l'eſprit & aux réflexions. L'uſage a étendu la ſignification du mot de ſentiment trop loin, pour que ceci n'ait pas beſoin d'explication. On entend communément par là la ſenſibilité du cœur. Or tout homme ſenſible n'eſt pas un homme de génie ; mais tout homme de génie eſt ſenſible, & n'eſt homme de génie que parce qu'il eſt ſenſible.

Rappelons-nous les effets du génie, pour en démêler plus aiſément la cauſe. C'eſt au cœur qu'aboutiſſent tous les chemins qu'on peut tenir pour plaire ; mais le cœur s'affecte par bien des impreſſions différentes : il y en a autant que de paſſions, & c'eſt de là que réſultent les divers noms qu'on leur a donné. Les paſſions fortes, audacieuſes, l'ambition, l'orgueil, la générosité, le déſeſpoir nous frappent en grand. Nous appelons homme d'enthouſiaſme, de génie, celui qui les excite en nous : voilà Corneille. Les paſſions tendres & plus à la portée de tous les cœurs, nous cauſent une émotion douce. Nous accordons le mérite du ſentiment à celui qui nous l'inſpire : voilà Racine. Voilà dans d'autres genres

Quinault, la Fontaine, qui ne nous plaisent que parce qu'ils nous attachent, & qui ne nous attachent que parce qu'ils intéressent. D'où tout cela émane-t-il? Il faut en revenir à ce que je viens de dire. L'unique source de plaisir pour nous, c'est le cœur. Or on n'inspire pas ce qu'on ne sent point. Je ne doute pas que Corneille n'eût fait parler Alexandre plus héroïquement que n'a fait Racine, & je crois que Racine a fait parler Phèdre plus passionément que n'auroit fait Corneille. C'est que Corneille n'étoit homme de sentiment qu'à l'égard de ces passions fortes où nous appelons le génie sentiment. Mais enfin tout cela émane du cœur; & c'est ce qui manquoit à Despréaux. Il ne parle qu'à l'esprit & à la raison, parce qu'il n'a que de la raison & de l'esprit. Il leur parle à merveille: & quand il trouve l'occasion rare, de saisir une matiére où cela suffise, il est tout-à-fait admirable. Il n'en faut pas d'autre preuve que son Art Poëtique, ouvrage dont le genre unique est précisément à son unisson. Il y joint la vérité des images à la solidité des préceptes;

il égaie le ſtile didactique par des portraits & des comparaiſons. Tout y eſt ſage & ingénieux, juſte & fin à la fois. Bien des gens ſemblent vouloir le regarder comme une compilation de l'Art Poëtique d'Horace. Je ne ſais ſi c'eſt mauvais goût, ou mauvaiſe foi. Mais il me ſemble néceſſaire que l'un ou l'autre ait enfanté cette opinion. Parmi environ douze cens vers qui compoſent l'Art Poëtique de Deſpréaux, il y en a peut-être une cinquantaine d'empruntés ou de traduits, ſi l'on veut, d'Horace. Le Taſſe en a pris à proportion bien davantage chez Virgile, ſans qu'on l'ait accuſé d'avoir compilé l'Enéide. D'ailleurs ce n'eſt pas en cela que conſiſte la vraie reſſemblance des ouvrages, c'eſt dans l'enchaînement des parties, c'eſt dans leurs proportions, c'eſt dans leur emplacement qu'elle ſe trouveroit ; mais rien de tout cela n'eſt pareil chez nos deux Poëtes. Horace, échauffé d'un feu continuel, ne prend jamais haleine : il ſe répand comme un torrent ſur toutes les matiéres qu'il traite. Sa courſe n'eſt pas réglée ; il laiſſe bien des choſes derriére lui, puis il revient

ſur ſes pas. Il ramaſſe tout, il dit tout; mais avec trop de chaleur pour ne pas bleſſer la régularité. Il eſt précis, bref & coupé, peut-être même découſu; mais que les lambeaux ſont précieux! Son ouvrage eſt un édifice où tous les ordres d'architecture ſont mêlés & ne ſont pas aſſez diſtingués; mais le choix des ornemens fait oublier leur déſordre.

Deſpréaux marche toûjours l'équierre à la main. Ce n'eſt pas un Conquérant qui pénètre avec une rapidité confiante juſqu'aux extrémités de la terre; c'eſt un Général ſage & habile, qui va pied à pied, mais sûrement; qui reconnoît, qui prépare tous les chemins avant de s'y engager. Boileau manie avec une adreſſe extrême l'art ſi difficile des tranſitions. Tout eſt lié, tout forme un total régulier & admirable. Il y a pourtant des gens de beaucoup d'eſprit à qui cet ouvrage ne paroît pas encore aſſez méthodique. N'eſt-ce pas pouſſer un peu loin le goût de la méthode? Pour moi, je crois que s'il y en avoit davantage, il y en auroit trop. Ce ne ſeroit plus que l'ouvrage d'un Régent; & tel qu'il

est, il me paroît le chef-d'œuvre d'un Poëte. J'avouerai même que s'il m'a jamais paru qu'on pût y desirer quelque chose, c'est de cette chaleur à laquelle Horace accoûtume trop ceux qui le connoissent. Cette chaleur, dont le sentiment est la source, & qui est elle-même celle des peintures vives, manque souvent à Despréaux : aussi son coloris manque-t-il de vivacité. Il a traduit dans son Art Poëtique deux vers d'une Ode d'Horace, qui chez celui-ci sont d'un feu, d'une vivacité extrême. Il les a fort bien traduits; mais il remplace le sentiment par de l'élégance : & le sentiment n'a point d'équivalent qui puisse le rendre. Les voici :

* un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris,
Qui mollement résiste, & par un doux caprice
Quelquefois le refuse afin qu'on lui ravisse.

Ce n'est pas là Horace; ce n'est pas Lycymnie dont il parle alors. Cela est bien élégant, les vers sont bien faits, l'image est agréable; mais ce n'est pas

* *Facili sevitiâ rogat quæ poscente magis gaudeat eripi.* L. II.

la chose même : cela ne remue pas ; cela ne respire pas la volupté. Le dernier vers ne me satisfait point du tout. Je n'y trouve que foiblement tracés ces redoublemens de plaisir, cette progression de transports que causent à une maîtresse tendre les efforts d'un amant qu'elle excite par des fantaisies adroites & passagéres. Je vois tout cela chez Horace. Ses deux vers me peignent le tête à tête le plus passionné. Le François ne me paroît pas assez pressé, assez vif ; il y manque du coloris : & voilà ce qui manquoit à Despréaux. C'est un excellent Graveur : ses estampes sont bien dessinées, ses figures sont bien distinctes, son ordonnance est parfaite ; mais l'illusion des couleurs n'y est pas.

Rousseau ne manque pas de coloris ; mais sa maniére n'est pas universelle. Il est parfait dans la sienne, mais dès qu'il en sort, son pinceau n'est plus le même. Il n'a qu'un cercle d'idées, dont il tire un parti prodigieux ; mais en les déguisant il ne les multiplie point. C'est un excellent Peintre de portraits ; il ne voit pourtant pas la nature en beau, & il la

peint

peint comme il la voit, avec une force & une hardieſſe extrêmes. Horace a toutes les maniéres & tous les tons de couleurs; mais livré à un génie ardent, qui le maîtriſoit peut-être quelquefois, ſon ordonnance n'étoit pas toûjours auſſi parfaite que ſon deſſein & ſon coloris. Deſpréaux manque de ſentiment. Rouſſeau en manque auſſi à certains égards. Tous deux n'abondent pas aſſez d'idées. Ils ſont plus réguliers, plus exacts, ſouvent moins nobles, moins finis & moins vifs, mais toûjours plus arrangés qu'Horace, qui n'a pas aſſez d'économie, & qui manque de méthode, ou qui la ſacrifie à la variété, dont la fécondité de ſon génie le rendoit maître.



HISTOIRE
DE
LOUIS II
PRINCE DE CONDÉ,
PREMIER PRINCE DU SANG.

PAR M. L'ABBE' DE MAZIERE DE MONVILLE Vicaire général de feu M. l'Evêque de Bazas, Chanoine de l'Eglise de Bordeaux, Conseiller à la Chambre Souveraine du Clergé de Guienne; Académicien Associé, de l'Académie de la Rochelle, & Correspondant Honoraire de celle des Sciences & Belles Lettres de Toulouse.

EPITRE A L'ACADEMIE.

MESSIEURS,

Si la reconnoissance avoit un langage qui lui fût particulier, je l'emprunterois en ce moment pour pouvoir exprimer tous les sentimens dont l'honneur de votre adoption m'a pénétré.

Ce n'est pas, Messieurs, qu'ébloui par l'éclat des noms illustres auxquels vous avez daigné associer mon nom, je me sois livré aux illusions de l'amour propre ; j'ose le dire, la raison la plus pure m'a seule éclairé sur les avantages attachés au titre de votre Confrére. Avec quelle admiration n'ai-je point lû les Recueils dont vous avez enrichi le public ! Quels modelles vous y donnez ! Quels motifs d'émulation vous m'offrez !

Mais aussi, quelles raisons pour moi

de redouter toute eſpèce de concurrence avec vous !

Voilà ce qui m'avoit empêché juſqu'ici, Meſſieurs, d'oſer joindre de foibles eſſais aux ouvrages ſortis de vos mains; à tant de morceaux d'une éloquence mâle; à ces recherches ſavantes, à ces diſſertations où regne un goût ſi ſain, une critique ſi éclairée; à ces Poëſies de tout genre, frappées au coin du génie, ces Odes ſacrées où ſe retrouve tout le ſublime de l'inſpiration, ces traductions où Virgile & Horace aimeroient à ſe reconnoître.

Sur quelque matiére que vous vous ſoyez exercés, j'admire dans vos Ecrits la maturité du ſtile; un mélange exquis de clarté & de préciſion, de ſimplicité & d'ornemens, de délicateſſe & de force; de l'eſprit & du jugement.

Il eſt facile de découvrir, Meſſieurs, où vous avez puiſé ce goût sûr, cette maniére noble & naturelle de penſer & d'écrire. Emules des Auteurs illuſtres du regne de Louis le Grand, comme eux vous ètes remontés à ces règles ſouveraines de l'Art, à ces principes éternels du goût, inſpirés, plûtôt que dictés, aux

grands maîtres de l'antiquité. De là le zèle dont vous vous êtes armés pour soûtenir l'honneur des Lettres, menacées d'une chûte prochaine.

En effet, Messieurs, cette même corruption du goût, successivement répandue chez les Grecs & chez les Romains, ne l'a-t-on pas vûe tout à coup dans ces derniers temps, se répandre comme un torrent parmi nous! De nouveaux maîtres s'étoient élevés sur les ruines des anciens. A ces règles invariables, qui ont formé les grands hommes de tous les siècles, l'orgueil & le caprice avoient substitué leurs idées captieuses, érigées bien tôt en loix révérées.

„ A quoi sert une *vaine érudition*, „ qu'à former *des admirateurs stupides* de „ ce qui a été écrit avant eux? Les mo- „ delles anciens sont superflus. *Euclide* „ est seul nécessaire pour donner de la „ justesse, de l'ordre. D'ailleurs l'on n'est „ riche que de ce que l'on posséde: c'est „ dans son propre fonds qu'il faut puiser. „ L'imagination n'a-t-elle pas des ressour- „ ces infinies? L'esprit ne se suffit-il pas „ à lui-même?

Convenons-en, Messieurs, ces principes séducteurs ne tarderent pas à s'établir parmi nous. Une influence contagieuse les accrédita rapidement. « A la réserve „ de ce petit (*a*) nombre de génies du „ premier ordre, favoris du Ciel, de la „ nature & de l'art, toute la jeunesse (*b*) „ adopta avec avidité un systême favora- „ ble à la paresse & à la vanité. Les „ dispositions les plus heureuses devinrent „ inutiles ou dangereuses. On prit le fantôme de l'esprit pour l'esprit même, l'éblouissant pour le beau, l'enflûre pour le grand, le délire de l'imagination pour l'enthousiasme, le clinquant pour l'or le plus pur. Une sèche dialectique usurpa la place de ce bel ordre, qui n'est que l'effusion du génie, & toûjours d'autant plus admirable, qu'il est plus insensible. Un stile fardé, *précieux*, destitué de nombre & d'harmonie, décousu & haché, obtint, enleva tous les suffrages. « L'E-

(*a*) *Pauci quos æquus amavit*
Jupiter, aut ardens evexit ad Æthera virtus. Virg.

(*b*) *Ventosa isthæc & enormis loquacitas animos juvenum ad magna surgentes, veluti pestilenti quodam sydere afflavit.* Petr. Arb.

„ loquence (*c*), la Poësie, l'Histoire, tous „ les genres de Littérature furent infectés. On jugea comme l'on écrivoit : il ne fut plus permis d'admirer que les ouvrages marqués au coin du goût dominant, „ jetés tous au même *moule*, si l'on peut „ se servir de cette expression, & man- „ quant tous de ce principe de vie qui „ conserve les productions de l'esprit „ dans la vigueur d'une jeunesse éternelle.

Hâtez-vous de le publier, Messieurs, à l'honneur de notre Nation. Le regne du faux bel esprit n'a pas long-temps subsisté. Le goût & le savoir ont trouvé d'intrépides défenseurs. Vos efforts ont été heureusement secondés. Les yeux se sont ouverts; & l'on rougit enfin de cette préférence hautement accordée aux Zoïle, aux Demetrius de Phalère, aux Senèque & aux Lucain, sur Homére & Demosthène, sur Cicéron, Horace & Virgile.

Souffrez néanmoins que joignant de loin ma voix à la vôtre, j'insiste sur la

(*c*) *Corrupta Eloquentiæ regula stetit & obmutuit . . . Ac ne Carmen quidem sani coloris enituit : sed omnia quasi eodem cibo pasta, non potuerunt usque ad senectutem canescere.* Ibid.

néceſſité de lutter ſans ceſſe contre ce qui reſte encore de partiſans d'un ſyſtème trop capable de replonger la France dans la barbarie. Aux effets funeſtes qu'il traîne à ſa ſuite, oppoſons, Meſſieurs, pour barriére éternelle, une étude profonde des véritables règles de l'Art, & des excellens modelles de l'antiquité auxquels nous en ſommes redevables. Faiſons parler en leur faveur l'expérience, plus perſuaſive que les raiſons.

Si la réputation des Auteurs anciens ſurvit à tant de ſiècles; ſi ceux d'entre les Modernes, qui les ont reconnus pour leurs maîtres, ceints du même laurier, ont déjà part à leur immortelle renommée, quel eſt le ſort de leurs adverſaires, des Héros de la ſecte oppoſée? Malgré l'eſprit dont ils brilloient, malgré des talens qu'on ne pourroit leur refuſer ſans injuſtice, ils ont vû faner ſur leurs têtes les fleurs dont une aveugle prévention les avoit couronnés. Tous ont ſurvêcu à leur réputation. Cette énorme différence vient uniquement peut-être du choix des moyens. On ne peut trop le répéter; le ſeul qui mène à une gloire ſolide,

est l'étude & l'émulation des excellens Ecrivains de l'antiquité.

„ Comme on voit, dit Longin après „ Platon, comme on voit sur le sacré „ trepied la Prêtresse d'Apollon saisie „ d'une sainte fureur à l'approche du „ Dieu qui vient l'inspirer, on remarque „ que l'admiration qu'excitent les subli- „ mes beautés répandues dans les ouvra- „ ges des Anciens, fait passer dans l'ame „ de leurs admirateurs, devenus leurs „ rivaux, cette même fureur sacrée, ce „ même feu divin. Il élève, échauffe, „ enflamme leur génie, le rend fécond, „ & fait éclorre des beautés comparables „ à celles qui les ont produites.

C'est aux Compagnies Littéraires, c'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de fixer le goût, après l'avoir épuré. La garde de ce dépôt précieux vous est confiée. Transmettez-le d'âge en âge à des successeurs dignes de vous. L'amour de la Patrie ne l'exige pas moins que l'amour des Lettres. Bannissez à jamais ce fard, ces *ambitieux ornemens* (*d*) qui défigurent notre Langue. Achevez de

(*d*) *Ambitiosa recidet ornamenta.* Hor.

lui rendre ſa clarté, ſa (*e*) *pudeur*, ſon élégante ſimplicité, ſa nobleſſe & ſa douceur. Ce ſont là les parures, les graces qui lui ſont naturelles. La Grèce & Rome ont paſſé, preſque ſans intervalle, de la décadence à la deſtruction entiére des Lettres. Que la France, plus heureuſe, doive à vos ſoins de conſerver à jamais cette ſupériorité dans les Lettres qu'aucune nation de l'Europe ne pouvoit lui diſputer ſous le regne de Louis le Grand.

Juſqu'où ne vient pas de m'emporter une ardeur que je n'ai pû retenir! Puiſſe-t-elle vous convaincre, Meſſieurs, qu'au moins par mon attachement aux grands principes de l'Art & à vos maximes, je n'étois pas indigne de l'honneur que vous m'avez fait. Je paſſe au plan & à l'eſſai d'Hiſtoire que vous daignez placer dans vos faſtes, & que vos ordres m'ont arraché.

Un vif deſir de gloire m'avoit inſpiré le noble deſſein d'écrire la vie d'un Prince qui a honoré ſon ſiècle, ſa nation, &, ſi l'on oſe le dire, le ſang même de

(*e*) *Grandis, & ut ita dicam, pudica oratio, non eſt maculoſa, nec turgida, ſed naturali pulchritudine exſurgit.* Petr. Arb.

nos Rois. Le zèle me tint d'abord lieu de génie. Je commençai, à l'aide de quelques mémoires; mais je reconnus bientôt que je m'étois en vain flatté de trouver tous les secours nécessaires dans une si grande entreprise, & sans lesquels on ne pouvoit néanmoins que succomber sous le poids d'un sujet que Plutarque auroit craint de traiter.

Par un malheur étrange la modestie du grand Condé, égale à cette supériorité qui le distingue autant entre les Héros, qu'elle l'élève au dessus des autres hommes, nous a ravi tout ce qui devoit caractériser son Histoire. On n'a nul plan de ses campagnes, rien de ce qu'on peut appeler à cet égard *le cabinet de la guerre*; nul de ces détails domestiques, si propres à le montrer dans sa vie privée & tranquille, où l'on sait qu'il n'étoit pas moins admirable qu'en un jour de bataille & dans le tumulte des armes. Il ne reste pas même de ses lettres, trésors si essentiels à un Ecrivain choisi par les héritiers de son nom & de son courage, ses augustes petits-fils, pour faire connoître à toute l'Europe leur immortel bisaïeul.

Car telles étoient les obligations que m'imposoit ce choix glorieux; obligations plus étendues que celle que contracte avec le Public tout autre Historien contemporain. Et ce n'est pas, Messieurs, en dire encore assez.

On convient qu'il suffit à quiconque écrit la vie des Hommes illustres des siècles reculés, de rassembler avec exactitude les faits principaux dans les Histoires générales & particuliéres; de recueillir tout ce que la tradition ou d'anciens manuscrits peuvent fournir d'anecdotes intéressantes. Les Savans applaudissent à ces recherches laborieuses & fidèles; les gens du monde s'y instruisent avec plaisir de ce qu'il leur étoit permis d'ignorer, & qu'ils ne pouvoient que difficilement apprendre. Tous dispenseroient ces ouvrages, presque d'une commune voix, de la pureté & de l'élégance de la diction.

Mais, Messieurs, qu'un Auteur chargé de l'Histoire d'un Héros dont les traits sont, ponr ainsi dire, présens encore au siècle qui l'a perdu, est jugé bien différemment! Si les sources où il a puisé, sont ouvertes à tous les Lecteurs;

ſi après avoir rapporté les actions, il n'a que des conjectures à offrir, au lieu des motifs véritables qu'on attend de lui; ſi ſon livre n'eſt qu'un aſſemblage de faits épars & déjà connus; en un mot, s'il n'a rien de nouveau à préſenter, eût-il d'ailleurs atteint la perfection du ſtile hiſtorique, (eh! qui peut ſe flatter de parvenir à la perfection dans ce genre?) tout l'éclat du nom qu'on avoit entrepris de célébrer, n'empêchera jamais que l'ouvrage, regardé comme inutile, & l'Hiſtorien, confondu dès lors dans la foule des Auteurs médiocres, ne doivent plus eſpérer de paſſer à la poſtérité que ſous ce titre humiliant. Quel ſort pour un Ecrivain incapable de tout autre intérêt que d'un intérêt de gloire, pénétré de la grandeur de ſon Héros, & jaloux de partager, en quelque ſorte, ſon immortalité!

Vous me prévenez, Meſſieurs; je ne pouvois qu'abandonner une entrepriſe dont le ſuccès devoit être ſi contraire à mes vûes. L'attente & les jugemens du Public, le ſoin de ma réputation, la gloire même de Monſieur le Prince,

tout m'a paru exiger que je laissasse à des temps plus éloignés l'honneur de former un Historien digne de lui. Quinte-Curce n'a écrit qu'après plusieurs siècles l'Histoire d'Alexandre. S'il en est ainsi de celle du grand Condé, ce sera un nouveau trait de conformité à ajoûter à tant d'autres qui entrent dans le parallèle qu'on a déjà fait plus d'une fois de ce Prince avec le Conquérant de l'Asie: Formés tous deux du plus beau sang de l'univers, nés Généraux l'un & l'autre; même ardeur d'éterniser leurs noms, avec la même indifférence d'y contribuer en se rendant leurs propres Historiens; choix des mêmes routes pour s'élever au comble de la gloire, qu'ils envisageoient sous tous ses aspects; goût commun pour le savoir: tous deux maîtres dans l'art de la parole, comme dans celui de la guerre; juges & protecteurs l'un & l'autre des talens, qu'ils ne dédaignoient pas de cultiver.

Personne n'ignore en effet que le Prince de Condé n'avoit pas l'esprit moins grand que le cœur. Ce regard d'Aigle, qu'il portoit dans le plus fort des combats,

dans le moment le plus décisif des batailles, ne lui servit pas moins à pénétrer les plus secrets mystères des beaux Arts.

Je trouve une espèce de consolation, Messieurs, & crois me dédommager en quelque maniére, par le portrait que j'essaie de vous tracer ici du grand Condé, de tout ce qu'il m'en a coûté pour renoncer à le peindre tout entier, & abandonner son tableau après une legère ébauche.

Daignez me plaindre; & jugez, Messieurs, si les premiers traits que j'avois depuis long-temps crayonnés, peuvent soûtenir les regards du Public. Je soûmets cette esquisse à votre examen; & je vous l'abandonne. Il a fallu tout le pouvoir que vous avez sur moi, pour m'y déterminer. Jamais je ne pouvois vous donner de plus forte preuve d'une déférence sans reserve, & du respect sans bornes que vous a voué inviolablement,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur.

L'ABBE' DE MAZIERES DE MONVILLE.

Bordeaux 11 Mai 1747.

DISCOURS

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Pour ſervir de plan à l'Hiſtoire de Louis, ſecond du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang.

Préſenté à S. A. S. Monſeigneur le Duc en 1730.

T

Ἡμεῖς μὲν δὴ ὡς ἄξιον ὄντα θαυμάζεσθαι τοῦτον τὸν ἄνδρα, ἐσκεψάμεθα τίς ποτε ὢν γενεὰν καὶ ποίαν τινὰ φύσιν ἔχων, καὶ ποίᾳ τινὶ παιδείᾳ παιδευθεὶς, τοσοῦτον διήνεγκεν εἰς τὸ ἄρχειν ἀνθρώπων. ὅσα οὖν καὶ ἐπυθόμεθα, καὶ ᾐσθῆσθαι δοκοῦμεν περὶ αὐτοῦ, ταῦτα πειρασόμεθα διηγήσασθαι.

XENOPHON, Préface de la Cyropédie.

TOUT dans ce Prince nous a paru digne d'admiration; la splendeur de son origine, l'élévation de son génie, l'excellente éducation qu'il avoit reçûe, sa supériorité dans le commandement des armées: tout à nos yeux semble devoir l'élever au dessus des autres mortels, & nous engage à publier ce que nous en avons appris, & que nous-mêmes en pensons.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

IL ſeroit ſans doute à deſirer qu'un Hiſtorien fût en même temps homme d'Etat & homme de Guerre. Sans cela, comment traitera-t-il la politique? Comment décrira-t-il des ſièges & des batailles? Si les Hiſtoires que nous ont laiſſées Thucydide & Polybe, doivent être regardées comme des modelles, ce n'eſt que parce que l'un & l'autre de ces Hiſtoriens réuniſſoient ce double avantage.

Ces deux qualités ſont-elles néanmoins d'une néceſſité ſi abſolue, que la probité d'un Ecrivain, ſon attention à s'inſtruire des faits, & ſa fidélité à les rapporter, ne puiſſent y ſuppléer? Et ce que Polybe & Thucydide eux-mêmes ont écrit, ne tire-t-il pas une grande partie de ſon prix de l'impartialité qui leur eſt commune?

Lucien, dans ſon admirable Traité de la maniére d'écrire l'Hiſtoire, n'exige de l'Hiſtorien qu'une connoiſſance générale du monde & des affaires, & cette teinture des choſes de la guerre qu'on peut acquérir par l'étude, par la réflexion, & par le commerce des gens du métier. La première loi qu'il preſcrit, loi ſuprême, à laquelle toute autre règle eſt ſubordonnée, c'eſt un attachement inviolable à la vérité, ſeule Divinité de l'Hiſtoire, & à qui elle doit tout ſacrifier.

Polybe lui-même paroît tellement convaincu que le premier devoir de l'Hiſtorien eſt d'être fidèle, qu'il ne compte pour rien toutes les

autres qualités sans celle-là. C'est de lui que nous tenons cette comparaison fameuse, *Qu'une Histoire* (a) *où la vérité n'est pas respectée, ressemble à un animal auquel on auroit arraché les yeux.* Otez la vérité à l'Histoire, vous ne lui laissez rien que d'inutile.

J'oserai joindre une comparaison à celle de ce grand maître. Si l'on retranche de l'Histoire la fidélité qui en doit être inséparable, ce n'est plus cette science noble, la plus utile des connoissances humaines : semblable à l'astrologie judiciaire, c'est un métier frivole & trompeur. Eh ! qu'importe deslors une recherche superflue de dates inutiles & d'événemens incertains ! Ne suffit-il pas de savoir qu'une volonté toute-puissante règle le sort des hommes, & fait la destinée des Empires ?

Graces au choix glorieux qui me fait entreprendre d'écrire l'Histoire du grand Condé, je puis être fidèle & sincère, sans craindre de rien diminuer de son immortelle réputation. Heureux d'être sûr de plaire, par mon attachement à la vérité, aux augustes petits-fils d'un Héros qui leur a transmis avec son sang & son courage, tout l'amour qu'il avoit pour elle.

Mais ai-je pû sans témérité, m'engager dans une carriére qui demanderoit tout ce que la Grèce & Rome ont eu de meilleurs Historiens ?

J'avoue que cette considération m'auroit arêté pour jamais, si deux motifs tout-puissans sur mon cœur, ne l'avoient emporté ; l'amour

(a) Polybe, *Lib. I. Cap.* 2.

de la Patrie, & le desir de la réputation.

On ne peut nier que le grand Condé n'ait fait la gloire de notre nation. En lui la France a eu son Alexandre & son César. Quel honneur pour un Ecrivain d'être le Quinte-Curce de cet Alexandre, de dédommager, en quelque sorte, la postérité de n'avoir pas les Commentaires du César François !

Mais qu'il me soit permis avant tout de compter sur les secours indispensablement nécessaires pour pouvoir remplir un si vaste projet. Le Public, rebuté depuis long-temps des écrits informes qui avoient jusqu'ici usurpé le nom d'*Histoire du Prince de Condé*, s'attend à la voir écrite sur les mémoires fournis par son auguste famille, & ne sauroit me pardonner qu'à ce prix la hardiesse d'une entreprise dont je sens d'avance tout le poids.

Combien n'est-il pas difficile en effet de saisir ce point délicat que Lucien (*b*), meilleur juge du stile historique que Quintilien, & que Cicéron même, recommande à l'Historien; cette justesse qui bannissant, non seulement tout enthousiasme & toute fureur poëtique, mais les figures trop hautes & trop recherchées, n'admette rien néanmoins de froid, de languissant & de bas ! Ce n'est qu'aux génies du premier ordre qu'il appartient de passer tout à coup du simple au sublime; de déplier, si l'on peut parler de la sorte, toutes les voiles de l'Eloquence dans le récit d'une bataille; de revenir

(*b*) *Traité de la maniére d'écrire l'Histoire.*

ſans effort à la gravité du diſcours politique; & de reprendre dans la ſuite de la narration un ſtile clair, naturel, familier même, mais par tout accompagné de nobleſſe & de dignité, tel enfin qu'il convient à un homme *qui* (c) *entretient toutes les nations & tous les peuples; que toute la terre écoûte; qui parle, pour ainſi dire, devant l'aſſemblée publique du genre humain, où rien ne doit lui échapper qui ne ſoit mêlé d'un caractére de pudeur, de reſpect & de bienſéance.*

Si de la maniére de narrer les choſes, nous paſſons aux choſes mêmes, la difficulté eſt plus grande encore. Quel art pour donner aux faits l'ordre & la clarté néceſſaires! Quel examen, quelle ſagacité pour diſcerner dans tant de mémoires contemporains, auxquels on êſt obligé d'avoir recours, & qui ſe contrediſent ſi ſouvent, ce qu'il y a de plus digne d'attention, ce qui peut ôter ou donner du poids au témoignage de leurs Auteurs! Quelle droiture dans l'eſprit & dans le cœur, pour pouvoir (*ainſi que* (d) *le Jupiter d'Homére, qui jette indifféremment les yeux, tantôt ſur la ville de Troye, tantôt ſur le camp des Grecs*) tenir la balance égale entre les différens partis qui diviſoient l'Etat pendant la minorité du feu Roi!

L'Hiſtoire du ſiècle dernier eſt liée eſſentiellement à celle du grand Condé. Né ſi près du Thrône, qu'Henri ſon père s'en étoit vû pré-

(c) Peliſſon, *Préface ſur les ouvrages de Sarrazin.*

(d) Lucien, *ibid.*

ſomptif héritier, on ne peut écrire ſa vie, ſans rappeler tout ce qui s'eſt paſſé en France ſous les deux précédens regnes, & par conſéquent ſans que ce morceau faſſe une partie conſidérable de l'Hiſtoire générale. Eh! en eſt-il d'auſſi intéreſſante pour une nation guerriére, redevable à ce Prince de ſa ſupériorité dans les armes!

En vain le Cardinal de Richelieu eût formé le projet d'abaiſſer la maiſon d'Autriche; l'exécution de ce chef-d'œuvre de la politique exigeoit dans les Généraux des armées Françoiſes la même ſupériorité, la même ſublimité de génie qui faiſoient le caractére du Miniſtre. La France eût pû ſuſciter a l'Empereur & au Roi d'Eſpagne de nouveaux ennemis, réveiller les jalouſies d'un grand nombre de Puiſſances d'Allemagne opprimées avec tyrannie, ſe liguer avec elles, & armer la Suède pour leur défenſe; ſoûtenir les légitimes droits de la maiſon de Bragance ſur la couronne du Portugal; protéger les Catalans révoltés, & ſouſtraire à force de ſecours les Provinces-unies à la domination Autrichienne. Mais vainement euſſions-nous été toûjours ſupérieurs par le cabinet, ſi le ſort des armes ne ſe fût enfin totalement déclaré en notre faveur. Tous les reſſorts de la négociation, ſecondés par le bras victorieux de Guſtave-Adolphe, avoient-ils empêché les progrès rapides des Eſpagnols juſque dans l'intérieur du royaume?

Les choſes ne demeurerent pas long-temps à la vérité dans un état ſi favorable à nos ennemis; ils furent bien tôt repouſſés. La guerre

changea de théatre. Et lorſque le Duc d'Enguyen porta ſes premières armes, la Flandre étoit alternativement témoin de nos ſuccès, & des revers dont ils étoient d'ordinaire ſuivis.

A ce Prince qu'attendoient de ſi hautes deſtinées, à lui ſeul étoit réſervé de changer tout à coup la face des affaires, & de fixer la fortune dans nos camps.

Nommé Général de l'armée qui doit couvrir
1643. la Champagne & la Picardie, il marche aux Eſpagnols, énorgueillis de la défaite de nos troupes à Honnecour l'année précédente, & comptant pénétrer de nouveau dans nos provinces ſans rien trouver qui les arrêtât. Déjà ils avoient aſſiégé Rocroy, & s'en croyoient les maîtres. Le Duc d'Enguyen jette bruſquement du ſecours dans la place, ſe montre aux aſſiégeans ſurpris, les attaque malgré l'infériorité de ſes forces, remporte une victoire complète, & détruit ce corps d'Infanterie Eſpagnole naturelle, juſqu'alors invincible. Thionville lui eſt rendu après la réſiſtance la plus opiniâtre. Tout le cours de la Mozelle eſt ſoûmis. Bien tôt l'Alſace le verra paroître. Bien tôt il cueillera de nouveaux lauriers ſur les bords du Rhin. Le fameux Merci ſera forcé de lui céder les inexpugnables retran-
1644. chemens de Fribourg, & abandonnera dans ſa retraite précipitée ſes bagages & toute ſon artillerie. Philisbourg & Mayence ſubiront le joug du vainqueur. Merci peu de temps après ſuccombera ſous les mêmes coups: ce grand Capitaine, unanimement regardé comme le
1645. rempart de l'Allemagne, perdra à Nortlingue la

bataille & la vie. Dunkerque, dont la conquête étoit si importante & si difficile, Dunkerque, défendu par les élémens, par un peuple aguerri, par des troupes d'élite, & par un Gouverneur plus redoutable que sa garnison, ne tiendra que treize jours. Sa prise terminera une autre campagne du Duc d'Enguyen, & tant de prodiges de valeur & d'habileté seront l'ouvrage d'un Prince qui aura atteint à peine la vingt-sixiéme année. 1646.

Tout ce qui a droit de plaire & d'intéresser, tout ce qui attire, soûtient & fixe l'attention, s'offrira tour à tour dans cette Histoire. Aux tableaux multipliés de tout ce que la guerre a de plus héroïque, succède le spectacle de tout ce que la politique a de plus profond. Ici, un Ministre Italien, maître dans cet art fatal, son unique ressource dans le royaume qu'il gouverne, & où tout lui est étranger: là, un parti (*e*) redoutable, déclaré contre le Ministre, & que fait mouvoir à son gré le vaste & inquiet génie (*f*) qui est l'ame de cette cabale La France, victorieuse au dehors, se voit déchirée au dedans par la faction, tandis que l'Espagne humiliée porte toutes ses vûes à fomenter nos divisions, sur lesquelles elle fonde ses derniéres espérances.

Les malheurs que tant de fermentation & d'animosité dans les esprits, faisoient redouter aux bons citoyens, sembloient n'attendre, pour

(*e*) La Fronde.

(*f*) Le Coadjuteur de Paris.

éclorre, que la mort de Monſieur le Prince (Henri ſecond du nom) père du Duc d'Enguyen. Il ſurvécut peu à la ſatisfaction de voir que Dunkerque ſoûmis mettoit le ſceau à la proſpérité de nos armes, & le comble à la gloire de l'aîné de ſes fils. La haute ſageſſe de ce Prince, le poids qu'il avoit à la Cour, ſon autorité dans les Conſeils & dans le Parlement, avoient juſque-là ſuſpendu les troubles dont l'Etat étoit menacé.

Pouvoit-on ſe flatter que l'héritier de ſon rang le ſeroit de ſa prudence & de ſes vûes, toutes rapportées à l'intérêt public? La *Fronde* s'inſinue auprès du jeune Prince de Condé. Le titre de Chef de parti lui eſt offert ſous les couleurs les plus éblouiſſantes. *Seul*, lui dit-on, *il peut ſauver la France expoſée aux plus affreux dangers. Le renvoi d'un Miniſtre odieux à la nation eſt un ſacrifice qu'elle exige. C'eſt le vœu commun des peuples opprimés & de toutes les Compagnies.*

Ces propoſitions ſéduiſantes pouvoient d'autant plus aiſément trouver accès dans l'ame de Monſieur le Prince, que le Cardinal Mazarin lui avoit donné de fréquens ſujets de mécontentement. Néanmoins, par des ſentimens qu'on ne peut aſſez admirer, & qui ſont plus vrais que vrai-ſemblables, (j'en atteſte un juge (g) non ſuſpect, témoin lui-même de ce qu'il rapporte.) *tant que les choſes paroiſſent ſuſceptibles de tempérament, Monſieur le Prince ne balance*

(g) M. le Cardinal de Retz, *Tom. I. de ſes Mémoir.*

pas un instant à prendre la résolution qu'il croit la plus utile au bien de l'Etat : il marche, sans hésiter, d'un pas égal entre le Cabinet & le Public, &c. Mais croit-il l'autorité royale en danger, rien n'est capable de le retenir. Il vole où le devoir l'appelle, & consent à élever (*h*) sur sa propre tête l'étranger qui est en butte à la haine publique, plûtôt que de souffrir qu'on porte la moindre atteinte aux droits sacrés de la Couronne. Il tient Paris assiégé, force les *Frondeurs* à demander la paix, & raméne par la main dans la Capitale le Ministre effrayé, que sa présence seule pouvoit rassurer.

En un moment la scène change. Non moins odieux au Cardinal, dont il a été le défenseur, qu'à la *Fronde*, dont il a déconcerté les projets, le Prince est arrêté. Pour y réussir, Mazarin se reconcilie avec la *Fronde*.

Le but de l'Histoire est d'instruire. Quel champ plus vaste d'utiles réflexions ! Le premier Prince du Sang, l'appui de la Monarchie, est prisonnier d'Etat. Voilà le prix des services les plus signalés, de la plus inviolable fidélité ... Mais observons sur tout l'impartialité qu'exige l'Histoire. Ne relevons point l'ingratitude du Ministre, sans convenir qu'il y eut de l'imprudence dans la conduite du Prince. Il eut trop peu d'attention à modérer la fougue de son tempérament. Né peu susceptible d'égards, & comptant trop sur ses forces, il méprisa, il brava un ennemi que la politique vouloit qu'il sût ou perdre ou ménager.

(*h*) *Ibid.*

Cette faute, inexcusable selon les règles de la politique, caractérise le Héros, loin de le déparer. La grande ame du Prince de Condé, donnée à un siècle de guerre, avoit consacré, si l'on peut s'exprimer ainsi, toutes ses fonctions à la science de la guerre. Incapable des replis tortueux du Machiavelisme, il dédaignoit tout ce qui pouvoit avoir l'air de souplesse & de déguisement. On ne cherchera ni à dissimuler ni à justifier les sentimens que montra le Prince de Condé au sortir de sa prison, moins encore les démarches qui en furent la suite. Sur ce point les loix de l'Histoire & le devoir d'un sujet fidèle, imposent les mêmes obligations à l'Historien.

Qui ne plaindroit pas néanmoins ce Héros malheureux, en le condamnant ! Tandis que le Cardinal Mazarin rentre dans le royaume, qu'il n'avoit pas cessé de gouverner, Monsieur le Prince se voit réduit à l'inévitable nécessité de chercher un asyle chez ces mêmes ennemis de l'Etat, dont il avoit été si long-temps le vainqueur & l'effroi.

Mais avec quelle grandeur il soûtient au milieu de Bruxelles la prééminence du Sang de France, & force la Cour de Madrid, dont il est le pensionnaire, à prescrire elle-même à l'Archiduc, fils & frére des Rois d'Espagne, de rendre en public à la Maison de Bourbon les honneurs dûs à sa supériorité sur celle d'Autriche! On l'a vû à la tête de toutes les forces de la monarchie Espagnole, toûjours François dans le cœur, en dépit de *l'Echarpe*

qu'il portoit, hâter par ses vœux les momens où se romproient les engagemens dans lesquels l'excès de son infortune l'avoit précipité. Et après la paix des Pyrenées (paix qu'il ne tint pas à lui d'acheter aux dépens de ses plus chers intérêts), avec quel zèle, avec quelle gloire n'a-t-il pas réparé ses fautes passées ! par tout alors également admirable, soit que l'on ne le regarde que comme simple spectateur de nos conquêtes, soit que nos armées remportent encore des victoires sous ses ordres, soit que retiré à Chantilly il y donne à la postérité l'exemple d'un héroïsme paisible, dont on trouve si peu de modelles dans les siècles passés.

La vie des grands hommes doit en être le portrait fidèle. Je rechercherai avec un soin extrême jusqu'aux moindres circonstances de celle du grand Condé, dans les sources que daigne m'ouvrir l'auguste postérité de ce Prince. Puissé-je y recueillir de quoi pouvoir, à l'exemple de Plutarque, enrichir mon ouvrage de ces traits, de ces apophtegmes précieux, qui peignent si bien l'ame, le cœur, l'esprit & le caractére des Héros !

Si le zèle dont je me sens animé, ne m'abuse pas, c'est ainsi que je puis espérer, avec une sorte de confiance, de remplir le grand dessein que l'amour de la patrie & le desir de la gloire m'ont inspiré.

D'ailleurs, toûjours en garde contre un sentiment intérieur qui me porte à croire que malgré les défauts dont le Prince de Condé ne fut pas exempt, malgré tout ce qu'il a fait

de fautes, on eſt d'autant plus diſpoſé à l'admirer, qu'on a plus appris à le connoître; j'obſerverai les loix de la plus exacte équité à l'égard de ſes ennemis. Et comme je ne chercherai jamais à juſtifier ce qu'il y aura en lui de répréhenſible, jamais je ne refuſerai d'éloges à ce qu'ils auront fait voir de conduite & d'habileté. C'eſt ſur les actions, non ſur les perſonnes, que j'eſſayerai de porter mon jugement.

HISTOIRE
DE
LOUIS II PRINCE DE CONDÉ,

ANTOINE de Bourbon, Roi de Navarre du chef de Jeanne d'Albret sa Femme, & Louis I Prince de Condé, étoient fréres. De cinq enfans mâles qu'eut Charles de Bourbon leur père, Duc de Vendôme, septième petit-fils de Saint Louis, le Roi de Navarre & le Prince de Condé sont les seuls qui ayent eu postérité.+ Antoine est la tige de la branche de Condé. Celui-ci fut l'un des plus grands hommes de son siècle. Il guida le Roi Henri IV son neveu dans le chemin de la gloire, & fut père de Henri I Prince de Condé, digne héritier du Héros auquel il devoit la naissance.

Henri mourut le 5 mars 1588. Le 1 septembre suivant, Madame la Princesse (a) accoucha de Henri, second du nom, Prince de Condé, premier Prince

(a) Charlotte de la Tremouille, veuve de Henri I.

~~Il faut corriger~~:
+ Antoine est la tige de la maison de France. Louis est la tige de la maison de Condé. / voy. le Journal des sçavans du mois de may — in 12 1751 p. 953.

du Sang, & présomptif héritier de la Couronne pendant près de quatorze ans. C'est de lui, & de Charlotte-Marguerite de Montmorency, que nâquit à Paris le 8 septembre 1621 Louis II, dont j'entreprens d'écrire l'Histoire. Ce
1621, *& années suivantes.* Prince reçût en naissant, & porta jusqu'à la mort de Henri son père, le nom d'Enguyen; nom fameux, pour avoir été celui du vainqueur (*b*) de Cerizolles.

Trois fils que Monsieur le Prince avoit déjà eus, étoient morts dans leur enfance. La crainte de perdre encore celui qui venoit de naître, modéroit d'autant plus la joie que causoit sa naissance, qu'il parut d'abord d'une foiblesse extrême. On le conduisit à Montrond aussi-tôt qu'il fut en état d'être transporté. L'air de ce lieu est exellent. D'ailleurs la place, l'une des plus fortes du Royaume en ce temps-là, appartenoit en propriété au Prince de Condé. Elle est située dans le Berry, dont il étoit Gouverneur. Et peut-être ces raisons, jointes

(*b*) François de Bourbon Comte d'Enguien, frére de Louis I.

jointes au ſouvenir récent de la priſon que Marie de Médicis lui avoit fait eſſuyer, ne contribuerent-elles pas moins que la bonté de l'air, à la réſolution qui fut priſe de mener le Duc d'Enguyen au Château de Montrond. *1621, & années ſuivantes.*

Ce fut là qu'il paſſa ſes premières années. Les ſoins infinis qu'on prit pour le conſerver, ayant heureuſement réuſſi, à peine fut-il entré dans ſa ſeptième année, qu'on le fit venir à Bourges, où Monſieur le Prince, qui y faiſoit ſa réſidence la plus ordinaire, voulut qu'il fût élevé ſous ſes yeux.

Déterminé à ſervir en quelque ſorte de Gouverneur à ſon fils, le Prince de Condé ſe contenta de placer la Bouſſiere, gentilhomme ſage & vertueux, auprès du Duc d'Enguyen, en qualité de Sous-Gouverneur, & choiſit les Pères Pelletier & le Maître-Gontier Jeſuites, pour le diriger dans ſes études. Le jeune Prince en parcourut la carriére ordinaire, & on ne le diſpenſa pas même de l'aſſiduité dans les claſſes. Il fut logé à cet effet dans la belle maiſon du célébre Jacques Cœur, près de

1621, & années suivante. laquelle est le collége que les Jesuites ont à Bourges. Henri ne négligea quoi que ce soit de tout ce qu'il crût pouvoir contribuer à former le cœur & l'esprit d'un fils si cher. Lui-même régla l'usage que le Duc d'Enguyen devoit faire de chaque instant; & il entroit avec une attention scrupuleuse dans les moindres détails de son éducation. Rien ne paroissoit petit ni indifférent aux yeux d'un Prince qui beaucoup plus instruit que ne le sont d'ordinaire les personnes de son rang, connoissoit tout le prix & des mœurs & du savoir.

Monsieur le Prince eut bien tôt la satisfaction de voir qu'un succès heureux répondoit à ses soins. Le génie supérieur que le Duc d'Enguyen avoit reçû de la nature, se développa; le feu de son imagination, & la vivacité qui le portoit à l'étude, lui rendirent tout facile.
1627, & suivantes. Nous avons entre les mains un Traité de Rhétorique qu'il fit à douze ans, & qu'il adressa au Prince de Conty son frére. Il ne fit pas de moindres progrès dans la
1635, & suivantes. Philosophie, sur laquelle peu après il répondit publiquement & avec éclat.

Au ſortir du collége, le Prince de Condé ne trouvant point ſon fils aſſez robuſte pour lui faire commencer ſes exercices, l'envoya une ſeconde fois à Montrond avec Mérille Docteur en Droit de la Faculté de Bourges, homme d'une grande érudition, ſous lequel le Duc d'Enguyen s'appliqua à la connoiſſance du Droit, tant public que particulier, à l'étude de l'Hiſtoire, & aux différentes parties des Mathématiques. Les ſuccès du jeune Prince furent prodigieux. Il ne réuſſit pas moins à tous ſes exercices lorſqu'il lui fut permis de les faire. Et amené enfin à la Cour, dans le temps de la naiſſance (*a*) du Dauphin, il fit le plus grand ornement des fêtes auxquelles ce grand événement donna occaſion. *1635, & années ſuivantes.*

Les exercices du corps ne firent rien perdre au Duc d'Enguyen du goût qu'il avoit pris pour tout ce qui nourrit & orne l'eſprit. Il ne paſſoit aucun jour ſans donner pluſieurs heures à la lecture. Nulle matiére ne lui étoit étrangére; Religion, Politique, Philoſophie, Chro-

(*a*) Louis XIV, né le 6 ſeptembre 1638.

1635, & années suivantes. nologie, il vouloit tout ſavoir, tout approfondir. L'Hiſtoire le charmoit. Il ne pouvoit ſur tout ſe laſſer de lire les vies des grands hommes, entr'autres celle d'Alexandre, pour lequel il avoit une admiration ſans bornes. Les bons Poëtes de tous les ſiècles lui devinrent familiers en peu de temps. On prétend même que dans des momens de ſaillie il a fait quelquefois des vers que les plus beaux Eſprits de ſon temps n'auroient pas déſavoués.

Tant de rares qualités n'étoient point ſans le mélange de quelques défauts. Ce Prince étoit né peu capable d'égards, violent, opiniâtre; défauts d'autant plus grands en lui, que ſon rang étoit plus élevé. En un mot, on peut dire qu'avec les inclinations & les vertus d'Alexandre, dont il avoit fait ſon Héros, il avoit auſſi alors quelques-uns de ſes vices.

Voilà quel étoit le Duc d'Enguyen quand il parut dans ſa dix-neuvième année au camp devant Arras, dont les Maréchaux de Chaulnes, de Châtillon & de la Meilleraye avoient formé le ſiège.

Avant que d'aller plus avant, il eſt à propos de placer ici un récit abrégé des principaux événemens du regne de Louis XIII juſqu'au temps où le Prince dont on va lire l'Hiſtoire, porta ſes premières armes. *1640, & années précédêtes.*

La France, que Henri IV avoit laiſſée (*d*) tranquille au dedans, formidable au dehors, n'avoit pas été la même quelques années après. Le changement, preſque total, des principes qu'avoit ſuivi le feu Roi dans le gouvernement, & la diſſipation des tréſors que l'heureuſe économie d'un Miniſtre (*e*) auſſi éclairé que fidèle, l'avoit mis en état d'avoir en réſerve; le crédit exceſſif de la Maréchale d'Ancre & de ſon mari ſur l'eſprit de la Reine Marie de Médicis; les diviſions fréquentes entre la Régente & les Grands du Royaume; la priſon du premier Prince (*f*) du Sang; l'adminiſtration d'un Favori (*g*) trop peu expérimenté pour rétablir les affaires; enfin la révolte

(*d*) Il mourut le 14 mai 1610.

(*e*) Maximilien de Bethune Duc de Sulli, Sur-Intendant des Finances, &c.

(*f*) Le Prince de Condé père du Duc d'Enguyen.

(*g*) Le Connétable de Luines.

1640, & années précédẽtes déclarée du parti Huguenot, parti qu'on ne savoit ni satisfaire ni soûmettre; toutes ces choses avoient fait reprendre en peu de temps à la Maison d'Autriche les espérances ambitieuses dont Henri le Grand avoit commencé de la désabuser; & la Monarchie Françoise perdoit insensiblement ce qui lui restoit de réputation, lorsque le Cardinal de Richelieu entra pour la seconde (*h*) fois dans le Conseil.

Ce puissant génie conçût d'abord le dessein d'abattre les Huguenots, d'humilier les Grands, & d'attaquer de tous côtés la Maison d'Autriche. La prise de la Rochelle consomma le premier de ses projets, & avança considérablement les deux autres. En portant le coup mortel à la Religion P. R. il ôta également aux Seigneurs des deux Religions la principale ressource qu'ils eussent pour se faire craindre, & se vit en état de porter toutes ses vûes & toutes les forces du Royaume contre une Maison qui en avoit été toûjours la plus redoutable ennemie.

Quoique déterminé à la guerre, Richelieu affecta pendant plusieurs années

(*h*) Ce fut le 24 avril 1624.

de vouloir entretenir la paix ; & ses négociations, plus fatales que la guerre même à l'Empereur & au Roi d'Espagne, armerent contre eux tous les Souverains dont les intérêts étoient opposés à leurs vastes prétentions. Par les secours considérables que le Cardinal fournissoit aux Suédois, aux Provinces-unies, & aux Princes confédérés de la ligue Protestante, il portoit des coups certains à l'Empire & à l'Espagne ; & sans rompre ouvertement avec Ferdinand & Philippe (*i*), il vengeoit la Maison de Bourbon des outrages qu'elle avoit reçûs de celle d'Autriche durant le cours de la ligue. La France, supérieure par le Cabinet, devenoit à son tour l'arbitre de l'Europe.

1640, & années précédẽtes.

Le Comte-Duc d'Olivarès, premier Ministre d'Espagne, ne négligeoit rien de son côté pour empêcher la France, en s'efforçant de l'armer contre elle-même, de faire des entreprises au dehors. Jaloux de soûtenir la grandeur ébranlée de la Monarchie Espagnole, si puissante sous ses derniers maîtres, Olivarès feignoit, aussi-bien que Richelieu, de vou-

(*i*) L'Empereur Ferdinand & Philippe IV Roi d'Espag.

1640, *& années précédêtes.* loir maintenir la paix, & fomentoit en même temps les divisions excitées dans la Famille Royale. Il animoit les Réformés à relever les fortifications de leurs places de sûreté, & offroit les armes & les trésors de Philippe à tous les François mécontens.

Tant d'animosité secrete & d'infractions reciproques des traités subsistans, produisirent enfin une rupture ouverte entre les Maisons de France & d'Autriche. L'Electeur de Treves ayant reçû garnison Françoise dans sa Capitale, le Comte d'Embden Gouverneur de Luxembourg pour les Espagnols, se rendit maître de Treves, & emmena l'Electeur prisonnier. Ce fut là le motif, ou pour mieux dire, le prétexte de la déclaration d'une guerre qu'allumerent dans l'Europe, moins peut-être les véritables intérêts de deux Puissances ennemies, que la jalousie de deux Ministres absolus & rivaux; guerre qui fut longue, sanglante, féconde en vicissitudes, & qui donna lieu au Duc d'Enguyen de s'immortaliser par ses exploits.

Les espérances les mieux fondées n'ont pas toûjours leur effet. Louis & Richelieu

furent trompés dans celles qu'ils avoient d'abord conçûes. Malgré la bataille d'Avein, que les Maréchaux de Châtillon & de Brezé gagnerent le 20 mai 1635 au moment même que la guerre venoit d'être déclarée (*k*), leurs troupes victorieuses, quoique jointes encore à celles des Provinces-unies, ne firent rien de considérable. Trois autres armées que le Cardinal mit sur pied en même temps en Allemagne, dans le Milanois & dans la Valteline, ne servirent presque qu'à faire voir les ressources du royaume qu'il gouvernoit. L'Empereur & le Roi d'Espagne, moins heureux en Ministres que le Roi de France, avoient d'habiles Généraux, des troupes aguerries. L'année suivante vit les Imperiaux rentrer dans le Palatinat, les Espagnols dans le cœur de la Picardie, & presque aux portes de Paris. Dans la suite de cette campagne, & dans celles de 1637, 1638 & 1639, les François repousserent l'ennemi & reprirent les places enlevées. Mais s'ils eurent quelques succès, ce ne fut pas sans une alternative de revers, qui ne

1640, & années précédêtes.

(*k*) Elle le fut le 19 mai 1635.

1640, *& années précédẽtes.* leur permit jamais de ſe regarder comme ſupérieurs.

Telle étoit la ſituation où ſe trouvoit la France par rapport à la guerre qu'elle avoit déclarée cinq ans auparavant à l'Eſpagne, quand le Duc d'Enguyen commença de ſervir au ſiège d'Arras en qualité de Volontaire.

1640, *Siège d'Arras.* Cette ville, capitale de l'Artois, grande, fort peuplée, & très-bien fortifiée, fut inveſtie le 13 juin, d'un côté par l'armée que commandoient les Maréchaux de Chaulnes & de Châtillon, de l'autre par celle du Maréchal de la Meilleraye. Les travaux des lignes n'étoient pas encore finis lorſque le Baron de Lamboy, l'un des Généraux des troupes Imperiales, vint ſe poſter à Sailly, à trois lieues d'Arras, pour eſſayer d'y jeter du ſecours. La Meilleraye marcha à lui auſſi-tôt avec un corps de Cavalerie. Le Duc d'Enguyen le ſuivit, à la tête d'un gros de Volontaires, & l'avantage demeura aux François, qui après une action fort chaude, pouſſerent Lamboy juſque dans ſes retranchemens, enleverent cinq enſeignes, & firent un grand nombre de

prisonniers. L'importance de la place 1640.
attaquée avoit fait venir la Cour de France à Amiens pour être plus à portée de donner les ordres néceſſaires. Il falloit pourvoir de vivres le camp des Aſſiégeans, & ce n'étoit pas une petite entrepriſe. Les troupes Eſpagnoles inondoient le pays. On ne laiſſa pas néanmoins de faire paſſer les convois dans le camp des François, & la tranchée ayant été ouverte en deux endroits, ils preſſerent la ville ſi vivement, qu'ils s'en rendirent maîtres en moins de deux mois, nonobſtant la vigoureuſe défenſe des aſſiégés, & tous les efforts que fit pour les ſecourir le Cardinal Infant Gouverneur des Pays-bas, & Généraliſſime des forces du Roi d'Eſpagne ſon frére.

Cette conquête, infiniment glorieuſe à la France, le fut beaucoup en particulier au Duc d'Enguyen. Il ſe trouva par tout, & par tout il donna des preuves de la plus haute valeur.

Après la priſe d'Arras, on ſe contenta de part & d'autre de s'obſerver, & on ne fit plus rien de remarquable en Flandre pendant le reſte de la campagne.

1640. Le Roi revint à Paris. La naiſſance du Duc d'Anjou (*l*) comblant ce Monarque de ſatisfaction, ce ne furent pendant long-temps que ballets & que fêtes, où le Duc d'Enguyen ne ſe diſtingua pas moins qu'il avoit fait dans la tranchée d'Arras.

Les événemens heureux ſembloient comme enchaînés l'un à l'autre. Les armes de la France & celles des Alliés de cette Couronne proſpérerent bien tôt de toutes parts. La révolution de Portugal, qu'on apprit en ce même temps (*m*), & bien tôt après la révolte des Catalans, en ôtant des ſujets à l'Eſpagne, lui faiſoient de nouveaux ennemis & augmentoient le nombre des alliés ou des ſujets de la France. L'aſcendant de Richelieu ſur Olivarès ne pouvoit plus ſe conteſter. Le génie du Comte-Duc, ce génie qu'on n'a pas jugé moins vaſte que la Monar-

(*l*) Philippe de France, frére unique du feu Roi Louis XIV, né le 21 ſeptembre 1640. Il quitta le nom d'Anjou & prit celui d'Orléans après la mort de Gaſton ſon oncle.

(*m*) Elle arriva le premier décembre de cette année. Le 21 février de la ſuivante, la Catalogne ſe donna à la France.

chie qu'il gouvernoit, cédoit à celui du Cardinal, qui faisoit mouvoir en quelque sorte toute l'Europe à son gré. Ce fut alors qu'après une conversation de plusieurs heures avec le Duc d'Enguyen, ce Ministre surpris, &, si on peut le dire, effrayé de trouver tant de capacité & de talens dans un âge si peu avancé, témoigna desirer plus que jamais la conclusion du mariage projeté de sa nièce, Claire-Clemence de Maillé, fille du Maréchal de Brezé, avec le Prince. 1640.

Il fallut s'y résoudre; mais ce ne fut pas sans une extrême difficulté. Monsieur le Prince, qui les années précédentes avoit paru desirer l'alliance du Cardinal, avoit depuis quelque temps des vûes différentes. Quoique les Princes de la Maison de France n'eussent pas dédaigné jusqu'alors de s'allier dans la haute noblesse du Royaume, & que Mademoiselle de Brezé eût autant de naissance que de fortune & de jeunesse, le Prince de Condé témoigna en ce moment presque autant de répugnance à cette affaire que le Duc d'Enguyen même, qu'une passion violente pour Mademoiselle du V... en éloignoit

1640. abſolument. Et il eſt certain que l'accompliſſement de ce mariage peut être regardé comme la plus forte preuve de la toute-puiſſance du Cardinal de Richelieu.

Les fiançailles furent célébrées dans la chambre du Roi le 7 février, & le 12 l'Archevêque de Paris fit la cérémonie du mariage dans la Chapelle du Palais-Cardinal.

Le Miniſtre donna à cette occaſion une fête ſuperbe. L'on y exécuta un ballet dont le ſujet fut la proſpérité des armes de France. Les machines, qu'on avoit fait venir exprès d'Italie, coûterent ſeules cent mille écus. Cette journée, dont la dépenſe monta à plus d'un million, finit par un grand bal, pendant lequel on fit des préſens magnifiques à la Reine, aux Princeſſes & à toutes les Dames.

1640. Le Duc d'Enguyen tomba dangereuſement malade peu de jours après ſon mariage, ce qu'on attribua à la douleur qu'il en avoit eue. La violence du mal fit craindre long-temps pour ſa vie: mais la jeuneſſe & les remèdes agirent enfin; & ſon tempérament, juſqu'alors aſſez délicat, ſe fortifia tout à coup.

A peine étoit-il guéri, qu'il alla joindre en Flandre le Maréchal de la Meilleraye qui venoit de former le siège d'Aire. Cette place eſt ſituée ſur la Lys, & preſque toute environnée de marais. Ses ouvrages quoique irréguliers, la rendoient très-forte du côté par lequel ſeul elle pouvoit être attaquée. Elle étoit défendue par une garniſon nombreuſe. Bernoviti, Officier valeureux, en étoit Gouverneur; & le Colonel Delliponti, Italien fameux pour la défenſe des places, avoit fait entrer du ſecours dans Aire, & s'y étoit enfermé avant que les lignes des aſſiégeans fuſſent achevées. La garniſon diſputa le terrein pied à pied. L'artillerie de la ville ne ceſſa jour & nuit de faire un feu terrible. Mais tout cela ne ſervit qu'à rendre le ſiège long & meurtrier; & la place fut enfin forcée de ſe rendre le 26 juillet, après quarante-huit jours de tranchée ouverte. La vigueur avec laquelle on défendit cette ville, cherement achetée, & que la France ne garda pas long-temps, avoit donné lieu au Duc d'Enguyen de faire paroître l'intrépidité qui

1641. Siège d'Aire.

lui étoit naturelle.

1641. A la fin de l'année, les Ambaſſadeurs de l'Empereur, des Rois de France, d'Eſpagne & de Suède, ſignerent à Hambourg les préliminaires pour la paix générale. L'on convint que les Plénipotentiaires s'aſſembleroient à Munſter & à Oſnabruk, & qu'ils commenceroient les conférences le 25 mars ſuivant. Mais les eſpérances que cette démarche paroiſſoit donner d'une paix prochaine, s'évanouirent en un inſtant. L'ouverture du congrès fut différée juſqu'au 18 juillet 1643, & la guerre s'alluma dans toute l'Europe avec plus de violence que jamais. L'hiver même n'en pût ſuſpendre la fureur.

1642. L'Armée de Rouſſillon, où le Duc d'Enguyen ſervit pendant la campagne de 1642, le vit s'expoſer comme le moindre Soldat devant Colliouvre, dont le Maréchal de la Meilleraye ſe rendit maître le 10 avril, après avoir preſſé cette place pendant vingt-ſix jours à la tête de l'élite des troupes Françoiſes.

Soit que le Cardinal de Richelieu, perſuadé que le Rouſſillon mettroit la

France

France plus à portée de conserver la 1642.
Catalogne, voulût par là s'assurer la possession d'une province qui lui ouvroit l'entrée de l'Arragon & du royaume de Valence, & lui donnoit les moyens de faire trembler le Roi d'Espagne jusque dans la Castille; soit que ce Ministre crût qu'on ne pouvoit garder long-temps la Catalogne, & voulût seulement profiter des conjonctures pour faire rentrer son maître dans une province qui étoit originairement du domaine de la Monarchie Françoise, la conquête du Roussillon paroissoit alors être devenue l'objet principal des soins de Richelieu. Il avoit déterminé le Roi à quitter Paris au milieu de l'hiver, & à se rendre en Provence. Lui-même, malgré les douleurs du corps qui l'accabloient, & les peines d'esprit dont il étoit dévoré, avoit suivi la Cour dans ce voyage.

Le Duc d'Enguyen trouva moins d'occasions de se distinguer au siège de Perpignan qu'à celui de Collioure. Ce n'est pas que Perpignan ne fût une des fortes places de l'Europe, & que le Marquis de Florès d'Avila, qui en étoit

1642. Gouverneur, eût moins de bravoure que le Marquis de Mortare qui avoit défendu Collioure, mais Florès manquoit de vivres. Le Roi de France ne l'ignoroit pas; il étoit en perſonne au ſiège, & voulut qu'on fît les lignes à une diſtance fort éloignée de la ville, sûr que pour en rendre la priſe inévitable, il ſuffiſoit de l'enfermer de maniére que rien n'y pût entrer.

Pendant qu'on pouſſoit foiblement les attaques, pour n'expoſer pas le Soldat ſans néceſſité, & que Louis, malgré la goutte dont il étoit attaqué, partageoit avec ſes troupes toutes les incommodités du ſiège, le Roi d'Eſpagne, accompagné d'Olivarès, s'avançoit à pas lents vers Sarragoſſe, & tenoit conſeil chaque jour ſur les moyens de ſecourir Perpignan. L'on ordonna des levées extraordinaires d'hommes dans toute l'Eſpagne; & la France prit auſſi des meſures pour fortifier l'armée qui étoit devant la place. La nobleſſe du Languedoc eut ordre de ſe rendre au camp. Le Duc d'Enguyen, qui en eut le commandement, ſe vit à la tête de quinze cens gentilshommes,

ceux du Comtat d'Avignon ayant marché 1642.
d'eux-mêmes & brigué l'honneur de servir sous lui. Le Prince en revenant de voir le Cardinal de Richelieu malade à Tarascon, amena au camp une partie de cette noblesse, qui l'étoit venue joindre à Narbonne.

Ces soins eurent leur effet. Malgré les efforts du Comte-Duc & le voyage de son maître, le siège de Perpignan continua sans aucun obstacle. Les Maréchaux de Schomberg & de la Meilleraye commandoient conjointement pendant l'absence du Roi, qu'une maladie dangereuse avoit obligé de se faire porter à Narbonne. Ils laissoient sans impatience consommer le peu de vivres qui restoient dans la place; & les assiégés, après avoir lutté long-temps contre ce que la famine a de plus cruel, capitulerent à des conditions honorables, & remirent la place aux François, qui en prirent possession le 9 septembre.

L'on ne peut se dispenser de faire ici quelque mention des grands événemens dont le siège de Perpignan a été regardé comme l'époque. Peu de temps avant

1642. que Louis ſe fût mis en marche pour cette conquête, Henri d'Effiat Marquis de Cinq-Mars, Grand Ecuyer de France, pour lequel ce Monarque avoit autant d'inclination qu'il en avoit peu pour le Cardinal, parût devenir le maître du cabinet. Mais bien tôt la défaite du Maréchal de Guiche à Honnecour, & plus encore la découverte du traité de Madrid, où Cinq-Mars avoit engagé Gaſton frére du Roi & le Duc de Bouillon, causerent la chûte du Favori, & firent triompher le Miniſtre. Le Roi en quittant Narbonne pour retourner à Paris après ſa guériſon, laiſſa Richelieu dépoſitaire de toute ſon autorité dans les provinces méridionales de la France; & le Cardinal, ſentit auſſi-tôt ſes forces abattues revenir avec le pouvoir de punir les auteurs d'un traité fait uniquement pour le perdre. Gaſton, après des aveus flétriſſans, tint à grace qu'on lui permît de ſortir du Royaume. Le jeune & imprudent Favori périt ſur un échaffaut, & y entraîna avec lui le vertueux de Thou. Bouillon ſauva ſa tête aux dépens de ſa ſouveraineté. Et par un aſcendant auſſi fatal aux

ennemis de l'Etat qu'aux ennemis per- 1642.
sonnels de Richelieu, le Prince de Condé, que le Roi en partant pour la Provence avoit laissé à Paris avec l'autorité de Régent, pourvût du côté de la Flandre à la sûreté de la frontiére, & empêcha que les Espagnols tirassent d'autres fruits de la victoire qu'ils avoient gagnée dans les Pays-bas, que l'honneur de l'avoir remportée. La reddition de Salses, remis aux Généraux François le 29 septembre, dix-sept jours après leur entrée dans Perpignan, acheva de mettre Louis en possession du Comté de Roussillon. La bataille que le Maréchal de la Mothe-Houdancour gagna sur le Marquis de Leganès près de Lerida, les succès qu'eurent en Allemagne les François & leurs Alliés, enfin les avantages remportés en Italie, mirent le sceau aux prospérités du Royaume, & le comble à la réputation du Cardinal de Richelieu.

Le Duc d'Enguyen après avoir montré devant Salses sa valeur ordinaire, étoit revenu à la Cour, & l'avoit trouvée dans le plus grand deuil pour la Reine Marie de Médicis, morte à Cologne

1642. le mois de juillet précédent.

Armand-Jean du Plessis, Cardinal de Richelieu, qui le premier a porté en France le titre de premier Ministre, survécut peu à celle à qui il devoit son élévation : il mourût le 4 décembre, occupé jusqu'au trépas des soins du gouvernement. L'on peut dire que s'il ne fit pas pendant son ministére le bonheur de la nation, il éleva la Monarchie au plus haut degré de puissance où elle eût été depuis Charlemagne. Ce grand homme eut la satisfaction de voir ses derniers soupirs recueillis par un Prince à qui il avoit toûjours été aussi importun que nécessaire. Ls Monarque souscrivit aveuglément aux derniéres volontés de son Ministre, ainsi qu'à des decrets qui devoient régler le destin du Royaume, que Richelieu laissoit comme un héritage au Cardinal Mazarin.

Rien en effet ne parût d'abord changé dans le gouvernement. Les deux confidens les plus intimes du Cardinal, Chavigni & des Noyers Secrétaires d'Etat, l'un pour la guerre, l'autre pour les affaires étrangéres, partagerent seuls la confiance du Roi avec Mazarin, qui fut

mis à la tête du Conseil. 1642.

Le desir de rendre la maison de Condé favorable à son ministére, fut cause qu'au commencement de l'année suivante le Cardinal Mazarin proposa le Duc d'Enguyen au Roi pour commander en Flandre. L'âge & le caractére vif & ardent de ce Prince sembloient devoir l'exclurre du commandement en chef des armées. D'ailleurs on ne lui avoit connu jusque-là que de la valeur. Pouvoit-on espérer qu'à vingt & un an il sauroit unir au courage impétueux du Volontaire, la capacité, la prudence, le coup d'œil du Général? Malgré ces raisons, qu'autorisoient encore les circonstauces où l'on étoit alors, Louis nomma à l'ouverture de la campagne le 1643. Duc d'Enguyen Général de son armée; & François de l'Hôpital du Hallier, fait Maréchal de France en ce même temps, fut choisi pour commander sous lui.

L'estime où étoit Dom Francisco de Mélos à Madrid & dans toute l'Europe, fit que la chûte du Comte-Duc d'Olivarès, qui avoit été disgracié au commencement du mois de février, ne changea rien au choix que ce Ministre avoit fait de lui

1643. pour Gouverneur (*n*) & Généraliſſime des forces d'Eſpagne dans les Pays-bas. Mélos avoit avec les intérêts de ſa nation, ſa propre réputation à ſoûtenir, & n'eſpéroit pas moins que de ſe rendre maître dans le cours de cette campagne d'une partie de la France.

La ſituation où ſe trouvoit le Royaume ſembloit en effet promettre à ce Général l'effet de ſes vaſtes eſpérances. Louis, à l'extrémité, laiſſoit ſa Cour remplie de factions & d'intrigues. L'intérêt général cédant à celui des particuliers, les Grands, les Miniſtres, tous juſqu'aux moindres Courtiſans, ne s'occupoient plus qu'à trouver leur avantage dans la révolution qui alloit arriver dans le gouvernement.

C'eſt dans ces circonſtances que Dom Franciſco de Mélos ayant aſſemblé toutes ſes troupes près de Douay, à la fin d'avril, marcha vers Landrecy avec un grand équipage d'artillerie. Le Duc d'Enguyen, qui s'étoit déjà tranſporté à Amiens, où étoit le rendez-vous de

(*n*) Dom Franciſco de Mélos avoit ſuccédé au Cardinal Infant, mort à Bruxelles à la fin de l'année 1641.

ſon armée, faiſoit pendant ce temps-là obſerver de près la contenance des ennemis par Gaſſion Meſtre de Camp général de la Cavalerie, l'un de ſes Maréchaux de Camp, qu'il avoit envoyé à Dourlens pour cet effet. 1643.

Dès que le Prince eut eu avis de la marche de Mélos, il partit d'Amiens, & s'avança du côté que l'ennemi ſembloit plus particulièrement menacer, donnant ordre à Eſpénan premier Maréchal de Camp de ſon armée, & au Marquis de la Ferté-Senneterre, qui ſervoit auprès de lui en la même qualité, de lui amener au plutôt les troupes qu'il raſſembloit dans la Picardie. Mais ayant appris à Fonſomme, par le retour de Gaſſion, que les Eſpagnols ſans s'arrêter à Landrecy, à la Capelle, ni aux villes voiſines, marchoient à grandes journées du côté de la Meuſe, il jugea que leur deſſein étoit de ſe jeter ſur la Champagne, dont les places n'étoient pas en état de défenſe; & craignit qu'il n'euſſent enlevé celle devant laquelle ils ſe préſenteroient, avant qu'il lui eût été poſſible de les joindre. C'étoit en efet

1643. le projet des ennemis, & il eût été pleinement exécuté, si le Prince n'eût dans l'instant même fait partir Gassion avec deux mille chevaux pour couvrir le pays & jeter du secours où il en seroit besoin. Rocroy, que le Comte d'Isembourg, détaché par Mélos, investit le 13, eût été infalliblement rendu avant l'arrivée de l'armée Françoise.

Gassion exécuta les ordres qu'il avoit reçûs, avec cette valeur brusque qui ne connoissoit rien d'impossible. Il donne l'alarme au camp des assiégeans, pousse leur grand-garde, & fait entrer cent cinquante hommes dans la place. Ce secours, quoique foible, sauva Rocroy. Jeofreville, qui en étoit Gouverneur, reprit aussi-tôt ses dehors, que l'ennemi avoit déjà emportés.

Cependant le Duc d'Enguyen, après avoir grossi son armée, tant des troupes que ses Officiers généraux lui amenoient successivement, que d'un corps d'Infanterie qui avoit hiverné dans Arras sous les ordres du Maréchal de Guiche, marchoit avec un extrême diligence au secours de la place assiégée. La mort du

Roi (*o*), qu'il apprit en chemin, ne fit 1643.
que le confirmer dans la résolution qu'il avoit formée, & qu'il n'avoit confiée qu'au seul Gassion, de hasarder plûtôt une bataille générale, que de souffrir qu'à ses yeux même, & dans les premiers jours de son commandement, les Espagnols prissent aucune ville du Royaume. On voulut inutilement lui inspirer des vûes moins généreuses. Ce fut en vain qu'on lui représenta qu'il étoit à portée de faire usage d'une armée entiérement à sa dévotion, pour se rendre l'arbitre de la Régence, & pour augmenter le pouvoir de sa maison & le sien propre. Rien ne le tenta que la gloire de sauver la France. Il alla sans balancer où l'intérêt public le guidoit; & par un effet de cette espèce d'instinct que la nature n'accorde qu'aux ames extraordinaires, après avoir conçû que ce n'étoit pas assez dans les circonstances présentes de se tenir sur la défensive, il sentit qu'il est quelquefois de la sagesse de ne pas suivre les conseils qui paroissent les plus prudens.

(*o*) Elle arriva le 14 mai.

1643. Auſſi, quoique le Maréchal de l'Hôpital parût n'être pas d'avis d'attaquer les ennemis, & que ſon courage & ſon expérience donnaſſent du poids à ſes ſentimens, le Prince ne changea point de réſolution; mais il crût qu'il devoit attendre du temps & des occaſions, ce que ſa grande jeuneſſe ſembloit ne lui permettre pas de vouloir emporter d'autorité. En continuant de marcher vers Rocroy, il fit entendre au Maréchal que ſon deſſein n'étoit que d'y jeter du ſecours. Gaſſion l'étant venu trouver au village de Boſſu, à quatre lieues de Rocroy, il ſe fit inſtruire avec exactitude de la ſituation des lieux, & de l'état de l'armée Eſpagnole, & ne s'occupa plus que des moyens de marcher à l'ennemi.

Mélos étoit arrivé le 15 devant Rocroy à la tête de dix-huit mille hommes de pied & de huit mille chevaux. Le Comte de Fontaines, qui commandoit en chef depuis tant d'années, & avec tant de réputation, les troupes que l'Eſpagne oppoſoit aux Hollandois, ſervoit de Lieutenant général dans cette armée, où ſe trouvoit ce corps ſi fameux d'In-

fanterie Eſpagnole naturelle.

Quoique Mélos crût l'armée Françoiſe beaucoup plus inférieure à la ſienne qu'elle n'étoit en effet ; il n'avoit pas laiſſé de ſe couvrir du côté de la France par des lignes. Mais comme il comptoit d'ailleurs qu'une ville mal fortifiée & défendue par une garniſon très-foible, ne pouvoit l'arrêter long-temps, il ne ſe retrancha pas du côté de la place, & ouvrit la tranchée auſſi-tôt qu'il eut ſeparé ſes quartiers ; obſervant ſeulement de placer ſes principales forces dans ceux où il pouvoit être plus facilement attaqué. Ce Général crût s'être ſuffiſamment aſſuré de la ſorte, qu'on ne pouvoit rien tenter pour le ſecours de Rocroy, ſans qu'il fût en état de s'y oppoſer avec ſuccès. 1643.

Cette ville, ſituée à l'entrée des Ardennes, eſt toute environnée de bois & de marécages, & l'on n'y peut arriver que par des défilés longs & incommodes. A la vérité, du côté de la Champagne le paſſage eſt un peu moins difficile, parce qu'il n'y a qu'un quart de lieue de bois à traverſer, & que le chemin,

1643. qui eſt d'abord fort ſerré, s'élargit inſenſiblement. Mais il y a d'ordinaire des amas d'eaux, qui font qu'on ne peut marcher que ſur un petit front juſqu'à ce qu'on ſoit proche de Rocroy, où le terrein s'élève peu à peu, devient plus ſec que dans le bois, & forme une plaine capable de contenir de grandes armées.

Le Duc d'Enguyen, ſuffiſamment inſtruit, aſſembla le 17 mai le Conſeil de guerre à Boſſu, & y propoſa : *lequel étoit plus avantageux, de marcher avec toutes les troupes pour faire lever le ſiège de Rocroy, en haſardant une bataille, ou de s'attacher ſeulement à y jeter du ſecours?* Ce Conſeil étoit composé du Prince, du Maréchal de l'Hôpital ſon Lieutenant général, d'Eſpénan, & des deux autres Maréchaux de Camp de l'armée, Gaſſion & la Ferté-Senneterre, du Marquis de Perſan premier Meſtre de Camp de l'Infanterie, du Baron de Sirot premier Meſtre de Camp de la Cavalerie, du Chevalier de la Valliere *Maréchal de bataille*, & de la Barre qui commandoit l'artillerie.

Le Maréchal, Eſpénan, la Ferté, la

Valliere & la Barre opinerent à s'efforcer 1643.
seulement de jeter un secours d'hommes
dans la place; alléguant le péril où l'Etat
se trouveroit, si l'armée étoit défaite
dans les premiers jours d'une Minorité.

Gassion, Sirot & Persan furent d'avis contraire. Il représenterent fort au long l'extrême difficulté d'introduire du secours dans la place sans attaquer les ennemis: *Que si le secours étoit considérable, il seroit découvert par les Espagnols, & par conséquent repoussé; & que s'il étoit foible, il n'empêcheroit pas la prise de la place.* Ils ajoûterent *que quoique les ennemis se fussent couverts par des lignes, ils avoient laissé assez de terrein pour déployer l'armée au débouché du défilé d'Aubanton, & qu'on verroit à leur contenance s'ils vouloient en venir à une affaire générale: Que les François, naturellement braves, ne l'étoient jamais plus qu'au commencement d'une campagne, lorsqu'ils n'avoient point encore souffert: Qu'en supposant que les Espagnols fussent vainqueurs, ce ne pouvoit être sans recevoir de leur côté un grand échec, qui les mettroit hors d'état de rien entreprendre de considérable, & qu'en ce cas même les*

1643. *débris de l'armée du Prince s'étant joints à cele qui s'assembloit en Champagne, seroient plus que suffisans pour empêcher les Espagnols, quoique victorieux, de pénétrer dans le Royaume : Que si au contraire ils étoient défaits, ils perdoient tout espoir de profiter des troubles que le Royaume avoit lieu de craindre de la perte qu'on venoit de faire.*

Le Maréchal & ceux qui avoient été de son avis, repliquerent. Alors le Duc d'Enguyen dit *qu'il étoit résolu de tout entreprendre pour secourir Rocroy; qu'il falloit s'avancer au plûtôt dans le défilé; que si Mélos s'engageoit à le défendre, il laisseroit, en dégarnissant ses quartiers, le chemin ouvert au secours qu'on voudroit faire entrer dans la ville; que s'il abandonnoit le passage, on pourroit le combattre sans désavantage; ou que si l'on ne jugeoit pas à propos d'en venir à une décision, l'on pourroit gagner des postes, s'y fortifier, & pourvoir au salut de la place.* Le Prince ajoûta *que dans les malheurs dont la mort du Roi menaçoit la Patrie, il étoit d'une nécessité absolue de soutenir la réputation des armes de la France;* & conclut à livrer bataille, si l'on ne pouvoit autrement sauver Rocroy.

Il

Il n'y eut plus après cela qu'un avis. 1643.
Le Maréchal de l'Hôpital cessa lui-même de s'opposer à la résolution générale, ne doutant pas que l'ennemi ne disputât le défilé, & se flattant que l'affaire se termineroit à une grande escarmouche dans le bois, pendant laquelle on pourroit tenter de secourir la place, & se retirer ensuite sans s'exposer à un combat général.

Le Duc d'Enguyen régla ainsi sur le champ l'ordre de la bataille. Le Maréchal de l'Hôpital eut le commandement de l'aile gauche, & sous lui la Ferté-Senneterre; Gassion fut chargé de l'aile droite, sous les ordres du Prince; & le corps de réserve fut donné à Sirot. On envoya le même soir à Aubanton le bagage avec tout ce qui ne pouvoit pas servir en un jour de combat. Enfin le Prince disposa toutes choses à Bossu, & ses ordres furent donnés pour marcher le lendemain en ordre de bataille droit au bois de Rocroy.

L'armée Françoise, plus foible d'environ quatre mille hommes que celle d'Espagne, n'étoit composée que de quinze

1643. mille hommes de pied & de ſept mille chevaux. Cependant il s'en falloit bien que Mélos ne la crût ſi forte. Les derniers avis qu'il avoit reçûs ne la faiſoient que de dix à douze mille hommes. Comme elle s'étoit augmentée peu à peu par des corps qui l'avoient jointe dans ſa marche, & que tout le pays étoit François, il n'eſt pas ſurprenant qu'avant qu'il en eût appris le véritable état, elle fût déjà dans le défilé.

Le Général Eſpagnol preſſoit alors Rocroy ſi vivement, qu'il étoit prêt de s'en rendre le maître; & il y a bien de l'apparence que s'il eût occupé le défilé, il eût ôté au Prince, en profitant de l'avantage du poſte, l'occaſion de lui donner bataille. Mais ſoit que Mélos eût d'abord imaginé qu'il n'étoit queſtion que d'un parti qui vouloit jeter du ſecours dans la place; ſoit que quand il fut inſtruit que l'armée Françoiſe avançoit toute entiére, il crût qu'il n'étoit déjà plus temps de lui diſputer le paſſage, & qu'elle auroit achevé de paſſer avant qu'il eût raſſemblé ſes quartiers; ſoit enfin (comme il eſt plus vrai-ſemblable) qu'il fût bien

aiſe d'en venir à une affaire déciſive, dont 1642.
le ſuccès lui paroiſſoit certain, il ne ſe mit pas en devoir de retarder la marche du Duc d'Enguyen.

Les deux Chefs conſpirant ainſi reciproquement au même deſſein, l'armée Françoiſe continua de s'avancer ſur deux colonnes. Gaſſion marchoit à la tête, pour reconnoître l'ennemi, avec quelque Cavalerie, le régiment de Fuſiliers, & tous les Cravates. Comme on s'étoit attendu à trouver de la réſiſtance dans le défilé, le Prince avoit eu ſoin de mêler de l'Infanterie dans la Cavalerie. Il avoit placé entre chaque intervalle des eſcadrons un peloton de cinquante Mouſquetaires : ſes Gardes, ceux du Maréchal de l'Hôpital, les Carabins, & tout ce qui reſtoit de Dragons & de Fuſiliers, il les avoit mis à droit & à gauche ſur les ailes.

Gaſſion n'avoit trouvé en ſon chemin qu'une garde de cinquante chevaux : il les avoit pouſſés juſqu'à leurs lignes, & étoit venu rendre compte au Duc d'Enguyen de la facilité qu'il y avoit à ſortir du défilé. Le Maréchal de l'Hôpital voyant que ſi l'on pénétroit une fois

1642. dans la plaine, il ne feroit pas poſſible d'éviter une affaire générale, s'oppoſa à l'avis de Gaſſion, qui pour faire ſa cour au Prince, vouloit de plus en plus engager les choſes; & la diſpute eût été longue, ſi le Duc d'Enguyen ne l'eût terminée tout à coup, en diſant, d'un ton de maître, *qu'il ſe chargeoit de l'évènement.* Le Maréchal s'étant mis auſſi-tôt, ſans repliquer, à la tête de l'aile gauche qu'il commandoit, le Prince fit aller Gaſſion en avant avec mille chevaux pour nettoyer la plaine; & après avoir fait défiler l'aile droite, il marcha pour le ſoûtenir, à la tête d'une grande partie de la Cavalerie, & s'avança juſqu'à une demi portée du canon des ennemis.

Si Mélos eût eu alors ſes forces raſſemblées, il eût fait une grande faute en cette rencontre, de ne pas charger le Prince. Mais les quartiers des Eſpagnols étoient fort éloignés, & il leur falloit beaucoup de temps pour ſe rejoindre. Dom Franciſco ne crût pas devoir attaquer, avec ce qu'il avoit déjà de troupes, un corps de Cavalerie ſi conſidérable, ne doutant pas qu'il ne fût ſoûtenu par

tout le reste de l'armée Françoise. Et le 1643.
Duc d'Enguyen instruit de la situation des ennemis, par les mouvemens qu'il voyoit dans leur camp, déroba sa manœuvre avec une extrême habileté. Il couvrit si bien avec sa Cavalerie le haut de l'éminence qu'il occupoit, que Mélos ne pouvant reconnoître ce qui se passoit derriére, ne songea plus qu'à déboucher de ses lignes, & à se mettre promptement en bataille. Le Prince en fit autant de son côté. A mesure que ses troupes arrivoient, il leur faisoit prendre leurs postes avec toute la diligence possible.

Sur les quatre heures après midi le canon se fit entendre. L'artillerie des Espagnols, plus forte & mieux servie, incommoda fort l'armée Françoise pendant qu'elle se déployoit; ce qui n'empêcha pas qu'à six heures elle n'eût passé le défilé, & ne se fût formée sur deux lignes, avec un corps de réserve.

La hauteur sur laquelle les François se rangeoient en bataille, s'étendoit dans toute la largeur de la plaine, depuis un assez grand marais qu'on voit à la gauche, jusqu'à l'entrée du bois, lequel

1643. étant fort clair en cet endroit, ne pouvoit empêcher les escadrons de se former.

Vis-à-vis étoit l'armée Espagnole, sa droite separée de la gauche des François par un petit vallon marécageux. Le reste du terrein formoit une plaine qui se terminoit par une pente insensible jusqu'à la ligne des Espagnols. La situation de leur aile droite, & de la gauche des François, faisoit juger que la première des deux armées qui iroit à la charge, ne le pourroit faire sans désavantage. Le Duc d'Enguyen le remarqua, & comptant sur la valeur de ses troupes, & l'ardeur que sa présence leur inspiroit, il n'en eut pas moins d'impatience de commencer le combat. Déjà il avoit donné l'ordre de marcher aux ennemis, l'action s'alloit engager, quand un accident imprévû, causé par la jalousie d'un de ses Officiers généraux, fut près d'assurer à Mélos l'honneur de cette journée.

Comme l'aile gauche du Prince étoit separée des ennemis par un marais, & qu'ils ne pouvoient vrai-semblablement l'insulter, il avoit toûjours été à l'aile droite, occupé principalement du soin

d'obſerver la contenance des ennemis & 1643.
de reconnoître les endroits les plus propres à l'attaque qu'il projetoit. Le Maréchal de l'Hôpital ne l'avoit pas quitté. Ainſi la Ferté-Senneterre commandoit ſeul à l'aile gauche. Il ne voyoit depuis long-temps qu'avec une peine extrême la confiance que le Duc d'Enguyen marquoit à Gaſſion, & la gloire nouvelle dont le couvroit le ſecours de Rocroy. Il voulut donc, à quelque prix que ce fût, faire quelque choſe dont il n'eût à partager l'honneur avec perſonne, & imaginant qu'il pouvoit jeter du ſecours dans la ville pendant que les deux armées étoient en préſence, ſans réfléchir ſur les conſéquences d'une telle manœuvre, il fit paſſer le marais à un corps d'Infanterie & à la plus grande partie de ſa Cavalerie.

Le Prince, quand on lui en apporta la nouvelle, fit faire halte à ſes troupes, déjà ébranlées pour aller aux ennemis, & vola où l'appeloit ce mouvement inconſidéré. Il eut d'abord tout ſujet de croire que le Général Eſpagnol alloit s'en prévaloir, ayant fait ſonner la charge

1643. auſſi-tôt, & ſon armée avançant en même temps.

Si Dom Franciſco eût effectivement attaqué alors les François, il eſt indubitable qu'il eût facilement renverſé des troupes qui cédoient en nombre aux ſiennes, & qu'il eût chargées dans le déſordre où elles étoient. Mélos laiſſa échapper un de ces inſtans déciſifs dont dépend la victoire, & qui ne reviennent plus quand on ne les a pas ſû ſaiſir. Le mouvement qu'il faiſoit, n'étoit que pour gagner du terrein, & donner lieu à ſa ſeconde ligne de ſe ranger en bataille.

Senneterre recevoit cependant des ordres précis de revenir ſur ſes pas. Ses troupes apprenant le péril où l'on étoit, prirent la courſe d'elles-mêmes, & ſe jetant dans le marais, regagnerent fort promptement le poſte qu'elles avoient laiſſé. Leur Chef, en avouant ſa faute au Prince, & en lui promettant de l'effacer par les actions du lendemain, appaiſa ſa juſte colére. L'armée ſe trouva rétablie avant la nuit, & cet accident ne fit que retarder la bataille, ſans autre inconvénient que de donner le temps

aux Eſpagnols de ſe ranger en meilleur 1643.
ordre & de gagner plus de terrein.

Mélos ne comptoit pas tellement ſur la ſupériorité de ſon armée, qu'il n'eût envoyé ordre au Général Bek, qui étoit à Palaizeux, à quelques lieues de Rocroy, de lui amener en toute diligence les troupes qu'il commandoit. On l'apprit à l'entrée de la nuit d'un Soldat François qui quitta le camp des Eſpagnols, où il ſervoit, & vint ſe jeter dans celui du Duc d'Enguyen. Ce transfuge l'aſſura que le lendemain à ſept heures du matin Bek devoit joindre les ennemis avec mille chevaux & trois mille hommes de pied; avis qui acheva de déterminer le Prince à commencer le combat à la pointe du jour. Après avoir viſité ſes corps de garde, & s'être aſſuré contre les ſurpriſes, il ordonna qu'on l'éveillât avant le lever du ſoleil, & s'endormit en attendant une journée ſi importante pour l'Etat & pour lui.

Nulle ſorte d'alarmes ne troubla la tranquillité de la nuit. Au calme qui regnoit dans l'un & l'autre camp; à la proximité des corps de garde des deux

1643. armées, l'on eût pû croire que ce n'en étoit qu'une ſeule. Les troupes de deux nations rivales autant qu'ennemies, prêtes à décider dans une ſanglante bataille de cette ſupériorité ſi long-temps diſputée entr'elles, & enfermées dans l'enceinte des bois de Rocroy, comme des champions qui vont vuider en champ clos une querelle particuliére ; ces troupes paroiſſoient alors dans la plus profonde paix. La place & la tranchée, dont on voyoit le feu par deſſus le camp des Eſpagnols, étoient les lieux ſeuls où il y eût apparence de guerre.

Bataille de Rocroy.

Le mardi 19 mai le Duc d'Enguyen viſita tous ſes poſtes, animant les Officiers & les Soldats par les diſcours les plus capables de leur inſpirer la valeur néceſſaire dans une action où il s'agiſſoit de la gloire & du ſalut de la France. Son exemple, plus puiſſant que ſes diſcours, échauffa tous les cœurs. Il donna auſſi-tôt l'ordre de marcher, avec le mot de ralliement, qui fut *Enguyen* : & ſon armée s'ébranlant toute entiére en même temps, alla droit aux ennemis, à qui Mélos venoit d'inſpirer l'ardeur de vain-

cre dont il étoit tranſporté. 1643.

Un peu en avant du terrein qu'occupoit l'aile gauche des Eſpagnols, il y avoit un petit bois taillis aſſez épais, où le Comte de Fontaine avoit logé mille Mouſquetaires. Le Prince les chargea lui-même d'abord avec une grande partie des troupes de ſon aile droite, à laquelle il continuoit de s'attacher principalement, & que Gaſſion commandoit ſous lui. L'attaque fut faite avec tant de vigueur, que malgré l'avantage du lieu, il ne reſta aucun de ceux qui y avoient été poſtés.

Après cet avantage, le Duc d'Enguyen marcha en avant avec ſa ſeconde ligne contre le Duc d'Albuquerque Général de la Cavalerie Eſpagnole, & ordonna à Gaſſion de s'étendre ſur la droite avec la première ligne pour prendre en flanc l'ennemi. Gaſſion exécuta avec la promptitude & le ſuccès qui lui étoient ordinaires, les ordres qu'il avoit reçûs. Les eſcadrons qu'Albuquerque voulut lui oppoſer, furent rompus à la première charge ; ils ſe renverſerent les uns ſur les autres, & bien tôt leur déſordre

1643. devint une déroute entiére.

Ce que fit alors le Prince, prouve bien qu'il étoit né Général. Sans s'arrêter à poursuivre l'ennemi qui fuyoit, il tourna court contre l'Infanterie Allemande, Walonne & Italienne, laissant à Gassion le soin de donner la chasse à la Cavalerie qu'il venoit de rompre.

Cette conduite étoit nécessaire pour réparer le désavantage de l'aile gauche de l'armée Françoise. La Cavalerie commandée par le Maréchal de l'Hôpital, ayant été à la charge avec trop de vivacité & au galop, contre des escadrons qui venoient à elle en bon ordre, fut rompue au premier choc & prit la fuite. Les Espagnols profitant du désordre où elle étoit, la poussérent vivement & ne pûrent être arrêtés par la Ferté-Senneterre, qui fit ferme avec beaucoup de bravoure jusqu'à ce que son cheval ayant été tué sous lui, il fut accablé par le nombre, percé de coups & fait prisonnier. Cet accident fut suivi de la perte du canon: la Barre, qui commandoit l'artillerie, fut tué en le défendant.

Alors le Maréchal ralliant une partie

de ses troupes, chargea de nouveau, & 1642.
avec tant de vigueur, qu'il fit à son tour reculer l'ennemi, & regagna le canon; mais un coup de pistolet lui ayant cassé le bras dans le temps qu'il soûtenoit l'effort des Espagnols avec une valeur extraordinaire, toute son aile s'enfuit à vau de route, & les ennemis achevant de pousser tout ce qui voulut faire de la résistance, taillerent en pièces quelques bataillons, reprirent une seconde fois le canon, & sembloient ne devoir plus rien trouver qui les arrêtât, quand le Baron de Sirot les reçût à la tête du corps de réserve, & s'opposa à leur victoire.

Sirot justifia de toute maniére en cette occasion le choix du Duc d'Enguyen dans l'important emploi qu'il lui avoit confié. Il rallia de nouveau les troupes de l'aile gauche, & dit à ceux qui leur venoient ordonner de la part du Maréchal de l'Hôpital de se retirer, parce que la bataille étoit perdue; *qu'elle ne l'étoit pas, puisque le Duc d'Enguyen vivoit, & que Sirot & ses compagnons n'avoient pas encore combattu.*

Par ce mot, digne que Plutarque en

1643. eût fait honneur à quelqu'un de ses Héros, il rassura les esprits consternés, & donna le temps au Prince de pouvoir achever en personne ce qu'il avoit si glorieusement commencé. Sans rompre ses escadrons, il venoit de passer sur le ventre à toute l'Infanterie Allemande & Wallonne, & donnoit encore la chasse à l'Infanterie Italienne, lorsqu'il s'apperçût de la défaite de son aile gauche.

Le Prince marcha aussi-tôt en bon ordre contre la droite des ennemis, qui se croyoit déjà victorieuse, & la trouvant toute débandée, il en triompha sans peine. Senneterre & tout ce qu'il y avoit de prisonniers François dûrent la liberté à la charge que fit le Duc d'Enguyen. Le canon fut repris, l'aile droite des Espagnols entiérement mise en déroute, & forcée de fuir à son tour.

Dom Francisco de Mélos désespérant de rallier ses forces dispersées, ne songea plus qu'à sa propre sureté. Mais le Comte de Fontaine n'en usa pas de même. Quoique obligé par une longue incommodité de se faire porter en chaise au combat, ce grand homme se trouvoit

par tout. Il se mit alors à la tête de l'Infanterie Espagnole, qui resserrée auprès du canon, formoit un seul bataillon, composé de quatre mille cinq cens Espagnols naturels, en quatre régimens les plus vieux qui fussent en Flandre, Burgy (c'étoit le plus fort), Albuquerque, Velandia & Villealbois. 1643.

Le Comte de Fontaine voyant que le Duc d'Enguyen venoit l'attaquer, se prépara à la défense. Dès que le Prince se fût approché, à la tête des troupes Françoises, le bataillon Espagnol s'ouvrit. Il en sortit une décharge de dix-huit canons chargés à cartouche; & en même temps toute cette Infanterie fit un feu si prodigieux, que les François ne le pûrent soûtenir, & se renverserent les uns sur les autres. Le Duc d'Enguyen les ayant promptement remis en ordre, recommença la même charge; mais les Espagnols serrant leurs rangs, & hérissant leurs piques contre la Cavalerie, il les attaqua trois fois avec aussi peu de succès que la première.

Sur un faux avis que Bek s'avançoit avec six mille hommes, le Duc d'Enguyen

1643. n'avoit pas balancé à attaquer l'Infanterie Eſpagnole avec ce qu'il avoit auprès de lui de Cavalerie. Il étoit prêt de faire venir le canon pour rompre ce bataillon qu'on ne pouvoit entamer; mais le corps de réſerve, & quelques-uns des bataillons qui avoient pouſſé les ennemis, étant arrivés, cette valeureuſe Infanterie ſe vit enveloppée de toutes parts, & les Officiers jugeant qu'il falloit céder au nombre, ceux qui ſe trouverent plus avancés commencerent à montrer, en faiſant ſigne du chapeau, qu'ils demandoient quartier.

Par un événement fatal, ce qui devoit être le ſalut de tant de braves gens, fut cauſe qu'il n'en échappa qu'un très-petit nombre, & donna lieu à une réponſe généreuſe & fière que fit après la bataille un des priſonniers, interrogé combien ils étoient; *comptez les morts*, dit-il.

Le Duc d'Enguyen s'avançoit pour recevoir la parole des Eſpagnols, & leur donner la ſienne. La crainte qu'ils eurent d'une nouvelle attaque, les porta à faire une décharge ſur lui: & de tant de dangers qu'il avoit affrontés ce jour-là, ce

fut

fut le plus grand qu'il eût couru. La fureur 1643.
emporte au même instant des troupes passionnées pour leur Général. Dans l'ardeur de venger sur les ennemis le péril qu'il avoit essuyé, elles chargent de tous côtés, sans attendre d'ordre; & sans presque trouver de résistance, elles percent jusqu'au milieu du bataillon, & ne veulent donner aucun quartier. Les Suisses sur tout, qui ne pouvoient se résoudre à faire des prisonniers, s'acharnoient au meurtre plus encore que les François. Le carnage fut épouvantable, quelques efforts que fît le Duc d'Enguyen pour l'arrêter. Enfin sa voix se faisant entendre, & tout ce qui restoit d'Infanterie Espagnole mettant les armes bas, & se pressant autour de lui, le Comte de Garcès & Dom Georges de Castellui, Mestres de Camp, furent pris de sa main; & ses ordres sauverent la vie à ce qui restoit d'Officiers & de Soldats.

Aussi-tôt que le Prince eût donné ses ordres pour la garde des prisonniers, il pensa au ralliement des troupes, & se mit en état d'attaquer Bek, s'il osoit

1643. s'engager dans la plaine. Mais peu de momens après, Gaſſion qui revenoit de pourſuivre la Cavalerie ennemie, aſſura que ce Général s'étoit contenté de recueillir dans le bois les débris des troupes de Mélos, & que la conſternation des uns s'étoit tellement communiquée aux autres, qu'elles ne ſe retiroient pas avec moins de déſordre, que celles qui avoient été battues. Il étoit alors environ neuf heures du matin.

Le Duc d'Enguyen ne pouvant plus douter que la victoire ne fût à lui, fléchit les génoux au milieu du champ de bataille, & commandant à tous les Soldats d'en faire autant, il rendit graces à haute voix, à l'arbitre des combats, de la bénédiction qu'il avoit donnée à ſes armes.

Telle fut la fin de la bataille de Rocroy, la plus glorieuſe peut-être que la France eût gagnée depuis pluſieurs ſiècles, & dont l'on peut dire qu'elle fut plus avantageuſe encore que glorieuſe au Royaume.

Peu de victoires ont été auſſi complétes. De dix-huit mille hommes de

pied dont étoit composée l'Armée Es- 1643.
pagnole, plus de huit mille furent tués sur la place, & il y en eut sept mille de prisonniers. Le Comte d'Isembourg, Gouverneur de Namur, reçût une blessure mortelle; & le Comte de Fontaine fut trouvé parmi les morts. Le Baron de Guemy, Capitaine au Regiment de Persan, le tua dans la mêlée, d'un coup de pistolet. C'est ainsi qu'il finit par un trépas digne de sa réputation, une vie longue & illustre. Le Duc d'Enguyen fit publiquement son éloge, & dit *que s'il n'avoit pû vaincre, il eût voulu mourir comme lui.* Il fit porter son corps dans l'Eglise de Rocroy; & Mélos l'ayant fait demander dès le lendemain, le Prince donna son carrosse pour le transporter à Mariembourg, & renvoya en même temps tous les Aumôniers de l'armée Espagnole, qu'on avoit fait prisonniers, leur faisant accompagner ce qui restoit de ce grand Capitaine.

Tous les Officiers de l'Infanterie ennemie perdirent la vie ou la liberté. Les François prirent dix-huit pièces de canon de campagne & six pièces de

1643. batterie, tous les drapeaux & les étendarts. Le butin qu'ils firent ne pouvoit être plus grand. Outre le bagage, une montre entiére que les Espagnols devoient toucher après la prise de Rocroy, servit à enrichir le Soldat victorieux. Ce qu'il y a de plus considérable, c'est que quoique le combat eût été fort disputé, les vainqueurs ne perdirent pas plus de deux mille hommes; & à la réserve de Vivans, & du Comte d'Ayen fils aîné de Noailles, très-peu d'Officiers de marque.

Personne ne disputa au Duc d'Enguyen la principale gloire de cette journée. Il la mérita plus encore par le sens froid qu'il conserva toûjours, & par la rare prudence qu'il témoigna, que par l'intrépidité avec laquelle il s'exposa le premier aux endroits les plus périlleux. La plume blanche qu'il portoit, servit plus d'une fois à ramener des régimens entiers au combat. C'est une espèce de miracle, que de tant coups qui furent tirés sur lui lorsqu'il s'avança seul pour promettre quartier à l'Infanterie Espagnole, aucun ne l'eût atteint. Son cheval

fut bleſſé ſous lui de deux coups de 1643.
mouſquet; il en reçût pluſieurs ſur ſes armes, & n'eut pas une ſeule bleſſure. La ſuite de ſa vie a juſtifié que la providence le réſervoit pour les grandes choſes qu'il a depuis exécutées.

Du champ de bataille même, le Prince dépêcha la Mouſſaie (*p*), l'un de ſes Aides de Camp, à la Reine. Après avoir donné ſes ordres pour les bleſſés, récompenſé par des éloges & par des careſſes les ſervices des Officiers & des Soldats, promis à Gaſſion le bâton de Maréchal de France, qu'il lui fit obtenir l'hiver ſuivant, & logé ſon armée dans le camp des ennemis, il entra avant la fin du jour dans une place qu'il avoit garantie le matin d'une perte inévitable.

Anne d'Autriche venoit d'être déclarée Régente (*q*) avec un pouvoir abſolu. Elle reçût avec une joie inex-

(*p*) N... de Goion, Marquis de la Mouſſaie. C'eſt de lui qu'eſt la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg, imprimée ſous le nom de M. de la Chapelle de Beſſé, qui n'a fait que revoir le ſtyle.

(*q*) La Déclaration fut enregiſtrée au Parlement le 18 mai, veille du jour de la bataille de Rocroy, le jeune Roi tenant ſon lit de juſtice.

1643. primable la nouvelle que le Marquis de la Mouſſaie lui apportoit. Le gain de la bataille de Rocroy faiſoit reſpecter au dehors & au dedans du Royaume, ſon autorité, & couvroit de lauriers le berceau du Roi ſon fils. D'ailleurs l'union que le Prince de Marſillac (*r*) avoit ménagée peu de temps avant la mort de Louis XIII, entre la Reine & le Duc d'Enguyen, donnoit à la Régente un nouveau ſujet de ſe réjouir que ce fût ce Prince qui eût remporté une ſi importante victoire.

Gaſton Duc d'Orléans, oncle du jeune Roi, avoit été reconnu Lieutenant général du Royaume par la même Déclaration qui donnoit à Anne d'Autriche la régence abſolue, libre & entiére. On avoit à craindre qu'il ne devint trop puiſſant. C'eſt ce que Marſillac, judicieux & politique avant l'âge, avoit repréſenté à la Reine & au Duc d'Enguyen. L'un & l'autre ayant ſenti les avantages qu'ils rencontreroient à être unis, & s'étant convaincus de l'intérêt commun qu'ils avoient de s'oppoſer à l'autorité du Duc

(*r*) Depuis Duc de la Rochefoucaut, dont on a des *Mémoires*, & l'ouvrage intitulé, *Réfléxions morales.*

d'Orléans, ſe promirent mutuellement, 1643.
le Prince d'être inviolablement attaché au ſervice de la Reine; elle de le préférer à Monſieur, non ſeulement par les marques de ſon eſtime & de ſa confiance, mais encore dans tous les emplois dont elle pourroit exclurre Gaſton ſans s'expoſer à rompre ouvertement avec lui. Le Prince de Marſillac & le Comte de Coligny (ſ) avoient été les dépoſitaires de ſes promeſſes reciproques, & les ſeuls confidens d'une liaiſon qui eût aſſuré le bonheur & la tranquillité de la France, ſi les choſes euſſent pû ſubſiſter toûjours dans le même état.

On ne peut exprimer l'alégreſſe générale qui ſe répandit dans le Royaume quand on apprit la grandeur de la perte que les Eſpagnols avoient faite. Mais entre tous ceux que la victoire intéreſſoit de plus près, perſonne, pas même Mon-

(ſ) Depuis Duc de Châtillon. M. le Duc d'Enguyen lui fit peu de temps après épouſer la belle Mademoiſelle de Montmorency-Bouteville ſa parente, qui a été dans la ſuite Ducheſſe de Mekelbourg, ſœur du fameux Maréchal de Luxembourg. Ce jeune Seigneur fut tué en 1649 pendant la guerre de Paris, à l'attaque du pont de Charenton, auprès de Monſieur le Prince, lorſqu'il emporta, à la tête de l'armée Royale, ce poſte important.

1643. ſieur le Prince & Madame la Princeſſe, ne fit éclatter plus de joie que le Cardinal Mazarin.

Ce Miniſtre, heureux & habile, avoit en effet toute ſorte de raiſons de s'applaudir d'une victoire qui affermiſſoit ſi glorieuſement le trône ſur les degrés duquel il venoit de s'aſſeoir. Malgré les motifs d'excluſion les plus perſonnels, la France étonnée l'avoit vû nommer Chef du Conſeil de Régence, quatre heures après que le Parlement eut donné à la Reine une autorité ſans limites.

Quelque part qu'ait eue la maiſon de Condé, dans cette eſpèce de miracle politique, avant d'en rendre compte, il faut convenir que la fortune parut jalouſe de montrer en cette occaſion le pouvoir qu'elle s'arroge dans les plus grands événemens. Tout ſembloit devoir éloigner à jamais Mazarin de la Cour & du Miniſtère. Non ſeulement il étoit étranger, mais créature du plus grand ennemi de celle qui regnoit, d'un homme dont le nom lui étoit en horreur, du Cardinal de Richelieu. D'ailleurs, pouvoit-on douter que cet étranger n'eût contribué à la Déclaration du 20 avril précédent?

Perſonne n'ignore que Louis XIII, 1643.
déterminé à ne laiſſer à la Reine ſa femme que le titre ſeul de Régente, créoit par cette Déclaration un Conſeil Souverain de Régence, à la tête duquel il plaçoit le Cardinal, & lui aſſocioit le Chancelier Seguier, Bouthillier Sur-Intendant des Finances, & Chavigny ſon fils; tous, Miniſtres indeſtituables, en qui devoit réſider le dépôt de l'autorité. Cette Princeſſe en avoit été mortellement offenſée; & il étoit contre toute vrai-ſemblance, que tandis qu'elle diſgracioit le Sur-Intendant & ſon fils, que le Chancelier attendoit en tremblant qu'on lui redemandât les ſceaux, pour les rendre à Châteauneuf (*t*); au moment même qu'elle avoit réuſſi à faire annuller au Parlement cette même Déclaration dans tous ſes points, elle voulût s'y conformer uniquement dans celui qui regardoit Mazarin.

Moins on étoit inſtruit des reſſorts ſecrets que le Cardinal avoit fait mouvoir

(*t*) N... de l'Aubeſpine, Garde des Sceaux, relegué à Angoulême par le Cardinal de Richelieu. On ne les lui rendit qu'en 1650 par le crédit de la Fronde, & il ne les garda pas long-temps.

1643. avant la mort du Roi, pour étayer une fortune prête, ce ſemble, à tomber avec le Monarque, plus ſe manifeſtoit la ſurpriſe univerſelle que cauſoit ſa ſubite élévation. Mais il eſt certain que de tous les moyens qu'il ſût mettre en œuvre, nul ne lui avoit ſi bien réuſſi, que le ſoin de ſe rendre le Prince & la Princeſſe de Condé favorables. Tous deux s'employerent avec autant d'ardeur que de ſuccès, à le ſoûtenir & à l'élever. La haute idée que le Public avoit de Monſieur le Prince, ajoûtoit encore au poids de ſon ſuffrage : & la Reine, qui dans les orages dont le rang ſuprême ne l'avoit pas garantie, avoit trouvé toûjours en Madame la Princeſſe le plus fidèle attachement, payoit alors ces ſentimens, ſi rares à la Cour, de toute ſa confiance & de toute ſon amitié.

Quoique la perſonne du premier Miniſtre fût agréable au Duc d'Enguyen, & qu'il ne pût ignorer combien le crédit de ſa maiſon avoit contribué au choix de la Régente, ce qui le toucha davantage, fut l'aſſurance de voir les grands deſſeins qu'il formoit pour la gloire de l'Etat, inſéparable de la ſienne propre, puiſſamment ſecondés par le Miniſtère.

Le Prince, après avoir passé deux jours 1643.
dans Rocroy, avoit marché à Guise, & il y faisoit reposer ses troupes pendant le temps qui lui étoit nécessaire pour se préparer à entrer dans le pays ennemi. En attendant, il examinoit avec ses Officiers généraux ce qu'il convenoit d'entreprendre dans les circonstances heureuses où l'on se trouvoit. La victoire ayant fait changer le plan de la guerre, il fallut faire porter des vivres & des munitions pour l'armée dans les places les plus avancées de la frontière, où les magasins n'avoient été faits que pour une défensive.

De toute l'armée Espagnole il n'y eut que la Cavalerie qui se trouva n'avoir pas reçû beaucoup de dommage. L'Infanterie toute entiére avoit été anéantie. De sorte qu'à la réserve des troupes que Bek commandoit, il ne restoit d'Infanterie à Mélos qu'un petit corps qu'il avoit laissé vers Cambray sous les ordres du Comte de Fuensaldagne, pour empêcher une diversion en Flandre durant le siège de Rocroy. Avec si peu de forces, Dom Francisco, plus grand dans sa défaite qu'il n'avoit été dans la

1643. bataille, prenoit les mesures les plus justes pour empêcher autant qu'il lui étoit possible, que les François ne se prévalussent de leur victoire.

Trois grandes entreprises s'offroient au Duc d'Enguyen; la conquête des places de la Mer, de l'Escaut, ou de la Mozelle. Tandis qu'il examinoit laquelle de ces entreprises devoit être suivie, le Général Espagnol, couvroit avec les débris de son armée, les villes situées du côté de l'Escaut.

Le projet d'assiéger les places de la Mer, tout spécieux qu'il étoit, fut d'abord abandonné par le Prince. Rien de plus beau du premier coup d'œil, rien de plus utile que de donner la main par la Mer, aux Hollandois, & d'ôter aux Pays-bas les secours les plus prompts qu'ils puissent recevoir d'Espagne : mais rien de plus impratiquable. L'on ne pouvoit se rendre maître de Dunkerque, de Graveline, ni des autres villes maritimes, sans armée navale; & celle de France n'étoit pas en état de tenir la Mer. Les Etats Généraux pouvoient y suppléer, en envoyant des navires; mais le Duc d'Enguyen avoit pénétré la poli-

tique des Hollandois de ne vouloir point 1643.
les François pour voiſins. Il ſentoit qu'on auroit beſoin de négocier long-temps, & que ce ſeroit inutilement.

Il reſtoit à délibérer ce qui ſeroit plus avantageux, de marcher vers l'Eſcaut, ou vers la Mozelle. La précaution qu'on a déjà dit que Mélos avoit priſe par rapport aux places de l'Eſcaut; & le deſir d'ôter aux Pays-bas l'entrée des ſecours que les Eſpagnols pouvoient leur envoyer d'Allemagne, par les places de la Mozelle, firent réſoudre le ſiège de Thionville. Le Prince voyant qu'il étoit impoſſible de mettre l'Eſpagne hors d'état de ſecourir la Flandre du côté de la Mer, s'arrêta au deſſein d'emporter cette place. Le Cardinal Mazarin appuya fortement dans le Cabinet un projet que lui-même avoit formé avant l'ouverture de la campagne, & qu'il avoit fait propoſer au Conſeil par le Maréchal de l'Hôpital. Mais le Roi en avoit jugé l'exécution trop difficile; & d'ailleurs, il avoit des vûes différentes.

Ce Monarque, jaloux de faire voir que la mort du Cardinal de Richelieu n'arrêtoit point ſes progrès, vouloit con-

1643. quérir la Franche-comté. Le Maréchal de la Meilleraye, nommé Général de l'armée destinée à une expédition qu'il savoit que son maître desiroit ardemment de voir réussir, avoit fait préparer en Bourgogne des magasins immenses de toute sorte d'attirails de guerre, dont la disposition lui appartenoit comme Grand-Maître de l'artillerie.

La mort de Louis, & le besoin qu'eurent les armées d'Italie d'un prompt renfort, firent perdre l'idée d'attaquer la Franche-comté. L'armée de la Meilleraye fut partagée en deux corps. L'un passa en Italie, sous le Vicomte de Turenne; l'on donna l'autre au Marquis de Gesvres pour le commander sous les ordres du Duc d'Enguyen; & on résolut le siège de Thionville, tant par l'importance de ce poste, absolument nécessaire pour être maître de la Mozelle, couvrir Metz, & avoir une communication libre avec l'Electorat de Treves, que par la facilité qu'il y avoit de faire venir de Bourgogne en Champagne toutes les munitions de guerre & de bouche dont on avoit besoin. Mais parce qu'il falloit du temps pour cela, & que si l'on eût

marché d'abord à Thionville, Bek, qui 1643.
avec ſon camp-volant cottoyoit l'armée Françoiſe, eût pû la prévenir, le Prince paſſa l'Oiſe ſur le pont de Guiſe, & prit la route du Hainaut par Landrecy pour tenir les ennemis en haleine, & les obliger à fortifier les garniſons des principales villes de Flandre.

Cette conduite réuſſit; & ſelon que le Duc d'Enguyen l'avoit prévû, les Eſpagnols retirerent leur Cavalerie ſous le canon des places, & jetterent dedans tout ce qui leur reſtoit d'Infanterie.

Cependant le Prince marchoit vers le Hainaut. Les châteaux d'Aimeries & de Barlemont ſe ſoûmirent après avoir enduré quelques volées de canon; & Maubeuge lui ayant ouvert ſes portes au premier abord, il paſſa la Sambre, & ſans trouver de réſiſtance, continua ſon chemin juſqu'à Binch. Cette ville eſt voiſine de Mons; c'étoit une des plus jolies & des plus peuplées du Hainaut. Mélos y avoit jeté quelque Infanterie, qu'on réduiſit par une attaque de trente heures ſeulement, à ſe rendre à diſcrètion le 31 mai, douze jours après la bataille de Rocroy.

1643. L'armée Françoiſe reſta à Binch tout le temps que ſon Général vouloit donner aux préparatifs du ſiège de Thionville. Tandis que par ſes ordres Saint-Martin Lieutenant de l'artillerie, conduiſoit celle dont on avoit beſoin, de Bourgogne en Champagne, & que l'Intendant de cette province préparoit en même temps de grands amas de bleds pour la ſubſiſtance de l'armée, la Cavalerie Françoiſe faiſoit des courſes juſqu'aux portes de Bruxelles, & portoit l'épouvante dans les villes les plus reculées des Pays-bas; le Prince faiſant néanmoins obſerver à ſes troupes une diſcipline ſi exacte, qu'il n'y eut pas un château ni une ſeule maiſon de campagne brûlés, & que Dom Franciſco de Mélos, dans une lettre où il lui demandoit une ſauvegarde pour Marimont, maiſon de plaiſance des Archiducs, confeſſoit *n'avoir pas moins été vaincu par ſa courtoiſie que par ſes armes, & le félicitoit des marques auxquelles on reconnoiſſoit que le commandement des forces du Roi Très-Chrétien étoit entre les mains d'un Prince de ſon Sang.*

TABLE.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRAECE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. L'ACADEMIE ETABLIE A MONTAUBAN par nos Lettres patentes données à Dunkerque le 19 juillet 1744, nous a remontré que plusieurs de ses Membres ont composé & composent journellement divers ouvrages sur les matiéres qui font l'objet de ses occupations, lesquels elle souhaiteroit de donner au Public, nous suppliant de vouloir bien lui accorder toutes lettres & priviléges nécessaires pour faire imprimer, vendre & débiter par tel Imprimeur & Libraire qu'elle choisira, lesdits ouvrages qu'elle aura approuvés. A CES CAUSES, voulant témoigner notre bienveillance à ladite Académie, & procurer à ses Membres les moyens qui peuvent contribuer à rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces présentes, de faire imprimer, vendre & débiter par tel Imprimeur & Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, en tous lieux de notre Royaume, en telle forme, marge & caractéres, & autant de fois que bon lui semblera, *Tous les Ouvrages qu'elle voudra faire paroître en son nom*, pendant le temps & espace de douze années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére, dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Imprimeurs-Libraires, autres que celui que ladite Académie

aura choisi, d'imprimer ou faire imprimer, faire vendre, débiter ni contrefaire les différens ouvrages, tant en vers qu'en prose, composés par ladite Académie de notre ville de Montauban, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même en feuilles séparées ou autrement, sans la permission expresse ou par écrit de ladite Académie ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiscation des exemplaires & pièces contrefaites, & de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu dudit lieu, & l'autre tiers à ladite Académie : A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs ; que notredite Académie de notredite ville de Montauban se conformera en tout aux Règlemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 avril 1725 ; & qu'avant de les faire exposer en vente, les manuscrits ou imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits ouvrages, seront remis dans le même état, avec les approbations & certificats qui en auront été donnés par ladite Académie, à notre très-cher & féal Chevalier, le sieur Daguesseau Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires en notre Bibliothèque publique, un en celle de notre Château du Louvre, & un en celle de notredit très-cher & féal Chevalier, le sieur Daguesseau Chancelier de France ; le tout à peine de nullité des présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Académie de notre ville de Montauban, ou ceux qui auront droit d'elle & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons

que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameur de haro, charte normande, & lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le dix-neuvième jour du mois de juillet, l'an de grace mil sept cens quarante-neuf, & de notre regne le trente-cinquième. Par le Roi en son Conseil.

TESSIER.

Registré sur le Registre XII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n° 368, fol. 247, *conformément au Règlement de* 1723, *&c. A Paris le* 24 *décembre* 1749.

LE GRAS *Syndic.*

L'Académie a cédé le présent Privilége au sieur Teulieres Imprimeur, pour l'édition des Ouvrages qu'elle donne cette année. A Montauban ce 29 janvier 1750.

BERNOY Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles Lettres.

